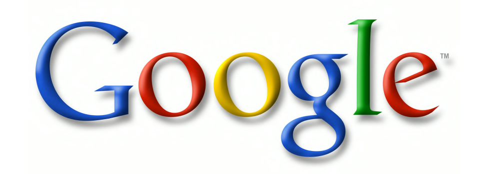
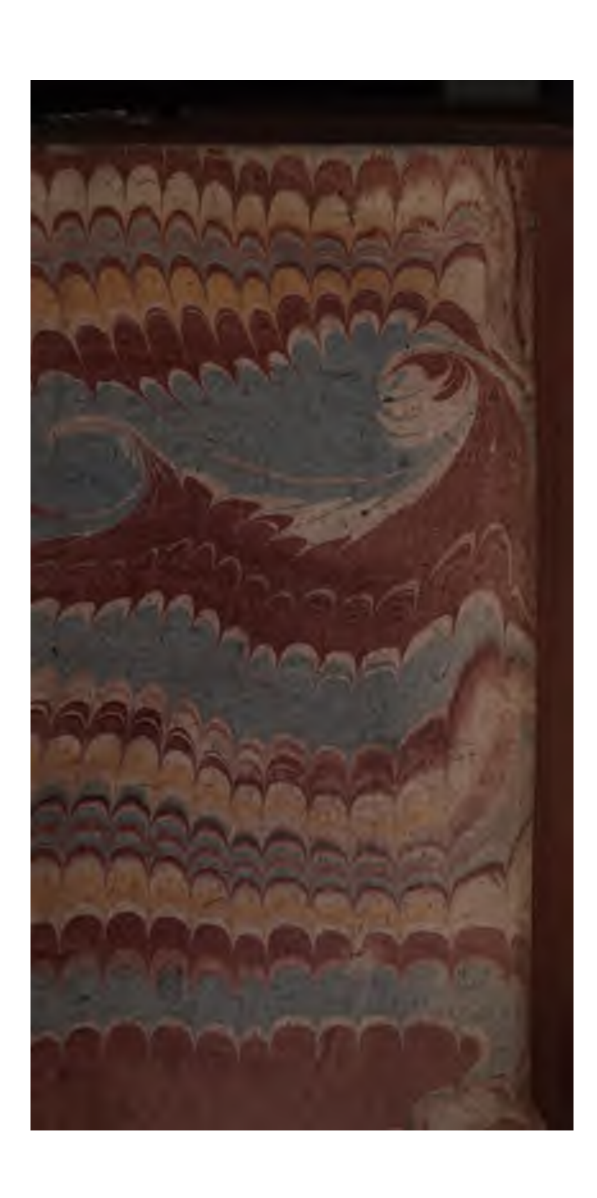
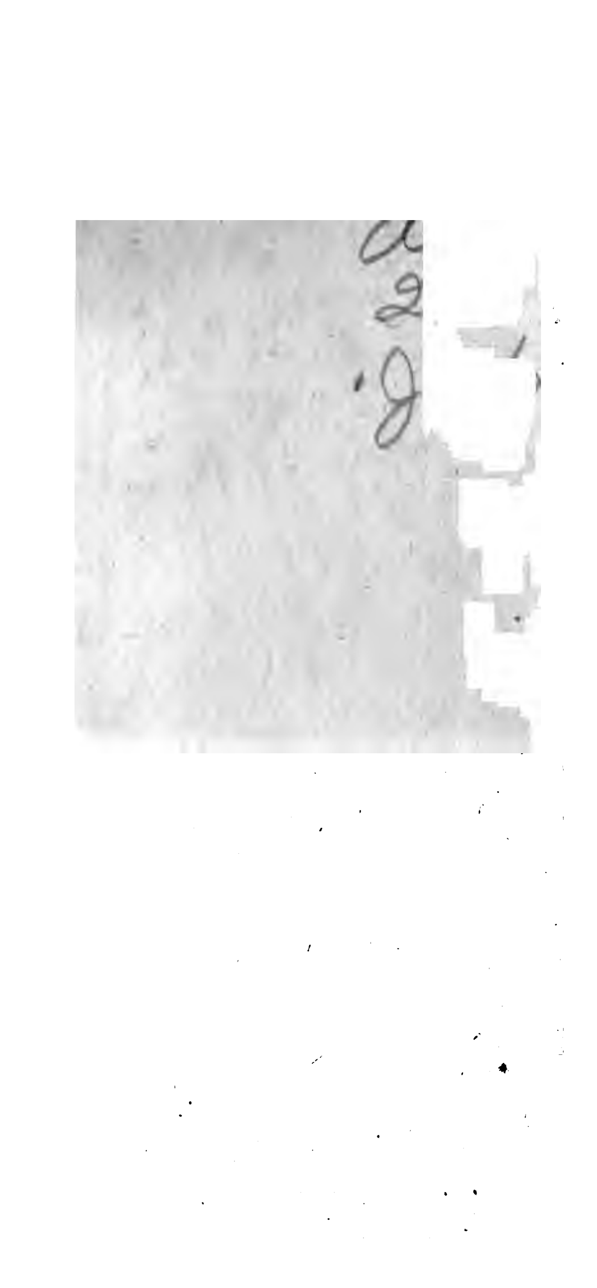
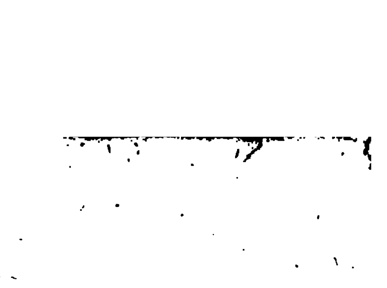












LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XXXVI.

JANVIER.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JANV. M. DCC. XXXVI.

HISTOIRE DE CE QUI S'I ST passé de plus mémorable en Angleterre pendant la Vie de Gilbert Burnet, Evêque de Salisbury. A la Haye, chez Jean Néaulme. 1735. in-4°. deux Volumes. Tome I. pag. 866. Tome II. pag. 698. sans la Vie de l'Auteur.

APRE'S avoir exposé ce qui fait le sujet du second Tome Mémoires de M. Burnet sur ce *nvier.*

qui s'est passé de son tems de plus mémorable en Angleterre, nous nous sommes bornés à donner un Extrait plus détaillé de deux morceaux détachés, l'un est la Vie de M. Burnet dont nous avons parlé dans le Journal du mois de Décembre de l'année derniere 1735. l'autre morceau dont nous allons rendre un compte particulier est intitulé, *Conclusion de l'Ouvrage*, ou *Réfléxions sur l'Histoire précedente*.

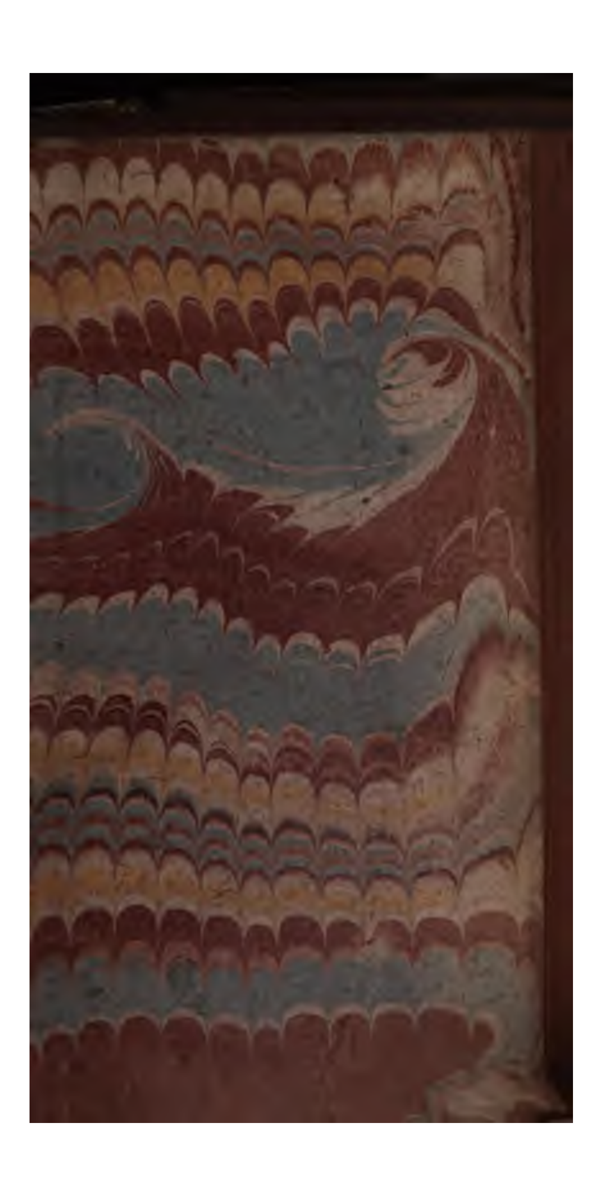
» L'Auteur y assure qu'en écri-
» vant ce qui s'est passé de son tems
» en Angleterre, son dessein n'a
» point été de divertir le public par
» la découverte de diverses Anec-
» dotes & de plusieurs intrigues
» d'Etat, de flétrir celui-ci, de
» vanter celui-là, de faire la Satyre
» d'un parti, & l'éloge de l'autre.
Il proteste que son dessein a été d'instruire les générations suivantes aux dépens de la nôtre, en faisant voir les fautes de ceux qui ont gouverné l'Angleterre de son tems, de même que l'imprudence & les ex-

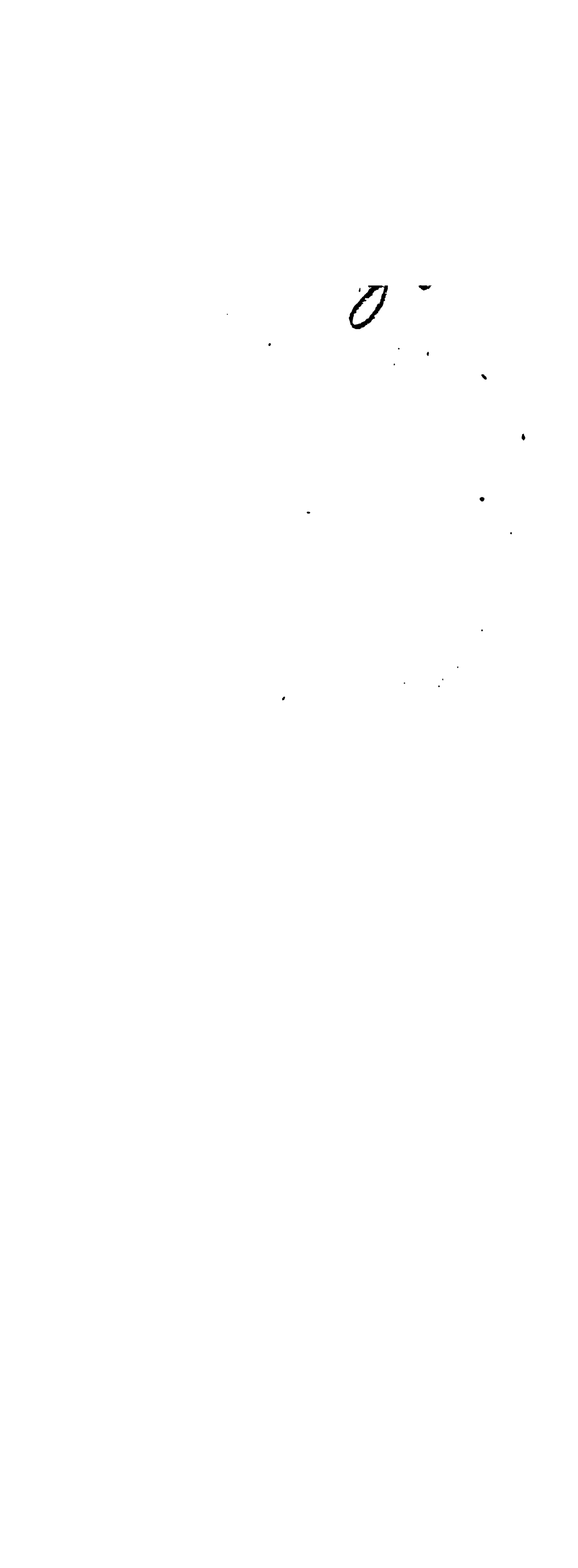
tés des partis qui divisent le Royaume de la Grande-Bretagne. Son Histoire est, selon lui, une espece de legs testamentaire, qu'il fait à la posterité, & sa conclusion contient des avis qu'il donne à la posterité, relativement à ce qu'il a rapporté dans cette Histoire.

Il commence par la Religion. Il assure qu'il croit les 29 articles fameux, mais il souhaiteroit qu'on se contentât de censurer ceux qui prêcheroient une doctrine contraire, sans éxiger la signature de ces articles; parce que la plûpart de ceux qui les souscrivent ne les ont jamais éxaminés, & que d'autres le font parce qu'il le faut faire, quoiqu'à l'égard de certains points leur conscience y repugne. Il souhaiteroit que le culte liturgique fût reformé, suivant l'avis des Commissaires, tant Evêques qu'autres Théologiens nommés en 1689. Il se plaint ensuite des longueurs & de la dépense des procedures dans les Jurisdictions Ecclesiastiques, des ar-



ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





didats pour les élections épuisent les familles, & que ces familles n'ont plus d'autres ressources que dans les bienfaits du Prince, sur lesquels elles comptent. L'Auteur voudroit que le Parlement fût assemblé plus rarement & que les Séances en fussent plus courtes. Il explique les raisons sur lesquelles il fonde ces deux avis. Ensuite il propose les moyens par lesquels il croit qu'on peut parvenir à faire cesser la division d'entre les deux parties des Wigs & des Thoris.

Par rapport aux Rois il fait, suivant ses idées, le portrait des Rois & des Reines sous lesquels il a vêcu. Puis il donne aux Rois futurs d'Angleterre sept Leçons qui se reduisent à faire voir qu'ils doivent s'attacher à avoir en vûë l'interêt du Royaume, à ne point entreprendre d'étendre les droits de la Couronne au préjudice des sujets, à éteindre les partis au lieu de les entretenir, à prendre des arrangemens pour s'aquerir de bons servi-

teurs, à recompenser le mérite, à se montrer au peuple, sans lui être à charge, à se souvenir qu'ils sont faits pour le peuple & non le peuple pour le Roi, à bien choisir les Sujets pour les Evêchez & pour les Charges de Judicature, à se souvenir qu'ils tiennent de Dieu leur Couronne pour le bien public. L'Auteur finit cette espece de Testament en exhortant tous les Anglois à étudier & à pratiquer la Religion, n'y ayant rien qui contribue davantage à la félicité publique que l'exacte observation des préceptes de l'Evangile.



ESSAI PHYSIQUE SUR l'œconomie animale ; par François Quesnay, Maître ès Arts, Chirurgien reçu à S. Côme, Membre de la Societé Académique des Arts, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon ; Chirurgien de Monseigneur le Duc de Villeroy. A Paris, chez Guillaume Cavelier, près la Fontaine S. Séverin, au Lys d'or. 1736. *in*-12. pag. 246. ſans y comprendre le Diſcours Préliminaire de 56 pages.

L'Auteur, déja connu par quelques Ouvrages qui lui ont fait honneur, a mis à la tête de celui-ci, qu'il dédie à M. le Maréchal de Noailles, un Diſcours qu'il a lû dans l'Académie de Lyon, & qui roule ſur la Théorie & ſur l'experience en fait de Medecine. Il y explique 1°. ce que l'on doit entendre par ces deux choſes, 2°. quel eſt l'uſage de l'une & de l'autre

pour la pratique : & comme ce Discours doit servir en quelque sorte d'introduction au Traité qui vient ensuite, nous donnerons d'abord une idée de cette premiere Piece.

M. Quesnay commence par prévenir ses Lecteurs sur l'étonnement où ils pourroient être d'entendre un Chirurgien parler pure Medecine dans presque tout ce Volume. Il leur apprend, qu'établi en Province depuis plus de 20 ans, il s'est vû dans la necessité de n'étudier pas moins la Medecine que la Chirurgie, puisqu'il ne pouvoit se dispenser d'y exercer l'une & l'autre profession ; & sur ce pied-là, le Public ne doit plus être si surpris. Le besoin pressant où l'Auteur s'est trouvé d'acquerir les lumieres necessaires pour la pratique de deux arts si utiles, lui a fait redoubler son attention à découvrir les avantages, que ces mêmes arts pouvoient recueillir du concours de l'experience & de la Théorie.

C'est (dit-il) faute de concilier & de réunir ces deux parties dans l'usage de la Medecine, que l'on voit tous les jours les Medecins de Cabinet aux prises avec les Medecins *Cliniques*; la Théorie des premiers étant un guide peu sûr pour le traitement des Maladies, si elle n'est soûtenue de l'experience; qui, de son côté, agit en aveugle, si elle n'est éclairée par une Théorie lumineuse. Mais pour faire mieux connoître en quoi consiste le fond de la dispute entre ces deux ordres de Medecins, l'Auteur croit devoir distinguer trois sortes de Théories & trois sortes d'experiences.

La premiere de ces théories est celle qu'il nomme *expositive*, & qui se contente d'exposer ou de détailler les pricipaux chefs, qui sont l'objet de l'art de guérir, & que tout Medecin (dit-il) rougiroit d'ignorer. Aussi (continue-t-il) n'est ce point sur cette théorie que l'experience prétend l'emporter. Ce n'est pas non plus sur la se-

conde eſpece, qui n'eſt que l'Hiſtoire de la théorie, & qui par conſequent eſt plus curieuſe qu'utile, & dont un bon praticien (ſelon lui) peut fort-bien ſe paſſer. Mais c'eſt la troiſiéme ſorte de théorie ou l'*Etiologique*, qui fait le ſujet de la diſpute, en s'occupant du ſoin d'expliquer le méchaniſme du corps humain, d'approfondir les cauſes des maladies, celles de l'operation des remedes, &c. recherches abſolument eſſentielles, quoique peu avancées juſqu'ici, & dont la plûpart des Medecins livrés à la Pratique, ne daignent guéres ſe charger, ſur la créance que leur experience journaliere peut ſuffiſamment y ſuppléer.

C'eſt de quoi l'Auteur paroît ſi peu perſuadé, que ſans négliger celle-ci, il s'eſt cru indiſpenſablement obligé de cultiver & de creuſer cette théorie, au riſque d'eſſuyer les contradictions de ceux qui travaillent dans le même genre. Il en ſera d'autant moins découra-

gé, qu'il regarde leurs découvertes comme n'étant que trop ſouvent expoſées à une critique reciproque, par le peu de certitude qu'elles offrent la plûpart du tems, & par la lenteur de leur progrès qui ne laiſſe pas cependant de perfection-ner par degrez cette importante théorie. Or c'eſt juſtement le point de vûë que ſe propoſe l'Auteur.

Après nous avoir mis au fait ſur ce qu'il entend par ſes trois ſortes de théories : il vient à ſes trois ſortes d'experiences, dont la premiere ſe reduit à l'obſervation de tous les changemens ſenſibles que peuvent cauſer les maladies, eu égard à leur nature & à leurs accidens. C'eſt d'elle que reſulte cette premiere eſpece de théorie, qui nous apprend l'Hiſtoire des maladies & leurs ſignes. Elle ne devient experience que pour ceux qui ſe ſont inſtruits de toutes ces circonſtances autrement que par la relation d'autrui, c'eſt-à-dire par leurs propres Obſervations ſur les

malades, d'où s'eſt formée chez eux une habitude qui les rend capables de démêler les differens caracteres de chaque maladie. Il eſt certain que cette habitude éleve pour l'ordinaire un Praticien consommé fort au-deſſus d'un Novice. Mais comme cette experience qui fait diſcerner l'état des maladies n'indique point les remedes qui y conviennent ; ce n'eſt point à elle qu'on donne la préference ſur la théorie pour la guetiſon des maladies.

C'eſt à celle que l'Auteur nomme *experience de réuſſite*, laquelle établie ſur les évenemens qui ſuivent l'uſage des remedes, & qu'on en regarde comme les effets, conſtitue proprement ce qu'on appelle l'experience d'un Praticien, plus ou moins étendue, à proportion du nombre de ces faits de pratique dont il a ſçu enrichir ſa mémoire, non par la lecture, mais par l'inſpection des malades mêmes. Si l'on examine cependant à la rigueur

cette seconde sorte d'experien-
M. Quesnay trouve que dans pr-
que toutes les occasions où il fa-
proceder méthodiquement, elle ne
fournit que très-peu de secours, soit
pour découvrir les diverses causes
des maladies, soit pour prendre
son parti entre la contrarieté des
évenemens : & il n'y a guéres, se-
lon lui, que la connoissance des
remedes quant à leurs operations,
dont nous soyons redevables à cet-
te sorte d'experience. Encore doit-
on restraindre cette obligation aux
seuls remédes particuliers: car pour
l'usage des remedes généraux, c'est
sur quoi les réponses de cette expe-
rience sont le plus ordinairement
ambiguës, & quelquefois trom-
peuses : ce que l'Auteur tâche de
justifier par l'effet de la saignée dans
la petite vérole, sur-tout après l'é-
ruption : d'où il suit que l'on
meurt & que l'on guérit de cette
maladie, sans saignée, comme avec
la saignée.

Un autre défaut de cette expe-

rience (observe l'Auteur) c'est de nous rendre esclaves pour ainsi dire de certains préjugez faux & ridicules. Il en allégue deux exemples, celui des plantes vulneraires employées pour dissoudre le sang extravasé, & celui des anciens Medecins dans le choix des differentes veines, telles que la Salvatelle, la Basilique & la Céphalique qu'ils faisoient ouvrir par préférence pour la cure de diverses maladies. Cette insuffisance reconnue par l'Auteur dans l'experience d'un particulier & même dans celle qui semble resulter du consentement unanime des plus grands Maîtres pour la décision des cas incertains, le conduit à faire très-peu de fonds pour perfectionner la pratique de la Medecine, sur les faits nombreux que nous fournissent les Recueils d'Observations, remplies le plus *souvent* (dit-il) *d'absurditez* ou de *crédulitez superstitieuses.*

Cela ne rend pas néanmoins (*continue-t-il*) cette sorte d'expe-

rience abſolument inutile, ou même nuiſible. Pourvû qu'elle ſoit ſoûtenuë d'une théorie ſolide, elle peut guider les Medecins dans leurs recherches, les délivrer de pluſieurs faux préjugez après les y avoir aſſervis elle-même, les redreſſer dans la cure de pluſieurs maladies, par exemple des maladies inflammatoires ſimples; être de quelque reſſource pour le traitement de quelques autres maladies, dont la nature juſqu'ici a été impénétrable à la théorie; leur découvrir les vertus des médicamens, & ſur-tout de quelques ſpécifiques d'autant plus précieux, qu'ils ſont en plus petit nombre.

De ces conſiderations, l'Auteur paſſe à la troiſiéme eſpece d'experience, qui eſt générale, & qui reſulte non ſeulement des deux premieres dont on vient de parler, mais encore de toutes celles que peuvent fournir les autres Sciences, telles que l'Anatomie, la Chimie, la Phyſique, la Géométrie,

la Méchanique, l'Hydrostatique, *&c.* C'est d'un pareil assemblage que se forme cette théorie qui doit servir de guide dans la pratique de la Medecine, mais dont la sûreté dépend de quelques regles très-séveres ausquelles on doit (dit-il) l'assujettir.

La premiere de ces regles, & qui n'est pas la moins difficile à observer, consiste à ne rien admettre dans cette théorie que ce que l'experience nous découvre de plus certain, sans vouloir y suppléer par des conjectures & des explications hazardées; si ce n'est uniquement dans la vûë de satisfaire l'esprit, & nullement dans celle d'en tirer des consequences pour la pratique, & de conclurre de ce qu'un malade a été guéri ou est mort après l'usage de tel ou tel remede, que ce soit précisément par l'operation de ces remedes que l'un ou l'autre évenement soit arrivé. Dans toutes les experiences empruntées des autres Sciences pour éclairer la Medecine,

on doit uſer de la même circonſpection pour éviter l'erreur : ce que notre Auteur s'applique à prouver par l'exemple des acides végétaux, reconnus univerſellement pour avoir la vertu de cailler le lait.

On n'a pas manqué d'en inférer qu'ils coaguloient auſſi le ſang ; & de cette premiere conſéquence, on eſt allé juſqu'à décider que les alcalis étant les contraires des acides ils devoient diſſoudre cette queur. De-là eſt né le Syſtêm ceux qui attribuent la cauſe plûpart des maladies aux coa tions procurées par les acide qui par une ſuite aſſez na prétendent en trouver les r dans l'uſage des alcalis. Ce l'experience apprend que tant végétaux que mine de coaguler le ſang, le & que les alcalis, ſoit volatils, au lieu de l ne font que le rendre te & plus racorni. C

on faire pour la pratique de la Médecine, ſur un pareil Syſtême, & ſur tous ceux qui lui reſſemblent, tels que ceux de la fermentation, de la trituration, & pluſieurs autres, qui ont ſéduit tour à tour les Théoriciens & les Praticiens de ces derniers tems ?

La ſeconde regle que propoſe l'Auteur, eſt de découvrir & de déterminer au juſte les bornes des véritez connuës, ſans entreprendre de leur donner un nouveau prix, par un enchaînement de conſequences. Une ſeule experience (dit l'Auteur) peut ſuffire pour trouver une vérité ; mais d'ordinaire il en faut beaucoup pour la circonſcrire ou pour en fixer l'étenduë. Par éxemple (continue-t-il) on ſçavoit par quelques experiences, que la fermentation peut exciter une chaleur ſemblable à celle du ſang. On s'eſt figuré, par *analogie*, que cette chaleur du ſang étoit l'effet d'une fermentation. Mais d'autres experiences ayant fait voir que l'a-

[redacted]

bord de l'air exterieur étoit absolument necessaire au mouvement fermentatif on s'est vû contraint de l renfermer uniquement dans le premieres voyes, puis de la reduire presque à rien, après l'avoir envisagée comme le principal agen dont on faisoit tout dépendre, soi en santé soit en maladie.

L'Auteur tire de l'*étiologie* de inflammations un autre exempl des égaremens dans la pratique occasionnés par le défaut de précision dans la théorie. Sur ce que l sang paroît arrêté dans ces maladies, & que lorsqu'il reprend so cours, l'inflammation s'évanouit on a conclu d'abord que tout c qui faisoit obstacle au mouvemen du sang devoit produire inflammation. On a cependant observé dan la suite; que le sang pouvoit êtr arrêté & ne s'enflammer pas : mai que souvent il se pourrissoit pres que aussi-tôt, & que quelquefoi il demeuroit long-tems arrêté san subir de changement considerabl

L'immobilit

L'immobilité du sang n'est donc pas précisément la cause de l'inflammation, & il faut en chercher une autre plus specifiée.

Il suit de-là que pour reduire des véritez physiques ou médicinales dans leurs justes bornes, il faut recourir à des faits, à des experiences rassemblées par le secours de l'alembic, du scalpel, du microscope, *&c.* & qui puissent déterminer *quand*, *où* & *comment* chacune de ces véritez déja trouvée peut avoir lieu. Or c'est de l'assemblage systématique de toutes ces experiences que naît (selon l'Auteur) *cette théorie, qui place, qui ajuste, qui concilie, & qui détermine le plus précisément qu'il est possible les véritez que ces experiences nous découvrent.* Mais (continue M. Quesnay) quelle que puisse être l'exactitude & la précision des Auteurs qui s'appliquent à construire des Systêmes si bien concertés dans toutes leurs parties : ils laisseront toûjours à leurs Successeurs beaucoup à tra-

vailler en ce genre, ſoit pour la découverte de nouveaux faits, ſoit pour la vérification des anciens : ce qui n'empêche pas qu'on ne puiſſe dès à preſent tirer de grands avantages du riche fonds de connoiſſances que les Medecins & les Phyſiciens ont acquis par cette voye, c'eſt-à-dire par les travaux aſſidus des Académies & des bons Obſervateurs en tout genre. Tout cela montre clairement la difference qu'il y a entre une théorie fondée ſur l'experience, & une théorie purement imaginaire, dont la premiere fait à la vérité un progrès moins rapide, mais beaucoup plus ſûr vers la perfection : en preuve de quoi l'Auteur ramene encore ici le *phlegmon* ou l'inflammation ; détail ſur lequel on aura recours au Livre-même.

L'Auteur avoüe que parmi ce qu'il reſte encore à ſe promettre de cette experience ſi féconde, la recherche de la nature & des vertus des remedes, ſur-tout de certains

ſpécifiques, doit tenir le premier rang. Il prétend que la matiere médicale fourniroit une ample moiſſon d'experiences, qui mettroient dans l'uſage des médicamens beaucoup plus de certitude. Il ſe plaint que les Auteurs qui ont traité cette matiere n'ont fait le plus ſouvent que ſe copier les uns les autres. Il voudroit qu'on l'approfondît de nouveau par le mélange des diverſes drogues avec le ſang & les autres liqueurs du corps humain. On découvriroit par là beaucoup plus ſûrement (ſelon lui) » que la *Bel-*
» *ladona* par éxemple diſſout beau-
» coup plus le ſang que les autres
» eſpeces de *Solanum*; que les ra-
» cines de chicorée ſauvage n'agiſ-
» ſent pas ſur le ſang comme les
» feuilles; que de deux amers du
» premier ordre & de même gen-
» re, la fumeterre & la petite cen-
» taurée, le ſuc de la premiere y
» cauſe une diſſolution glaireuſe
» fort conſiderable que l'autre n'y
» cauſe pas. Ce n'eſt donc que par

» des experiences particulieres & » multipliées, qu'on pourroit au » juste découvrir les effets propres » des médicamens sur nos hu» meurs. Encore faudroit-il conci» lier ces effets avec ceux que ces » mêmes remedes operent sur les » Solides, avec ceux que les Soli» des de leur côté doivent alors » produire sur les mêmes liquides, » & avec les vertus ou les proprie» tez qui appartiennent certaine» ment à chaque classe de remedes, » comme d'être purgatifs, astrin» gens, émolliens, *&c.* pour n'ad» mettre que ce qui peut resulter » de toutes ces combinaisons.

Il termine ce Discours Préliminaire par quelques autres reflexions également sensées, que l'on peut voir chez lui, & parmi lesquelles celle-ci ne paroîtra pas la moins importante; » Que les Praticiens » les plus à craindre sont ces *Poly-* » *pharmaques*, qui s'attachent à » décorer leurs ordonnances par » des assemblages fastúeux d'un

» grand nombre de remedes diffe-
» rents, dont il est alors absolu-
» ment impossible de connoître
» l'effet.

L'Analyse détaillée que nous venons de donner du Discours Préliminaire ne nous permet pas de nous étendre autant que nous l'aurions souhaité sur le corps de l'Ouvrage où il est traité de l'œconomie animale. Il faut de necessité nous borner à ne faire qu'en indiquer sommairement les principaux articles; ce qui suffira pour mettre les Lecteurs en état de juger combien un pareil Ouvrage peut être utile aux jeunes Chirurgiens, en leur offrant un précis éxact de ce que la Physiologie peut renfermer de plus interessant pour eux.

L'Auteur partage d'abord son Oeconomie animale en trois Chapitres, subdivisés en plusieurs articles, & dans lesquels il s'agit, 1°. des élémens, 2°. des humeurs, 3°. des parties solides.

I. Dans le Chapitre des élémens

qui contient 8 articles, l'Auteur les définit; en compte jusqu'à six, deux actifs, le feu & l'air; 4 passifs, l'eau, la terre, l'huile & le sel; y reconnoît cinq mouvemens, par lesquels ces élémens dans le corps de l'animal agissent les uns sur les autres, sçavoir celui de chaleur, celui d'*électricité* ou d'attraction, celui d'impulsion procuré par l'action des vaisseaux, celui de fermentation & celui de putréfaction.

Au sujet du Feu, il en examine les differens états; les causes qui l'excitent & qui sont les vibrations, le Soleil, les verres & miroirs ardents, & la communication; les differens degrez de chaleur, bornés dans les corps à l'embrasement, à l'ébullition & à la fusion, & partagés par les Chimistes en six classes; & la chaleur naturelle des animaux, qui ne dépend pas de la seule vitesse du pouls (dit l'Auteur).

Les proprietez de l'Air sont sa fluidité, sa pesanteur, sa *rarescibili-*

té, & son ressort. C'est au moyen de ces qualitez, qu'il cause les mouvemens *spontanées* de fermentation & de putréfaction, à certaines conditions specifiées ici ; qu'il donne de l'action aux sels ; qu'il est l'instrument universel de la nature. L'air qui nous environne n'est point simple, & l'on explique ici son usage dans la respiration, lequel se reduit à entretenir le mouvement circulaire des liqueurs ; car l'Auteur prétend que les particules d'air dont ces liqueurs sont remplies n'y conservent aucun ressort, parce (dit-il) que ces molécules prises chacune en particulier ne sont point élastiques.

L'Eau (dit-on) ne tient sa fluidité que d'un certain degré de chaleur, faute duquel, en se glaçant, elle devient solide. Ses particules quoiqu'agitées peuvent être arrêtées sans peine par les autres principes passifs, & former avec eux un corps dur, dont les neuf dixiémes ne seront que de l'eau, com-

me il arrive dans un blanc d'œuf durci au feu. La facilité de l'eau à s'insinuer dans les pores des autres corps est surprenante : ce qui la rend le véhicule des sucs & des humeurs, & une source féconde de corruption.

La Terre doit être envisagée (dit-on) comme la base ou le principe de la plûpart des corps solides. Elle est de deux especes ; l'aride, soit vitrifiée naturellement (comme le sable) soit vitrifiable ; & la grasse.

Notre Auteur s'étend beaucoup sur les Huiles, & encore plus sur les Sels. Il regarde les premieres comme contenant de la terre, beaucoup d'eau & de Sel ; & c'est cette partie terreuse qui les empêche de se mêler avec l'eau ; sur quoi il observe que si les liquides ne peuvent dissoudre les parties solides de notre corps, c'est parceque celles-ci ne sont que de la terre & de l'huile intimement unies. Il fait un dénombrement des differentes sortes

d'huiles, & en compte jusqu'à 8; l'ethérée, la balsamique ou resineuse, la fixe, la grasse, la mucilagineuse, la muqueuse, l'émulsionnée & la savonneuse, desquelles il marque les differentes proprietez, ainsi que les divers changemens qu'elles peuvent subir, tant par la fermentation, par la putréfaction, & par le feu, que par l'action des vaisseaux dans le corps de l'animal.

Les sels naturels, loin d'être simples, sont tous composés ainsi que les huiles, & la terre entre pour beaucoup dans cette composition, de même que l'eau & l'huile. C'est ce principe salin, qui, d'opaque qu'étoit la terre naturellement, la rend transparente; d'indissoluble à l'eau, parfaitement soluble; d'aride & seche, fusible au feu; de friable, propre à être vitrifiée. L'Auteur range tous les sels sous 4 classes, qui sont celles des acides, des alcalis, des neutres, & des alliages salins. Il rapporte à la premiere classe les sels qu'il appelle

acéteux, *acescens*, & acides fac
ces; à la seconde ceux qu'il qual
d'*alcalins*, d'*alcalescens*, & d'al
lis factices; à la troisiéme clas
les sels huileux & les essentiels
parcourt les proprietez de ces d
ferens sels; les effets & les ver
que peuvent y produire la ferm
tation, la putréfaction (contre
quelle resistent puissamment
sels acides & les neutres) le fe
l'action des vaisseaux de l'anim
On observe ici qu'il est difficile
reduire le principe salin à auc
genre de sel connu; & que les s
n'entrent point dans la compositi
des parties solides des corps viva
L'Auteur finit son Chapitre
Elémens par des Observations
le sel animal; d'où il paroît qu
n'admet point de sel alcali dans
sang, qu'il y reconnoît un sel *ac*
cent qui tend à l'aigreur; qu'il cr
l'alcalisation du sel animal plû
l'effet de l'agitation que de la ch
leur; qu'il regarde le sel marin c
nous rendons par les urines, co

tré ne pouvant être mis au rang de nos sels naturels; qu'il est persuadé que le sel naturel, tant qu'il reste sous l'action des vaisseaux, n'est point exposé aux mouvemens spontanés de fermentation & de putréfaction; que le sel, quoiqu'en petite quantité dans nos humeurs, peut y causer beaucoup de desordre; que les sels des humeurs *loüables* sont insensibles ou presque insensibles, *&c.*

II. Des élémens l'Auteur passe aux humeurs dans son second Chapitre divisé en onze articles, où il est parlé de la digestion, du chyle, des humeurs de la masse du sang, du sang proprement dit, des trois humeurs bilieuse, mélancholique & pituiteuse, des lymphes, du suc nourricier, de la quantité des liquides, des récrémens & des excrémens.

Diverses causes (à son avis) concourent à l'ouvrage de la digestion; une sorte de fermentation, qui tient moins de la vineuse, que

de l'*acéteuse* ou de celle qui tend à l'aigreur ; une légére putréfaction, annoncée par l'haleine fétide de certains sujets & par la puanteur des déjections ; l'action de l'estomac sur les alimens, fort differente du broyement ou de la trituration, rejettée totalement par notre Auteur ; une dissolution nullement corrosive, mais plûtôt savonneuse & qui consiste dans une espece de délayement. Le chyle qui est le produit d'une telle digestion, contient, ainsi que le lait, trois substances, la *butyreuse*, la *caséeuse* & la *séreuse*.

Le sang, qui en est formé, laisse appercevoir dans sa masse cinq sortes d'humeurs ou de sucs, 1°. l'*albumineux*, semblable à la glaire d'œuf, peu ou point dissoluble à l'eau, nullement fusible à la chaleur, qui au contraire l'épaissit & le durcit ; tels sont le sang proprement dit & les lymphes : 2°. le suc *graisseux*, indissoluble à l'eau, se figeant au froid, se fondant à la

chaleur, & susceptible d'une acrimonie rance : 3°. le *gélatineux*, plus dissoluble à l'eau, moins huileux que le précedent, & qui tend à l'aigre, tel qu'on le voit dans les gelées & dans les boüillons : 4°. le suc bilieux, d'une qualité savonneuse qui le rend très-dissoluble à l'eau, tendant à l'acrimonie alcaline & à contracter une saveur très-amére : 5°. l'humeur purement aqueûse de la masse du sang.

L'Auteur montre que ces cinq sortes de sucs peuvent très-facilement se concilier avec les 4 humeurs des anciens, qu'il passe en revûe ; & dont la premiere est le sang proprement dit, composé de globules formés de la substance butyreuse du chyle, & qui vûs séparément au microscope, ne sont point rouges (selon *Bartholin.*) Ces globules sont élastiques (selon *Boyle*) ils acquierent la couleur rouge dans le poumon, par la pression de l'air ; leur délabrement, & l'irrégularité de leurs figures

changent la couleur du ſang. L'humeur bilieuſe formée de la partie ſalino-ſulphureuſe de la graiſſe, eſt répandue par-tout, eſt le diſſolvant univerſel de la maſſe du ſang, produit les *récrémens* diſſolvans, tels que la ſalive, les ſucs analogues & la bile de la véſicule du fiel, de chacun deſquels l'Auteur indique les uſages.

L'humeur mélancholique (ſelon l'Auteur) vient des ſucs gélatineux, originaires de la ſubſtance *caſéeuſe* du chyle. Elle eſt la matiere des *récrémens* propres à *lubréfier* ou à rendre plus gliſſantes les parties ſolides. Elle devient excrémenteuſe, lorſque par ſon ſéjour elle contracte quelque dépravation. Elle produit la *ſéroſité ſalée* qui fait la matiere des urines, & elle eſt le ſiége de l'acrimonie acide des humeurs.

On doit regarder la pituite (dit l'Auteur) comme l'humeur la plus aqueuſe du corps de l'animal. Cela le conduit à nous parler des diff-

ferentes sortes de lymphes, qui étoient (dit-il) les humeurs *secondaires* des anciens, & qu'ils ne connoissoient que fort imparfaitement. Il en distingue trois especes, la fibreuse, formée par l'humeur mélancholique, & les deux globuleuses, l'une du premier genre ou la lymphe rousse, & l'autre du second, née de la dissolution de la premiere.

Le suc nourricier (nous dit-on) est une huile presque toute terrestre, où l'eau semble néanmoins entrer pour quelque chose, & dont la quantité est si petite eu égard à la masse des humeurs, qu'à peine en fait elle $\frac{1}{16}$ partie. L'Auteur, en finissant son second Chapitre, détermine quelle est la quantité des fluides par rapport à celle des solides, évaluant la premiere à $\frac{6}{5}$ de la masse du corps ; après quoi, il éxamine en peu de mots ce qui concerne les humeurs tant *récrémenteuses* qu'*excrémenteuses*, détail, sur lequel on aura recours à lui.

[redacted]

III. Après l'idée que M. Quesnay vient de nous tracer des liqueurs du corps humain, il ne lui reste plus qu'à nous en décrire les parties solides, & à nous instruire de ce qui resulte de l'union des unes avec les autres. C'est ce qu'il se propose d'éxécuter dans son dernier Chapitre qui contient neuf articles, dans lesquels il est question de la structure des solides, de leur principe vital, de leur action sur les liquides, des temperamens qui dépendent de cette action, & qui sont le temperament sanguin, le bilieux, le mélancholique, le pituiteux, & les temperamens composés.

Les parties solides (dit-il) ne sont que des tissus de vaisseaux composés les uns des autres par gradation. Ces vaisseaux sont ou sanguins ou dépourvûs de sang. Les premiers sont artéres, veines, & fibres sanguines. Les seconds sont les vaisseaux chyleux, les arteres & les veines lymphatiques, les nerfs,

les vaisseaux sécrétoires & les excrétoires. Le principe vital (selon lui) ou le principe de l'action des parties solides du corps animé consiste dans leur ressort. Mais ce ressort demeure impuissant, s'il n'est mis en jeu par une premiere cause agissante, à laquelle on donne le nom d'esprits animaux.

La difficulté d'en connoître bien distinctement la nature, en a fait nier l'éxistence à quelques Physiciens, qui ont prétendu pouvoir tout expliquer dans les mouvemens organiques du corps animal par la seule tension & le seul ébranlement des fibres nerveuses : hypothése plus spécieuse que solide, puisqu'une pareille tension est purement imaginaire (dit l'Auteur) qui, bien persuadé de la necessité d'admettre ce principe spiritueux, suspend avec prudence son jugement sur ce que ce pourroit être que ce premier mobile. Il observe encore, par rapport au principe vital, que les parties sensibles ne sont

[redacted]

pas également ſuſceptibles des mêmes impreſſions, & que l'action ſoit volontaire, ſoit naturelle & machinale d'une partie organique conſiſte dans l'accourciſſement de cette partie.

La vie ou l'œconomie animale dépend des actions naturelles. De ce nombre eſt la circulation du ſang, dont l'Auteur nous donne ici une explication nette & préciſe, à laquelle nous renvoyons. Il s'étend à cette occaſion ſur la Syſtole & la Diaſtole des vaiſſeaux, ſur le pouls, ſur les ſécrétions, ſur la force & ſur l'agilité des parties organiques, ſur l'élaboration des humeurs, qui s'accomplit principalement (dit-il) dans les vaiſſeaux capillaires arteriels.

Il parle de la nutrition, qu'il diſtingue de la réplétion & de l'acquiſition de la graiſſe. Il prétend que la nutrition & l'accroiſſement s'éxécutent par une addition de matiere qui devient propre aux ſolides, & cela dans les vaiſſeaux de

l'animal les plus déliés, & par des molécules si fines du suc nourriciér, qu'elles pourroient (selon lui) être confonduës avec les esprits animaux & faire partie du fluide qu'ils composent.

Après avoir dit deux mots sur la nourriture du fœtus, il vient aux divers temperamens, dont il assigne les causes, les effets sur le corps & sur l'esprit, les qualitez sensibles qui y dominent, & le regime qui y convient.

C'est à regret que pour abréger, nous ne faisons qu'effleurer tous ces articles. Il faut les lire chez l'Auteur dans toute leur étenduë. Les Chirurgiens à qui ce Volume semble particulierement destiné, y trouveront quantité d'Observations & de réflexions également utiles & curieuses, que l'Auteur a eu soin de rassembler avec choix & avec discernement, & qui fait voir qu'entre les Ouvrages des Medecins où il a puisé, les Ecrits de M. *Boerhaave* ne sont pas ceux qu'il ait consultés avec le moins de fruit.

ABREGE' DU MECANISME Univerſel, en Diſcours & Queſtions Phyſiques, dans leſquels on développe les cauſes naturelles & immédiates des plus ſurprenans Phénomenes, par des démonſtrations fondées ſur les Obſervations & Experiences faites dans les Académies Royales des Sciences de Paris, & de Londres, & ſur pluſieurs autres de l'invention de l'Auteur. Enrichi de pluſieurs figures en taille-douce, par M. Morin, Prêtre, Profeſſeur de Philoſophie au Collége Royal de Chartres. A Chartres, chez J. *Roux*, Imprimeur-Libraire de Monſeigneur l'Evêque, du Clergé & du Collége, ruë des Changes, au S. Eſprit; & ſe trouve à Paris, ruë S. Jacques, chez Robert-Marc d'*Eſpilly*, dans la Cour de la vieille Poſte. 1735. vol. *in*-12. pag. 584.

LE nombre des découvertes qu'on a faites jusqu'ici dans la Physique est si immense qu'il n'est pas possible de les enseigner toutes dans les classes des Colléges. Il faut necessairement s'y borner à quelques-unes; d'où il arrive que les jeunes Etudians n'y acquierent qu'une connoissance fort imparfaite de la Physique experimentale qui est cependant celle à quoi l'on doit le plus s'attacher pour être véritablement Physicien. M. Morin Professeur en Philosophie au Collége Royal de Chartres, ayant depuis plusieurs années, reconnu cet inconvenient, a cherché le moyen d'y remedier par l'abrégé dont il s'agit, qui tout abrégé qu'il est, ne pourroit être dicté en son entier pendant le peu de tems que durent les Cours ordinaires de Philosophie, qui se font dans les Colléges. Il est partagé en neuf Discours : M. Morin fait voir dans le premier, l'agrément

& l'utilité de la Physique experimentale; il éxamine dans le second, quelles sont les forces de la nature en général, & il y explique ce qu'il faut entendre par ce mot de nature, explication d'autant plus importante que dans l'usage ordinaire, rien n'est plus commun & moins intelligible que ce mot. M. Morin, après diverses reflexions, sur l'abus que l'on fait du terme de nature, montre que la nature n'est que le méchanisme établi de Dieu au moment de la création des êtres. Il prouve que les forces de ce méchanisme sont immenses, & pour y proceder avec ordre, il distingue trois sortes de méchanismes: l'un du monde celeste, l'autre du monde élémentaire, & l'autre des infiniment-petits. Par le méchanisme du monde céleste, il entend la disposition constante des orbes célestes dans leurs mouvemens; par le méchanisme du monde élémentaire, il entend l'accord merveilleux des élémens opposés;

& par le méchanisme des infini-ment-petits, les forces naturelles de ces petits corps que l'œil n'apperçoit que par le secours des plus excellens microscopes. Ce méchanisme, selon lui, a des forces surprenantes ; il faut lire là-dessus tout le second Discours, la raison & l'experience s'y expliquent de concert. M. Morin fait voir que les forces de la nature peuvent produire des effets étonnans, & à cette occasion il entreprend de montrer que tout ce qu'on attribue à la *Magie*, à la *Diablerie*, à la *Sorcellerie*, &c. (ce sont ses termes) n'est souvent qu'illusion, ou un pur effet des loix du mouvement & du méchanisme universel. Il entre là-dessus dans un détail curieux auquel nous renvoyons.

Le troisiéme Discours regarde les Systêmes du monde, la Sphére, & contient divers principes d'Astronomie appliqués à la solution de plusieurs problêmes. M. Morin s'y déclare pour le Systême de Co-

pernic, qui lui paroît simple & le plus conforme aux loix de la Physique, il expose les objections qu'on a coûtume de faire contre ce Systême, & il y répond : le quatriéme Discours concerne l'Anatomie, on y examine la structure merveilleuse du corps humain, on y expose d'une maniere claire & précise, les differentes opinions des Anatomistes touchant le mouvement du cœur, la digestion, l'action & le jeu des muscles. Ce que M. Morin a rassemblé là-dessus, peut tenir lieu de bien des Livres, & servir d'introduction à ce qu'une étude particuliere du corps humain sur le corps humain même, peut apprendre de la structure merveilleuse d'un Ouvrage aussi surprenant. L'œuvre de la digestion & de la chylification, est un des articles que notre Auteur traite avec le plus de soin dans ce quatriémeDiscours, nous rapporterons en entier cet article pour donner un exemple de la précision & de la clarté avec la-
quelle

quelle M. Morin expose les choses qui sont la matiere de son Livre.

» Trois Systêmes sont célébres » dans l'Ecole. Quelques Auteurs » prétendent que la digestion des » alimens dans l'estomac se fait par » la seule chaleur de ce viscere. » D'autres supposent une force ex- » traordinaire dans les muscles de » l'estomac & de l'abdomen, la- » quelle brise les alimens ; c'est le » Systême de la trituration. Enfin » il y en a qui expliquent le com- » mencement de la digestion, par » un dissolvant gastrique contenu » dans l'estomac, & la perfection » de cette même digestion dans les » intestins, par le suc pancréatique, » & par la liqueur biliaire qui vient » de la vesicule du fiel.

» De ces trois Hypothéses, la » derniere paroît la plus plausible » à notre Auteur, car 1°. *dit-il*, » comment supposer, dans l'esto- » mac des poissons, une chaleur as- » sez considerable pour digérer en » aussi peu de tems qu'ils le font,

» des os très durs, qui dans une
» eau boüillante pourroient à pei-
» ne se dissoudre en un jour? 2°.
» Comment aussi peut-on com-
» prendre un sassement, un frotte-
» ment, une trituration en un
» mot, qui ayent assez de violence
» pour briser, rompre, & user des
» corps très-durs, les métaux-mê-
» mes?

Notre Auteur, à qui ce senti-ment paroît des plus absurdes, ne se contente pas de le refuter par des raisons aussi palpables. Mais pour mieux marquer ce qu'il en pense, il ajoûte qu'*il sçait, jusqu'où, selon le calcul de certains Anatomistes outrés, doit s'étendre la force des muscles de l'abdomen*, mais qu'*il sçait aussi; jusqu'où peut aller l'imagination d'un esprit échauffé, qui se fait illusion à soi-même.*

Quant à la troisiéme Hypothése, voici, selon M. Morin, comment on en établit la vraisemblance. » Le vélouté de l'estomac, est ta-
» pissé de petites glandes, qui,

» toutes ensemble, filtrent une li-
» queur aussi capable de dissoudre
» que la salive. Il découle, selon
» les observations des Anatomistes,
» un suc pancréatique & une li-
» queur bilieuse, qui suffisent pour
» l'une & l'autre digestion. Com-
» me l'eau seule est capable de dis-
» soudre le sucre & d'autres sels,
» de même le dissolvant gastrique,
» par ses pointes, divise & tranche
» les parties des alimens, en sépa-
» re les fibreuses plus propres à la
» nourriture de l'animal. Il se fait
» donc une secrétion, une dissolu-
» tion, voilà la digestion com-
» mencée. Le chyle ainsi preparé
» dans les premieres voyes, est
» poussé par l'action du ventricule,
» dans les premiers intestins, où il
» reçoit le suc pancréatique, & la
» liqueur biliaire. La partie la plus
» pure est déposée dans les veines
» lactées, premieres ou radicales,
» pour être portées dans les glandes
» du mézentére : il passe de-là, dans
» les veines lactées sécondaires qui

» le déchargent dans le reſervoir
» de pecquet, ſitué dans les racines
» même du diaphragme.
» De-là, aprés avoir fermenté
» de nouveau, il monte le long des
» vertébres du thorax, par le ca-
» nal thorachique, paſſe juſques
» dans la veine ſouclaviere gauche,
» qui le décharge dans la veine ca-
» ve, d'où il va dans l'oreillette
» droite du cœur, & de-là dans le
» ventricule droit du même viſce-
» re, où il ſe ſubtiliſe & commen-
» ce à ſe changer en ſang......

Le cinquiéme Diſcours eſt ſur la nature & les proprietez de l'air. M Morin y expoſe avec beaucoup de clarté ce qui a été découvert juſqu'ici de plus certain, ſur la peſanteur, & ſur le reſſort de ce liquide Il rapporte les plus belles experiences qui ont été faites ſur ce ſujet & il en ajoûte pluſieurs de ſon invention, leſquelles ne ſont pas indignes d'être miſes à côté de celle de Mrs Boyle & Paſchal.

Il parle de la lumiere dans l

sixiéme Discours, & des couleurs dans le septiéme, ce qu'il dit sur le même article est d'autant plus éxact qu'il est conforme aux observations de Mrs de l'Académie des Sciences sur la propagation de la lumiere, & aux loix du méchanisme dans tout le reste.

Quant aux couleurs, il expose le Systême du Pere Malebranche, comme le plus probable, & il refute l'Hypothése du célébre Newton, comme n'étant pas assez évidente.

Dans le huitiéme Discours il traite de l'aiman. Il y fait voir 1°. qu'un corps ne pouvant se mouvoir de lui même, le mouvement de l'aiman vient d'une cause extrinseque, 2°. que cette cause doit être materielle, mais très-subtile; 3°. qu'elle doit avoir un mouvement circulaire autour de la terre; 4°. qu'autour de chaque fer aimanté, il se forme un tourbillon semblable à celui de l'aiman, 5°. que les jeux variés & presque magiques,

[redacted]

que l'on fait par le moyen de l'aiman, dépendent tous des mêmes principes, non d'attraction, mais d'impulsion.

Il définit l'aman, une pierre dure & pesante qui se trouve dans les mines de fer, dont elle prend ordinairement la couleur, & qui est en quelque façon une espece de fer très-parfait, puisqu'on en forme un acier très-pur, laquelle pierre a cinq proprietez admirables, 1°. l'attraction par laquelle le fer s'attache à l'aimán, & l'aiman au fer, 2°. la direction par laquelle un aiman qui se peut mouvoir librement affecte une certaine situation vers les pôles non du ciel, mais de la terre; 3° la déclinaison par laquelle il ne se tourne pas directement vers les pôles de terre, mais décline tantôt à l'Est, tantôt à l'Ouest; 4°. l'inclinaison par laquelle une aiguille aimantée s'incline vers le pôle de la terre, à proportion qu'elle en approche davantage; 5°. la communication par la-

quelle l'aiman communique ses vertus & ses proprietez au fer aimanté. Cinq proprietez que M. Morin explique au long, suivant les principes les plus constans de la Philosophie moderne.

Le neuviéme & dernier Discours concerne la chaleur, le feu, & les fermentations. M. Morin y explique l'origine & la nature du feu, les principes des corps qui fermentent, & il rapporte sur les fermentations plusieurs experiences curieuses. Ce qu'il dit sur ce dernier article ne sert pas peu à éclaircir la cause de ces phénoménes lumineux qui paroissent dans l'air, & entre autres de ce qu'on appelle feu boréal, ou lumiere Septentrionale.

On trouve à la fin de ces Discours, la maniere de construire les principaux Instrumens qui sont necessaires pour les experiences ordinaires de Physique, & la maniere de s'en servir. L'Auteur y expose ce que c'est que l'Eolipyle, la fontaine de Héron de verre, la fontai-

ne de compreſſion & de raréfaction, les Syphons ſimples & les Syphons compoſés. Les Diabetes ; le Barometre de Toricelli, le Barometre lumineux : la fontaine intermittente de verre, les vaiſſeaux priſmatiques, les Horloges d'eau & de ſable, les Jets d'eau, les Machines Pneumatiques & leurs recipiens, le Paſſe-vin, la Pompe pour éteindre les incendies.

Une table des diverſes queſtions Phyſiques qui ſe peuvent faire ſur le Méchaniſme univerſel, & la ſolution de chacune de ces queſtions en particulier, terminent le Volume.

On ne manque pas de Livres de Phyſique ; mais on peut dire qu'il n'en a point encore paru là-deſſus qui contiennent plus de choſes en moins de mots, & qui ſoient plus à la portée des jeunes gens. Ce que nous venons d'en expoſer n'eſt qu'un foible crayon de l'Ouvrage, il faut le lire pour en connoître le mérite.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, Historique, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes générales & particulieres de ces Pays, de la Carte générale, & des Cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce. Par le Pere J. B. du Halde, de la Compagnie de Jesus. 1735. A Paris, chez *le Mercier*, ruë Saint Jacques, au Livre d'or. *in-folio*, 4 vol. Tom. III. pp. 565.

LE Pere du Halde ayant épuisé dans les deux premiers Volumes ce qui regarde le gouvernement de l'Empire de la Chine, expose dans celui-ci tout ce qui regarde la Religion, la Morale & la connoissance que les Chinois ont des autres Sciences ; il nous apprend quel est leur goût pour l'Hi-

[redacted]

stoire, pour la Poësie, pour le Théatre, & enfin jusqu'où s'étend leur habileté en fait de Medecine.

Des trois Religions approuvées ou tolerées à la Chine, la plus ancienne est celle des Lettrés qui suivent l'ancienne doctrine, & qui reconnoissent Confucius pour leur Maître. Comme cette doctrine est renfermée dans les *Kings* ou Livres Canoniques, c'est aussi dans ces sources que l'Auteur puise tout ce qu'il nous dit de la Religion des Lettrés. Il remarque cependant que ces Livres ne sont point des Traitez de Religion faits à dessein de l'enseigner aux peuples, tous supposent les Dogmes de la Religion déja connus, & ne font que tirer les consequences naturelles qui suivent de ces principes.

» C'est une opinion commune » & universellement reçûë parmi » ceux qui ont tâché d'approfondir » l'origine d'un Empire aussi an» cien que celui de la Chine, que » les fils de Noé se répandirent

» dans l'Asie Orientale, que quelques uns des descendans de ce Patriarche pénétrerent dans la Chine environ 200 ans après le déluge, & y fonderent cette grande Monarchie; qu'instruits par une Tradition si peu éloignée, de la grandeur & de la puissance du premier Etre, ils apprirent à leurs enfans, & par eux à leur nombreuse postérité, à craindre, à honorer ce souverain Maître de l'Univers, & à vivre selon les principes de la loi naturelle, qu'il avoit gravée dans leurs cœurs.

Ainsi toute la doctrine de ces Livres Canoniques se reduit à deux points principaux, les devoirs de la Religion & les Regles du Gouvernement.

Le Pere du Halde ne parle qu'en Historien de ce qui regarde la Religion des Chinois & sans entrer dans les contestations qui ont fait tant de bruit sur la vraye signification de ce mot *Tien*, il se contente

de rapporter ce qui en est dit dans les Livres Canoniques & met ainsi les Lecteurs en état de juger par eux-mêmes, si dans les occasions où il est question du culte qu'on lui rend, ce mot de *Tien* signifie l'Etre Suprême, le Souverain du Ciel, ou simplement le Ciel visible & matériel.

Les traits de morale & de Religion répandus dans les Livres dont on trouve ici les Extraits, ne permettent pas de s'imaginer que leurs Auteurs l'ayent entendu dans le dernier sens, on ne peut au contraire s'empêcher, en les lisant, de donner la préference aux anciens Maîtres de la doctrine Chinoise sur les fameux Sages du Paganisme. Ce seroit faire injustice à ces premiers Chinois qui ont suivi la Loi de Nature, qu'ils avoient reçûë de leurs Peres, de les taxer d'irréligion, parce qu'ils n'avoient pas une connoissance aussi nette & aussi distincte de la Divinité qu'on l'a eue depuis dans le monde Chrétien.

La seconde Religion qui est reçûë à la Chine est celle des *Tao-ssee*, qui s'éleva du tems de Confucius. La morale de cette Secte approche assez de celle des Epicuriens. Ceux qui la mirent en crédit, affecterent un repos, qui suspendoit, selon eux, toutes les fonctions de l'ame. Mais comme la crainte de la mort pouvoit troubler ce repos, ils s'appliquerent à la Chymie & à la Magie dans l'esperance de se rendre immortels. Cette vaine idée engagea plusieurs Empereurs à étudier leurs Mysteres, & les femmes naturellement curieuses & attachées à la vie, donnerent avec fureur dans leurs extravagances. Leur Religion consiste principalement dans le culte qu'ils rendent à certains Esprits à qui ils donnent des noms particuliers. Ils sacrifient à ces Esprits de ténébres differentes sortes de victimes, & séduisent tellement le Peuple par leurs prestiges, qu'il a recours à eux pour deviner l'avenir, pour chasser les démons & pour guérir les maladies.

[redacted]

La troisiéme Religion est celle de *Fo* ou *Foé*, elle fut introduite la 65e année depuis la Naissance de J. C. Cette monstrueuse Religion est extrêmement répanduë dans les Indes ; c'est un tissu d'absurditez les plus extravagantes, la Métempsycose en est comme le dogme capital, & le principal moyen, dont les Bonzes se servent pour se maintenir dans l'esprit des Peuples. Il faut lire cet article pour se convaincre de la foiblesse de la raison humaine, lorsqu'elle s'est une fois laissé aller à la superstition. Cependant les Lettrez se sont toûjours opposés au progrès de cette Religion, mais le grand nombre de ceux qui en sont entêtés, force le Gouvernement à la tolérer, quoiqu'elle y soit regardée comme une Hérésie, & qu'on la condamne tous les ans à Pékin.

De cet amas bizarre de superstitions, de Magie, d'Idolatrie, & d'Athéisme dont ces deux dernieres Religions sont remplies, s'est

, ce qu'on en doit penser, &
croire qu'ils ne le sçavent pas
ux-mêmes. Quoiqu'en appa-
ils parlent du culte primitif
le les anciens, ils le détrui-
dans le fonds, & tombent
une espece d'Athéisme ; c'est
'on verra dans l'exposé que
eur fait de leurs sentimens ; il
end à son ordinaire dans leurs
-mêmes, qu'ils ne donnent
dant que comme des Com-
aires des Livres Canoniques,
uteur ne dissimule pas qu'il
ouvé quelques personnes qui
it persuadées que tous les Sça-

traire qui est celui de presque tous les Missionnaires.

On pourra juger de l'absurdité du Systême des Matérialistes Chinois par un Dialogue fait par un de leurs Lettrez, & traduit sur l'original, par le P. d'Entrecolles.

Après avoir parlé des Sectes qui ont cours à la Chine, il étoit naturel que le Pere du Halde nous donnât l'Histoire de l'établissement & du progrès de la Religion Chrétienne dans ce vaste Empire. C'est ce qu'il fait d'une manière aussi propre à interesser la Religion des Lecteurs, qu'à exciter leur admiration à la vûë des obstacles qu'il a fallu surmonter pour l'éxécution d'un si grand dessein. A l'égard des contestations qui se sont élevées entre les Missionnaires, & qui ont peut-être plus nui à l'avancement de la Religion Chrétienne dans la Chine, que toutes les persecutions qu'elle y avoit essuyées de la part des Chinois infidéles. L'Auteur ne les touche qu'autant que le but

qu'il s'est proposé l'oblige d'y entrer, & il en abandonne le détail à ceux qui entreprendront une Histoire complette de l'Eglise de la Chine.

Ce qu'on en trouve ici suffira pour en donner une grande idée, & pour faire regretter que les profondes racines que la foi y avoit jettées soient prêtes à se dessecher depuis le violent Edit que l'Empereur aujourd'hui regnant a porté contre la Religion Catholique. Par ce coup plus de 300 Eglises bâties en moins de deux siécles ont été détruites ou converties en usages profanes, & plus de 300 mille Chrétiens se sont vûs déstitués de Pasteurs. Tous les Missionnaires ont été chassés de leurs Eglises. L'Empereur n'en tolére quelques-uns à sa Cour qu'à cause de l'utilité que l'Empire reçoit de leur habileté dans les Arts & dans les Sciences. Cependant trois Jesuites Chinois Prêtres, à qui il est plus aisé de se cacher, parcourent les Chré-

tientez des Provinces, les Missionnaires de la Propagande ont aussi quelques Prêtres Chinois occupés aux mêmes fonctions, mais qu'est-ce que ce petit nombre d'Ouvriers Ecclesiastiques dans un si vaste Empire ?

De la Religion des Chinois, l'Auteur passe à leur Philosophie & à leur Morale, qui sont les deux points où ils excellent principalement.

C'est sur le respect qu'on doit à ses parens & à ses maîtres que les Chinois ont établi les fondemens de leur Morale & de leur Politique. L'Empereur & ceux qui gouvernent sous lui étant regardés comme les Peres du Peuple, à la Chine les devoirs de sujets & d'enfans, sont précisément les mêmes, & c'est une opinion qui y est communément reçûë, que l'Empire doit être gouverné par les mêmes principes que chaque particulier est obligé de regler sa famille.

Cet esprit de subordination

dans lequel tous les Chinois sont élevés met dans leurs manieres un air de discrétion, de douceur & de complaisance, qu'on remarque jusque dans les personnes de la plus basse condition. Les Artisans, les Domestiques, les Paysans-mêmes se traitent avec civilité, se font des complimens, & se mettent à genoux les uns devant les autres, lorsqu'ils se disent adieu.

Ces principes de morale & de politesse sont aussi anciens que leur Monarchie; on en voit la preuve dans un Ecrit qui a pour titre *Caracteres ou mœurs des Chinois*; Ouvrage composé par un Philosophe moderne de la Chine, & qu'on nous donne ici sur la traduction du Pere d'Entrecolles. La simplicité que les Chinois affectent pour se mettre à la portée du Peuple, jointe à la difficulté de rendre dans la traduction les beautez qu'on apperçoit dans l'original, dont le stile est vif, concis & énergique, font craindre au Pere du Halde que cet

Ouvrage ne ſoit pas goûté de tous ſes Lecteurs. Il nous a paru néanmoins rempli de traits ſi brillans & de maximes ſi judicieuſes, que nous avons cru qu'on nous ſçauroit gré d'en donner ici un échantillon.

» Le caractere de la mere eſt de » compatir, mais que ce ſoit ſans » trop de complaiſance. Le caracte» re du pere eſt de corriger, mais » que ce ſoit ſans trop de rigueur, » voilà le juſte milieu.

» Un Sage diſoit fort bien, que » les freres ſont entre eux comme » les bras & les pieds, & que la » femme eſt à l'égard du mari, » comme un habit qu'il s'eſt pro» curé.

» Durant la vie des perſonnes » qu'on connoît, on ne parle gué» res que de leurs défauts, ſont» elles mortes on ne fait mention » que de leur mérite.... Celui qui » traiteroit des amis vivans avec la » même eſtime, & la même affec» tion, qu'il ſent pour eux dès » qu'ils ſont morts, tireroit de

» grands avantages de l'amitié.

» Si je ne me sers de mon esprit » que pour rechercher & pour re» marquer les défauts des autres, » & jamais pour me connoître, & » pour m'observer moi-même, » c'est comme si je n'employois » mon trésor & mes richesses qu'en » faveur des étrangers.

» Si j'étois une pierre ou une » perle precieuse, & que quel» qu'un me regardât comme de la » boüe, je me contenterois de le » traiter de mauvais connoisseur, » sans m'amuser à entrer avec lui » en dispute. Mais si effectivement » au lieu d'être un diamant, je ne » suis qu'une pierre ordinaire, » pourquoi voudrois-je passer » pour plus que je ne suis ? Le sage » dans ces sortes de jugemens que » l'on porte de son mérite, s'éxa» mine & se rend justice.

Ce Traité est suivi d'un Recueil de Maximes, de Reflexions, & d'Exemples en matiere de mœurs. Il est plus ancien que le précedent,

& a été traduit par le Pere Hervieu, si les autres matieres qui nous appellent, nous permettroient d'en donner ici quelques Extraits, il nous seroit facile de montrer que le fonds de cet Ouvrage est aussi interessant que solide, nous nous contenterons simplement de dire qu'il est rendu dans notre Langue avec beaucoup d'agrémens & de netteté, & c'est en général le jugement que nous croyons qu'on portera de toutes les traductions qu'on trouvera dans ce curieux Recueil.

Les Chinois n'ont pas poussé la connoissance des autres Sciences aussi loin que celle de la Morale; on verra dans l'Auteur même par quelles raisons ils ont fait jusqu'à present si peu de progrès dans la Logique, dans la Rhétorique, la Musique, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie & en général dans les autres parties des Mathématiques. L'Auteur, en nous donnant une idée de leurs connoissances sur tous ces points, montre

qu'ils sont peu éclairés dans toutes les Sciences qu'on nomme spéculatives, & qui demandent de la subtilité & de la pénétration.

Ils réussissent beaucoup mieux dans ce qui est du ressort des Belles-Lettres; c'est ce qui paroît dans le compte que le Pere du Halde nous rend du goût qu'ils ont pour la Poësie, pour l'Histoire, & pour les Pieces de Théatre.

L'Auteur avoüe qu'il ne donnera ici qu'une idée superficielle de leur Poësie, parce que pour la bien connoître, il faudroit posseder leur Langue, ce qui n'est pas une chose aisée.

Ils ont des vers rimés & non rimés, on y trouve de l'entousiasme, de l'imagination, & des expressions allégoriques; ils sçavent y placer à propos les figures qui rendent le stile plus vif & plus animé.

Pour ce qui est de l'Histoire; comme il n'y a point de Peuple qui s'y soit appliqué davantage ou

qui prenne plus de précaution pour s'assurer de la vérité des faits ; on ne peut nier, dit le Pere du Halde, que leurs Ecrivains ne se soient distingués dans ce genre, & qu'ils n'ayent même du génie pour composer de petites Histoires semblables aux Romans, dont le but est presque toûjours de porter à la fuite d'un vice & à la pratique d'une vertu : on en rapporte ici quelques-unes qu'on lira suivant toutes les apparences avec beaucoup de plaisir. Elles sont mêlées de vers, comme on le verra par ceux que nous transcrirons ici sur la traduction du Pere d'Entrecolles.

Le fameux Ou *dans un transport de jalousie tue sa femme, c'est brutalité.*

L'illustre Siun *meurt presque de douleur à la mort de sa femme, c'est folie.*

Le Philosophe Tchouang (*le Héros de l'Histoire*) *qui s'égaye par le carrillon des pots & des verres, &*

qui

qui prend le parti de la liberté &
de la joye.

Voilà mon maître en cas d'évenement semblable au sien.

A la Chine les repas de cérémonies sont toûjours accompagnés de Comédies, aussi en ont-ils un grand nombre, mais comme l'on peut aisément se l'imaginer, d'un goût fort different du nôtre ; on en jugera par la Tragédie intitulée *le petit Orphelin*, qu'on nous donne ici d'après la traduction du Pere de Prémare.

Les Pieces Chinoises sont entremêlées de Chants, mais ils ne les placent que dans les endroits où il s'agit d'exprimer quelque grand mouvement de l'ame, comme la joye, la douleur, la colere, & le desespoir. » Un homme qui est en » colére contre un scélérat, chante, » un autre qui s'anime à la ven» geance, chante, un autre qui est » prêt de se donner la mort, chan» te.

Le reste de ce Volume est consacré à ce qui regarde la Medecine des Chinois, quoique cette Science ait toûjours été fort considerée parmi eux, ils sont bien loin de l'avoir encore portée au point de perfection où elle est depuis longtems en Europe. Comme d'un côté ils ont peu de connoissance de la Physique, & que de l'autre le respect qu'ils ont pour les morts, les empêche de s'appliquer à l'Anatomie, ce qu'ils sçavent de Medecine est fondé sur des observations peu éxactes & peu sures. Le Pere du Halde expose ici le Systême des Medecins Chinois, & reduit presque tout leur sçavoir à l'habileté qu'ils ont de tater le poux, moyen par lequel ils devinent le siége & la nature des maladies d'une maniere surprenante. On trouvera ici, 1°. un Traité qu'un ancien Auteur Chinois a fait sur la maniere de tater le poux. 2°. Un extrait de leur Herbier, & en troisiéme lieu diverses recettes, avec lesquelles

les Medecins Chinois tout ignorans qu'ils sont dans la partie spéculative de la Medecine, guérissent leurs malades aussi surement & aussi communément que les Medecins d'Europe.

On a placé à la fin de ce troisiéme Tome une Explication des mots Chinois répandus dans les Tomes précedens; nous donnerons dans le Journal suivant, l'Extrait du quatriéme & dernier Volume d'un Ouvrage si digne de la curiosité du public, & que le public commence déja à recevoir si favorablement.



TRAITE' DU BON CHYLE ; pour la production du sang, où l'on voit, outre les causes ordinaires qui le corrompent, plusieurs maladies qu'on n'a pas connues. Il contient aussi les moyens de les prévenir, & les remedes pour les guerir. A Paris, chez les Freres *Osmont*, Libraires, & se trouve chez Jean *Zimmerli*, Imprimeur à Lausanne. 1735. deux Volumes *in*-12. depuis la pag. 277, où finit la premiere Partie, jusqu'à 367.

NOUS avons parlé de la premiere Partie de ce Livre, dans le Journal de Novembre dernier, & de la seconde dans celui de Décembre. Il nous reste à rendre compte de la troisiéme.

Nous tâcherons dans cet Extrait comme dans les deux précedens, de n'exposer que ce qui concerne la digestion ; ainsi nous laisserons ce qui regarde certaines maladies,

qui n'ont qu'un rapport éloigné avec le sujet annoncé dans le titre : nous passerons donc sous silence, les maladies des lévres, celles des gencives, celles des dents, celles des mâchoires, celles des joües, celles des amygdales, & un grand nombre d'autres, telles, par exemple, que l'esquinancie, le hoquet, la dépression du cartilage niphoïde, la colique, les pierres du foye.

Nous rapporterons d'abord une partie du Chapitre intitulé : *de l'alteration du chyle par les mauvaises qualitez de la bile, & du suc pancréatique.* Nous disons une partie, car comme il est fort étendu, nous ne sçaurions le rapporter en entier, en voici le commencement.

» La bile tombant dans les intestins, les pique, & ainsi augmente son mouvement péristaltique: elle affoiblit aussi par son amertume la qualité styptique du chy-

» le & sa viscosité. Quand la bile
» excede par sa quantité elle pro-
» duit la diarée. Quand elle est fort
» piquante elle cause aussi le dé-
» voyement, quoique sa quantité
» ne soit pas grande, comme on
» le voit dans les fievres malignes.
» En ces deux occasions les lave-
» mens faits avec la manne, les se-
» mences de lin & de fenu-grec,
» les fleurs de boüillon blanc & de
» melilot conviennent, sur-tout
» si on y met l'huile de lit, ou
» le lénitif. Le purgatif fait avec la
» teinture de rhubarbe, les mirabo-
» lans, & le santal-citrin, est aussi
» très-bon, sur-tout au commen-
» cement.

» Quand cette bile est assez acre
» pour excorier les intestins, elle
» cause la dyssenterie. Pour en arrê-
» ter les suites il faut aussi-tôt sai-
» gner, & le lendemain purger
» avec la rhubarbe ou les mirabo-
» lans, & quand cette maladie est
» contagieuse, il faut d'abord don-
» ner l'émetique pour prévenir la

» gangrene qui se forme dans les
» intestins.... Quand la constitu-
» tion des malades ne permet pas
» de donner d'émétique, la décoc-
» tion de feuilles de cabaret, ou
» celle de l'hypécacuanha peut
» servir. On peut donner le lait,
» les avenats, les hordeats pendant
» le jour, & tous les soirs un petit
» lavement qui ne distende pas les
» intestins, fait avec la décoction
» de tête de mouton, de mauve &
» d'argentine, puis le narcotique
» toutes les nuits, par lequel le ma-
» lade prend du repos & de la force
» pour supporter l'écoulement des
» sérositez corrosives. Méthode
» qui a été salutaire à tous ceux qui
» s'en sont servis ici dans la conta-
» gion qui arriva en 1706.

Notre Auteur, après ce début, continue en la maniere suivante, qui n'a pas un rapport plus immédiat avec le véritable sujet de son Livre, mais qui ne laisse pas, comme ce que nous venons de rappor-

ter, de contenir de bonnes reflexions.

» Au commencement de ce siécle, ce Pays fut attaqué d'une fiévre maligne accompagnée de dévoyement, ceux en qui il étoit fréquent en mouroient, nonobstant la bonté du temperament, la vigueur de l'âge, & les remedes les mieux choisis. Ce nombre étant fort grand, je crus que pour se délivrer de ce malheureux ferment, il falloit le faire sortir tout à la fois, ou au moins pour la plus grande quantité. Dans ce dessein je donnai l'émétique, & le réiterai jusqu'à trois fois; tous les malades guérirent. Etant allé au Château de Laffarra, pour voir une Dame à qui cette maladie s'étoit communiquée, j'en fus saisi, & je m'en délivrai par le même remede.

» Il est necessaire que le fiel coule continuellement par le pore béliacre, mais il ne l'est pas moins que celui de la vessie du

» fiel se vuide de tems en tems......
» La bile est *quelquefois* retenue
» dans la vessie du fiel par les pier-
» res qui s'y forment. Cet accident
» qui n'est pas rare, a été particu-
» lier à une femme de ce lieu (Ser-
» gi) par la quantité, la figure &
» la grosseur de celles qu'on trou-
» va dans la vessie du fiel. Il y en
» avoit dix-sept; la figure de la
» plûpart étoit de huit côtez; quel-
» ques-unes étoient de véritables
» cubes, & une entr'autres exce-
» doit la grosseur d'un dez à joüer.
» Elles étoient grises, polies, lé-
» géres, mais pas assez légéres pour
» rester sur l'eau. Cette femme
» étoit tombée en langueur par
» plusieurs déplaisirs, & fut alitée
» pendant deux ans. Durant tout
» ce tems son ventre fut resserré;
» & il y a bien de l'apparence que
» la retention de la bile, & du suc
» pancréatique produisirent cet
» effet. Quand la bile, à cause d'un
» sang trop épais, ne se fibre pas,

» les herbes ameres y remedient;
» comme sont la petite centaurée;
» le Chardon beni, & le chamæ-
» pitis.

» Lorsque les glaires bouchent
» les glandes du foye, & ainsi em-
» pêchent la filtration de la bile, les
» amers les plus puissans sont neces-
» saires, comme les racines d'Aune,
» de grande Chélidoine, & de Gen-
» tiane, lesquelles incisent & fon-
» dent ces glaires.

» Quant à cause de l'inflamma-
» tion du foye la bile ne coule pas;
» on doit diminuer par les raffrai-
» chissans, & sur-tout par les sai-
» gnées : le gonflement de ses glan-
» des, afin de prévenir les abscès
» qui se forment dans ce viscere
» lesquels sont ordinairement mor-
» tels si l'on n'y remedie pas au
» commencement. M. Viridet
» rapporte là-dessus le fait sui-
» vant.

» Un homme de cinquante ans
» fort robuste, fut attaqué d'une
» jaunisse, avec tumeur au foye. Il y

» sentoit de la chaleur avec une
» douleur continuelle qui devenoit
» insuportable, quand on pressoit
» l'endroit avec le doigt ; son pouls
» étoit fort petit & très-fréquent,
» les saignées faites trop tard ne
» soulagerent point le malade ; l'é-
» métique ordonné par une con-
» sultation, fit assez d'effet sans le
» travailler, & la maladie alla assez
» bien pendant deux jours ; mais le
» troisiéme jour elle fut terminée
» par une mort subite sans dou-
» leur. M. Viridet dit qu'il y a
bien de l'apparence que l'action
de l'émétique ne fut pas assez
grande pour faire crever un abs-
cès qui au moment de la mort se
déchargea dans la veine-cave. Il
raconte à cette occasion, qu'une fil-
le de 14 ans, étant échappée de
plusieurs accidens mortels dans une
petite-vérole dont elle fut atta-
quée, mourut tout d'un coup, le
quatorziéme jour, se portant bien
d'ailleurs. Apparemment, dit-il,

que cette mort fut causée par la rupture d'un semblable abscès.

Il est tems de passer à des articles moins étrangers. En voici quelques-uns : Il y a des personnes qui ont le gosier trop étroit ; ce défaut cause quelquefois la mort ; & devient alors par consequent un grand obstacle à la production du chyle.

Il faut écouter sur cela notre Auteur dans le Chapitre intitulé : *Des empêchemens du gosier.* » A l'égard de l'entrée du gosier trop » étroite, *dit-il*, c'est un défaut » qu'on ne peut corriger ; tout le » remede c'est de ne pas parler en » mangeant, de bien pétrir, de » bien ramollir les alimens, & de » les avaler en petites portions. » Blancard rapporte l'exemple » d'un petit enfant, qui fut étran- » glé par une féve, & d'un Mar- » chand qui le fut par un poix qu'il » avala avec trop de précipita- » tion.

M. Viridet joint à ces deux exem-

ples, 1°. celui d'une fille de Genéve qui ayant appris en déjeunant, que son pere venoit d'arriver, voulut avaler promptement un morceau de fromage qu'elle avoit dans la bouche, & l'avala si précipitamment qu'il lui causa la mort, étant entré dans la trachée-artére, 2°. celui d'Anacréon qui en buvant, mourut tout d'un coup par un pepin de raisin qui lui boucha le gosier. Ce qui doit servir d'avertissement, dit M. Viridet, de ne pas boire avant que d'avoir avalé ce qu'on a dans la bouche.

Quelques lignes plus haut il remarque que la contraction du gosier est quelquefois heureuse. Il fait là-dessus une obsevation un peu étrangere, que nous rapporterons seulement par occasion. » Deux » Bateliers qui avoient beaucoup » bû, conduisoient un petit bat» teau à la pêche; l'un tomba dans » l'eau sans que l'autre s'en apper» çût. Celui qui restoit dans le bat» teau, remarquant que sa Nacelle

» alloit de côté, cria à son camara-
» de, & ne l'appercevant point, il
» appella du secours. On trouva
» son ami dans l'eau, & on le tira.
» Le batteau étant rentré dans le
» port, on porta ce Batelier à un
» logis, où je fus mandé aussi-tôt,
» & je trouvai l'homme sans senti-
» ment, sans poux, n'ayant d'au-
» tre signe de vie qu'un léger tre-
» moussement dans les tendons.
» Comme il ne pouvoit rien aval-
» ler, on lui fit des frictions, avec
» des linges chauds, & on se ser-
» vit d'eaux spiritueuses. Le lende-
» main il se leva. On apprit alors
» qu'il étoit sujet au mal caduc, ce
» qui avoit causé sa chûte dans
» l'eau, il se remit sur son bateau
» le jour suivant. Il ne but aucune
» goute d'eau pendant tout le tems
» qu'il fut dans l'eau, & son ventre
» resta plat comme auparavant. Il
» y a de l'apparence que la convul-
» sion des muscles du gosier avoit
» si fort resserré le *larynx* & le *pha-*
» *rynx*, que l'eau n'y avoit pu pas-

» fer, ou qu'il étoit tombé dans
» l'eau sur la fin de l'inspiration &
» que cet air retenu avoit empêché
» l'eau d'entrer dans ce canal, à peu-
» près de la même maniere qu'un
» verre vuide, perpendiculaire-
» ment plongé dans l'eau, ne se
» remplit point d'eau dans le
» fond.

Quand les alimens solides font trop de resistance au gosier, ils empêchent l'entrée de l'air, ce qui cause la mort & apporte pour cette raison un grand obstacle à la digestion. Il faut encore entendre là-dessus notre Auteur, c'est dans le Chapitre intitulé : *de la tunique interieure de l'œsophage.*

» Lorsque les solides, *dit-il*,
» font trop de resistance, ils s'arrê-
» tent en chemin, & pressent si
» fort la trachée artére qu'ils inter-
» ceptent le passage de l'air, com-
» me il arriva à cet homme dont
» parle Wierus qui ayant avallé un
» œuf entier, en mourut. Biancard
» rapporte l'exemple d'un autre

» qui fut suffoqué pour avoir avallé
» un trop gros morceau de langue
» de bœuf. On a vû à peu-près arri-
» ver la même chose à *Biere* : Un
» Paysan, en bûvant avec ses ca-
» marade, paria qu'il avaleroit une
» grive en vie, ce qu'il fit, mais il
» pensa être suffoqué.

On demande souvent si l'eau à la glace est bonne à la digestion. Notre Auteur tâche de resoudre la question, dans le Chapitre intitulé: *Des défauts de l'estomac qui nuisent à la production du chyle.*

» Le dessechement des filets ner-
» veux de la tunique véloutée de
» l'estomac, se faisant connoître
» par la soif, on doit, *dit-il*, boire
» jusqu'à ce qu'elle soit appaisée;
» ce qui ayant temperé la chaleur
« de la partie, est cause que la di-
» gestion se fait mieux. La boisson
» à la glace dans les lieux les plus
» chauds convient très-bien, parce
» qu'il en faut moins pour calmer
» la chaleur des entrailles. Dans les
» lieux & les tems où les chaleurs

» ne ſont pas grandes, la fraîcheur
» des puits & des fontaines ſuffi-
» ſent, ſuivant ce que j'ai experi-
» menté à Montpellier, où, bû-
» vant le matin, à la glace, je ſen-
» tois pendant quelques heures, de
» la douleur dans l'eſtomac, ce
» que je n'appercevois pas après le
» ſouper, l'air étant alors plus
» chaud.

M. Viridet, après avoir dit ſon ſentiment ſur l'eau à la glace, examine ſi les purgatifs fréquents conviennent à l'eſtomac, il les déſaprouve fort : Il prétend que les purgatifs ſouvent réiterés donnent trop de ſenſibilité à la tunique véloutée de l'eſtomac, non ſeulement par l'irritation qu'ils y cauſent, mais encore par le paſſage des ſels acres qu'ils y introduiſent.

Il remarque que les perſonnes qui ſe purgent ſouvent, ſont foibles, mal conſtituées & ſujettes à pluſieurs maladies. Pour éviter la plenitude qui les engage à ſe pur-

ger si souvent ; il vaut mieux, selon lui, prendre plus d'exercice, moins de nourriture, souper légérement, & même retrancher ce repas. Avec un tel régime on digerera mieux ; & le corps prendra des forces.

Si les frequens purgatifs sont dangereux à la digestion, les fréquens émétiques ne le sont pas moins. Il ne faut employer les uns & les autres, que lorsque la diette ne peut suffire pour consumer les superfluitez qui embarrassent l'estomac. Mais il y a des personnes qu'on ne sçauroit ni purger, ni faire vomir par quelque remede que ce soit. Notre Auteur dit avoir vû à *Biere* un jeune Bearnois qui durant cinq jours fut tourmenté d'une violente tempête sur mer sans avoir pu vomir, auquel il fit prendre l'émétique qui ne lui causa pas la moindre nausée. Il dit aussi avoir vû dans le voisinage du même lieu, un Laboureur âgé de 80 ans, qui n'a jamais pû être purgé ni par le

Gratiola, ni par les Titimales, ni par l'Ellebore, ni par le Cyclamen, quoique on le tînt attaché sur une échelle la tête en bas & les pieds en haut. Il parle d'un Paysan de Sainte Croix, Village situé auprès de Biere; lequel ayant pris à la fois, trois prises de crocus metallorum, n'en sentit pas la moindre émotion. Que faire dans ces occasions? Il faut s'en tenir à une diette rigoureuse pour nétoyer l'estomac, ou bien tenter la voye de l'opium, qui en certains cas rares fait plus d'effet que tous les purgatifs & tous les émétiques: M. Viridet cite là-dessus deux exemples, l'un d'une Dame qui ne pouvoit être purgée que par l'opium, & qui lorsqu'elle en prenoit vomissoit pendant 24 heures. L'Autre d'un jeune homme cruellement travaillé de vapeurs, qui pour avoir avalé un grain d'opium à la sollicitation d'une femme qui en prend soir & matin, plus de vingt, fut purgé abondamment par haut &

[redacted]

par bas. L'on peut conſulter là-deſſus notre Auteur dans le Chapitre intitulé ; *des défauts de la digeſtion par rapport à la tunique muſculeuſe du ventricule.*

Il eſt aſſez ordinaire de ſentir des ſoulevemens d'eſtomac à la vûë de certains objets, M. Viridet veut qu'on évite avec ſoin ces ſortes d'occaſions, qui ſont toûjours très-nuiſibles à la digeſtion, non ſeulement par l'effet qu'elles produiſent ſur le champ, mais par l'impreſſion qu'elles laiſſent. » Un Gentilhomme de Berne » ayant vû en bûvant, tomber un » rat dans ſon verre, en eut tant » d'horreur, qu'il rejetta ſur le » champ tout ce qu'il avoit pris ; » mais il n'en fut pas quitte pour » cette indiſpoſition ; elle fut ſui- » vie d'un vomiſſement qui dura » onze mois, pendant leſquels le » malade ne pouvoit retenir qu'un » peu de vin rouge.

M. Viridet fut appellé à Lutri pour le voir ; il le trouva fort mai-

gri, ſans aucun ſentiment depuis la ceinture en bas, & ayant un poulx fort petit. Il le traita avec ſoin;&s'appercevant que l'eſtomac du malade étoit ſi foible, que les fibres de ce viſcere ne pouvoient porter les bouillons juſqu'au pylore, il fit coucher le malade ſur le côté droit; les bouillons vinrent alors au pylore. M. Viridet augmenta enſuite par des lavemens un peu irritans, le mouvement périſtaltique du conduit inteſtinal. Par ce moyen les bouillons à l'angloiſe paſſoient, le vomiſſement ceſſa, & le malade acheva de ſe retablir par les bouillons de viperes.

Entre les cauſes qui nuiſent à la production du bon chyle, M. Viridet met les paſſions trop vives, & ſur-tout les chagrins & les déplaiſirs. Ces derniers cauſent même ſouvent des vomiſſemens; notre Auteur en rapporte divers exemples.Comme ces vomiſſemens arrivent par un picotement violent que ſouffrent alors les fibres de

l'eſtomac ; M. Viridet prend de là occaſion de parler du chatouillement qui ſe fait dans l'eſtomac des chiens, lorſqu'ils mangent du gramen & qui les provoque à vomir. » Le chatouille-» ment des filets de la tunique vé-» loutée, *dit-il*, eſt quelquefois » ſuffiſant pour cauſer le vomiſſe-» ment, comme on le voit aux » chiens qui ſentant leur eſtomac » chargé, avalent des feuilles de » gramen à moitié mâchées, leſ-» quelles par les filets roides de » leur ſuperficie, s'attachant à cette » tunique, font que ſon mouve-» ment périſtaltique cauſe le vo-» miſſement : ſur quoi M. Viridet remarque, 1°. que les chiens ne mangent de cette herbe que lorſqu'ils veulent décharger leur eſtomac, quoiqu'ils la rencontrent par tout, 2°. que cette herbe pilée ne les fait point vomir quand on la leur fait avaler, non plus que ſon ſuc.

Nous avons remarqué ci-devant

que les paſſions violentes, & les grands déplaiſirs apportoient beaucoup d'obſtacle à la digeſtion. Notre Auteur retouche cette matiere dans le Chapitre intitulé : *Des défauts de l'eſtomac par rapport à ſon mouvement périſtaltique.* Il obſerve à ce ſujet, que les grandes agitations de l'eſprit & les grands ſaiſiſſemens hâtent quelquefois ſi fort le mouvement périſtaltique de l'eſtomac, que les alimens n'ont pas le tems de s'y digerer, & paſſent tout d'un coup dans les inteſtins. C'eſt ce qu'on a vû, dit-il, dans un général fort eſtimé qui eut des emportemens exceſſifs après avoir oui la lecture de ſa ſentence ; car ſon corps ayant été ouvert après ſa mort, on n'y trouva rien dans l'eſtomac, quoique ce Général eût beaucoup mangé deux heures auparavant. C'eſt apparemment par cette raiſon, continue M. Viridet, qu'on voit ſi rarement des poiſſons dans l'eſtomac des Baleines que l'on tue ; ce prodigieux poiſſon ſe bat-

tant auparavant avec le nerval, ou étant piqué par le harpon, & faisant de très-grands mouvemens.

On sçait ce qu'une frayeur subite cause quelquefois, & qu'il y a des gens en qui elle produit le même effet que la plus violente medecine.

La grande application après le repas est une des choses qui nuisent le plus à la digestion, notre Auteur n'oublie pas de le remarquer, & il attribue à cette application hors de tems, les pesanteurs d'estomac qu'éprouvent la plûpart des gens d'étude ; il en donne une raison assez sensible qui est que cette grande tention que souffrent alors les fibres du cerveau, détermine la plus grande partie des esprits à se porter à la tête, & à quitter l'estomac.

Les esprits animaux sont absolument necessaires pour l'ouvrage de la digestion, comme pour toutes les autres fonctions du corps. Notre Auteur qui prend occasion de tout

tout pour placer des digreſſions, quand elles peuvent être utiles & curieuſes, remarque ici que » dans » les affections hyſteriques & des » hypochondres, l'eſtomac ne re- » çoit pas toûjours aſſez d'eſprits » animaux pour rendre ſon mouve- » ment périſtaltique, ſuffiſamment » fort, parce que, *dit-il*, ces eſ- » prits ſe portent inégalement dans » les parties. J'ai vû pluſieurs fois, » *continue-t-il*, le bras droit foible » & preſque inſenſible, quand le » gauche étoit fort, la jambe gau- » che foible & engourdie, quand » la droite étoit libre, & ces deux » états changer ſubitement. Je ne » ſçai, *continue-t-il encore par une autre digreſſion, que nous rapporterons, parce qu'elle nous a paru curieuſe* : » je ne ſçai ſi on peut » imputer uniquement au courant » des eſprits, & à leur détermina- » tion particuliere l'évenement » ſuivant ; Madame de Monzet, » demeurant à Yens, rencontra un » homme qui lui avoit dit quelques

» jours auparavant, des choses dé-
» sobligeantes, & qui lui en ayant
» demandé pardon, souhaita avec
» empressement qu'elle lui touchât
» dans la main en signe de paix.
» Le lendemain son bras commen-
» ça à tourner, & continua inces-
» samment jour & nuit jusqu'au
» cinquiéme jour que je fus appellé.
» On me demanda, après m'avoir
» dit ce qui s'étoit passé, & m'a-
» voir averti que cet homme avoit
» la réputation d'en sçavoir plus
» qu'il ne falloit, si ce cas étoit na-
» turel. Je la trouvai sans fiévre, sans
» mal de tête, & sans en avoir eu;
» son esprit étoit tranquille, & el-
» le étoit de très-bon sens. Je me
» retirai, après lui avoir donné l'é-
» métique qui agit bien, & arrêta
» ce mouvement, pendant six heu-
» res. J'avois recommandé qu'on
» m'apprît quelle en seroit la suite,
» ce qu'on ne fit pas. Elle mourut
» deux jours après. Je ne pus sça-
» voir si un abscès dans la sub-
» stance du cerveau n'avoit pas cau-

» ſe le ſpaſme qu'elle eut.

Nous laiſſons pluſieurs autres digreſſions de même nature, pour paſſer à des articles plus conformes au ſujet du Livre.

Les maux d'eſtomac viennent quelquefois par les mêmes moyens que l'on prend pour les éviter. M. Viridet le montre par pluſieurs exemples. Un aſſeſſeur de ce lieu, dit-il, (il ne dit pas quel eſt ce lieu, ce qui après tout eſt peu important) » prenoit très-ſouvent » de la Rhubarbe pour fortifier » cette partie. & s'exempter des » cruditez auſquelles il étoit ſujet ; » l'action trop réiterée du reme- » de ouvrit aſſez les glandes ſtoma- » cales pour filtrer des ſéroſitez pi- » quantes qui lui rendirent l'eſto- » mac ſi ſenſible, que le malade » fut obligé de s'abſtenir à l'avenir » de ce remede & des autres purga- » tifs.

Pluſieurs perſonnes prennent du gingembre pour ſe fortifier l'eſto- mac. Notre Auteur parle d'un

Prince qui se fit beaucoup de tort par ce stomachique ; il en prenoit une grande quantité de confit, & après sa mort, on lui en trouva dans l'estomac, une livre & demie qui n'avoit pu s'y digerer. Le frequent usage des bouillons n'est pas moins dangereux à la digestion. Le gingembre, quand on en prend trop souvent racorni l'estomac, & l'abus des bouillons le relâche à l'excès. On peut voir là-dessus les Chapitres IX. & X. de cette troisiéme partie, Sect. II.

Le Quinquina est un excellent remede pour fortifier l'estomac, & comme plusieurs personnes pensent autrement, notre Auteur fait là-dessus l'apologie de ce remede. Je ne puis, dit-il, passer cette occasion de combattre le préjugé où l'on est que le quinquina gâte l'estomac & qu'il l'affoiblit, ce que je n'ai jamais vû arriver, quand on en prend la teinture à clair. » L'amertume & l'a» striction de cette écorce, sont » très-propres à nétoyer la cavité de

» l'estomac, & à resserrer les fibres
» de ce viscere. M. Viridet dit en avoir vû un grand nombre d'exemples, & entre autres celui-ci : » Un
» Empirique avoit donné à deux
» jeunes Demoiselles filles d'un
» Seigneur du voisinage, une opia-
» te composée avec la poudre de
» quinquina, & l'extrait de génie-
» vre, pour les guerir d'une fievre
» tierce. La poudre étant trop
» grossiere ce remede les fit tomber
» dans l'hydropisie *anasarque*. Tout
» leur corps devint tuméfié, & el-
» les perdirent l'appetit, le som-
» meil, & les forces. Elles se re-
» crierent extrêmement contre le
» quinquina qu'elles ne connois-
» soient point. Mais je leur en fis
» prendre la teinture faite avec le
» vin pur, & cette teinture les re-
» tablit si promptement qu'elles
» s'imaginerent que c'étoit un re-
» mede universel, & la demande-
» rent pour tous les maux qui leur
» survenoient.

On ne croiroit pas que d'arrêter

une sueur des pieds fût une chose si contraire à l'estomac ; notre Auteur assure l'avoir vû dans un Gentilhomme Allemand qui eut des maux considerables d'estomac pour s'être fait guerir d'une sueur incommode qu'il avoit aux pieds, & lequel ne put se retablir qu'en rappellant cette sueur. M. Viridet raconte à cette occasion, qu'un jeune enfant qui avoit une dartre à un genou & dont pour cette raison, on lavoit de tems en tems le genou avec une infusion de saphran des métaux, ne manquoit point d'être incommodé de l'estomac, & de vomir, toutes les fois qu'on lui lavoit ce genou. Il rapporte un exemple à peu-près semblable, d'une Dame de Rolles qui avoit au sein un cancer qui s'étoit ouvert, sur lequel il fit appliquer des astringens pour en arrêter le sang. Cette Dame, quelques minutes après qu'on lui eut appliqué ces astringens, sentit de si grands *maux d'estomac*, que M. Viridet

fut obligé d'ôter les astringens.

Les vents causent souvent de grands maux d'estomac, & troublent considerablement la digestion; il y a de l'air dans tous les alimens, cet air, ainsi que le remarque M. Viridet, est imperceptible quand il se développe peu à peu dans l'estomac, mais quand il vient à se raréfier & à s'échapper tout d'un coup, il le fait violemment, de même qu'on voit la chaux siffler & bouillonner quand on y jette de l'eau, & faire sauter en l'air les tonneaux où elle est contenue; au lieu qu'à la rosée elle se dissout & se fuse sans bruit; c'est la comparaison dont se sert M. Viridet pour faire comprendre les desordres que causent dans l'estomac certaines ventositez. Les renvois ou rapports sont produits selon lui, par un dégagement insensible de l'air renfermé dans l'estomac, & la plûpart des coliques d'estomac se font par un effort prompt que fait cet air pour sortir lorsqu'il vient à

ſe raréfier par la chaleur trop violente de l'eſtomac, & qu'il eſt engagé dans une pituite épaiſſe. C'eſt par cette même raiſon que notre Auteur explique comment les alimens acres, tels que l'ail, le porreau, l'oignon, lorſqu'ils ſont pris avec des alimens gluans ou groſſiers, excitent des vents. Les amers les plus forts produiſent le même effet ſelon ce Syſtême. On apperçoit par-là l'erreur de ceux qui s'imaginent que l'anis, la coriandre, le fenouil & autres prétendus ſtomachiques de cette nature, ſont bons contre les vents, & qui en avalent à la fin de tous leurs repas, ne faiſant pas reflexion que ces drogues excitent au contraire les vents mêmes pour leſquels on les prend.

On ne ſçauroit trop s'obſerver ſur les alimens qu'il faut éviter pour faire une bonne digeſtion. M. Viridet veut que dans ce deſſein on s'abſtienne des extremitez des animaux, de la morue, des pois,

des féves, des haricots & autres ſemblables. Il recommande auſſi d'éviter la meilleure nourriture même, priſe en trop grande quantité.

Ceux qui ne peuvent ſouffrir qu'un Ouvrage n'ait pas un parfait rapport avec ſon titre, pourront n'être pas tout-à-fait contens de ce Traité : mais ceux qui s'embarraſſent peu ſous quelle enſeigne on leur donne les choſes, pourvû qu'elles ſoient bonnes, ſçauront, ſans doute grand gré à l'Auteur de la peine qu'il a priſe.



DESCRIPTION DE L'EGYPTE, contenant plusieurs Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, sur ses Monumens anciens, sur les mœurs, les coûtumes, & la Religion des habitans, sur le Gouvernement, & le Commerce, sur les animaux, les Arbres, les Plantes, &c. composée sur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire, par M. l'Abbé le Mascrier. Ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, Quai des Augustins, chez Louis *Gennean*, à S. Pierre ès liens, & Jacques *Rollin* fils, à Saint Athanase. 1735. *in*-4°. pag. 570.

PLUSIEURS Auteurs anciens ont parlé de l'Egypte, & plusieurs Ecrivains modernes en ont donné des Relations. Mais M. Mascrier croit qu'on ne trouve ni dans les uns ni dans les autres de quoi satisfaire ceux qui aiment toû-

jours à s'instruire par la lecture de ces sortes d'Ouvrages. Les recits des anciens qui ont parlé de l'Egypte & de ses habitans lui paroissent chargés de fables pueriles & de conjectures hazardées. Il assure que leurs descriptions souvent manquées & obscures, n'offrent aux Lecteurs que des ténébres impénétrables. A l'égard des Relations modernes, il prétend qu'elles ne sont remplies que de recherches superficielles, que de Contes ridicules ou d'Avantures personnelles, & que les Auteurs ont tous manqué des secours necessaires pour donner une juste idée de ce Pays, M. Mascrier espere que le Public jugera qu'il n'en est pas de même de la Description de l'Egypte qu'il a redigée sur les Mémoires de M. Maillet Gentilhomme Lorrain, Consul pour la France en Egypte & en Toscanne, depuis Visiteur Général des Echelles du Levant & de Barbarie, nommé Envoyé en Ethiopie, déja connu dans la République des Lettres

par son Traité de la diminutio
de la mer, & par la Relation d'E
thiopie, inserée dans la Relatio
Historique d'Abyssinie, imprimé
en 1728.

Ce qui lui a fait concevoir cett
esperance est que personne n'a ét
plus en état que M. Maillet d
réussir dans cette entreprise. » A
» une étude constante des anciens
» il joignoit, *dit M. Mascrier*, un
» connoissance parfaite de la Lan-
» gue Arabe, qu'il apprit à fond.
» Par là il eut la facilité de conver
» ser avec les habitans du Pays, &
» de lire les Historiens Arabes qu
» s'y trouvent en assez grand nom-
» bre. Les liaisons qu'il entretin
» avec les Chrétiens d'Egypte, le
» correspondances qu'il eut ave
» les Patriarches des Grecs, & celu
» des Coptes, avec l'Abbé du
» Mont Sinaï, & les differens Mis
» sionnaires qui dans cette Contré
» travaillent à la conversion de
» Schismatiques, le crédit enfi
» que lui procuroit son emploi,

» lui procurèrent des moyens de
» s'instruire, que ne peut avoir un
» simple Voyageur, dans un Pays
» sur-tout où un étranger a tout à
» craindre.

M. Mascrier a renfermé en quatorze Lettres ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans les Mémoires de M. de Maillet. Cette forme lui a paru la plus commode pour lui-même, & pour les Lecteurs. Il n'a pas cru cependant devoir toûjours s'assujettir à la simplicité qui est le caractere du stile Epistolaire.

Dans la premiere de ces Lettres l'Auteur fait la relation de son Voyage de France en Egypte en 1692. il rapporte la maniere dont il fut reçu tant par les Commerçans François, que par les Turcs, en qualité de Consul, l'ordre ou barat qu'il reçut de la Porte pour exercer ses fonctions. Ensuite il commence à entrer en matiere, en traitant de la situation de l'Egypte, de ses bornes & de son étendue, de la qualité du climat, de la pure-

[redacted]

té de l'air, de l'excellence de l'eau du Nil. Il donne une idée générale des Villes, que renferme ce Pays, de l'origine, du nombre & des qualitez de ses habitans.

La plûpart des Voyageurs disent qu'il ne pleut pas en Egypte, cependant M. Maillet y a vû pleuvoir cinq à six fois de suite l'espace d'un quart d'heure ou d'une demi-heure au plus chaque fois pendant les années 1692. 1693. & 1694. la pluye qui y tombe rarement est si agréable aux habitans du Pays que dès qu'il en tombe quelque peu les enfans courent dans les ruës, en criant de joye, que c'est un effet de la benediction du Prophete. Les tremblemens de terre y sont fort rares, ce qui a fait dire à pline, *non tremit*. Cependant M. Maillet y a remarqué deux tremblemens de terre l'un en 1694. l'autre en 1698. on y entend aussi le tonnerre, quoique Pline ait avancé qu'il ne pleuvoit ni ne tonnoit en Egypte.

L'Egypte est à present habitée

par les Coptes, les Mores, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs. Les Coptes habitans naturels du Pays y sont en très-petit nombre. Ils ont été détruits insensiblement par les Empereurs Catholiques, à cause de l'Hérésie de Dioscore à laquelle ils ont toûjours été attachés, ensuite par les Princes Arabes contre lesquels ils s'étoient souvent revoltés. » Aujourd'hui la Langue Copte » (ce sont les termes de l'Auteur) » n'y est plus entenduë par les Co» ptes mêmes, le dernier qui l'en» tendoit est mort en ce siécle. Entre les habitans de l'Egypte qui ont des demeures fixes, il y a des Arabes Bedoins dans les campagnes les plus voisines des deserts, souvent même sur les bords du Nil. Ces Arabes campent sous des tentes & changent d'habitation à mesure que le besoin de paturages, & la varieté des saisons les y obligent.

Comme le Nil traverse la haute

& la basse Egypte, l'Auteur a jugé à propos d'en parler dans sa seconde Lettre, avant que d'entrer dans le détail des differentes parties de l'Egypte, il y traite de l'origine de ce fleuve, de son cours, de ses cascades, de ses embouchures, des causes & des effets de ses accroissemens.

Les anciens ont ignoré la source du Nil. Les modernes ne sont pas entierement d'accord sur ce point, les uns disent que sous la ligne & proche du lac nommé Gambea, il sort du sein de deux montagnes deux gros ruisseaux qui viennent se réunir dans le Lac, d'où sort le Nil qui n'est alors qu'une petite riviere. D'autres placent la source du Nil sur une terre tremblante, d'où il sort à gros bouillons & avec bruit par une ouverture qui a huit ou dix pieds de diamétre. Les Jesuites Portugais la placent sur une Monticule couverte de verdure, d'où sortent deux sources desquelles on ignore la profondeur. Ils ap-

pellent ces ſources les Jeux du Nil ; parce que dans la Langue Arabe, les jeux & les ſources ſe déſignent par les mêmes termes.

Ces trois opinions paroiſſent à M. Maillet également imaginaires. Voici ſon Syſtême ſur ce ſujet. Vers le milieu de l'Ethiopie, il ſort de differentes Montagnes des fontaines ſans nombre formées par les pluïes abondantes qui tombent dans cette Contrée, ces ruiſſeaux vont ſe rendre dans le Lac Gambéa, d'où ſort une riviere qui enferme par un cercle les Montagnes, d'où la plus grande partie de ſes eaux provient. Cette riviere traverſe diverſes Provinces de l'Ethiopie, paſſe dans le Royaume de Sannar & s'avançant vers Gary & Dongola Villes de Nubie, reçoit un grand fleuve auquel la couleur de ſes eaux a fait donner par les habitans du Pays le nom de Mer blanche.

L'Auteur attribue l'accroiſſement du Nil à l'abondance des pluyes qui tombent en Ethiopie entre les

deux Equinoxes, & qui cessent lorsque le Soleil a repassé la Ligne. Il n'a point de confiance aux prétendus pronostics sur l'accroissement du Nil. Mais il a soin de faire observer, les précautions qu'on prend en Egypte pour mesurer éxactement les accroissemens du Nil, dont dépend l'abondance & la disette du grain dans le Pays, l'ordre qui s'observe pour l'ouverture des canaux, par le moyen desquels on fait entrer les eaux du Nil dans des endroits éloignés du lieu où elles s'étendent; il parle ensuite des Pélerinages & des Navigations qui se font sur ce fleuve pendant qu'il est débordé. Rien ne surpasse la magnificence des Fêtes que les Princes Arabes donnoient autrefois sur ce fleuve, si l'on doit s'en rapporter aux anciens Auteurs Arabes dont M. Maillet a tiré la description de ces Fêtes.

Nous donnerons dans un autre *Journal* une idée de ce que contiennent les Lettres suivantes.

CODE DE LA VOYERIE. A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1735. *in*-12. 2. Vol. Tom. I. pag. 438. Tom. II. pag. 640.

Le titre de ce Livre n'annonce qu'un Recueil d'Ordonnances ou du moins de Réglémens, concernant les fonctions & les droits des Officiers de la Voyerie, la Police des bâtimens, les limites de la Ville de Paris, les grands Chemins, les Pons & Chaussées du Royaume. C'étoit en effet le premier dessein de l'Imprimeur de se renfermer dans ces bornes. Mais il dit dans son Avertissement, qu'une personne de considération au fait de cette matiere, ayant vû ce Recueil de Réglemens sur la Voyerie, lui conseilla de mettre à la tête de cette Collection des Ouvrages qui y ont rapport, lesquels avoient été déja imprimés, mais qui étoient devenus rares. C'est ce qui lui a

donné lieu de faire deux Volumes.
On trouve au commencement du premier Volume, le Traité de la Voyerie par M. Mellier l'un des quatre Trésoriers de France en Bretagne, à qui il appartient de connoître de la grande & de la petite Voyerie dans cette Province, comme les Bureaux des Trésoriers de France en connoissent dans les autres Provinces. Ce Traité est divisé en 13 Chapitres, dans les deux premiers l'Auteur parle des Officiers de la Voyerie. On voit par un ancien Réglement de l'an 1270. qu'il y avoit alors des Officiers pour la Voyerie, mais les fonctions de ces Voyers n'étoient que de faire leur rapport aux Juges Royaux sur ce qui pouvoit concerner la Voyerie. D'un autre côté les Trésoriers de France avoient le droit de visiter les Chemins, les Pavés, les Ponts & les Chaussées du Royaume, & d'ordonner les reparations necessaires pour leur entretien. En 1599. *Henri IV.* créa un Office de Grand

Voyer de France dont le Duc de Sully fut revêtu. Les Trésoriers de France virent avec peine la création d'un Office qui diminuoit considérablement les droits de leurs Charges, mais ils furent rétablis dans tous ces droits par la suppression qui fut faite par le Roi Louis XIII. de l'Office de Grand Voyer de France. Louis XIII. attribua ensuite aux Bureaux des Finances la Jurisdiction contentieuse pour les affaires qui concernent la Voyerie. Cette Jurisdiction pour la Voyerie a été conservée aux Trésoriers de France par plusieurs Edits & Déclarations dont l'Auteur fait mention. Après quoi il donne un Extrait des Arrêts du Conseil qui ont été rendus pour conserver aux Trésoriers de France cette Jurisdiction, lorsqu'elle leur a été contestée par d'autres Juges.

L'Auteur se propose ensuite de prouver que la Voyerie a été de tout tems regardée comme un droit Royal dans la Coûtume de Paris,

& qu'il n'y a à present dans tout le Royaume que les Trésoriers de France qui puissent exercer la Jurisdiction soit volontaire, soit contentieuse sur cette matiere, puis il fait des remarques dans deux Chapitres sur les Chemins & sur les Ponts des anciens, & il fait voir que dans tous les tems des personnes illustres ont eu le soin des Ouvrages publics. Ce qui concerne la longueur des Chemins, le droit de péage, l'alignement des bâtimens, les Saillies des maisons dans les ruës & dans les voyes publiques, le pavée, les encombremens des ruës, la police pour les bâtimens qui menaçent ruine, les reparations des ouvrages dont le fond est assigné sur les deniers d'octrois des Villes & des Communautez, sont le sujet de plusieurs Chapitres. M. Mellier finit son Traité par deux Chapitres dont l'un regarde la garantie des ouvrages publics, & l'autre la difference des fonctions des Officiers de la Police des Villes & celle des

Tréſoriers de France pour ce qui peut avoir quelque rapport à la Voyerie. M. Mellier remarque ſur la garantie des ouvrages publics qu'elle étoit ſuivant le Droit Romain de quinze années, il ajoûte qu'il n'y a point d'Ordonnance de nos Rois qui ait revoqué ces Loix. Cependant il ne décide point affirmativement qu'on doive les ſuivre pour les ouvrages publics, dans les lieux où c'eſt l'uſage de borner la garantie des maçons à dix années. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la reception des ouvrages publics par les Tréſoriers de France, n'eſt qu'une ſimple vérification faite ſur les devis, qui n'empêche point la continuation de l'action en garantie contre les Entrepreneurs, s'il arrive des ruines par quelque défaut dans la conſtruction, ou par l'emploi de mauvais materiaux.

Le ſecond Traité eſt une expoſition des Coûtumes ſur la largeur des chemins & ſur la deſtination des péages; l'Auteur a joint quel-

ques Observations aux textes des articles de Coûtumes sur ces deux sujets. Comme il n'y a que les Chemins dans les forêts dont la largeur ait été reglée par les Ordonnances, il souhaiteroit que le Roi fît une Ordonnance générale sur cette matiere; il exhorte les Trésoriers de France à tenir la main à ce que les grands Chemins soient le plus larges qu'il sera possible, & il leur donne pour regle générale de juger de la largeur dont ils doivent être, quand la Coûtume ne la regle point, par la largeur dont ils se trouvent au commencement & à la fin du chemin. L'Auteur observe, comme a fait M. Mellier au sujet des péages, qu'autrefois les Seigneurs ausquels on payoit des droits de péage étoient obligés d'indemniser ceux qui avoient été volés dans l'étendue de leur Seigneurie. A present ils ne sont obligés qu'à l'entretien des Ponts & des Chemins pour lesquels on leur paye le droit de péage. Il s'étend beaucoup

beaucoup sur la question, si la Voyerie est une suite de la haute Justice, & il la décide comme M. Mellier, contre les Seigneurs Hauts-Justiciers.

Dans la Dissertation sur la durée de la garantie des ouvrages publics, l'Auteur n'a point d'autre Systême que celui de M. Mellier pour soûtenir que les Loix Romaines, qui obligent les Entrepreneurs à la garantie pendant quinze années, doivent être suivies en France. Il s'éleve vivement contre ceux qui s'imaginent que la seule reception des ouvrages suffit pour décharger de la garantie, en cas de vices dans la construction, ou d'emploi de mauvais matériaux.

Le Mémoire suivant n'a qu'un rapport assez indirect avec la Voyerie. Mais il est interessant pour tous ceux qui aiment à s'instruire de ce qui concerne les Arts. Il est de M. Rémond Indicateur de la Société des Arts, obligé en cette qualité de rendre compte à cette

Societé de tout ce qui regarde les nouveaux établissemens qui ont rapport à son objet. M. Rémond fait connoître dans ce Mémoire la Machine dont on se sert pour laminer le plomb, & qui est en usage depuis long-tems en Angleterre, il explique comment le plomb se lamine dans cette Machine. Il entreprend ensuite de prouver qu'en employant le plomb laminé il en coûte beaucoup moins que quand on se sert du plomb simplement fondu, & que les ouvrages faits de plomb laminé durent beaucoup plus long-tems que celui qu'on vend dans les boutiques des plombiers. On joint à ce Mémoire les certificats des Académies des Sciences, des Arts & d'Architecture, & ceux des Fontainiers du Roi, en faveur de la Manufacture du plomb laminé.

Ce Mémoire est suivi du Tarif du prix ordinaire des ouvrages qui se font à Paris de maçonnerie, charpenterie, couverture, plom-

te même Ville sous les Seigneurs *Scaligers*; & en 1586. on en donna une seconde Edition, à laquelle on joignit une version Italienne de l'ouvrage précedent, mais sans aucune figure. En 1592. Jean-François *Tinto* publia sur la même matiere un Volume *in*-4°. sous le titre de *Nobiltà di Verona*, & partagé en cinq Livres. En 1594. & 96. Jérôme *dalla Corte*, Gentil-homme Véronois, donna une Histoire de son Pays, écrite en Italien, & divisée en 20 Livres, qui remplissent deux Tomes *in*-4°. En 1611. on vit paroître en un petit Volume *in*-8°. une *Chronique* abrégée de Vérone, composée en Italien par Maurice *Moro*; & en 1642. fut imprimé de la même forme un petit Poëme partagé en deux Livres, sous le titre de *Catena Historiale Veronese*, c'est-à-dire *Chaîne Historique de Vérone*; & rimé en *tercets* ou stances de trois vers par Antoine *Gaza*. En 1647. le sçavant Antiquaire Onuphre *Panvinio*, Véronois,

Ermite de S. Augustin, fit imprimer à Padoüe son grand Ouvrage Latin des *Antiquitez de Vérone*, en sept Livres, enrichis de belles planches gravées & de quantité d'Inscriptions. Vingt ans après, Louis *Moscardo*, Patricien Véronois, mit en lumiere l'*Histoire de Vérone* depuis son origine jusqu'à l'année 1668. où parut l'Ouvrage, écrit en Italien & divisé en 12 Livres, qui forment un Volume *in*-4°. &c.

Les travaux de tant d'habiles Ecrivains sur les Antiquitez de Vérone, n'ont point encore épuisé cette riche matiere: & ils ont laissé quantité de découvertes à faire au sçavant & illustre Auteur du Livre dont nous rendons compte. C'est M. le Marquis Scipion Maffei, qui par tant d'autres Ouvrages de sa composition aussi utiles que curieux tient dans la République des Lettres, un rang qui n'est pas moins honorable que celui qui lui est acquis par sa naissance. Il n'a oublié dans l'impression du Volu-

me dont il s'agit, & qu'il dédie à la République de Venise, aucun des ornemens que sembloit éxiger une pareille dédicace, & qui ne convenoit pas moins à l'importance des sujets traitez par l'Auteur ; c'est-à-dire qu'on admire également ici la beauté du papier, la netteté des caractères, la correction du Texte, l'élégance des gravures, soit planches essentielles, soit vignettes, culs-de-lampes, lettres grises, *&c.*

Cet Ouvrage écrit en Italien, qui est la Langue naturelle de l'Auteur ; & dont il connoît mieux qu'un autre toutes les finesses & toute la pureté, est divisé en 4 parties. Dans la premiere, partagée en onze Livres, il est question de l'Histoire de Vérone & de l'ancienne *Vénétie* depuis son origine jusqu'à la venue de Charlemagne en Italie. La seconde contient en cinq Livres l'Histoire Litteraire de Vérone, c'est-à-dire une Notice Historique des illustres Ecrivains Vé-

ronois qui ont fleuri, 1°. parmi les anciens Auteurs, 2°. depuis la ruine de l'Empire Romain jusqu'à la fin du quatorziéme siécle ; 3°. pendant le quinziéme siécle ; 4°. pendant le seiziéme; 5°. depuis le commencement du dix-septiéme jusqu'à present. La description des monumens les plus remarquables de Vérone remplit la troisiéme partie de ce Volume, divisée en 8 Chapitres, dans lesquels 1°. après une Notice générale de cette Ville, il est parlé, 2°. des Antiquitez Romaines qui s'y trouvent, 3°. des Antiquitez Chrétiennes ; 4°. des Edifices modernes ; 5°. des remparts & des bastions ; 6°. des peintures ; (& l'on donne à la tête de ce Chapitre une Notice des Peintres Véronois) 7°. des Galleries ; 8°. de ce que le Territoire de Vérone offre de plus considerable. Dans la quatriéme & derniere partie de cet Ouvrage, divisée en deux Livres, on traite des Amphithéatres, *en général* ; & en particulier de ce-

lui de Vérone. Ce curieux morceau avoit paru dès l'année 1728. imprimé à Vérone chez Tumermani, en un Volume *in*-12. de 348 pages: & nous en donnâmes alors un Extrait fort étendu dans nos Journaux d'Avril 1729. pag. 199. & de Mai, pag. 269. Si l'Ouvrage entier de *Vérone illustrée* étoit tombé plûtôt entre nos mains; nous n'aurions pas manqué d'en entretenir d'abord le Public & d'enrichir notre Journal par un détail si interessant. Mais un Livre tel que celui-ci conserve long-tems la grace de la nouveauté.

Nous ne prétendons point nous engager ici dans une Analyse éxacte de tout ce que renferme ce Volume : cela nous meneroit trop loin. Nous nous bornerons à n'en extraire seulement que ce qu'il contient de vraiment nouveau & de solidement fondé, concernant l'érudition universelle. Nous sommes persuadés que les Extraits de ce genre ne sont ni les moins utiles ni

les moins agréables au Public, à qui ses diferentes occupations ne laissent pas toûjours assez de loisir, pour lire en entier les Livres qui paroissent journellement, & dont plusieurs méritent d'être plus particulierement connus.

LIVRE I. *col.* 2. Dans la premiére Partie de cet Ouvrage, laquelle roule, comme nous l'avons dit, sur l'Histoire de Vérone & sur celle de l'ancienne *Vénétie*, l'Auteur fait voir, par l'autorité de Pline, de Caton, & par celle des Monumens & des noms anciens, que cette Ville doit son origine aux Hétrusques & aux *Vénétes*. Il observe que c'est une erreur commune, & même qui n'est pas nouvelle, de croire que les Hétrusques étoient Lydiens : erreur, qui n'est venuë que d'avoir confondu quelquefois dans l'usage les noms de Lydie & d'Asie. Denys d'Halicarnasse a remarqué qu'il n'y avoit aucune ressemblance ni de langage, ni de mœurs entre les Hétrusques & les Peuples de Lydie.

Col. 10. On avoit crû jusqu'à present que Vérone avoit été fondée par les *Cénomans*. Mais notre Auteur fait voir que le commun des Ecrivains s'est trompé, en supposant que les *Cénomans* occupoient un très-grand Pays; tandis qu'ils ne tenoient que celui, où dans la suite Crémone a été bâtie, & cette partie du territoire de Bresse qui est dans la plaine. C'est cette derniere Ville qu'ils ont construite, & qui fut leur principale demeure. L'Auteur en allégue pour preuve un passage de Polybe, qui nous apprend que les *Cénomans* se placerent auprès du Po, & que les Pays au-delà étoient habités par un ancien Peuple nommé les *Vénétes*, qui avoient un langage different. Vérone existoit long-tems avant la venue des *Cénomans*.

Col 14. Notre Auteur a trouvé fort heureusement dans Polybe les bornes précises du Pays de ceux-ci & des Véronois. Car cet Historien dit, que l'an 531. de Rome, les

[redacted]

Consuls Flaminius & Furnius *entrerent en passant le Chiesio dans le Pays des Cénomans.* Cette riviere est à 30 milles de Vérone & à dix de Bresse. M. le M. Maffei observe, pour lever tous les doutes, qu'un des meilleurs moyens de découvrir les anciennes limites d'un territoire, c'est d'examiner l'étendue des Diocéses. Les Jurisdictions Civiles changent assez souvent, par les guerres ou par d'autres causes. Mais les Jurisdictions Ecclesiastiques restent ordinairement dans le lieu où elles ont été établies. Le Diocése de Vérone aujourd'hui s'étend précisément jusqu'au Chiesio.

Col. 16. L'Auteur s'applique ensuite à resoudre les difficultez, que l'on peut faire là-dessus. La principale raison qui engageoit à croire que Vérone eût été bâtie par les *Cénomans*, étoit fondée sur un vers de Catulle, qui appelle Bresse *La mere de Vérone.* L'Auteur s'inscrit en faux contre tout le distique, & prétend qu'il est supposé. Aucun

des sçavans Editeurs de ce Poëte ne s'en est apperçû : mais les preuves de nôtre Auteur paroissent mettre la supposition hors de doute. On lit (dit-il) plusieurs autres vers dans ce Poëte, qu'on sçait y avoir été ajoûtés. Il n'y a point d'apparence que Catulle se fût contredit ainsi ; lui qui en appellant *Lac Lydien* le Lac du Véronois, fait voir qu'il tenoit les habitans pour Hétrusques d'origine. Ce distique (poursuit-on) offre deux mots qui ne sont pas Latins, c'est-à-dire, qui sont employés dans une signification nullement Latine. Le tour de l'expression n'est point celui de Catulle. Le sens du distique est interrompu hors de propos, & il renferme une pensée qui n'a point de liaison avec la chose dont on parle. On y suppose, qu'une porte qui est à Bresse, parle & dit *ma Vérone*. Un ruisseau au lieu d'y être désigné par son ancien nom, y porte un nom moderne, dont on ne s'étoit point servi avant l'an-

1400. Les Manuscrits de Catulle ne peuvent nous guider sur ce point ; parce qu'on n'en connoît aucun qui soit anterieur à cette même année. L'Auteur a cependant trouvé deux bons Manuscrits où ce Distique manque ; il cite les Bibliothéques où on les conserve : & lorsqu'il s'agit, non d'un mot, mais de deux vers entiers, un Manuscrit qui ne les a point, est (selon lui) d'une plus grande autorité, que cent qui les ont.

Col. 20. Il fait voir avec la même évidence, que dans le cinquiéme Livre de Tite-Live, à l'endroit où on lit *Brixia ac Verona*, il faut lire *Brixia ac Cremona* : sans quoi cet Auteur se contrediroit formellement. Cet Historien donne le nom de *Gaulois Bressans* aux *Cénomans*. M. le Marquis Maffei, à cette occasion, fait dans Strabon & dans d'autres anciens Auteurs, plusieurs corrections de noms Géographiques, lesquelles ne semblent pas douteuses. Dans Aurelius-Vic-

tur, par exemple, & dans Zozime, il est manifeste que le nom de Crémone est employé pour Vérone.

Col. 22. Ptolomée place celle-ci dans le Pays des *Cénomans*. Notre Auteur montre, que dans la même page où Ptolomée avance une proposition si fausse, il y en a sept autres si étranges & si ridicules, qu'il seroit tenté de croire qu'elles ne sont point de ce Géographe; (quoique n'ayant point été dans ce Pays-là il eût pu s'y tromper) mais qu'elles viennent originairement ou d'exemplaires fautifs, ou de Copistes ignorans.

Col. 23. C'est sur-tout (continue l'Auteur) un passage de Justin, qui a jetté beaucoup de confusion dans l'Histoire de ce même Pays. Cet Auteur, lors de la renaissance des Lettres, étoit entre les mains de tout le monde. On lit dans ce passage, que les *Cénomans* bâtirent aussi Trente & Vicence; au lieu que tous les anciens déposent qu'elles sont l'ouvrage des *Rhétiens* & des

Vénétes. L'Auteur soupçonne que ce passage de Justin pouroit bien être interpolé ; parce que dans l'endroit où Paul-Diacre semble le citer, il ne parle ni de Trente, ni de Vicence.

LIVRE II. *col*. 27. M. le M. Maffei traite, après cela, de l'ancienne *Vénétie* : il détermine quand & comment elle a passé sous la domination des Romains ; & c'est (dit-il) de quoi personne n'a parlé jusqu'ici. Nous n'en avons rien dans Tite-Live, qui pourtant étoit *Vénéte* ; parce que l'endroit où il en devoit parler étoit dans son 20e Livre, qui est perdu.

Col. 36. Tous les Ecrivains modernes s'accordent à dire que la *voye Emilie* passoit par Vérone, & alloit à Aquilée. Notre Auteur fait voir clairement que la *voye Emilie* n'alloit que de Rimini à Plaisance ; qu'Aquilée n'étoit pas encore construite, lorsque ce grand chemin fut pavé ; & que la Province où *Lépide* commandoit cette année

& étoit la Ligurie, & non la Gaule.

Livre III. *col.* 41. Presque tous les modernes se méprennent encore au sujet du gouvernement des Régions d'Italie, au tems des Romains, & ils se trompent aussi dans l'acception des noms de *Gaule* & d'*Italie*. Cet Ouvrage presente grand nombre de nouvelles Observations sur cette matiere.

Col. 46. Tous les Modernes disent pareillement que la liberté des Villes & des Peuples consistoit du tems des Romains dans le pouvoir d'être gouvernés par leurs propres Magistrats, & selon leurs propres loix. Ils tiennent très-souvent ce langage, sur-tout lorsqu'il s'agit de Médailles ou d'Inscriptions. Notre Auteur montre clairement qu'ils se sont trompés ; & ses Observations font connoître en quoi consistoit la liberté des Peuples qui joüissoient de ce privilége dans l'Empire Romain. Ces explications jettent beaucoup de lumiere sur une infinité de passa-

ges d'Auteurs jusqu'ici mal entendus.

Col. 51. On n'avoit point encore recueilli tout ce que les anciens Ecrivains nous ont transmis touchant la fameuse guerre des Cimbres : & cet article est traité ici avec soin. On s'étoit mépris sur l'action qui s'étoit passée entre ces barbares, & le Consul Papirius Carbo. En parlant du chemin qu'ils tinrent pour descendre dans le Véronois, l'Auteur nous indique celui que prirent les Allemands pour y venir en l'année 1701. & les mouvemens que firent les François & les Espagnols pour s'y opposer. Il corrige un passage de Plutarque, dans le recit que cet Historien fait de la grande bataille donnée entre les Romains & les Cimbres, dont il détaille toutes les circonstances, qu'il avoit trouvées exactement décrites dans les Mémoires de Sylla, qui étoit present à l'action.

Col. 60. L'Auteur observe qu'une *partie* des Montagnards du Vé-

ronois & du Vicentin, quoique fort éloignés d'Allemagne, parlent une langue, qui n'est pas entenduë de leurs voisins. Il a reconnu qu'elle tient de l'Allemand, bien qu'elle en soit differente à plusieurs égards; & que la prononciation en est semblable, non à celle des Allemands les plus limitrophes de l'Italie, mais à celle des Saxons & des Peuples situés vers la mer Baltique. Il fait remarquer encore que conformément à une ancienne tradition, les Véronois & les Vicentins appellent ces gens là des *Cimbres*; ce qui semble prouver, que le reste de ces barbares fugitifs se retira dans ces forêts.

Livre IV. *col.* 64. M. le Marquis Maffei traite ici certains points, qui n'avoient pas encore été examinés, au sujet du gouvernement des Romains, & de la conduite qui les rendit maîtres de la meilleure partie de l'Univers. Il s'étend aussi sur la maniere dont les Villes d'Italie donnoient à Rome leurs suffrages

dans les *Comices*. Il fait voir qu'il y eut un tems, où la Gaule Cisalpine ne fut pas considerée, comme faisant partie de l'Italie; mais qu'elle ne passoit alors que pour une Province; & il parle des *Recteurs* qui y commanderent. Il s'applique à prouver qu'on s'est trompé, en croyant que les Bourgs ou autres endroits appelés par les Romains *Fora* fussent des lieux destinés aux plaidoiries; pendant que ce n'étoient que des marchez.

Livre V. *col.* 85. Il découvre plusieurs autres erreurs où sont tombés des Sçavans du premier ordre, pour n'avoir pas bien démêlé les divers usages qu'on faisoit anciennement du nom de *Municipium* & de celui de *Respublica*. Il fait plusieurs Observations singulieres sur les noms des Magistrats Municipaux. Il explique ce que c'étoient que *Sacra Romaniensia*, que *Fabretti* n'a point entendus dans une Inscription.

Col. 99. & 104. Il fait voir com-

bien l'ignorance où l'on a été sur la force des mots *caput & civitas* en matiere de Géographie, a été une source féconde de méprises. A l'aide de ces lumieres, il découvre les lieux où étoient situées plusieurs Citez (*Civitates*) mentionnées dans les anciens Monumens, & dont aucun Géographe n'a pu rendre compte. En suivant les mêmes traces, l'Auteur, dans une de ses Lettres Latines imprimées à Paris, a trouvé la situation d'un grand nombre de Villes nommées dans l'Inscription de l'Arc de Suse, de sept desquelles on n'avoit pas encore entendu parler. C'est une grande Inscription, que depuis long-tems on souhaitoit de connoître.

Livre VI. *col.* 115. Beaucoup de gens ont cru, que sous Auguste, l'Italie étoit divisée en Provinces : au lieu que la division de ce Pays en onze *Régions* n'avoit rien de commun avec l'autre division. M. le M. Maffei fait voir que les Traductions infidéles des Auteurs

Grecs ou Latins, & les Inscriptions ou fausses, ou mal entenduës, ont souvent beaucoup alteré l'Histoire.

Col. 128. & 131. En faisant mention du Véronois, il montre, par les dénominations, quels sont les Villages de ce Pays-là qui existoient du tems des Romains. Ceux de ces noms qui sont tirés du nombre des milles marqués par des pierres milliaires, lui servent pour connoître la mesure du mille Romain ancien, qui étoit moindre d'un cinquiéme que le mille moderne d'Italie. Car les lieux que l'on nomme *quinto*, sont à present éloignés de 4 milles des Villes, & ainsi des autres : ce qui s'accorde avec les distances marquées par les Auteurs. *Paul-Diacre* écrit que Monza étoit éloignée de 12 milles de Milan, lesquels n'en sont que dix aujourd'hui ; & *Luitprand* dit que Bresse étoit à 50 milles de Vérone, lesquels n'en sont maintenant que 40.

LIVRE VII. *col.* 147. L'Auteur

met sous nos yeux une Médaille de Maximien - César avec un revers commun à plusieurs autres de ce tems-là, & qui represente une enceinte de murailles & de Tours, avec quatre figures qui sacrifient ; mais dont l'Inscription inconnuë jusqu'ici VERONANPRITECOND est expliquée en ces termes par notre Auteur *Nova Porta rite condita*. On trouve (dit-il) environ 50 Médailles de ce tems-là avec des Légendes uniques, qu'on n'avoit point encore vûës, & dont on n'a fait nul usage : ce qui rend la découverte de celle-ci moins merveilleuse.

Col. 151. En parlant de la prise de Vérone par Constantin, l'Auteur fait quelques remarques sur l'*Indiction*, qui est une des principales Epoques employées pour fixer la Chronologie. Il fait voir que cette Epoque tira son origine du Siége de Vérone, & que les Ecrivains se sont jusqu'ici trompés, en croyant que les *Indictions* précé-

dentes, c'est-à-dire les Impôts, ont été mis par Maxence; au lieu qu'ils le furent par Dioclétien; & en supposant qu'ils étoient sur toute l'Italie, pendant qu'ils n'étoient que sur le Pays nommé presentement Lombardie: & ces impositions se payoient en denrées, & non en argent.

Col. 156. En expliquant le nouveau Systême de gouvernement introduit dans l'Empire par Constantin, l'Auteur fait voir que ce changement a induit en erreur quantité de Sçavans, qui ont confondu mal-à-propos ce nouveau Systême avec le précédent. Nous ne finirions point, si nous voulions nous étendre sur tous ces articles.

Col. 160. A l'occasion d'une fausse Inscription produite par quelqu'un sur ce sujet, M. le Marquis Maffei indique une vingtaine d'Inscriptions de Vérone, rapportées par les plus fameux Antiquaires, & qui sont toutes également fausses: ce qui l'engage à faire observer,

fixer, que dans un siécle où l'on a porté si loin toutes les connoissances, on n'a point encore mis au jour un Art Critique *Lapidaire*, qui servît à distinguer les fausses Inscriptions d'avec les véritables ; art qui seroit d'autant plus necessaire, que les Inscriptions sont d'un merveilleux usage pour éclaircir & pour enrichir l'ancienne Histoire.

LIVRE VIII. *col.* 169. L'Auteur fait ici un recit fidéle de tous les changemens arrivés au nom de l'*Italie* ; & l'on est surpris d'apprendre en combien de manieres il se tranforma. Dans le quatriéme siécle, on entendit parler de la Lombardie, qui anciennement n'étoit nullement désignée par une telle dénomination. L'Auteur fixe le tems & l'occasion d'un pareil changement ; & il estime que le vrai moyen de s'instruire sûrement de l'Histoire, consiste principalement à bien distinguer dans les differens Auteurs la signification des noms des Peuples & des Pays.

Col. 174. Il fait voir que dans l
division de l'Italie faite par Con
ſtantin en 17 Provinces ; la *Vénéti*
s'étendoit depuis l'Iſtrie juſqu'
l'Adda, & depuis les Alpes & l
mer juſqu'à la Padouſe près de Ra
venne.

Col. 182. Il agite enſuite un
queſtion, qu'on n'avoit point en
core traitée, quoiqu'elle ſoit trè
eſſentielle, ſçavoir, ſi les Provin
ces Romaines avoient une Vill
Capitale. L'Auteur prend le par
de la négative, & ſoûtient qu'on
confondu juſqu'ici les Province
Géographiques avec les Province
Romaines, qui n'étoient qu'un
étenduë arbitraire de Pays ſoûmi
à un Préſident. De-là vient (con
tinue-t-il) que tout le monde a cr
que les Métropoles Géographiqu
étoient auſſi des Métropoles Ro
maines, c'eſt-à-dire, des lieux o
étoient le Siége & le centre du go
vernement. Mais l'ordre de c
tems-là étoit fort different du nô
tre. Car il y a deux circonſtanc

qui, pour l'ordinaire caractérisent les Capitales; la résidence fixe de celui qui gouverne avec autorité la Province; & la stabilité du Tribunal souverain de Judicature. Mais l'Auteur montre qu'au tems des Romains, le Président de la Province étoit au contraire obligé de ne faire jamais un long séjour dans une même Ville, mais de parcourir toutes celles de la Province : & il fait voir que le Tribunal Souverain de Judicature étoit établi, non dans une seule Ville, mais dans plusieurs, & qu'il y avoit quelquefois jusqu'à dix de ces Villes destinées à cet usage. De cette façon, il paroît que dans les Provinces des Romains, il n'y avoit point de Capitales dans le sens où on les prend aujourd'hui.

L'Auteur observe, que faute d'y avoir fait attention, les plus grands Ecrivains sont tombés dans plusieurs mécomptes en traitant de la Jurisprudence, de la Hierarchie Ecclesiastique, de la Chronologie

de la Géographie, des Médailles & des Inscriptions. De-là vient (dit-il) que personne n'a jusques ici bien entendu certaines loix, particulierement celles des *Novelles* de Justinien, pour avoir mal pris le nom de Métropole; & qu'on ne sçait comment expliquer ce qu'avancent plusieurs Auteurs, qu'il y avoit plusieurs Métropoles dans la même Province. Mais cela deviendra très-intelligible lorsqu'on sçaura qu'une Province Romaine comprenoit plusieurs Pays ou Provinces Géographiques, chaqu'une desquelles avoit sa propre Métropole.

Col. 197. A propos d'Aquilée, l'Auteur observe qu'on a fait beaucoup d'équivoques au sujet de cette Ville; une entre autres, fondée sur la traduction ridicule d'une ancienne *Novelle* de Justinien. Il prétend que la ruine totale de l'Empire Romain a eu pour cause la fameuse constitution de Caracalla, qui communiqua indifferemment *à tous les* sujets de l'Empire le

droit de Citoyen Romain. Il montre que l'avarice fut le vrai motif de cette constitution, qui ne fut publiée qu'en vûë d'obliger tous ceux qui étoient soûmis à la puissance Romaine de se charger des mêmes impôts, qui n'étoient payés d'abord que par les Citoyens Romains, & par ceux qui reconnoissoient le droit civil de l'Empire.

LIVRE IX. *col.* 226. Au tems des Goths, Théodoric ayant divisé les terres en Italie, il en donna deux portions aux Goths, & une aux légitimes possesseurs. M. le Marquis Maffei assure que l'on continua cependant en Italie la forme du gouvernement Romain; & il le prouve par un acte de ce tems-là écrit sur du papier d'Egypte, & qu'il a publié dans son *Histoire des Diplomes*, ainsi que tous les autres Actes écrits sur de semblable papier, & qui n'avoient point encore vû le jour.

Col. 244. En parlant de la fondation de Venise, il prouve la liberté

originaire de cette Ville par une raison, qui semble n'avoir point de replique, & qui décide la question d'une maniere toute differente de celle qu'on a mise en œuvre jusqu'ici. Il fait voir par une suite de faits & de raisonnemens, que l'Empire Romain n'a jamais été Monarchique, & que l'Empereur n'étoit qu'un des Magistrats de la Republique. Il s'ensuit de-là (dit-il) que c'est une grande erreur de croire, que Constantin ait transporté l'Empire à Constantinople, cet Empire n'étant pas à lui, & ne pouvant se transporter qu'en transportant Rome.

De-là (continue l'Auteur) il resulte, qu'à la prise de cette Ville & à la mort d'Augustule, où finit l'Empire Romain, les peuples de la *Vénétie*, qui pour se sauver des mains des Barbares avoient bâti une Ville dans ces petites Isles au fond du Golphe Adriatique, reglerent leur gouvernement, & se firent des loix comme ils le jugerent

à propos, en conſervant toute la liberté, dont ils jouiſſoient auparavant. Les Grecs ni les Goths n'auroient pu avoir ſur eux d'autre droit, que celui qu'ils auroient acquis. Mais (pourſuit-on) ni les uns ni les autres ne les ont jamais attaqués : en ſorte qu'ils ont toûjours continué à ſe gouverner eux-mêmes, & jamais perſonne n'a prétendu envoyer un Préfet ou un Gouverneur à Veniſe.

Col. 245. Entre pluſieurs nouvelles obſervations, il en fait une tirée d'une Inſcription Greque non encore publiée, & d'où il paroît que les Envoyés à Rome s'addreſſoient également aux Empereurs & au Sénat. Il explique, ce que perſonne (dit-il) n'avoit encore fait, les contremarques de pluſieurs Médailles N C A P R. *Nummus cuſus auctoritate Populi Romani.* Il fait voir la difference qu'il y avoit entre le Thréſor public & le fiſc particulier des Empereurs, lequel

s'augmenta considerablement, lorsqu'ils s'approprierent les biens qui appartenoient aux Temples des Gentils, *&c.* C'est à regret que pour abreger nous ne faisons qu'effleurer tous ces articles.

Livre X. *col.* 258. Lorsqu'après l'extinction du Royaume des Goths, les Grecs dominerent en Italie, ils commencerent à envoyer des Gouverneurs dans chaque Ville, avec le titre de Duc: usage que suivirent les Lombards.

Col. 269. Ceux-ci en apporterent plusieurs dans le même Pays, qu'on n'y connoissoit point auparavant; comme l'usage des fiefs *jurisdictionnels*. Car l'Auteur prétend que les *emphytéoses* viennent des Romains, de même que les noms de *fiefs* & d'*inféodation*; & nullement de la Langue Allemande, comme on le croit communément. Il montre que ces termes dérivent du mot Latin *infeduciare*, qu'il a trouvé dans un Acte de l'an 591. *écrit sur du* papier d'Egypte, &

qu'il a publié dans son *Histoire des Diplomes.*

Col. 270. Il fait voir ensuite, que malgré le grand nombre d'Ouvrages & d'Actes du moyen âge que l'on imprime tous les jours, nous ne sçavons presque rien de ces tems-là. Dans l'Etat des Lombards, chaque Ville appartenoit à un Duc, qui la gouvernoit comme un fief, mais avec l'autorité de Prince : & le droit passoit à ses descendans. Pavie & Vérone, où les Rois Lombards avoient coûtume de resider, avoient leurs Ducs. En quoi consistoit donc la Royauté, & où étoient les revenus des Rois ? M. le M. Maffei a trouvé que l'autorité Royale étoit renfermée dans la souveraineté générale, dans le pouvoir de faire la paix, dans celui de créer des Ducs, ou d'en nommer d'autres quand les descendans des premiers venoient à manquer ; & dans celui de se servir d'eux en tems de guerre. L'aggrandissement de trois de ces Ducs, qui

[redacted]

devinrent de puissans Seigneurs; c'est-à-dire celui de Capoüe, celui de Spoléte & celui de Trente; ne vint que de ce qu'ils confinoient avec les Grecs ou avec les Allemands; parce qu'il leur étoit permis de faire la guerre avec l'étranger. Toutes ces recherches (dit l'Auteur) peuvent être regardées comme nouvelles.

Col. 275. L'Auteur remarque encore que ce fut dans ce tems-là que le Duel s'introduisit en Italie, c'est-à-dire la preuve de la vérité par la force au lieu de la raison : ce qui causa (dit-il) un grand changement dans la morale, dans l'opinion & dans la coûtume. De-là naquirent ces maximes étranges, qu'on appelle aujourd'hui *le point d'honneur*, sur quoi notre Auteur a écrit, il y a déja long-tems, un Ouvrage intitulé : *Della Scienza Cavalleresca*, Livre qui a presque détruit les inimitiez, les manifestes, les fausses opinions & les coûtumes pernicieuses, qui regnoient

tyranniquement en Italie. C'eſt au moins (continue l'Auteur) ce qu'en diſent pluſieurs perſonnes de condition venuës de ce Pays-là.

LIVRE XI. *col.* 307. On attribue au contraire beaucoup de choſes aux Barbares, auſquelles (ſelon l'Auteur) ils n'ont eu aucune part. Tout le monde croit que l'Architecture irréguliere & qu'on nomme Gothique, a été introduite par les Goths & par les Lombards. M. le Marquis Maffei montre que ces Peuples n'avoient aucune Architecture, ni bonne, ni mauvaiſe, n'employant que le bois pour la conſtruction de leurs bâtimens. Il ſoûtient que cet art a été corrompu par les Italiens mêmes, que ſéduiſirent l'amour de la nouveauté, & le déſir d'être regardés comme inventeurs ; quoiqu'au fond ce mauvais goût n'ait fait tort qu'aux ornemens de l'Architecture, & nullement à la ſolidité ni à la bonté des Edifices.

Col. 310. On attribue commu-

nément aux Barbares la Langue Italienne, comme venant d'un mélange du Latin avec leur Langue. Notre Auteur est d'avis contraire, & fait voir clairement que la Langue Italienne s'est formée par le retranchement des consonnes finales des mots Latins; ce qui en a rendu la prononciation beaucoup plus douce: au lieu que les Barbares y auroient plûtôt ajoûté de nouvelles consonnes, selon le génie de la Langue Germanique, qu'ils parloient tous.

Col. 313. On fait ici une espece de généalogie des mots de la Langue Italienne, de ses phrases, de ses modes, qui viennent tous de la corruption que le Peuple introduisoit peu à peu dans la Langue Latine, même avant le tems de l'entrée des Barbares en Italie. Il montre que le même changement est arrivé dans la Langue Gréque, sans que les Goths ni les Lombards s'en soient mêlés.

Col. 321. C'est une opinion gé-

néralement reçûë qu'il y a eu cinq genres d'ancienne écriture Latine ; La Romaine , la Gothique , la Lombarde , la Saxone & la *Franco-Gallique*. Mais notre Auteur fait voir évidemment que l'on s'est trompé sur ce point , & que ces differentes manieres d'écrire sont également Romaines. Il prétend que ces Peuples barbares n'avoient anciennement aucun usage de l'écriture ; & il montre par les exemples mêmes rapportés en preuve de l'opinion commune , que ces 4 genres n'en sont qu'un , lequel n'étoit autre que le caractere courant des Romains. Ceux ci (selon lui) avoient comme nous deux sortes d'écritures ; l'une pour les Inscriptions & pour les Livres les mieux écrits ; l'autre pour les lettres missives & pour l'écriture courante. La preuve que celle-ci étoit désignée par les 4 dénominations dont on vient de parler , se tire d'une suite d'anciens passages , & elle est confirmée par des Actes

écrits sur le papier d'Egypte, & que l'on conserve encore aujourd'hui. Comme ce papier étoit celui des Notaires, sur lequel ils écrivoient rapidement; aussi tous les Actes publics sont-ils écrits d'un caractere, auquel on donne tantôt l'une & tantôt l'autre de ces 4 dénominations.

Quelques-uns de ces Actes, quoiqu'ils passent pour être écrits en caracteres Lombards, l'ont été avant la venue de ces Barbares en Italie; & celui que possede l'Auteur, & que le Pere *Mabillon* assure être le plus ancien Acte qu'il ait vû, a été écrit 50 ans avant la venue des Goths; en sorte qu'il ne peut certainement être reputé Gothique. Il faut voir dans l'Ouvrage même plusieurs Observations nouvelles & curieuses sur ce sujet. Quant au caractere Franco-Gallique qu'on disoit avoir été introduit par Charlemagne, il l'a trouvé dans un Manuscrit de Verone écrit sous le Consulat d'Agapet, l'an 517.

150 ans avant l'entrée de Charlemagne en Italie. Notre Auteur fait une nouvelle division des caracteres Latins en majuscule, minuscule & courant, & des caracteres Grecs, en majuscule, rond & abrégé, que les Grecs modernes nomment *aigu*, & dans cette division, tous les differens caracteres se trouvent compris.

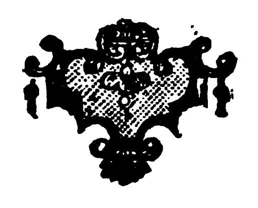
Col. 338. A l'égard de l'Histoire Ecclesiastique des Villes d'Italie ; qui la plûpart veulent que S. Pierre leur ait envoyé un Evêque ; l'Auteur indique le moyen de la perfectionner, en s'en tenant aux simples catalogues anciens, qui, comme il l'a découvert, sont tirés des *Diptyques*, c'est-à-dire de ces petites Tablettes, sur lesquelles les noms des Evêques étoient inscrits, pour en faire mention au Canon de la Messe, en signe de communion, & en vûë de prier pour eux. Il fait connoître combien les personnes simples ont introduit de fables dans l'Histoire de plusieurs Eglises,

où cependant elles ne laissent pas d'avoir cours. Il traite sur-tout, à l'occasion d'Aquilée, de l'origine des Métropoles Ecclesiastiques, & il fait voir que l'on ne peut là-dessus se former un Systême universel, comme l'ont voulu faire jusqu'ici tous les Sçavans, parce que celles-ci tirent leur origine d'une circonstance, & celles-là d'une autre. Rien (ajoûte-t-on) n'a plus contribué à toutes ces erreurs, que celle qui a fait confondre l'ancien Gouvernement Romain avec le Systême de Constantin.

Nous n'oublierons pas d'avertir que dans chaque Livre de cette Histoire, il y a toûjours quelques reflexions sur le Systême de la République Romaine, & sur les véritables causes qui l'ont rendue maîtresse de la meilleure partie du monde. D'où il paroît, que l'Auteur a voulu suggerer à son Pays le moyen d'accroître ses forces (comme il lui est absolument necessaire aujourd'hui) & cela sans augmenter ses Etats.

On produit, à la fin de cette premiere Partie, les anciennes Inſcriptions, dont on a fait uſage dans l'Hiſtoire, la plûpart deſquelles n'avoient point encore été publiées, ou ne l'étoient pas correctement. On rapporte auſſi les Actes dont on a parlé, qui ſont des originaux très-rares, écrits depuis le cinquiéme ſiécle juſqu'au huitiéme.

Nous donnerons dans un autre Journal, l'Extrait de la ſeconde & de la troiſiéme Partie de ce Volume.



DISSERTATION SUR l'état des anciens habitans du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs, qui a remporté le prix dans l'Académie Françoise de Soissons en l'année 1735. A Paris, chez Jean de l'*Espine*, Imprimeur - Libraire ordinaire du Roi, & de l'Academie de Soissons, ruë Saint Jacques, à S. Paul. 1735. *in*-12. pag. 108.

L'Auteur est persuadé qu'on ne peut rien trouver de particulier dans l'ancienne Histoire sur les Habitans du Pays Soissonnois avant Jules - César. C'est pourquoi il a pris pour fondement de sa Dissertation, ce que Jules-César nous apprend sur cette partie de la Gaule. Il commence par ce que les Rémois ont dit à César même, que lesSoissonnois étoient leurs voisins, qu'ils avoient des campagnes d'une très-grande étendue & d'une admirable fertilité, que c'étoit chez eux

qu'avoit regné tout nouvellement un Prince si puissant, qu'une partie de la Bretagne lui avoit appartenu, que celui qu'ils avoient alors pour Roi étoit à la tête du corps des Belges, qui se preparoit à lui resister, que les Soissonnois avoient douze Villes dans leurs Etats, & qu'ils promettoient d'envoyer cinquante mille hommes à la guerre Belgique.

Le Pays des Soissonnois confinoit d'un côté avec celui des Remois, d'un autre côté avec celui des Bellovaques ou Bauvoisins qui étoient les seuls entre tous les Belges, qui surpassassent les Soissonnois en nombre de troupes. Ces deux contrées du Beauvoisis & du Soissonnois étoient celles où l'on voyoit un plus grand nombre de ces Germains qui attirés par la fertilité du territoire, en avoient chassé les Habitans naturels. Des autres côtez le Pays Soissonnois s'étendoit, suivant notre Auteur, jusqu'à la riviere de Seine, & jusqu'à celle

de la Marne, qui, ſelon Jules-Céſar, ſéparoient les Belges d'avec la Gaule Celtique.

Mais où étoient ſituées les douze Villes des Soiſſonnois dont parle Jules-Céſar. Notre Auteur avant de répondre à cette queſtion, poſe pour principes, qu'il y a eu pluſieurs Villes des Gaules qui ont été entierement détruites, qu'il y en a d'autres qui ont été rebâties proche des lieux où celles qu'elles repreſentoient étoient ſituées, que les lieux qui figuroient parmi les Villes du tems de Jules-Céſar n'ont pas conſervé le même rang, que les Villes des Gaulois étoient ſituées dans des lieux marécageux, ou dans des Iſles de grandes rivieres, ou ſur des montagnes eſcarpées. Comme il n'y a point d'Iſles conſiderables dans les rivieres du Pays Soiſſonnois, & qu'il y a peu d'endroits marécageux dans le Soiſſonnois ancien, l'Auteur en conclut que les douze Villes de ce Pays-là étoient ſur des montagnes. C'eſt

ſur ce fondement que notre Auteur croit que le Noviodunum qui étoit la Ville principale du Peuple Soiſſonnois, dont le Roi de la Nation reſidoit ſur la montagne de Nojan. Cette montagne commence à une demi-lieuë de l'endroit où eſt à preſent la Ville de Soiſſons. Elle a ſur ſon ſommet une campagne de preſque une demi-lieuë d'étenduë du Nord eſt au Sudoueſte. Il paroît à notre Auteur que l'analogie de Nojan avec *Noviodunum* eſt toute entiere.

L'analogie du nom de *Bibrax* avec celui de Bievre fait auſſi croire à notre Auteur que la Ville de Bibrax qui fut aſſiégée par l'Armée Belgique, étoit ſur la montagne de Bievre éloignée de ſept lieuës de celle de Nojan, & de huit mille pas de la plaine de Pontaver, où l'Auteur dit que devoit être le Pont de Céſar, ſur le rivage ſeptentrional de la riviere d'Aiſne.

A l'égard de la Ville de Soiſſons, notre Auteur eſt perſuadé qu'elle

fut bâtie par une Colonie de Romains, qui s'établirent dans la plaine qui étoit sur le bord de la riviere d'Aisne, que les Gaulois quitterent la Montagne de Nojan pour se joindre aux Romains dans cette nouvelle Ville, à laquelle on donna le nom d'Auguste.

A l'égard des onze autres Villes du Pays Soissonnois, Jules-César n'en marque pas le nom. Notre Auteur n'entreprend pas même de le deviner, mais il indique differentes Montagnes sur lesquelles ces Villes pouvoient être situées.

Outre ces douze Villes, il y avoit encore du tems des Romains plusieurs Bourgs & plusieurs Châteaux dans le Pays Soissonnois, dont notre Auteur est persuadé que quelques-uns des Villages de ce Pays-là ont conservé le nom, comme Vis sur Aisne, Muret, *&c.*

Par rapport aux forces & aux armes, qui font le sujet de la seconde Dissertation, on ne rapporte de *particulier* pour les Habitans du

Soiſſonnois, que cette partie d'un vers de Lucain, *longiſque leves Seſſones in armis*. Encore l'Auteur ſoûtient-il que ces longues armes & l'agilité n'étoient point particulieres aux Soiſſonnois. Dès qu'ils furent *romaniſés* ils apprirent à ſe ſervir des mêmes armes que les Romains. Strabon qui écrivoit ſous Tibere aſſure que les meilleurs guerriers d'entre les Belges, ſont après ceux du Beauvoiſis les Habitans du Soiſſonnois.

Comme l'Auteur n'a rien trouvé de particulier ſur les mœurs des anciens Soiſſonnois, il ſe contente de donner dans la troiſiéme Section une idée générale des mœurs des Gaulois. Enſuite il prétend qu'il y avoit à Soiſſons un Amphitéatre, & que les Arénes qui en faiſoient partie étoient ſur les bords de la riviere d'Aiſne, dans un lieu qu'on appelle *Chaye*, & qui eſt nommé *Cavea* dans les anciens titres.

Il en eſt du Gouvernement du Soiſſonnois dont l'Auteur parle

[redacted]

dans la Section quatriéme, comme des mœurs; c'est-à-dire, que ce que l'Auteur en rapporte regarde tous les Gaulois ; il remarque seulement, comme une circonstance considerable que la Capitale du Pays Soissonnois qui s'étoit la premiere rendue aux Romains après un Siége en forme, fut la derniere qui conserva leurs Officiers militaires. Siagrius qui eut le nom de Roi en commandant les Romains, possеda la Ville de Soissons & les environs, jusqu'à ce que Clovis s'en fût rendu maître.

Ce que nous remarquerons sur la cinquiéme Section au sujet de la Religion des anciens Gaulois, c'est que l'Auteur adopte la tradition du Pays, au sujet des Druides des Soissonnois. Il dit qu'il y avoit à deux lieuës de la riviere d'Aisne un bois appellé *Tav*, où les Druides faisoient des Sacrifices auprès des chênes les plus remarquables. Il croit que *Tav* vient par corruption de *Tarw*, ou *Tarvos*, qui signifioit chez les Gaulois un *chêne* ou

un

en *bois*. Il ajoûte que la forêt d'Artenne ou Artane qui est proche de *Tau* servoit au même usage. Ardoine ou Arduine étoit une Divinité, dont la Forêt des Ardennes a, dit-on, tiré son nom. Il y a plusieurs exemples du changement de *D* en *T*, qui au lieu d'Ardene a fait nommer Artenne la Forêt du Pays Soissonnois dont il s'agit en cet endroit.

Le culte que les Habitans du Pays Soissonnois rendoient à Diane, depuis qu'ils étoient assujettis aux Romains, est prouvé par les Actes des Martyrs de S. Crépin & de S. Crépinien, de S. Ruffin, & de S. Valére, & celui d'Isis par une Inscription trouvée dans la Ville de Soissons en 1683.

On conserve dans le Cloître de l'Abbaye de S. Médard un côté d'un tombeau d'un Payen, que l'on croit avoir été un jeune Seigneur du Pays Soissonnois.

Il y a des Notes au bas des pages en plusieurs endroits de cette Dis-

ſertation. La premiere eſt ſur l'étymologie du nom des Soiſſonnois. L'Auteur croit qu'on n'en a donné juſqu'à preſent que de fauſſes, & que l'on n'a pas aſſez de connoiſſance de la Langue des Celtes ou des Belges, pour qu'on puiſſe ſe flatter de découvrir la véritable. Il lui paroît cependant vraiſemblable que le nom primitif des Peuples Soiſſonnois a été tel que l'ont écrit quelques Auteurs Grecs, & qu'il commençoit par *Ouers* ou par *Wers*. Il ſe peut faire que les Romains voulant latiniſer ce nom ayent ajoûté une *S* au commencement. Chez les Allemands *Weiſſe* ſignifie *blanc*. Seroient-ce les anciens Germains qui avoient paſſé le Rhin, leſquels auroient donné ce nom à une partie des Gaules dont ils s'étoient rendus maîtres.

Dans la derniere de ces Notes, l'Auteur remarque que le côté du Tombeau d'un Payen qui eſt conſervé dans le Cloître de S. Médard de Soiſſons eſt déſſiné dans le ſe-

ond Voyage Litteraire de Dom Martene. Mais il avertit que le Graveur a represénté des chiens qui joüent, au lieu des animaux aquatiques qui sont representés sur ce marbre par une espece de poisson flottant sur les eaux.

Cette Dissertation a été imprimée sur le privilége qu'il a plû au Roi d'accorder au mois d'Aoust dernier à l'Académie de Soissons, pour faire imprimer tous les differens Ouvrages tant en vers qu'en prose composés par les Membres de cette Académie, & les Dissertations Historiques qui lui sont envoyés tous les ans pour le prix proposé par M. l'Evêque de Soissons. Le consentement de l'Académie de Soissons pour l'impression de la Dissertation de M. le Bœuf Chanoine d'Auxerre, lequel a remporté le prix qui a été distribué pour la premiere fois en l'année 1735 est à la suite du privilége.

MEMOIRES DE MONTECUCULI, Généralissime des Troupes de l'Empereur, divisés en trois Livres, 1°. de l'Art Militaire en général: 2°. de la guerre contre les Turcs: 3°. la Relation de la Campagne de 1664. Nouvelle Edition, revûë & corrigée en plusieurs endroits par l'Auteur, & augmentée de plus de deux cens Notes Historiques & Géographiques. A Strasbourg, chez Jean Raynold-Doulssecker le pere, 1735. *in-12.* pag. 469.

CES Mémoires sur l'Art Militaire ne sont pas du nombre des Ouvrages sur cette matiere composés par des Auteurs qui n'ont étudié cet Art que dans les Livres. Ils sont le fruit d'une longue experience, & des reflexions que le Comte de Montécuculi avoit faites pendant un grand nombre d'années. Né à Modéne en 1608. d'une famille illustre du Modénois, il

étoit entré très-jeune au service de l'Empire, & il étoit parvenu en passant par tous les degrez Militaires, à la place de Généralissime des Troupes de l'Empereur Léopold. C'est par son conseil que les Imperiaux avoient fait en 1659. cette fameuse diversion en Pomeranie qui fit perdre aux Suedois l'Isle de Fionie, & presque toutes leurs conquêtes en Allemagne. En 1661. il avoit chassé les Turcs, non seulement de la Haute-Hongrie, mais encore de presque toute la Transylvanie. Il avoit gagné en 1664. la fameuse bataille de S. Gothard, & s'il n'eut pas de si heureux succès contre le Vicomte de Turenne & contre le Grand Condé, la maniere dont il se conduisit dans ses dernieres Campagnes ne lui fit rien perdre de sa reputation. A l'égard de ses Mémoires, le Traducteur croit qu'il les composa dans le tems de loisir que lui laissa la conclusion de la tréve d'entre l'Empereur & les Turcs, après la bataille de Saint

[redacted]

Gothard. Il les écrivit en Italien ; & c'est en cette Langue qu'ils ont été imprimés à Cologne. Le Grand Condé en parloit avec éloge, & ceux qui ont écrit depuis sur l'Art Militaire en ont fait beaucoup de cas. Mais l'Auteur de la Traduction avertit que l'Edition de ces Mémoires faite à Cologne est défectueuse. Il a suivi dans sa Traduction l'exemplaire que feu M. le Prince de Conty avoit apporté de Hongrie, copié sur l'original du Prince Charles de Lorraine. Ce Traducteur assure qu'il a retabli beaucoup de noms propres étrangers d'hommes & de lieux, qui avoient été défigurés dans la copie ; il a expliqué par de courtes Notes plusieurs faits que l'Auteur n'avoit qu'indiqués ; il s'est attaché à marquer la situation des Places dont il est parlé dans ces Mémoires, surtout de celles qu'il n'a point trouvé marquées sur les Cartes ordinaires.

Comme ces Mémoires sont con-

nus depuis long-tems, nous nous bornerons à indiquer le plan de l'Auteur dans chacun des trois Livres qui les composent. Il expose dans le premier en peu de mots, & d'une maniere méthodique, ce qui regarde l'Art Militaire. Il commence par les préparatifs de la guerre, il parle sur ce sujet de la levée des Troupes, de la maniere de les former aux exercices militaires, de l'Artillerie, des provisions de guerre & de bouche, de la disposition pour une Campagne par rapport aux forces de l'Etat & à celles de l'ennemi, par rapport au Pays & par rapport au dessein. Il traite ensuite de la marche, du campement, des rencontres & des batailles. La maniere de fortifier les Places, de les défendre & de les attaquer font le sujet de plusieurs articles séparés. Les préceptes que donne le Comte de Montécuculi en entrant dans le détail de ces differens objets, sont souvent accompagnés d'exemples qui *rendent les* préceptes plus sensi-

bles. Ces exemples sont presque tous tirés de ce qui s'est passé du tems de l'Auteur & souvent de ce qu'il a vû par lui-même.

Dans le second Livre l'Auteur applique ses maximes militaires aux guerres contre les Turcs en Hongrie. Il fait connoître dans cette vûë le gouvernement militaire des Turcs, les differentes especes de Troupes dont leurs Armées sont composées, les armes dont ils se servent, leur maniere de ranger l'Armée en bataille, de même que leur maniere de combattre, & d'attaquer ou de défendre les Places. Il marque ensuite sur chacun de ces articles, quelles sont les mesures qu'il estime qu'on doit prendre suivant les differentes circonstances pour être en état d'empêcher les Turcs de faire des progrès dans la Hongrie, même pour les attaquer dans leur propre Pays. Le Comte de Montécuculi avertit en plusieurs endroits de ses Mémoires *que les Turcs* ne sont pas des adver-

faires aussi peu formidables que se l'imaginent plusieurs Officiers. Le nombre de leurs conquêtes, l'étendue de leur Empire; les Troupes agguerries qu'ils ont toûjours sur pied, les richesses du Grand Seigneur, sa politique de ne donner les grands emplois qu'aux militaires, doivent faire prendre des mesures aux Généraux pour ne points'exposer sansprendre les mesures que la prudence oblige de prendre contre un ennemi qui est à craindre. L'Auteur croit que le mépris qu'on a fait du Turc, & l'imprudence qu'on a eu de les attaquer, quand il y avoit une trop grande disproportion entre les Armées Ottomanes & celle des Chrétiens a été la cause des pertes que ces derniers ont faites dans le quinziéme siécle. Il cite les exemples d'Uladislas Roi de Hongrie qui en 1444. perit avec toute son armée, pour avoir voulu attaquer avec seize mille hommes Amurat qui étoit à la tête de soixante mille combattans, de Jean

Corvin qui fut défait en 1648. ayant attaqué avec vingt deux mille hommes le même Sultan, qui en avoit quatre-vingt mille, de Louis Roi d'Hongrie qui avec vingt cinq mille hommes livra la bataille à Soliman, dont l'Armée étoit compoſée de 360 mille hommes. C'eſt ſur ces exemples que Buſbec, qui étoit Ambaſſadeur de l'Empereur à la Porte vers le milieu du ſeiziéme ſiécle, diſoit que c'étoit une folie de s'oppoſer aux puiſſantes forces des Turcs avec des Troupes foibles & ramaſſées tumultuairement. On doit donc, ſuivant l'Auteur, regarder comme des effets de prudence l'action de l'Archiduc Mathias qui leva le Siége de Gran & qui repaſſa le Danube à l'arrivée de Sinan-Bacha, celle de Schwarſemberg en 1598. qui demeura retranché près de Gran ſans quitter ſon poſte, quoique les Turcs poſtés vis-à-vis de lui fiſſent des courſes bien avant dans le Pays, & celle de George Baſta

en 1610. qui n'ayant qu'une Armée de dix mille hommes demeura campé tantôt à Petesbourg, tantôt entre Commore & Javarin, & qui vit prendre un grand nombre de Places par les Turcs, sans s'émouvoir des reproches qu'on lui faisoit sur son inaction.

Le comte de Montécuculi a été lui-même exposé à de pareils reproches de la part des Troupes qu'il commandoit, on l'appelloit le Temporiseur, mais il se faisoit honneur de ce nom que les Romains avoient donné à Fabius-Maximus. Il a cru toûjours devoir préferer le salut de l'Etat aux rumeurs du Peuple, & il auroit volontiers pris pour devise ce qu'un Poëte disoit à Fabius :

Rumores populi qui non tulit ante salutem.

Le troisiéme Livre contient la Relation des Campagnes des Imperiaux en Hongrie contre les Turcs

pendant l'année 1661. & les trois années suivantes. On s'est apparemment borné à annoncer dans le titre la relation de la Campagne de 1664. parce que c'est celle qui a fait le plus d'honneur au Comte de Montecuculi par le gain de la bataille de S. Gothard, qui a obligé les Turcs à demander à l'Empereur Léopold la paix ou une longue tréve. Cette relation est accompagnée de reflexions, qui quoiqu'elles soient quelquefois un peu longues ne fatiguent point le Lecteur, parce que l'Auteur annonce que son but est plûtôt de faire des reflexions sur ce qui s'est passé pendant ces Campagnes, que de composer une Relation purement historique. Cependant il n'y a pas de Mémoires sur ces trois Campagnes ausquels on puisse avoir autant de confiance qu'à ceux du Comte de Montécuculi. Il ne se contente point de rapporter les évenemens principaux, mais il fait encore connoître les fautes qu'on a faites, les difficultez qu'il

y a de soûtenir en Hongrie une armée Impériale. L'adresse qu'ont eu les Turcs de paroître vouloir faire la paix après les avantages remportés sur eux pendant la Campagne de 1661. la maniere dont ils ont profité dans la Campagne suivante de la négligence de la Cour de Vienne, de faire des préparatifs pour la guerre, sous prétexte d'une paix prochaine. Il se plaint sur-tout de deux choses, la premiere que ceux qui étoient chargés de fournir des vivres aux Troupes, ne s'acquitoient point de leurs engagemens, & qu'on ne les punissoit point pour y avoir manqué, la seconde de ce qu'un Général se trouvoit exposé à toutes les censures des Ministres de la Cour Impériale qui vouloient faire les guerriers, & qui ne l'étoient pas même dans la Théorie.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LA Veuve *le Mercier*, ruë ſaint Jacques, à S. Ambroiſe; Jacques *Vincent*, ruë S. Severin; Jean-Baptiſte *Coignard*; & Antoine *Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or, délivrent aux Souſcripteurs *le Supplément au grand Dictionnaire Hiſtorique, Généalogique, Géographique de M.* Louis Moréri, *pour ſervir à la derniere Edition de l'an* 1732. *& aux précedentes.* 1735. *in-folio*, deux vol.

Réfléxions Militaires & Politiques, traduites de l'Eſpagnol de M. le Marquis de *Santa-Cruz de Marzenado*; par M. *de Vergy*. Tome *troiſiéme* & *quatriéme.* Chez Jacques *Guerin*, Quai des Auguſtins. 1736. *in-12.*

La Vie de Saint Paul, Apôtre des Gentils & Docteur de l'Eglise, éclaircie par l'Ecriture Sainte, par l'Histoire Romaine & par celle des Juifs. Avec des Réfléxions tirées des Saints Peres. Chez Charles-Jean-Baptiste *de Lespine* le fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers 1735. *in*-12. 3. vol.

Année Ecclesiastique ou Instructions sur le Propre du Tems & sur le Propre & le Commun des Saints; avec une explication des Epîtres & des Evangiles qui se lisent dans le cours de l'Année Ecclesiastique, dans les Eglises de Rome & de Paris. *Tome sixiéme*. Chez Antonin *des Hayes*, & Etienne *Savoye*, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, a l'Esperance. 1735. *in*-12.

Oeuvres diverses en vers & en prose, par M. *le Brun*. Chez *Prault* pere, Quai de Gêvres. 1736. *in*-12.

Ecclaircissemens Litteraires sur un Projet de Bibliothéque alphabetique, sur l'Histoire Litteraire de Cave, & sur quelques autres Ouvrages

[redacted]

semblables : avec des régles pour étudier & pour bien écrire. Ouvrage périodique. Chez *le Breton*, Quai des Augustins, au coin de la ruë Gist-le-Cœur. 1735. Brochure in-4°.

Productions d'Esprit; *contenant tout ce que les Arts & les Sciences ont de rare & de merveilleux.* Ouvrage Critique & Sublime, composé par le Docteur *Swift*, & autres personnes remplies d'une érudition profonde. Avec des Notes en plusieurs endroits. Traduit par M.***. Chez Théodore *le Gras*, au Palais. 1736. *in*-12.

Synonimes François, leurs differentes significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse. Par M. l'Abbé *Girard*. Nouvelle Edition. Chez la Veuve d'*Houry*, ruë de la Harpe. 1736. *in*-12.

Mémoires de Hambourg de Lubeck & de Holstein, *de Dannemarck de Suede & de Pologne*. Par feu Messire *Aubery du Maurier*, Au-

teur des Mémoires de Hollande. Imprimés à *Blois*, & se vendent à *Paris* chez differens Libraires.

Essai sur l'Homme. Par M. *Pope*, traduit de l'Anglois en François par M. D. S. ***. 1736. *in*-12.

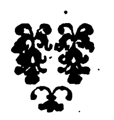
Géographie des Enfans, ou Méthode abrégée de la Géographie. Divisée par leçons, avec la Liste des Cartes necessaires aux enfans. Par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. Chez *Rollin* fils, & *de Bure* l'aîné. Quai des Augustins. 1736. *in*-12.

L'Etna de P. Cornelius - Sévérus, & les Sentences de Publius-Syrus, traduits en François, avec des Remarques, des Dissertations Critiques, Historiques, Géographiques, *&c*. & le Texte Latin de ces deux Auteurs à côté de la traduction. Chez *Chaubert*, Libraire du Journal, & *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France. 1736. *in*-12.

Voyage d'Innigo de Biervillas, Portugais, à la Côte de Malabar, Goa, Batavia, & autres lieux des

Indes Orientales. Contenant une description des mœurs, coûtumes & Réligion des Indiens; les differens établissemens de plusieurs Nations de l'Europe, & un détail éxact du commerce de Batavie avec plusieurs Avantures & singularitez curieuses. Chez Gregoire-Antoine *Dupuis*, Grand'Salle du Palais, au S. Esprit. 1736. *in*-12.

Histoire de Cyrus le Jeune, & la Retraite des dix mille, avec un Discours sur l'Histoire Gréque. Par M. l'Abbé *Pagy*, Prevôt de l'Eglise de Cavaillon. Chez *Didot*, Quai des Augustins. 1736. *in*-12.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Janv. 1736.

Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

FEVRIER.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguftins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

FEV. M. DCC. XXXVI.

LES OEUVRES DE VIRGILE, Traduction nouvelle, le Latin à côté, avec des Notes Historiques & Géographiques. Par M. l'Abbé de la Landelle de S. Remy. A Paris, chez *Barbou*, ruë S. Jacques, 1736. *in*-12. 4. vol. Tom. I. pag. 363. Tom. II. pag. 367. Tom. III. pag, 370. Tom. IV. pag. 371.

L'AUTEUR a cru que son Ouvrage devoit s'annoncer par lui-même, ainsi sans penser à

décrier les Traductions de ceux qui l'ont précédé, ou sans vanter ni excuser celle qu'il donne aujourd'hui, comme font ordinairement en pareil cas les Faiseurs de Préfaces, entre tout d'un coup en matiere & débute par la Vie de Virgile. Il nous la donne telle qu'on la trouve communément dans tous les Auteurs qui en ont parlé; mais en rapportant plusieurs traits assez bizarres qu'on attribue à Virgile, il nous avertit qu'ils sont d'autant moins croyables qu'ils ne s'accordent point avec le caractere de sagesse & de modestie sous lequel cet illustre Poëte a toûjours été connu. Du reste il a évité dans cette vie, comme dans les Notes Historiques & Géographiques, dont il a accompagné sa Traduction, les recherches critiques & trop chargées d'érudition, il paroît que son but a été seulement de rendre la lecture de Virgile plus facile aux jeunes gens, & aux personnes du monde qui ont du goût

pour cet excellent Poëme.

On en jugera par quelques-unes des Notes qui répondent à deux endroits de sa Traduction que nous rapporterons ici, & qui serviront aussi à faire connoître le stile & le goût du Traducteur.

Nous tirerons le premier de cet endroit de l'Eclogue cinquiéme, où Siléne explique ainsi l'origine du monde, suivant le Systême des Epicuriens.

» Il chantoit l'admirable for-
» mation du monde, comment les
» atômes qui composent la terre,
» l'air, l'eau & le feu, formés dans
» le vuide & se mêlant confusé-
» ment, formerent l'Univers.
» Comment le Globe de la Terre
» prit son assiette, & fit une masse
» solide. Comment la mer entra
» dans ses bornes. Comment tou-
» tes choses se développerent peu à
» peu, & parurent avec la figure
» qui leur est propre. Il representa
» l'étonnement de la Terre lors-
» qu'elle vit pour la premiere fois.

» luire un Soleil nouveau, il expli-
» qua la cause des nuages qui se
» forment en l'air, & se resolvent
» en pluye. Comment les forêts
» s'éleverent insensiblement. Com-
» ment les animaux errerent d'a-
» bord en petit nombre sur les
» montagnes qui leur étoient in-
» connuës. Ensuite il raconta la
» métamorphose des pierres de
» Pyrrha; l'âge d'or sous le regne
» de Saturne, le larcin de Promé-
» thée, & comment en punition
» de son audace, il fut enchaîné sur
» le Mont Caucase, & devoré par
» un Vautour.

A l'occasion de Pyrrha & de Promethée, il fait les deux remarques suivantes.

Les Pierres de Pyrrha.

» Le déluge universel ayant en-
» glouti tous les hommes, excepté
» Deucalion & Pyrrha. L'Oracle
» de Thémis qu'ils consulterent,
» leur commanda de jetter des

» pierres par dessus leurs têtes. Les » pierres que jetta Deucalion furent » changées en hommes, & celles » que jetta Pyrrha en femmes. C'est » ainsi que les Poëtes racontent la » reparation du genre humain après » le déluge. *Ov. Métam. Lib.* I. » Les Historiens Prophanes font » mention de deux déluges ; de ce» lui qui arriva pendant qu'Ogygés » regnoit dans l'Attique, deux sié» cles avant que Deucalion regnât » en Thessalie, sous lequel arriva » le second déluge.

Le larcin de Promethée.

» Promethée fils de Japet & de » Climéne forma avec le limon la » statue d'un homme, & l'anima » avec le feu du Ciel qu'il déroba » par le secours de Minerve, Jupi» ter irrité de l'audace de Prome» thée, ordonna à Mercure de l'en» chaîner sur le Mont Caucase, où » il est continuellement rongé par » un Vautour. Le Caucase est une » chaîne de montagnes entre le

» Pont Euxin & la Mer Caspienne
» *Monts Circassiens.*

Pour mettre le Lecteur plus en état de juger du mérite de cette Traduction, nous allons encore en donner un échantillon. Nous le prendrons dans le second Livre des Géorgiques, vers 493. Le Traducteur fait ainsi parler Virgile.

» Heureux celui qui ne connoît
» que les Divinitez Champêtres !
» Pan, le vieux Silvain & la trou-
» pe des Nimphes ; ni les honneurs
» que le Peuple Romain distribue,
» ni la pourpre des Rois, n'ont ja-
» mais ébranlé sa constance ; la
» discorde si fatale entre les freres
» n'a jamais troublé son repos. Les
» ligues des peuples qui habitent le
» long du Danube, les révolutions
» des Royaumes, les divers évene-
» mens de l'Empire Romain sont
» pour lui des affaires étrangeres.
» Un homme dans cette heureuse
» situation, n'est ni affligé de la
» misére des uns, ni jaloux de l'o-
» pulence des autres. Content des

» fruits que les arbres & les campa-
» gnes lui donnent libéralement ;
» il ne va point se jetter dans le tu-
» multe du barreau, ni feuilleter
» les Regiſtres publics. Il voit de
» ſang froid tous les hommes cou-
» rir par diverſes routes après la
» fortune, les uns voguer ſur
» des mers inconnues, d'autres
» chercher la gloire dans les
» dangers de la guerre, ou vils
» Courtiſans s'inſinuer dans les Pa-
» lais des Rois. Celui-là ſonge à ra-
» vager les Villes qu'il aſſiege, à
» piller les maiſons des malheu-
» reux Citoyens, *&c.*

» *Les ligues des peuples qui habi-
» tent le long du Danube.* Virgile,
» dit *Dacus*, par les Daces il com-
» prend tous les peuples qui habi-
» toient le long du Danube. La Da-
» cie eſt une vaſte région qui con-
» tient aujourd'hui la Valachie, la
» Moldavie, la Servie ou Boſnie,
» & la Tranſilvanie. Les Daces en
» partant des bords du Danube,
» puiſoient de l'eau du fleuve, &c.

» la répandoient en faisant serment
» de ne point retourner dans leur
» patrie, qu'après avoir versé le
» sang de leurs ennemis. De-là
» vient l'Epitéte *conjurato ab Istro*.

Il ne faut pas oublier de dire ici que le Traducteur a mis à la tête de chaque Eclogue un argument où il explique à quelle occasion elle a été faite, & le sujet que le Poëte y traite, il en a fait de même pour l'Enéide, il expose en peu de mots & le dessein de tout le Poëme, & en particulier celui de chaque Livre. Nous ne sçavons pourquoi il n'en a pas usé de même pour les Géorgiques. Au reste, quoique nous ayons déja plusieurs Traductions Françoises de Virgile, celle-ci nous a paru avoir son agrément & son utilité, & tenir le juste milieu entre les Traductions, qui à force d'être Litterales s'éloignent de l'esprit de l'Auteur, & celles qui tombant dans un défaut contraire, portent plûtôt le caractere du Traducteur que celui de son Original.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, Historiques, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes générales & particulieres de ces Pays, de la Carte générale, & des Cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce. Par le Pere J. B. du Halde, de la Compagnie de Jesus. 1735. A Paris, chez *le Mercier*, ruë Saint-Jacques, au Livre d'or. *in-folio*, 4 vol. Tom. IV. pp. 520.

LE quatriéme & dernier Volume de cet important Ouvrage renferme la Description de la Tartarie Chinoise, de la Corée, & du Thibet. Il doit être d'autant plus interessant pour le public, qu'on peut assurer que nous n'avions jusqu'ici que des idées très-confuses de la situation & de l'étendue de

ces vastes Régions. C'est ce qu'il est aisé de voir en jettant les yeux sur les Cartes de nos plus habiles Géographes.

Les Observations Géographiques & Historiques qu'on nous donne ici, jointes aux Relations des huit Voyages que le Pere Gerbillon a faits dans la Tartarie par l'ordre & à la suite de l'Empereur Canghi, sont si précises & ont été faites avec tant de soin, qu'on peut douter que les Lecteurs puissent mieux s'instruire de la juste position du lieu & de la nature du Pays, quand ils feroient eux-mêmes ce long & pénible voyage.

Une partie de la Tartarie est gouvernée par ses Princes qui sont les maîtres de cette Nation, quoiqu'ils relevent de l'Empereur de la Chine, & l'autre lui étant immédiatement soûmise, il y envoye des Officiers comme dans les autres Provinces de l'Empire.

Celle-ci qui comprend les Tartares appellés *Mantcheoux* est divi-

ſée en trois grands Gouvernemens, le premier eſt celui de *Chin-yang*, que les naturels du Pays appellent *Mougden*. Il renferme tout l'ancien *Leao-tong*. Les Géographes ont rempli leurs Relations de choſes fabuleuſes ſur les merveilles, & ſur les raretez de ces Pays. La plûpart de ces merveilles ont diſparu aux yeux plus éclairés des ſçavans Miſſionnaires dont on nous donne ici les Mémoires, ſans perdre le tems à refuter les fables des Auteurs qui les ont précedés ; » ils ſe contenteront, *diſent-ils ici*, de communiquer les remarques qu'ils ont faites ſur les lieux avec une égale indifference, & pour la cenſure de tant de perſonnes qui ſe font un mérite de ne rien croire, & pour le goût bizarre des autres, qui n'eſtiment ces ſortes d'Ouvrages qu'autant qu'ils y trouvent du merveilleux.

Mougden Capitale du premier Gouvernement eſt aſſez bien bâtie, & les Mantcheoux la regardent

comme la Cour du Royaume que forme leur Nation. Du reste, on y trouve peu de Villes considerables, & il s'y fait peu de commerce. Le terroir y est cependant assez fertile en froment, en millet, en légumes, & en cotton; on y nourrit de grands troupeaux de bœufs, & de moutons, ce qu'on ne voit presque point dans les Provinces de la Chine.

Le second Gouvernement s'appelle *Kirin-oula-hotun*. Quoiqu'il soit d'une grande étendue, il n'est presque point habité, & n'a que trois Villes fort mal bâties, & entourées d'une muraille de terre. Cette Contrée fournit abondamment de quoi vivre, quoique le ris & le froment n'y soient pas communs. Il n'est pas aisé de dire pourquoi tant de Pays qui n'ont de hauteur que 43, 44, 45 degrez, sont si differens des nôtres, par rapport aux saisons, & aux productions de la nature, qu'on ne peut pas même les comparer à nos

Provinces les plus Septentrionales; cette diversité prouve du moins, que la qualité d'un Pays dépend encore plus des terres qui abondent plus ou moins en esprits de nitre, que de leur situation par rapport au Ciel.

C'est dans les deserts de ce Pays & au milieu de ses vastes forêts, qu'on trouve la fameuse plante nommée par les Chinois *Gin-seng*, & par les Mantcheoux *Orhota*, c'est-à-dire, la premiere ou la reine des Plantes. Le Pere du Halde en a parlé fort au long dans le troisiéme Tome de cet Ouvrage.

Les femmes dans certains endroits de ce Pays ont au bas de leurs longs manteaux de dessus des deniers de cuivre, ou de petits grelots qui avertissent de leur arrivée. En général, le caractere de ces peuples se ressent de la dureté du climat qu'ils habitent; ils ne montrent ni génie, ni politesse, ne paroissent pas avoir le moindre culte de Religion, & vivent dans une grossiere

té à laquelle les étrangers ont de la peine à s'habituer.

Le troisiéme Gouvernement est celui de *Tcitcicar*, Ville nouvelle, bâtie par l'Empereur pour assurer ses frontieres contre les Moscovites. Les anciens habitans du Pays qui se sont soûmis aux Mantcheoux se nomment *Tagouris*; ils sont grands & robustes, accoûtumés de tous tems à bâtir & à semer, quoiqu'ils soient environnés de Tartares qui ne s'appliquent point à l'agriculture, & qui n'ont point de maisons.

Le Pere du Halde passe ensuite à l'autre partie de la Tartarie Orientale qui est gouvernée immédiatement par ses Princes particuliers qui relevent de l'Empereur de la Chine, elle appartient aux Tartares-Mongols, ou *Mongous* que les Chinois appellent *Thao-ta-sé*, & n'est pas moins vaste que celle dont on vient de parler, puisqu'elle a plus de 300 lieuës en largeur de l'Est à l'Ouest, sur une longueur

d'environ 200 du Nord au Sud.

Une infinité de Nations differentes sont comprises sous ce nom de Mongous elles s'étendent jusqu'à la mer Caspienne, habitent sous des tentes, vivent de leurs troupeaux, vont d'un pâturage à un autre, mettent leur habileté à sçavoir tirer de l'arc, à courir à cheval, & à donner la chasse aux bêtes fauves. A parler en général, leurs terres ne sont pas de nature à être cultivées.

Le respect qu'ils ont pour leur *Lamas* qui sont parmi eux ce que les Bonzes sont chez les Chinois, va jusqu'à l'adoration ; ces *Lamas* ont entre eux differens degrez de puissance & de Jurisdiction qu'ils tiennent de leur Chef qu'ils appellent le grand Lama ; il habite à l'Ouest de la Chine sur la riviere de Laza ; son autorité s'étend dans toute la Tartarie, & il est si accrédité parmi les peuples que l'Empereur est contraint d'avoir de grands ménagemens pour lui & pour ses Ministres.

Les Tartares sont communément persuadés que les Lamas peuvent faire tomber la grêle & la pluye. Des Mandarins témoins oculaires, nous ont, dit-on ici, » raconté » certains faits qui ne prouvent que » trop ce que nous avions entendu » dire à Pekin, que parmi les La- » mas la sorcellerie est en usage.

Les Mongous nommés *Ortos ta-tse*, quoique voisins d'une très-belle Ville n'ont point le goût d'en bâtir. On ne sera pas fâché de voir le portrait que l'Auteur en fait.

» Divisés en plusieurs petits Prin- » ces sous six bannieres, ils n'ai- » ment à se distinguer les uns des » autres que par la grandeur & le » nombre de leurs tentes, & par » la multitude de leurs troupeaux. » Ils bornent leur ambition à con- » server le rang que leur ont laissé » leurs ancêtres, & ne donnent du » prix aux choses qu'à proportion » de leur utilité, sans se soucier de » ce qui est beau & précieux.

» Ils paroissent toutefois contens

» & ſans inquiétude, d'un beau na» turel, d'une humeur gaye, toû» jours diſpoſés à rire, nulle» ment rêveurs, jamais mélancho» liques. Quel ſujet en effet au» roient-ils de l'être, n'ayant ordi» nairement ni voiſins à ménager, » ni ennemis à craindre, ni Grands » à contenter, ſans affaire difficile, » ſans occupation génante, ne ſe » plaiſant qu'à la Chaſſe, à la pê» che & aux exercices du corps auſ» quels ils ſont fort adroits ?

Quand on leur demande pourquoi ils ne cultivent pas au moins quelques petits Jardins pour y recueillir des légumes, ils croyent vous fermer la bouche en répondant que *les herbes ſont pour les animaux, & la chair des animaux pour les hommes.*

Nous paſſons ſous ſilence ce qu'on trouve ici ſur les animaux, & ſur pluſieurs autres ſingularitez particulieres à ce Pays, & nous venons aux Obſervations Hiſtoriques ſur la grande Tartarie ; elles ſont

tirées des Mémoires du Pere Gerbillon.

Sous le nom de la grande Tartarie on comprend ici toute cette partie de notre Continent, laquelle se trouve entre la Mer Orientale qui est au Nord du Japon, la Mer Glaciale, la Moscovie, la Mer Caspienne, la Perse, le Mogol, le Royaume d'Arraçan proche de Bengale, celui d'Aua, l'Empire de la Chine, & le Royaume de la Corée.

A l'exception du Pays d'Yusbek, d'une partie de celui des Calmucs, du Thibet, & de quelques petits Etats qui sont dans les Montagnes d'Aua, & à l'Occident de la Province de *Se-tchuen*, cette vaste étendue autrefois partagée entre tant de Souverains, est aujourd'hui réunie sous la domination de l'Empereur de la Chine ou des Czars de Moscovie.

L'Auteur, après avoir touché en peu de mots l'Histoire de la grande Tartarie, s'attache principalement

à nous faire connoître quel en est l'état present; elle est divisée entre plusieurs Nations qui ont chacune leurs Coûtumes, leurs Langages & leur Religion differente.

La plus considerable de ces Nations est celle des Tartares *Mantcheoux* qui est aujourd'hui maîtresse de la Chine, dont on a déja parlé ci-dessus, & dont on retrouvera ici une nouvelle description chargée de nouveaux détails, & plus circonstanciées.

Il en est de même de la Nation des Mongous qui est regardée comme la plus considerable après celle des Mantcheoux, on connoît trois especes de Mongous qui suivent pour la plûpart la Religion de *Fo*, quoiqu'il y ait apparence qu'ils ayent été autrefois Chrétiens; on trouve parmi leurs *Lamas* beaucoup de cérémonies & d'usages qu'ils semblent avoir empruntés des Chrétiens. Ils ont l'eau-benite & le chant du chœur, ils prient pour les morts; leur habillement

eſt ſemblable à celui avec lequ
peint les Apôtres. Ils port
mitre comme nos Evêques
parler de leur grand Lama qu
peu-près pour eux,ce qu'eſt
verain Pontife parmi nous.
dant quoique les Mongou
de bonnes gens, ils ſont ſi
têtés de leurs Lamas &
Superſtitions qu'il n'y a
pas d'eſperance de les conv
vraye Foi.

La troiſiéme Nation
partie de la Tartarie eſt
Tartares Mahométans de
conſiderables ſont les Yu
connus en Europe qu'
même.

La quatriéme de ces
eſt la plus étendue eſt
Moſcovites, mais o
dire autre choſe, ſelo
ſinon que c'eſt un de
en excepte quelques
Sibérie, qui ſont aſſe
reſte n'eſt pas à beauc
bité que le Canada.

covites n'en tirent-ils que des pelleteries & des dents d'un certain poisson, qui sont plus belles, plus blanches & plus précieuses que l'yvoire.

La multitude des fourrures leur vient de Siberie, du Pays qui est aux environs de l'Irtis, de l'Oby & de la Genissée, & non pas de ces vastes Pays qui sont à l'Orient de la Genissée jusqu'à la mer, ils sont presque deserts, & ce qu'il y a d'habitans y menent une vie miserable, & par surcroît de malheur n'ont aucune connoissance du vrai Dieu, & sont, à ce qui paroît, absolument sans Religion.

Après les Observations générales sur la grande Tartarie viennent des Mémoires Géographiques sur les terres occupées par les Princes Mongous qui sont rangés sous 49 *Ki* ou Bannieres, ces Mémoires sont relatifs aux Cartes, & leur donnent un grand jour.

On trouve ensuite de sçavantes Remarques sur la Langue des Tar-

tares-Mantcheoux; elle est en usage à la Cour de Pekin, aussi-bien que la Langue Chinoise; depuis que les Princes de cette Nation sont assis sur le Trône de la Chine; tous les actes publics se dressent dans l'une & dans l'autre Langue.

La plus grande singularité de celle des Mantcheoux consiste dans une abondance de mots surprenante. Ils ne souffrent jamais la repetition du même mot dans tout ce qui est écrit, & ne la la permettent que rarement dans la conversation. » Le retour du
» même mot forme, par rapport à
» eux une monotonie qui leur cho-
» que l'oreille, c'est par cette rai-
» son qu'ils se mettent à rire, lorsque
» qu'on leur lit un de nos Livres;
» parce qu'on entend très-souvent
» *que*, *qu'ils*, *qu'eux*, *quand*, *quoy*,
» *quelquefois*, &c. La fréquente re-
» petition de ces pronoms leur dé-
» plaît infiniment. On a beau leur
» dire que c'est le génie de notre Lan-
» gue; ils ne peuvent s'y accoûtumer.

Les

» Les Tartares s'en passent, & » n'en ont nul besoin ; le seul ar» rangement des termes y supplée » sans qu'il y ait jamais ni obscuri» té, ni équivoque, aussi n'ont ils » point de jeux de mots, ni de fa» des allusions.

Ils prétendent au reste comme presque tous les autres peuples que leur Langue naturelle est la plus belle & la plus riche qui soit au monde ; & traitent nos caracteres Européans de pieds de mouches en comparaison de la beauté des leurs qui blessent également nos yeux. Il faut lire l'Entretien que le Pere Parrenin eut sur ce sujet avec le fils aîné de l'Empereur.

Nous ne dirons qu'un mot des onze Journaux qui contiennent la Relation des différens Voyages faits par les Missionnaires Jesuites dans la Tartarie. On y reverra dans un détail plus circonstancié une partie des choses dont on avoit donné une connoissance générale dans les articles précédens.

Les deux premiers Journaux sont du Pere Verbiest, & ont été composés à la suite de l'Empereur. Ce Prince avoit mené avec lui ce sçavant Missionnaire pour faire en sa presence les observations necessaires, pour connoître la disposition du Ciel, l'élevation du pôle, la déclinaison de chaque Pays, & pour mesurer par les Instrumens de Mathématique, la hauteur des montagnes & la distance des lieux.

On sent par cette seule exposition de quel prix doivent être ces Journaux par rapport aux connoissances géographiques qu'on en peut tirer; nous nous contenterons d'ajoûter qu'elles ne feront pas moins de plaisir aux Amateurs de l'Histoire Naturelle, & en général à toutes les personnes qui voudront s'instruire à fond de ce qui regarde des Pays jusqu'à present si peu connus.

On portera le même jugement des Observations Géographiques sur le Royaume de Corée. Elles ont été recueillies sur les Mémoires

du Pere Régis. Cependant comme ceux qui les ont redigées n'ont pas vû par eux-mêmes le dedans du Royaume ni la Côte de la mer, on se garde bien de donner la Carte qu'on en trouve ici, comme un Ouvrage fini, mais seulement comme le meilleur qui ait encore paru sur cette matiere.

L'abrégé de l'Histoire de la Corée qu'on trouve ensuite est emprunté de trois differens Ouvrages Chinois qu'on a traduit fidélement dans les points essentiels & ausquels on a ajoûté une Chronologie qu'on croit être sure. Les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire ne nous permettent pas d'entrer là-dessus dans aucun détail, non plus que sur une Relation du Voyage du Capitaine Beéring dans la Sibérie. 2°. Sur les Observations Géographiques & Historiques qui concernent la Carte du Thibet, où l'on voit les terres du Grand Lama & les Pays voisins qui en dépendent jusqu'à la source du Gange,

& 3°. ſur le Catalogue d'une partie des latitudes obſervées & des longitudes qui reſultent des Meſures Géométriques, dont on s'eſt ſervi pour dreſſer la Carte de l'Empire de la Chine, faite, comme nous l'avons dit, par les Miſſionnaires Jeſuites ſur les ordres de l'Empereur Cang-hi.

Nous avons oublié de dire que toutes les Cartes tant générales que particulieres ont été redigées par M. Danville Géographe ordinaire du Roi ; on trouvera ſans doute qu'il y a parfaitement ſoûtenu la reputation qu'il s'eſt déja acquiſe par la netteté, & par la juſteſſe des Ouvrages de ce genre qu'il a déja donnés au Public. Cette ſeule raiſon, parmi pluſieurs autres que nous pourrions alléguer, ſuffit pour faire tomber l'Edition furtive de cette Deſcription de la Chine, qu'on prepare en Hollande. Car ou cette Edition ſera ſans Cartes ; & dès lors elle ſera privée de ce qui fait le principal mérite de celle de Paris;ou ſi l'on y trouve desCartes,

la forme d'*in*-4°. qu'elle doit avoir, ne permettant pas de donner ni la netteté, ni l'étendue convenable, elles ne serviront qu'à jetter dans l'erreur ceux qui les consulteront.

ACTA SANCTORUM Augusti ex Latinis & Græcis, aliarumque Gentium Monumentis, servata primigeniâ Veterum Scriptorum phrasi, collecta, Digesta, Commentariisque, & Observationibus illustrata à Joanne-Baptista Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Boschio è Societate Jesu, Presbyteris Théologis. Tomus II.

C'est-à-dire : *Les Actes des Saints du mois d'Aoust, tirés des Monumens Latins & Grecs, recueillis, mis en ordre, & enrichis de Commentaires & d'Observations par les Peres du-Solier, Pin, Cuper & Bosche, Prêtres-Théologiens de la Societé de Jesus.* A Anvers, chez Bernard-Albert *Vande-Plassche.* 1735. *in-fol.* pag. 728. & se vend

à Paris, chez *de Bure*, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul.

CE Volume eſt le trente-quatriéme de la grande Collection des Actes des Saints entrepriſe par les Jeſuites d'Anvers, à la tête deſquels a été le Pere Bollandus, qui s'eſt rendu ſi fameux par cette entrepriſe, qu'on a donné depuis ſon nom à ceux des Jeſuites d'Anvers qui ont continué ce grand Recueil. Le Tome dont nous allons rendre compte eſt le ſecond du mois d'Aouſt, comme on l'a vû annoncer dans le titre. Il contient la Vie des Saints dont l'Egliſe honore la mémoire, les cinquiéme, ſixiéme, ſeptiéme, huitiéme, neuviéme, dixiéme, onziéme, & douziéme jours de ce mois. On y donne la Vie de deux cens vingt-deux Saints & Saintes dont les noms ſont connus, outre pluſieurs Martyrs Anonymes en differentes parties du monde, deſquels nos Auteurs font mention d'après differens Martyrologes.

S. Laurent est un de ces Saints qui est le plus universellement honoré ; nous allons donner un précis de ce qu'en disent les Jesuites d'Anvers.

Tous les Martyrologes de l'Eglise Latine, anciens, du moyen âge ou modernes, font une mention particuliere du martyr de S. Laurent. On voit dans les anciens Sacramentaires une Messe propre, non seulement pour le jour qu'on célébre la fête de S. Laurent, mais encore pour la Vigile & pour l'Octave. Il y avoit même des Eglises où l'on désignoit plusieurs Semaines par leur nombre depuis la Fête de S. Laurent. Les Grecs ont aussi solemnisé la Fête de S. Laurent : leurs Livres d'Eglise contiennent un Office particulier pour cette solemnité. Dès le commencement du cinquiéme siécle, il y avoit une Eglise à Rome sous l'Invocation de S. Laurent, il y en a eu depuis plusieurs sous l'invocation du même Saint en differens endroits

d'Italie, dans les Gaules, dans tous les differens Pays de l'Eglise Latine. En 459. l'Imperatrice Eudoxie fit bâtir une Eglise à Constantinople sous l'invocation de S. Laurent, Justinien fonda dans la même Ville un Monastere qui portoit le nom de ce Saint. L'Eglise de S. Laurent de Constantinople jouissoit même du privilége d'être un lieu d'asile inviolable, suivant que le rapporte Théophane. Nos Auteurs font mention de miracles arrivés à l'occasion de la construction des Eglises bâties sous l'invocation de Saint Laurent. Mais ils mettent au nombre des fables des Grecs, ce que Saint Pierre d'Amien dit avoir appris de l'Archevêque Alphane; qu'un Empereur avoit recouvert la vûe dans une Eglise que l'Impératrice son épouse avoit fait bâtir à Constantinople, & qu'on lui avoit assuré être l'Eglise de S. Laurent de Rome, après l'avoir tenu pendant un an sur la mer, sans néanmoins l'éloigner des Côtes de son Empire. Saint Ambroise, S. Augustin,

S. Léon, S. Maxime, Saint Pierre Chryſologue, & pluſieurs autres Peres de l'Egliſe ont fait l'éloge de S. Laurent, & ont exhorté les Fidéles à en célébrer la Fête d'une maniere ſolemnelle.

C'eſt de ces differens paſſages des Peres & de l'Hiſtoire du Poëte Prudence, que nos Auteurs tirent une Hiſtoire abrégée de S. Laurent qui fait le ſujet du quatriéme §. de leur Diſſertation ſur Saint Laurent. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces faits d'ailleurs aſſez connus, nous remarquerons ſeulement qu'ils y adoptent à la lettre tout ce que Prudence & les Peres de l'Egliſe ont dit de S. Laurent. Et en ce point ils ne paroiſſent point avoir fait beaucoup d'attention ſur ce que M. Baillet a dit ; qu'en liſant la Vie de S. Laurent, il faut ſe ſouvenir, que Prudence n'a point négligé de ſe ſervir du privilége de la Poëſie, ni les S. Peres de celui de l'éloquence, pour faire parler avec art le Perſécuteur & le Martyr.

Il est certain que le corps de saint Laurent fut inhumé dans le chemin de Tivoly. Mais nos Auteurs n'ajoûtent point de foi à ce que dit un Auteur ancien dans le 4e Volume du grand Recueil du Pere Martenne, qu'au mois de Juillet 1447. on avoit trouvé le Corps de S. Laurent à Rome chez les Freres Mineurs. Ce qui engage nos Auteurs à prendre ce parti, c'est, 1°. que la Relation dont il s'agit ne marque par qui, ni en quel tems le Corps du Saint auroit été transporté du lieu de la premiere sépulture chez les Cordeliers. 2°. Que le Corps dont il est fait mention dans la Relation inserée dans le Recueil du Pere Martenne, n'étoit roti que d'un côté, au lieu que celui de S. Laurent étoit roti des deux côtez, suivant Prudence. 3°. Que ce Corps étoit entier, & qu'avant le quinziéme siécle il y avoit des Reliques de S. Laurent en un très grand nombre d'Eglises. 4°. Que les Cardinaux envoyés par le Pere Nicolas V. n'attesterent

point que le Corps qu'on avoit découvert fût le Corps de S. Laurent, mais qu'un d'entre eux montra le Tombeau au plus jeune des Moines de ce Couvent, & qu'il lui donna en même tems un soufflet; afin qu'il se souvînt de ce qui venoit de se passer, selon la Relation. 5°. On assure que le Corps du Saint est conservé dans l'Eglise de S. Laurent *extra muros*. Après ces Observations nos Auteurs entrent dans un grand détail des differentes Eglises où l'on montre des Reliques de S. Laurent, & ils citent ce qu'ils ont trouvé sur ces Reliques soit dans les Auteurs anciens, soit dans les modernes. Quelques personnes pourroient croire qu'il seroit difficile de concilier ce que disent nos Auteurs sur ces differentes Reliques de saint Laurent. Il sembleroit en effet, si l'on prenoit à la lettre ce qu'ils en disent, que la même partie du corps de S. Laurent seroit en même tems en differentes Eglises.

Mais il faut en cette occaſion, comme dans pluſieurs autres, pour ne pas mettre ces Auteurs en contradiction avec eux mêmes, ſe ſouvenir du Syſtême qu'ils ont embraſſé après Molanus, pour concilier la Tradition de differentes Egliſes, que quand on dit que le Corps d'un Saint eſt dans une Egliſe, cela s'entend d'une partie conſiderable du Corps, que quand on parle de la tête ou du bras de ce même Saint, on ne doit entendre par là qu'une portion de la tête ou du bras.

Selon ce Syſtême toutes les tentatives faites par Philippe II. & par ſes Succeſſeurs Rois d'Eſpagne pour obtenir la Relique de Saint Laurent d'une Abbaye de Bénédictins du Diocèſe de Cologne, n'auroit abouti qu'à retirer d'entre les mains des Moines une partie de la tête du Saint. Nos Auteurs rapportent à l'occaſion de cette affaire un abrégé, de ce qu'en ont dit deux ſçavans Bénédictins dans leur Voyage Litteraire, ils indiquent les Pie-

ces qui y ont rapport, les moyens que les Rois d'Espagne ont employés pour parvenir à leur but, & la ferme resolution des Moines de ne ceder ni aux instances des Rois d'Espagne & des Empereurs, ni même aux sollicitations du Pape & de la Cour de Rome.

Nos Auteurs parlent aussi dans le même endroit d'un Miracle qu'ils disent, sur la foi d'un certificat envoyé au Pere Papebrok; qui se renouvelle tous les ans dans une Eglise Collégiale de la campagne de Rome. On y conserve, dit-on, dans un vase de crystal, de la peau, de la graisse & du sang de S. Laurent; chaque année, aux premieres Vêpres de la Fête de S. Laurent, le sang se liquifie, & s'éleve au haut du vase de crystal & demeure ainsi liquifié pendant toute l'Octave. Après cette Octave le sang se condense de maniere qu'on ne peut plus le distinguer d'avec la graisse.

Les Ecrivains Espagnols ont avancé beaucoup de choses au sujet

de S. Laurent, ausquels nos Auteurs n'ajoûtent pas beaucoup de foi, ils ne croyent pas, par exemple, que S. Laurent ait été fils d'un Duc d'Espagne, que le démon l'ait enlevé dans le berceau, ni qu'il l'ait mis dans un bois, que S. Sixte prêchant en Espagne ait trouvé cet enfant sous un laurier, qu'il l'ait fait appeller Laurent par cette raison, qu'il l'ait fait élever avec soin, & qu'il l'ait depuis amené à Rome, où il l'éleva à la dignité d'Archidiacre. Il ne paroît pas non plus à nos Auteurs que les Espagnols ayent rapporté des preuves de ce qu'ils avancent que le pere de S. Laurent ait été S. Orence Evêque, ni Sainte Patience sa mere, ou que S. Orance & S. Laurent ayent été freres jumeaux.

Ils rejettent aussi une autre Tradition des Espagnols, que le Pape S. Sixte avoit donné à S. Laurent le Calice dont N. S. J. C. s'étoit servi dans la derniere Céne, & que S. Laurent avoit envoyé ce Calice

en Espagne, & que c'est le Calice d'Agathe qu'on conserve encore comme un trésor précieux dans l'Eglise Métropolitaine de Valence, d'où on le porte en procession certains jours de l'année, avec beaucoup de pompe & de cérémonies.

A l'égard du lieu de la naissance de S. Laurent, nos Auteurs observent qu'il n'y a point d'Ecrivains anciens qui nous l'apprennent. Ils ne voyent point cependant de raison de rejetter la Tradition des Espagnols, que S. Laurent étoit né en Espagne, d'autant plus qu'Adon de Vienne autorise cette Tradition. Mais sur ce qui regarde les disputes des Villes d'Espagne entre elles pour sçavoir quelle est celle où est né S. Laurent, les Jesuites d'Anvers n'ont pas cru pouvoir prendre de parti, parce qu'il ne paroît pas qu'on ait rien avancé de bien prouvé sur ce sujet.

Pour ce qui est des Actes de saint Laurent publiés par Surius, nos Au-

teurs reconnoissent de bonne foi ; après Baronius, le Cardinal de Noris, & le Pere Pagi, que ce ne sont pas des Actes originaux, c'est pourquoi ils n'ont point cru les devoir insérer dans leur Compilation, ils se sont borné à donner l'Histoire de Prudence sur S. Laurent, & l'abrégé des Actes de ce Saint, qu'Adon a inseré dans son Martirologe. Ils ont accompagné ces deux Pieces de Notes. Les Bollandistes ajoûtent, que quoique l'on n'ait plus les Actes de S. Laurent faits par un Auteur contemporain supposé qu'il y en ait eu, on ne doit point douter que les faits principaux de la Vie & du Martyr de ce Saint n'en doivent pas moins être regardés comme très-constans. Attendu qu'ils sont rapportés par saint Ambroise, & par S. Augustin qui ont vêcu dans un tems où ils pouvoient être bien instruits de ces faits par la Tradition.

Les derniers articles de l'Ouvrage de nos Auteurs au sujet de saint

Laurent, regardent des Miracles qu'on prétend avoir été faits pour punir ceux qui ont manqué à célébrer avec éxactitude la Fête de ce Saint, des apparitions & des Miracles en faveur des pécheurs. Entre ces Miracles il y en a qui ne sont appuyés d'aucune autorité, & qui sont contraires à la vraisemblance & à la Religion. Tel est celui d'un pécheur public sur l'ame duquel il y avoit une dispute entre les Diables & le bon Ange de ce pécheur. On dit que les bonnes & les mauvaises actions de ce pécheur ayant été mises dans la balance, le côté où étoient les bonnes actions se trouva beaucoup plus léger, que les Diables en triomphoient, mais que Saint Laurent ayant jetté un Calice d'or dans le côté de la balance qui étoit le plus leger fit élever sur le champ le côté où étoient les mauvaises actions du pécheur, & que Saint Laurent enleva ainsi ce pécheur aux Diables. Nos Auteurs avertissent qu'on doit bien se garder

d'attribuer cette Hiſtoire au ſaint Empereur Henri, comme l'ont fait quelques Ecrivains.

On peut voir par le précis d'un des articles de ce Volume que nos Auteurs continuent de s'attacher à diſcuter, comme ils ont fait dans les Volumes précedens, non ſeulement ce qui concerne les Actes des Saints, mais encore ce qui a rapport à leur culte, à leurs Reliques, & aux Miracles qu'on en a publiés, ſoit avant, ſoit après leur mort. La diſcuſſion de ces faits concernant les Vies des Saints, n'eſt pas le ſeul avantage qu'on retire de cette grande Compilation. On trouve ſouvent dans les Actes des Saints qu'ils publient & dans les Obſervations qui les accompagnent des traits qui regardent non ſeulement l'Hiſtoire générale de l'Egliſe, mais encore l'Hiſtoire Civile de pluſieurs Etats, qu'on ne rencontre point dans les autres Hiſtoriens. C'eſt ce qui fait que le public voit paroître avec plaiſir de

tems en tems de nouveaux Volumes de cette grande Compilation ; les Jesuites d'Anvers s'engagent dans ce Volume non seulement à continuer l'Ouvrage, mais encore à donner des Supplémens considérables pour les sept Mois qu'ils ont publiés.

DESCRIPTION DE L'EGYPTE, contenant plusieurs Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, sur ses Monumens anciens, sur les mœurs, les coûtumes, & la Religion des Habitans, sur le Gouvernement, & le Commerce, sur les animaux, les Arbres, les Plantes, &c. composée sur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire, par M. l'Abbé le Mascrier. Ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, Quai des Augustins, chez Louis *Genneau*, à S. Pierre ès liens, & Jacques *Rollin* fils, à Saint Athanase. 1735. *in*-4°. pag. 570.

NOUS commencerons ce second Extrait à la troisiéme Lettre, dans laquelle l'Auteur parle du Delta. Selon lui, cette partie de l'Egypte n'étoit d'abord qu'un grand Golphe dont le fond pouvoit baigner les murs de l'ancienne Memphis, & qui s'étendoit à droite & à gauche, du côté de son entrée, jusqu'aux lieux où sont placées aujourd'hui les Villes de Damiette & de Rosette. Il lui paroît très-possible que par une longue succession d'années le limon que le Nil charie continuellement ait comblé cet espace, & que ce terrain soit devenu très-fertile. En ce cas, ajoûte-t-il, rien ne seroit plus juste que l'ingénieuse fiction, qui fait naître l'Egypte des amours du Nil & de la Belle Memphis. Un Auteur Copte, du nom duquel l'Auteur ne se souvient point, attribue à Joseph le dessechement du Delta. Les coquillages qu'Hérodote dit qu'on remarquoit de son

tems dans les rochers voisins de Memphis y étoient encore en 1718 suivant le témoignage de M. Maillet. On voit aussi de ces coquillages sur le sommet d'une petite montagne qui est au Midi du Sphinx, d'où l'Auteur conclut que cette élevation a été autrefois couverte des flots de la mer.

Rosette n'est point bâtie, selon notre Auteur, sur l'ancienne Ville de Canope. C'est une Ville moderne. Sa fondation remonte à peine jusqu'à cent ans, cependant le commerce & son port l'ont rendu une des Villes des plus considerables de l'Egypte. La Ville de Damiette, qui est située à l'extrémité du Delta, opposée à Rosette, répond à l'ancienne Péluse, qui s'avançoit dans la mer l'espace d'un demi mille. Du tems de S. Louis Damiette étoit proche de la Barre qui s'est formée à l'endroit où le Nil se décharge dans la mer, elle s'en trouve aujourd'hui fort éloignée. Il ne reste plus de vestige du

Lac Serbon si fameux dans l'ancienne Histoire par le bitume qu'on recueilloit sur ses eaux dans le tems de ses ébullitions. L'Auteur parle ensuite du Foux, de la Massoure, de Forstat, des rivieres de Memphis, & de la Matarée. On ne trouve plus dans ce lieu l'arbrisseau dont on tiroit ce fameux beaume que l'Eglise Copte employoit pour le baptême des enfans.

Dans la quatriéme Lettre l'Auteur rapporte ce que les anciens Ecrivains disent de la grandeur & de la magnificence de la Ville d'Alexandrie. Elle fut détruite au commencement du treiziéme siécle par l'ordre des Princes Mahométans, qui voyoient qu'il étoit difficile de garder une si grande Ville, & où il arrivoit souvent des révoltes. On se servit des débris de l'ancienne Ville pour bâtir les murailles de la nouvelle. Elle n'avoit pas deux lieuës de France de circuit, à present il n'y a qu'une très-petite partie de cette nouvelle enceinte

qui soit habitée. On voit cependant encore à Alexandrie des Monumens anciens considerables; l'Aiguille de Cléopatre qui est un Obélisque chargé d'hiéroglipbes, la fameuse Colonne de Pompée, une superbe Colonade auprès de laquelle étoit une Eglise sous l'invocation de saint Athanase, & qui sert à present de Mosquée. L'Auteur ne donne point la description de cette Mosquée, parce que les Turcs sont, dit-il, aussi jaloux de leurs Mosquées que de leurs femmes.

La Ville du Caire fait le sujet de la cinquiéme Lettre. L'Auteur croit qu'elle est presque du même tems qu'Aléxandrie. C'étoit dans le vieux Caire que les Gouverneurs d'Egypte, pour les Empereurs de Constantinople, faisoient leur résidence. Elle fut depuis le séjour des Caliphes. Le nouveau Caire qui est à present la Capitale de l'Egypte, fut bâti vers la fin du dixiéme siécle. L'ancien Caire se nommoit autre-

fois Masr. L'Auteur croit qu
nom de Caire lui a été donné
les Arabes, dans la Langue
quels *del Cabera* signifie la Vi
rieuse. Les Mosquées sont ce
y a de plus magnifique au Cair
A l'égard des Pyramides
l'Auteur parle dans la sixiéme l
tre. M. Maillet ne les a point re
dées ainsi que nous les represen
plusieurs Voyageurs modern
comme des masses énormes di
tout au plus de notre étonnem
Il est entré plusieurs fois dans
terieur de ces Pyramides, & il
sure qu'il n'a pû s'empêcher d'
frappé de la magnificence & c
grandeur qui éclatent de toute
dans ces Edifices si vantés, &
a toûjours admiré l'habileté
Architectes qui ont présidé à l'
cution de cette grande entrep
On ne pourroit, à ce qu'il assu
prendre des mesures plus justes
celles que ces Architectes ont
ses pour que ces Monumens d
nés pour la sépulture des anc
l

Rois d'Egypte se conservassent pendant une grande suite de siécles, & pour que l'on ne pût découvrir une entrée pour y pénétrer.

Outre la Ville de Memphis & de ses ruines, qui font le sujet de la septiéme Lettre, l'Auteur parle dans celle-ci des Momies, des puits où on les trouve, du fameux Labyrinthe, des Oiseaux dont tous les Voyageurs ont fait mention.

Ceux qui ont lû les Vies des anciens Solitaires d'Egypte, verront avec plaisir dans la huitiéme Lettre la description de la haute Egypte en particulier des Deserts de saint Macaire, de la Thébaïde, & du fameux Monastere de saint Antoine qui est habité par des Religieux Coptes.

Nous ne rapporterons que quelques traits de la neuviéme Lettre, dans laquelle il s'agit de la fertilité de l'Egypte, des arbres, des plantes, des fleurs & des fruits qui croissent en ce Pays-là, & des

animaux qu'on y trouve.

Il y a une espece de figues nommées figues de Pharaon que porte le Sycomore, non pas à ses branches, mais au tronc même de l'arbre. On le bat avec des marteaux & de ses meurtrissures sortent des figues de la grosseur ordinaire. Ce fruit est très-insipide, aussi ne sert-il de nourriture qu'aux pauvres gens & aux oiseaux.

A l'égard du Lotus & du Papyrus dont il est si souvent parlé dans les Anciens, l'Auteur avoüe de bonne foi qu'il ne peut rien dire de fort assuré. Il croit cependant que le Lotus est le bled de Turquie, ou le Saffranon, plante dont la tige est assez haute, & du sommet de laquelle sort une espece de petite pomme, environnée de fleurs qui servent à la teinture; & que le Papyrus est le figuier d'Adam, dont les figues croissent par bouquets. Cette plante a la cime lanugineuse, la tige assez haute, & les feuilles de la longueur d'une

aulne & de la largeur de deux pieds.

La Religion des anciens Egyptiens, & quelques Observations sur celle des Coptes, des Grecs Schismatiques & des Mahométans, remplissent la dixiéme Lettre ; l'Auteur insiste particulierement sur l'ignorance des Coptes en matiere de Religion & sur leur superstition. Ils observent également le baptême & la circoncision. Ils étendent même la cérémonie de la circoncision jusqu'aux filles. Ils ont pris des Turcs l'usage de repudier leurs femmes, en leur rendant ce qu'elles leur ont apporté. Cette Lettre finit par la Relation de l'apostasie & du Martyre du Pere Clément Recollet Curé de la Nation Françoise au Caire. Ce Religieux ayant cru qu'on vouloit le renvoyer en France & flétrir sa reputation, se rendit au Château du Caire où il déclara qu'il vouloit se faire Mahométan. Mais ayant fait des réfléxions sur cette démarche, il pensa sérieuse-

ment non seulement à repai
faute, mais encore à ramen
jeune François qui avoit emb
la Religion de Mahomet. Ce j
homme alla déclarer au Bach
qui se passoit. Ce qui attira au
re Clément une vive persécu
On employa d'abord les ca
pour l'engager à se faire Mah
tan, on l'enferma ensuite dan
prison, où on lui fit souffrir
sieurs tourmens, il fut ensuit
capité le 17 Mai 1703. On a
qu'il fit paroître une constanc
mirable, non seulement lors
fut conduit au supplice, ma
core dans les tourmens qu'o
fit souffrir pendant plusieurs j

Le paralléle des coûtumes an
nes & des coûtumes moderne
Egyptiens, & la forme du go
nement du Pays fournissent l
tiere de la onziéme & de la do
me Lettre.

L'Egypte est gouvernée pa
Bacha qui n'obtient qu'à force
gent ce gouvernement qui

plus considerable de l'Empire Ottoman. Ses provisions ne sont que pour un an. Il est néanmoins ordinairement continué trois années. Il est obligé de payer tous les ans six cens mille écus au Grand Seigneur. Il fournit à la Porte des provisions de sucre, de thé, de caffé, de sorbet, de ris, qui montent encore à plus de six cens mille écus. Il fait la dépense du Pavillon que le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Mèque, outre cent mille écus pour la Meque, & cent mille écus qu'il envoye tous les ans pour Damas, à cause des frais de la Caravane qui part de cette Ville pour l'Arabie. Malgré ces dépenses & celle de l'entretien des Troupes qui sont en Egypte, le Bacha peut encore tirer de l'Egypte plus de douze millions pour son profit particulier, sur-tout lorsqu'il arrive des mortalitez. Car le Bacha dispose à prix d'argent de tous les fonds dans l'étendue de son Gouvernement. Les possesseurs n'en ont que

l'usage pendant leur vie. La description que l'Auteur fait du Divan du Bacha en donne une autre idée.

La Milice du Pays est composée de cinq corps de Troupes, les Mustapharagas, qui sont des Nobles du Pays, à la tête desquels est le Bacha, sont de mauvaises Troupes, les Aruphs, les Sphaïs, les Bachaouls & les Jannissaires. Ces derniers sont commandés par un Kiaca qu'ils élisent, & qu'ils changent sans le consentement du Bacha, ils tiennent conseil entre eux pour la conservation des droits du Corps; les biens de ceux qui viennent à mourir appartiennent au Corps, & les principaux les partagent entre eux. Ils possedent à present des fonds, ce qui leur étoit défendu autrefois.

Ces Troupes ont une paye ordinaire assez modique, mais chacun peut acheter une paye telle qu'il souhaite pour sa vie en payant une somme dont il retire la valeur en trois ans.

La campagne eſt gouvernée par des Deys ou Princes qui ſont nommés par le Grand Seigneur, & qui payent au Bacha une certaine ſomme par chaque année pour les droits qui ſe levent dans leur territoire. Souvent le Bacha fait le procès aux Deys pour profiter de leurs dépouilles. Ces Deys entrent quelquefois dans les Corps de Troupes qui ne dépendent point du Bacha, pour n'être point ſujets à ſa Juriſdiction.

On verra avec plaiſir dans cette Lettre que les Turcs ne ſont pas auſſi barbares à l'égard de leurs eſclaves que ſe l'imaginent quelques perſonnes. Ils les traitent avec douceur, & ils leur procurent ſouvent des établiſſemens qui ſervent à les élever au-deſſus de leurs maîtres. Mais à quelque dignité que parviennent ces affranchis ils conſervent toûjours beaucoup de reconnoiſſance & de reſpect pour leurs patrons.

Les Sciences & les Arts ſont né-

gligés en Egypte, comme l'Auteur le fait voir dans la treiziéme Lettre, mais la situation du Pays y rend le commerce très-florissant. L'Auteur propose un projet pour joindre le commerce des Indes Orientales avec celui d'Europe par la Mer Rouge, de maniere qu'on pourroit faire passer une Lettre de Paris à Suratte en cinquante jours. Il propose des moyens pour lever les obstacles qui pourroient se rencontrer à l'exécution de ce projet, tant du côté du Grand Seigneur, que du côté du Bacha d'Egypte.

La derniere Lettre regarde les Caravanes, en particulier celles du Pélérinage de la Méque, dont on voit dans d'autres Livres un grand nombre de Relations.

QUINTI CALABRI prætermissorum ab Homero Libri XIV. Græcè, cum versione Latina & integris emendationibus Laurentii Rhodomanni, & adnotamentis selectis Claudii Dausqueii; curante Joanne-Cornelio de Pauw, qui suas etiam emendationes addidit. Lugduni-Batavorum, apud Joannem Van-Abcoude. 1734.

C'est-à-dire: *Les XIV. Livres des Supplémens d'Homére, composés en Grec par Quintus-Calaber; avec la version Latine & les Notes entieres de Laurent Rhodoman, les Notes choisies de Claude Dausquey, & celles de Jean-Corneille de Pauw, qui a pris soin de cette Edition.* A Leyde, chez Jean Van-Abcoude. 1734. *in-8°.* pag 871. sans la Table.

LA fausse idée que l'on s'est f[...]te du Poëme Epique ou l'Epopée, confondue mal-à-pro[...]

avec le Poëme Historique, a fait naître, pour les Ouvrages du premier genre, des Supplémens, dont ils n'avoient nul besoin, & qui ne pouvoient convenir qu'à ceux du second. C'est ainsi que la Pharsale de Lucain sembloit susceptible du Supplément que lui a donné l'Anglois Thomas *May* en sept Livres, où il continue l'Histoire de la guerre civile entre Pompée & César jusqu'à l'assassinat de celui-ci. Mais le XIIIe Livre dont il a plu à *Maffei - Végio* d'allonger l'Eneïde de Virgile, pour y décrire les noces d'Enée & de Lavinie, est absolument superflu, puisque l'action du Poëme Latin se trouve suffisamment terminée par la mort de Turnus, qui ne laisse plus rien d'essentiel à desirer. Tel est encore l'Auteur des Supplémens dont nous rendons compte, qui s'est imaginé faussement qu'Homére dans son Iliade s'étoit proposé de raconter le Siége de Troye depuis son commencement jusqu'à la prise de cette

Ville fameuse ; tandis qu'il n'a eu d'autre dessein que d'y chanter la colére d'Achille si funeste aux Grecs, & que l'action du Poëme est renduë parfaitement complette par le retour du jeune Héros dans l'armée des assiégeans, où il venge la mort de son ami Patrocle par celle du vaillant Hector. C'est néanmoins de ce dernier évenement, que Quintus-Calaber (ou *le Calabrois*) fait partir la longue narration, qui forme son Poëme Chronologique, où il nous détaille tout ce qui s'est passé devant Troye pendant les derniers tems du Siége : ce qui n'entroit en nulle façon dans le plan d'Homére, & ne doit point être regardé comme une omission de sa part ; ainsi que le titre du Livre dont il s'agit semble l'accuser formellement (Παραλειπομένων ὁμήρῳ, *prætermissorum ab Homero.*)

L'Auteur de ces prétendus *Paralipoménes* ou Supplémens s'appelloit Κόϊντος (*Quintus*) qui est un

nom Latin. Son furnom Κάλαβρος (*Calaber*) femble d'abord indiquer fon Pays. M. *Fabricius*, dans fa *Bibliothéque Gréque*, n'en convient pas, & prétend que notre Quintus doit uniquement ce furnom à cette circonftance, que la premiere découverte de fon Poëme jufqu'alors inconnu fe fit par le Cardinal *Beffarion* dans l'Eglife de faint Nicolas près d'Otrante, qui eft (dit le fçavant Bibliothécaire) une Ville Maritime de la Calabre; d'où l'on appella notre Poëte Quintus le Calabrois. Mais ce fentiment n'eft pas fans difficulté. Car il eft dit, dans la Vie de Coluthus, Auteur du petit Poëme Grec fur *l'enlévement d'Hélène*, que ce fut dans la Pouille auprès d'Otrante que l'on trouva pour la premiere fois le Poëme de Quintus; & en effet, Otrante eft une Ville Maritime de la Pouille, & nullement de la Calabre: ce qui détruit la conjecture de M. *Fabricius* touchant l'origine du furnom *Calaber*. Il

vaut donc mieux croire que Quintus étoit véritablement originaire de Calabre.

Cela n'empêche pas que divers Auteurs ne l'ayent surnommé Smyrnéen (*Smyrnæum*) sur ce que au XII[e] Livre de son Poëme il assûre que les Muses lui avoient été favorables & l'avoient rendu Poëte, lorsque dès sa tendre jeunesse & avant qu'un poil follet couvrît ses joües, il menoit paitre les brebis dans les pâturages de Smyrne : car c'est litteralement ce que portent ses vers ; d'où quelques Interpretes, à la faveur du sens allégorique qu'ils y ont ridiculement imaginé, ont conclu que ce Poëte avoit établi à Smyrne une Ecole célébre, où il enseignoit la Grammaire & les Belles-Lettres à la jeunesse. *Rhodoman* a donné dans cette idée chimérique, & a induit en erreur sur ce point *Vossius* le pere, *Reinesius* & d'autres Sçavans, qui sans y regarder de plus près, l'en ont cru sur sa parole.

S'il est difficile de déterminer au juste quelle étoit la patrie de notre Auteur ; il n'y a pas moins d'incertitude sur le tems où il florissoit. *Reinesius* le confond avec un *Corinthus* de Smyrne, Grammairien Grec, qui n'est pas fort ancien, & duquel nous avons un petit Traité sur *les Dialectes*. Mais cette opinion est démentie par les témoignages du Scholiaste anonyme d'Homére, d'Eustathe & de Tzetzès, qui citent toûjours notre Poëte sous le nom de *Quintus*, sans jamais l'alléguer sous celui de *Corinthus*. Il ne paroît pas plus de vraisemblance dans la conjecture de *Barthius*, qui prend notre Auteur pour le *Milesius* de Smyrne, dont Eunapius, dans la Vie de Proërése, vante le talent poëtique. Le même *Barthius*, dans un autre endroit, fait vivre notre Quintus sous les premiers Empereurs Romains ; ce qu'il croit pouvoir inférer d'un Oracle de Calchas, rendu dans le XIIIe. Livre du Poëme,

mais qui au fond ne doit passer que pour une imitation de quelque Poëte plus ancien, sans tirer à aucune conséquence pour le tems où a vêcu notre Auteur *Rhodoman*, & plusieurs Critiques après lui, conjecturent qu'il étoit contemporain des Poëtes Nonnus, Coluthus, Tryphiodore, & Musée, Auteur du petit Poëme sur les Amours de Léandre & de Héro : & sur ce pied-là il auroit fleuri dans le cinquiéme siécle. Ils fondent ce jugement sur la conformité du stile entre tous ces Poëtes ; & c'est à quoi notre Editeur trouve assez d'apparence ; au lieu que M. *Fabricius* regarde cette conformité de stile comme une preuve assez équivoque. Madame *Dacier*, dans ses Notes sur Dictys de Créte (*Liv.* 4. *chap.* 21.) a fait de *Coïntus* & de *Quintus Calaber* deux Poëtes distingués l'un de l'autre ; trompée, sans doute, par *Gesner*, dans sa *Bibliothéque*, ou par ses Abréviateurs : & *Périzonius* n'a pas manqué de rele-

ver cette méprise, dans sa Diss
tation sur cet Historien de la g
re de Troye. (*Sect.* 13.)

Quant au caractere du stile &
la Poësie de notre Auteur, les
tiques en ont jugé bien diffe
ment. Les uns l'ont presque é
Homére pour ce regard, l'
lant un *autre Homére*, un
Homére, le plus *Homérique* d
tes (*Homericissimum*) *excell*
te, *& le seul* de ce genre *d*
tre lû après Homére : &
langage de Thomas *Freig*
Barthius, de Constantin
& de Daniel *Heinsius*.
n'en jugent pas à beauc
favorablement ; & M.
malgré ses qualitez de
teur & de Commentat
ce nombre. Il trouve
de Quintus quelque c
vé, de lâche, & qui
d'Ecolier ; beaucoup
inutile & de ce qu'on
villes parmi les Poë
que qui retrancheroi

(dit-il) toutes les superfluitez, le reduiroit aisément aux deux tiers. Ajoûtez à cela beaucoup d'inégalité dans la composition de cet Auteur, qui après s'être élevé quelquefois jusqu'à l'enflure, tombe tout d'un coup dans le bas, le rampant, le puerile : ce qu'il faut attribuer (dit-on) au goût du siécle où il vivoit, & où la culture de la Poësie, de l'éloquence & de tous les beaux arts avoit extrêmement dégénéré. *Borrich* prend un juste milieu entre des jugemens si opposés. La diction de Quintus lui paroît (ainsi qu'à *Rhodoman*) fort semblable à celle d'Homére. Il regne (selon lui) dans le stile de notre Poëte, de la netteté, & une certaine médiocrité également éloignée du sublime & de la bassesse. Venons presentement aux differentes Editions de ce Poëme; & voyons à quoi se reduit le travail des Critiques qui se sont proposé de le corriger & de le rendre plus intelligible par leurs Notes.

Il parut pour la premiere
chez Alde-Manuce, en un Vol
in-8°. sans date, & plein de fa
On le réimprima à Bâle de la m
forme, en 1569. & très peu co
tement. La version de ce Po
faite en prose Latine par .
Valarey fut imprimée à Anver
1539. puis à Lyon en 1541. *i*
Les Commentaires de Jean
deau sur Quintus - Calaber,
pien, & Coluthus virent le j
Bâle, en 1552. *in*-8°. & notre
me fut publié en Grec & en I
dans le corps des Poëtes Gre
Genéve, en 1606. *in-fol.* Enfi
vit paroître en 1604. *in*-8°. à
nau chez les Wechels, l'Ed
de Laurent *Rhodoman*, la plus
faite de toutes, jusqu'alors. (
trouve 1°. le Texte Grec & la
sion Latine vis-à-vis l'un de l'a
& accompagnés de petits som
res en marge : 2°. les argumen
24 Livres de l'Iliade d'Homé
des 14 Livres des Supplémen
Quintus - Calaber, composé

vers Grecs avec leur version en vers Latins par l'Editeur, & qui offrent au Lecteur un abregé instructif de tout ce qui est raconté dans chacun de ces Livres ; ce qui est pour lui d'une très-grande commodité. Viennent ensuite dans la même Edition : 3°. Les Notes de *Rhodoman* sur notre Poëte, & quelques Remarques de Jean *Hartung* sur le même ; 4°. un second Poëme de l'Editeur en Grec & en Latin sous le titre de *Troïca*, & dans lequel *Rhodoman* a rassemblé avec beaucoup d'éxactitude, tous les évenemens qui appartenoient à la guerre de Troye, & qui forment un tissu historique bien suivi : 5°. la Harangue de Dion-Chrysostome, dans laquelle cet Orateur s'efforce de prouver que la Ville de Troye n'a point été prise ; & qui est dans cette Edition, accompagnée de la version Latine & des Notes de *Rhodoman*. On a cru qu'il avoit donné une seconde Edition de cet Ouvrage, en 1614. & effectivement en

rencontre-t-on des exemp
portent cette date. Mais
cius nous avertit, que ce
due nouvelle Edition n'
de 1604. dont il restoit
primeur nombre d'exen
tête desquels il a mis
frontispice, & a join
Volume, pour le m
les Observations de *I*
Brodeau sur Quintus
phiodore & Coluth
d'imprimer séparén
même forme.

A l'égard de la
que nous presente
elle l'emporte
toutes les précéd
qualité du papi
beauté des carac
Latins, soit po
Texte de l'Au
a eu grand soi
tion d'*Alde* (
fait *Rhodoman*
toute fautive
laissé de lui

pour la restitution de quantité de passages alterés ou totalement corrompus. C'est de quoi l'on trouvera nombre de preuves dans les Notes de M. de Pauw. Il a donné celles de *Rhodoman* dans toute leur étendue. Mais il s'est bien gardé d'en faire autant de celles de *Dausquey*, dans lesquelles (dit-il) on apperçoit tant d'*inepties* & tant de marques de sa mauvaise volonté pour *Rhodoman*, qu'on ne sçait si un tel Critique est plus digne de pitié que d'indignation. M. de Pauw a fait bon usage aussi des Notes de Joseph *Scaliger* sur les quatre premiers Livres de Quintus, écrites à la marge de l'exemplaire qui avoit appartenu à ce fameux Critique, & qui ont été communiquées par M. *Havercamp* à notre Editeur.

L'obligation que lui auront les Lecteurs pour une Edition si élégante du Continuateur d'Homére, seroit sans doute plus complette, s'il eût daigné leur donner un

avant-goût des évênemens racontés dans chacun des 14 Livres de ce Poëme, en y mettant à la tête autant de petits Sommaires ou Argumens, propres à piquer leur curiosité : sur-tout par rapport à un Ouvrage tel que celui-ci, beaucoup moins connu que l'Iliade & l'Odyssée. Cela lui eût été d'autant plus facile, qu'il trouvoit la besogne toute faite dans l'Edition de *Rhodoman*, où même il auroit eu à choisir, puisque ce Commentateur a eu la patience de composer des Sommaires de deux especes ; les uns d'une étendue raisonnable, les autres compris en un seul vers pour chaque Livre. Nous suppléerons en quelque sorte à cette omission de M. de Pauw, en traduisant en François les petits Sommaires de *Rhodoman*.

Dans le premier Livre, Penthesilée Reine des Amazones vient au secours des Troyens, attaque les Grecs, y perit de la main d'Achille; & celui-ci peu après tue le lâche

Therſite, qui avoit oſé l'inſulter ſur les ſuites de cette victoire. II. Memnon fils de l'Aurore à la tête d'une armée d'Ethiopiens, n'a pas contre les Grecs un ſort plus heureux que Penthéſilée; il tue Antiloque fils de Neſtor, & bleſſe Achille, qui lui paſſe ſon épée au travers du corps. III. Apollon, dans un combat, bleſſe mortellement Achille au talon, & Ajax défendant le corps de ce Héros contre les Troyens qui veulent le dépouiller, tue Glaucus. IV. Il contient la deſcription des Jeux propoſés par Thétis pour les funerailles d'Achille. V. Ajax fils de Télamon devient furieux, pour n'avoir pû obtenir les armes d'Achille, que les Grecs donnent à Ulyſſe. VI. Eurypyle venu au ſecours de Troye, ſe ſignale par le meurtre du beau Nirée, & par celui du grand Medecin Machaon. VII. Les Députez envoyés par les Grecs vers Lycoméde Roi de l'Iſle de Scyros, en amenent au Siége de Troye la

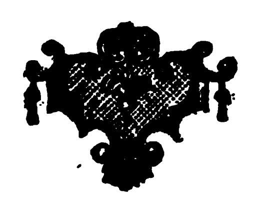
jeune Pyrrhus ou Néoptoléme fils d'Achille ; ce qui releve infiniment le courage aux assiégeans. VIII. Il se fait aux portes de la Ville un furieux combat, dans lequel Néoptoléme pour son coup d'essai tue le redoutable Eurypyle. IX. Déiphobe fils de Priam, inspire aux Troyens une nouvelle audace ; & les Grecs, de leur côté, ayant fait venir au Siége Philoctéte qui languissoit de sa blessure dans l'Isle de Lémnos, & que l'habile Medecin Podalire guerit à son arrivée, en conçoivent les plus flateuses espérances. X. Pyrrhus, dans le combat, porte un coup mortel à Paris, qui pert la vie peu de tems après. Sa femme Oenone se brûle avec lui sur le même bûcher. XI. Les assiégés font une grande sortie, où ils ont du pire, & sont repoussés dans la Ville par les Grecs, qui tentent d'y donner l'assaut ; mais les remparts sont vivement défendus par Enée. XII. Les Grecs par le conseil de Calchas & d'Ulysse, construisent

sent un cheval de bois, que les Troyens séduits par le traitre Sinon, introduisent dans leur Ville. Dans le XIIIe Livre le Poëte décrit le Sac & l'embrasement de la Ville de Troye; & dans le XIVe le naufrage des Grecs au retour de cette expedition.

Au reste *Baillet*, dans ses *Jugemens des Sçavans* sur les Poëtes, s'est fort trompé, lorsqu'il avance que Quintus, outre ces 14 Livres de Supplémens, a composé deux Livres en particulier sur la prise de Troye: περὶ Ιλίȣ ἁλώσεως. Ce Critique a pris bonnement pour une nouvelle production Poëtique de Quintus les deux Livres qui en 1575. furent imprimés sous ce titre dans un Ouvrage de Michel *Néander*, tandis que ces deux Livres ne sont que le XII. & le XIII. du grand Ouvrage du Poëte Grec réimprimés séparément.

Nous ne devons pas oublier d'avertir ici que *Bayle*, dans son Dictionnaire, a donné un article sur

Quintus-Calaber; & que M. *Fabricius*, dans sa *Bibliothéque Gréque*, s'est fort étendu sur ce Poëte. C'est principalement de cet éxact Bibliothécaire que nous avons tiré la meilleure partie du détail qui remplit cet Extrait. Il est surprenant que M. de Pauw ait négligé de faire imprimer à la tête de son Edition un article aussi instructif que celui de M. *Fabricius*, & qui ne pouvoit que donner un nouveau lustre à ce Volume.



LE MILITAIRE EN Solitude, ou *le Philosophe Chrétien. Entretiens Militaires, édifians & instruits. Ouvrage nouveau par M. De ***, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis.* A Paris, chez *le Gras*, Grand-Salle du Palais; *Cavelier*, ruë S. Jacques; la Veuve *Knapen*, Pont Saint Michel; *Prault* fils, Quai de Gêvres. 1735. Volume *in*-12. pag. 538.

DEUX Avertissemens sont à la tête de ce Livre. L'on donne le premier comme du Libraire, & le second comme de l'Editeur, en sorte que l'Auteur n'y paroît point. Nous n'entrerons là-dessus, dans aucune discussion curieuse; nous remarquerons seulement que l'un & l'autre consistent en de grands éloges de l'Ouvrage. Nous ne rapporterons aucun de ces éloges: un court exposé des Entretiens dont il s'agit, sera mieux

voir ce qu'on en doit penser.

Ils sont au nombre de sept : Lescure, Marcel, le Baron d'Hamilton, Gordon, & Rouvrais sont les Interlocuteurs, & c'est aux Thuilleries que leurs conversations se passent : elles paroissent sous le titre d'*Entretiens Militaires, instructifs & édifians*, *parce que*, dit l'Editeur, *ce sont des conversations entre des Militaires, & qu'ils parlent tantôt de ce qui regarde la guerre, & tantôt de ce qui regarde les mœurs & la Religion* ; sur quoi nous observerons qu'il n'y a que le dernier Entretien où l'on puisse dire en quelque sorte, qu'il s'agisse de matieres de guerre.

Le premier roule d'abord sur ce qui concerne la véritable & la fausse grandeur, puis sur les conséquences de la bonne & de la mauvaise éducation. Lescures à l'occasion de ce dernier article, parle d'un jeune Marquis dont les heureuses inclinations naturelles avoient trouvé de grands obstacles dans l'éducation qu'il avoit reçûë.

On fait la peinture du Précepteur, & du Gouverneur, à qui il fut confié : le Précepteur, dit-on, étoit un homme brusque, & infléxible, qui joignoit l'arrogance à l'ostentation, c'étoit un de ces pédans qui regardent avec dédain, ceux qui n'assaisonnent pas leurs discours de citations & d'argumens. Le Gouverneur étoit un homme d'un esprit vil & délié, mais sans jugement ; on le voyoit s'applaudir du malheureux talent de sçavoir semer la discorde par tout. Il affectoit les airs de petits maîtres, & saisissoit toutes les occasions de faire l'esprit fort en matiere de Religion, d'ailleurs très-habile dans l'art de cacher de grands vices, sous des dehors polis, respectueux & soûmis.

Gordon demande là-dessus, comment il se peut faire que le Marquis soit aussi accompli qu'on le voit, après avoir été élevé par gens de cette espece.

Lescure répond que le jeune Seigneur, à sa premiere entrée dans

le monde, tenoit un peu de l'un & de l'autre personnage, qu'il déclamoit en latin dans la compagnie des Dames, que ses discours étoient d'ordinaires, farcis de sentences & de passages dans cette Langue, qu'il vouloit toûjours argumenter, que la moindre chose le mettoit en humeur de disputer, & qu'il se figuroit qu'il y alloit de sa gloire à ne jamais ceder.

Voilà à peu-près quelles étoient, selon Lescure, les impressions que le Marquis avoit reçûës du Précepteur. Voici celles, selon le même Lescure, qu'il tenoit du Gouverneur. Une volubilité toûjours accompagnée d'indiscretion, des vivacitez à contre-tems, du penchant pour les railleries piquantes, & beaucoup d'indifference pour la Religion.

Lescure raconte ensuite, comment le Marquis se corrigea de tous ces défauts par une conversation qu'il eut avec le Maréchal de Catinat : dans cette conversation

l'on fait donner au Marquis par le Maréchal, plusieurs instructions utiles pour la conduite d'un jeune Seigneur. Ces instructions sont fort diffuses, nous les passons.

La conversation tombe par degrez sur l'avantage qu'on retire des Livres, Lescure dit que Télémaque fut le premier Ouvrage qui mit le Marquis dans le goût de la lecture, & Marcel remarque que cet Ouvrage est d'une utilité qui s'étend à tous les hommes, que l'on y apprend à agir par sentimens & par des principes élevés, à devenir un homme droit, humain, compatissant, à mépriser les détours, les finesses, les artifices.

Lescure prend ici la parole & dit avoir connu un jeune homme de condition qui ayant contracté la honteuse habitude du mensonge, s'en est heureusement corrigé par les remarques qu'il a faites sur ce que dit là-dessus Mentor à Télémaque.

Gordon conduit ensuite le pro-

pos sur les Ouvrages de S. Evremond. Il prétend qu'un jeune homme peut y trouver de quoi se former dans tout ce qui a rapport au bon goût, à la justesse de l'esprit & au jugement : mais il se plaint qu'un esprit si net, si fécond, si élevé, ne se soit point appliqué à écrire sur des matieres solides ; il lui reproche de n'avoir cherché qu'à tirer, comme on dit, parti de la vie, en homme sensuel & voluptueux.

Marcel soûtient que pour cette raison, la lecture des Ouvrages de ce Philosophe ne convient guéres à la plûpart des jeunes gens.

Lescure en demeure d'accord, mais avec restriction ; il croit que s'il y a dans S. Evremond des traits qui puissent être dangereux aux jeunes gens, ce n'est que pour ceux qui n'ont pas encore dans le bon, des principes bien affermis, que du reste il y a infiniment à profiter dans cette lecture, tant pour le goût & pour la justesse de l'esprit,

que pour la délicateſſe des ſentimens, il prétend, par exemple, que dans les Entretiens de S. Evremond avec le Duc de Candale, un jeune Seigneur deſtiné à figurer dans le monde, trouvera des avis très-utiles pour ſa conduite.

La converſation tombe ici ſur ce qui fait le véritable héroïſme, il ſe dit là-deſſus de part & d'autre, bien des choſes raiſonnables, après quoi l'on vient à ce qui concerne les vrais amis, & la liberté qu'on leur doit donner de nous reprendre. On agite ſur ce dernier point une queſtion curieuſe touchant Auguſte & Mécenas, au ſujet de ce que l'amitié qui étoit entre ce Prince & ce Favori, fit faire à l'un & à l'autre dans une conjoncture des plus délicates.

L'Empereur aſſis en plein Sénat, ne finiſſoit point de ſigner des arrêts de mort, le Favori outré de douleur, du tort que cette conduite faiſoit au Prince, lui fit paſſer de main en main des tablettes où il

venoit d'écrire à la hâte ces mots : *levez-vous, bourreau.*

Auguste ne les eut pas plûtôt lûs, qu'il jetta à l'instant la plume qu'il tenoit. On demande là-dessus lequel mérite le plus d'être admiré, ou de l'Empereur, qui, enchanté du zéle de son ami, jette ainsi la plume, ou de Mécenas, qui, pour sauver la gloire de son maître, s'expose à tous les effets de son indignation ?

Lescure ne trouve pas la chose difficile à décider : Mécenas, dit-il, connoissoit le caractere de l'esprit & du cœur d'Auguste, & avoit d'autant moins à craindre de déplaire à son maître, que ce Prince ne pouvoit ignorer le motif qui faisoit agir son Favori. La constance même de Mécenas fait l'éloge de l'Empereur, & doit par conséquent faire paroître la conduite du Prince dans cette rencontre, comme la plus digne d'être admirée.

Le second Entretien de nos guerriers ; car on veut, comme nous

l'avons remarqué, que ce soient des militaires, roule d'abord sur des reflexions diverses que les Lecteurs n'attendront guéres sans doute, de gens de cette profession. Un échantillon suffira pour en donner l'idée. On parle des personnes qui se retirent du monde.

Il ne se peut, dit Marcel, *qu'en voyant dans ces ames privilégiées*, qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu, *les operations merveilleuses du Très-Haut, on n'en soit véritablement touché, & qu'on ne s'accoûtume à soupirer avec eux; pour les solides biens de l'éternité, c'est-là sans doute le commerce de la vie dont on peut tirer le fruit le plus heureux, & le contentement le plus pur.* Mais *il faut avoir pour cela, certaines dispositions peu communes parmi les gens du monde, il faut sentir tout le prix de la simplicité Chrétienne, de la petitesse Evangelique; de l'humilité, & de cette aimable candeur qui caracterise singulierement l'honnête homme Chrétien; je pense qu'on doit regarder*

comme un vrai bonheur, d'avoir part aux prieres de ces ames cheries du Roi du Ciel & de la terre.

Ces reflexions de Marcel donnent lieu à la compagnie, d'en ajoûter qui ne sont pas moins devotes. Ceux qui en seront curieux les peuvent voir dans le Livre.

Nous passons un grand nombre d'autres propos pour venir au troisiéme Entretien dont nous n'avons qu'un mot à dire. Une jeune Demoiselle Angloise y fait à plusieurs reprises l'éloge du Livre intitulé, *le Spectateur Anglois* : comme ce Livre perd beaucoup dans la traduction Françoise, un jeune Cavalier qui se trouve là, en prend occasion d'exposer au long les difficultez qu'il y a de conserver dans les Traductions, les beautez des originaux. Il compare la Langue Angloise avec la Langue Françoise, & donne la préference à la premiere. Ce qu'il dit sur l'un & sur l'autre de ces deux points, n'en est pas moins bon pour n'avoir rien de nouveau.

Le quatriéme Entretien commence par diverses remarques sur ce que c'est que le Philosophe, & sur la fausse idée qu'on s'en forme communément.

Il seroit trop long de rapporter les differentes significations qu'un de nos Interlocuteurs observe qu'on donne mal-à-propos à ce mot. Il y en a une sur-tout qu'il ne peut souffrir, & qui lui paroît digne de risée. Je connois une Dame, dit-il, qui s'imagine qu'étudier en Philosophie ou être Philosophe, est une même chose, & quoiqu'elle se croye un esprit du premier ordre, son discernement ne va pas plus loin à cet égard. C'est sur ce pied-là qu'on l'entend dire gravement, en parlant d'un grand benét de fils qu'elle a : *Je ne plains point les dépenses que me cause mon fils le Philosophe. Il fait honneur à sa famille, car il passe pour un des grands Philosophes du tems, j'apprens chaque jour, que personne n'est de sa force pour bien pousser un argument.*

Notre Auteur, après de longs discours sur l'abus que l'on fait du mot en question, ne s'étend pas moins à décrire ce que c'est que le véritable Philosophe, & comme quelquefois l'on confond le Philosophe avec le Misantrope. Nos Interlocuteurs prennent de-là occasion de parler de la Misantropie. Ils en reconnoissent de plusieurs sortes. Hamilton qui ouvre le propos, croit qu'il y en a d'aimables, comme il y en a d'odieuses ; & il n'est nullement du sentiment commun, qu'un Misantrope est un homme difficile, qui n'est content de rien, *&c.*

Il y a, selon lui, une misantropie qui ne convient qu'aux personnes d'un véritable mérite, & de laquelle parle M. de la Rochefoucault, quand il dit que » la délicatesse dans l'esprit, dans le goût & » dans les sentimens suppose un » peu de misantrope, que souvent » la mesure de l'une fait la mesure » de l'autre.

Nos Interlocuteurs, après quelques autres remarques sur la misantropie, parlent de ces caracteres differens & quelquefois tout opposés qui se trouvent réunis dans certaines personnes : Lescure remarque que cet assemblage bizarre est plus ordinaire aux grands génies & aux esprits du premier ordre, le fameux Czar Pierre le Grand sert ici d'exemples, & Hamilton dit à cette occasion, qu'il ne sçait s'il doit croire toutes les cruautez dont on charge ce Prince, qui en tant de rencontres s'est montré si clément, si généreux & si compatissant, témoin entre autres, le trait suivant que Marcel rapporte de ce Prince, & qui mérite bien de n'être pas oubliée.

Cet Empereur visitant un jour les environs de son camp, entendit à une distance peu éloignée, une voix plaintive comme d'une personne mourante. Là-dessus il s'arrête avec sa Cour; & envoye en diligence sçavoir ce que ce pou-

voit être. Il apprend que c'étoit un Officier de ſes Troupes, qui la veille avoit été bleſſé à une action entre un détachement de l'armée Suédoiſe & un de l'armée Ruſſienne; que ſes bleſſures étoient conſiderables, & que l'Officier étant reſté baigné dans ſon ſang, ſe trouvoit ſi affoibli qu'à peine pouvoit-il prononcer quelques mots.

Le Czar touché du rapport, galoppe ſur le champ vers l'Officier, il le trouve dans un foſſé, & hors d'état de pouvoir lever la tête. Il deſcend auſſi-tôt de cheval, s'approche du moribond, & le panſe lui-même, après quoi voulant bander ſa playe, & ne trouvant point de bande, il défait ſa propre cravate, la fend en deux, & bande la playe. Il demeure enſuite un tems conſiderable auprès du bleſſé, puis lui laiſſe en le quittant une bourſe de trois cens roubles, & donne ordre qu'on le tranſporte avec tout le ſoin poſſible dans la Ville la plus proche. Ayant appris

quelque tems après, que le Colonel du blessé avoit eu la dureté de l'abandonner dans cet état, il l'en punit sévérement.

Nous pouvons passer au cinquiéme Entretien : il s'y agit d'abord des Ouvrages de M. de Fontenelle. Gordon ne peut croire que les Lettres attribuées à cet Auteur, & qui paroissent sous le nom du Chevalier d'*Her*, soient effectivement de lui. Il avoüe ingénument qu'il n'y trouve rien de ce caractere simple & naturel, qui est le propre des Lettres Familieres, & il est tenté de les regarder comme de ces Lettres en l'air, composées dans la seule vûë de faire parade d'esprit. Car enfin, remarque-t-il, c'est de l'esprit par-tout, & il n'y a que cela.

Nos Interlocuteurs trouvent moyen ici de placer chacun leurs reflexions sur ce qui concerne le stile & la maniere de s'exprimer. Les grands parleurs & les diseurs de rien sont mis sur le tapis ; puis

changeant de propos, on parle des médiſans & des débauchez. C'eſt un Sermon perpétuel que ce qui ſe dit par nos Cavaliers ſur ces derniers articles.

L'on parle enſuite du vrai mérite, ſur-tout de celui des Grands ; & l'on cite à cette occaſion les excellens avis que donnoit M. de Fenelon à Monſeigneur le Dauphin pere du Roi.

L'on paſſe de là à l'Hiſtorien qui a écrit la Vie de cet illuſtre Prélat, & l'on dit ſur la fin de la converſation » qu'il ne manquoit plus, ce » ſemble, à la gloire d'un tel Hiſto- » rien, que de donner encore au » Public l'Hiſtoire du plus grand » Homme de ſon ſiécle dans un au- » tre genre : cette Hiſtoire, dit » Marcel, vient de paroître, les » connoiſſeurs la trouvent à tous » égards, une Hiſtoire digne du » Héros, & il étoit reſervé à une ſi » belle plume de faire connoître le » Grand Turenne tel qu'il étoit.

Le ſixiéme Entretien commence *par* quelques Obſervations ſur le

ridicule des petits Maîtres, & sur l'aveuglement des personnes qui ne se distinguent que par le faste.

On parle après cela de l'amitié, & Lescure avance que l'amitié, même la plus vive, la plus délicate & la plus empressée, n'est au fond qu'un amour propre subtilement déguisé, & une véritable recherche de soi-même.

Il s'attend d'être contredit, & il est tout supris que l'on tombe dans son sentiment, mais en même tems on lui fait voir que cette recherche de soi-même n'a rien qui diminue du prix de l'amitié, qu'au contraire c'est ce qui en fait le mérite. Cela paroît d'abord un paradoxe, & voici comme on éclaircit ce point : on suppose qu'un ami parle à son ami en la maniere suivante : c'est Marcel qui fait l'hypothése.

» Tous ces empressemens que » vous me voyez pour vous, mon » cher ami, n'ont d'autre motif » que de vous faire plaisir, & de

» vous être de quelque utilité
» mon attachement n'a absolument
» rien d'interessé, car je vous assu-
» re que je n'envisage aucune satis-
» faction pour moi, dans l'amitié
» que je vous porte ; comptez que
» mon assiduité auprès de vous
» n'est l'effet d'aucun goût que je
» ressente en votre compagnie, &
» que mon cœur n'y entre pour
» rien ; la seule complaisance est ce
» qui me fait agir. En un mot, tous
» mes soins à votre égard, ne me
» procurent d'autre plaisir que ce-
» lui de vous en faire.

On suppose ici un autre ami qui fait à son ami un aveu tout opposé à celui-là. Je vous déclare, lui dit-il, que si je vous cherche avec tant d'empressement, & si je suis continuellement occupé de vous, c'est parce que j'y goûte un plaisir infini ; comptez que dans toutes mes démarches, je me propose moi-même, & que la satisfaction que je ressens à vous aimer est l'unique motif qui me fait agir.

Voilà deux langages bien differens ; Marcel demande lequel des deux eſt celui du véritable ami ? La compagnie ne balance pas à ſe déclarer pour le dernier, & Hamilton avoüe qu'on ne peut douter que ce goût qu'on reſſent dans l'amitié que l'on porte aux autres, ne ſoit la vraye ſource des ſolides attachemens. Voilà une queſtion décidée, on en propoſe une autre ſur un ſujet different.

Il ſe rencontre dans la ſocieté divers caracteres, on y voit des perſonnes qui vous contrediſent en tout, & d'autres qui ne vous contrediſent en rien, ils veulent tout ce que vous voulez, c'eſt une complaiſance fade & inſipide. On demande lequel de ces deux caracteres eſt le moins inſupportable, & pour mettre la queſtion dans ſon jour. On ſuppoſe un Grand de la Cour, relegué dans une Iſle deſerte pour paſſer le reſte de ſes jours ſans aucune compagnie. Il obtient par le crédit de ſes amis une eſpece d'a-

doucissement. Le Prince lui accorde le choix de deux hommes pour vivre avec lui, l'un perpétuellement contrariant, & l'autre disant toûjours oui à tout. Il s'agit d'obter entre ces deux personnages; d'un côté c'est une opiniatreté infléxible, & de l'autre un insipide complaisant: c'est là-dessus que le Courtisant doit se déterminer.

Hamilton, après avoir entendu là-dessus les differens avis de la compagnie, se déclare pour l'esprit contrariant; tous les désagrémens de son opiniatreté, dit-il, me seroient moins insupportables que le mortel ennui que j'aurois à essuyer avec le fade diseur de oui, & voici la raison qu'il en donne: c'est qu'il y a de quoi faire perdre l'usage de la parole dans le dégoût où l'on se trouve avec une pareille compagnie, au lieu que si l'on a de mauvais quarts-d'heure à essuyer avec le contredisant, l'on a du moins le plaisir de pouvoir s'entretenir, & qu'il reste enfin le

ressource de ceder quand on veut terminer la dispute.

Nous n'avons qu'un mot à dire du septiéme Entretien : il consiste pour la plus grande partie, dans les éloges de M. de Turenne, & de M. de Catinat. Ceux qui ont lû l'Oraison Funébre de M. de Turenne par M. Fléchier, reconnoîtront dans cet Entretien, nombre d'articles copiés en entier & absolument mot à mot, de cette Oraison.

Au reste, comme ces Entretiens sont extrêmement diffus, l'Editeur fait esperer que ceux qui les suivront seront écrits avec plus de précision & d'éxactitude ; car il donne à entendre que l'Auteur ne s'en tiendra pas à ceux-ci, pourvû toutefois qu'ils plaisent au public, & c'est de quoi cet Editeur ne croit pas qu'on doive douter ; il dit du moins, que c'est ce que font esperer les connoisseurs.

REFLEXIONS SUR LES Playes, ou la Méthode de proceder à leur curation, suivant les principes modernes, la structure naturelle des parties & leurs mouvemens méchaniques, fondés sur l'experience la plus certaine. Avec des Remarques des plus grands Maîtres de l'Art, & leurs Observations les plus curieuses & les plus instructives, touchant les playes des trois ventres. Par C. F. Faudacq, *Chirurgien à Namur.* A Paris, ruë Saint Jacques, chez Pierre-Michel *Huart*, à la Justice. 1735. vol. *in*-12. pag. 577.

M. Faudacq Maître Chirurgien à Nantes, & Auteur de ces *Réflexions sur les Playes*, dit qu'il est persuadé que plusieurs personnes seront surprises qu'il ait osé publier un Ouvrage tel que celui-ci, après que plusieurs Auteurs, *dont quelques-uns sont du premier rang & de la plus haute reputation*, ont

traité si sçavamment & avec tant d'étendue, de la même matiere. Elles jugeront peut-être à ce qu'il ajoûte, qu'il n'a pu rien dire de nouveau après des Maîtres si éclairés.

Il avoüe que cette reflexion lui a frappé l'esprit, & il avertit qu'il ne se seroit jamais déterminé à écrire sur le sujet dont il s'agit, sans une raison particuliere qui l'a comme forcé à le faire.

Quelle est donc cette raison si pressante à laquelle M. Faudacq n'a pu résister ? C'est un défi que plusieurs de ses Confreres lui firent dans une querelle survenue entre eux, au sujet d'un petit Livre intitulé *Essay de Chirurgie.* M. Faudacq dans cette dispute avoüoit que le Livre en question contenoit de bonnes choses, mais il soûtenoit qu'il y en avoit aussi que les Maîtres de l'Art n'approuveroient pas, & qui ne pouvoient être suivies en bonne pratique. Il s'offrit de le montrer, on l'en défia, & voilà ce qui lui fit naître la premiere idée des Refle-

xions qu'il donne aujourd'hui, il eſpere qu'on découvrira pluſieurs défauts de l'Eſſai, mais il ne ſe borne pas à ce qui concerne cet Eſſai, il parle de toutes les playes en général, & tâche de donner aux jeunes Chirurgiens une Théorie ſuccinte ſur la nature des playes, avec la maniere de les traiter.

Quoiqu'on n'exige guéres d'un Chirurgien qu'il écrive purement & élégamment, M. Faudac cependant croit devoir s'excuſer auprès de ſes Lecteurs, *ſi ſon ſtyle n'eſt pas poli & fleuri : Je ſuis d'un Pays*, dit-il, *où le patois eſt naturel, & je prie le Lecteur d'y faire attention. Mais ſi ce que je dis après les Maîtres les plus experts, & conſommés dans la Chirurgie, eſt bon, il ne peut jamais nuire à perſonne, & peut-être très-utile à pluſieurs, ſur-tout aux jeunes Chirurgiens à qui je prête volontiers la main dans toutes les occaſions, & communique tout ce que j'ai recueilli de plus intereſſant dans l'Amphitéatre de S. Côme, & à l'Hôtel-Dieu à*

Paris pendant le séjour que j'y ai fait.

Après ce préliminaire, l'Auteur entre en matiere : il expose d'abord ce que c'est que les playes, leurs symptômes, leurs accidens, leurs differentes especes, leurs signes diagnostics & prognostics, *&c.* puis il vient au traitement des playes tant général que particulier, & s'acquite de tout cela avec beaucoup d'éxactitude. Les exemples feront mieux sentir le mérite de l'Ouvrage que tout ce que nous en pourrions dire ; en voici quelques-uns, sur ce qui concerne les intentions qu'on doit avoir en général pour proceder comme il faut à la cure des playes.

M. Faudacq remarque qu'on en doit avoir deux, la premiere est la réunion, cette réunion, lorsqu'il ne s'agit que de rapprocher les bords de la playe, & de les maintenir rapprochés, comme il arrive dans les playes simples, s'opere sans suppuration. L'accomplissement de cette operation suppose

que les fibres & les deux bords de la playe s'abouchent assez, pour ne former qu'une même continuïté, En sorte que les deux bords de la playe se joignent sans cicatrice ; » Cette opinion, *dit notre Auteur*, » est celle du célébre. M. Boerhaa-» ve, & de M. Deidier. Mais » quelque probable qu'elle parois-» se, elle ne laisse pas, comme il » le remarque, de trouver des hom-» mes fameux qui la combattent, » & qui soûtiennent qu'il ne s'ope-» re aucune guerison de playe, » sans cicatrice au corps mitoyen, » lequel interrompt & coupe la » continuité de ces vaisseaux, en » sorte que selon ce sentiment, il » n'y a plus de communication » entre eux ; & que si l'on n'apper-» çoit point de cicatrice, comme » il arrive assez souvent aux enfans, » c'est parce qu'elle n'est pas sensi-» ble à la vûë.

M. Faudacq ne croit pas cependant que rien puisse empêcher ces vaisseaux d'aller se joindre & se

coller à ceux du côté opposé, lorsque leur mouvement est bien reglé, qu'ils ont la fléxibilité requise, & que le suc qui coule dans leurs filieres est de consistence à pouvoir circuler paisiblement jusqu'à l'extrémité de ces vaisseaux divisés ausquels ils s'accrochent, dit-il, *pour les prolonger & étendre de plus en plus, jusqu'à ce qu'ils soient arrivez à l'extrémité opposée de la playe, où ils s'abouchent pour ne former plus qu'une même continuité de vaisseaux.*

Notre Auteur trouve une preuve de ce sentiment dans l'oculation des arbres, où la branche qu'on applique contre l'écorce de l'arbre lorsque les fibres des deux bords viennent à se développer, s'abouche avec elles & ne forme qu'une même continuité. Il prétend que l'Ouvrage de la régénération & de la réunion s'éxécute toûjours de cette façon, pourvû qu'il n'y ait point une déperdition trop considerable de substance, ou que le sujet ne soit point trop âgé ou trop

valétudinaire, ou que le Chirurgien n'applique point des remedes desticatifs, acres & piquans, avant que les vaisseaux soient parvenus à s'adapter les uns aux autres, ou qu'enfin le blessé ne néglige pas d'observer le régime necessaire.

M. Faudacq descend ici dans l'explication méchanique des mauvais effets que produisent ces remédes desticatifs appliqués prématurément. » Ils dessechent avant le » tems, *dit-il*, les sucs nourriciers » qui devoient servir à la réunion » de la playe, les parties acres & » dessechantes de ces remedes, ra» courcissent l'extrémité des ten» dres vaisseaux, qui sont obligés » de tomber dans le dessechement » par le défaut de ces sucs qui ne » peuvent plus aborder à l'extré» mité de la division & qui par » cette manœuvre sont forcés » pour ainsi dire de s'arrêter à moi» tié chemin, ce qui est cause que » la cicatrisation, & la consolida» tion des chairs arrivent contre

» l'ordre & le mouvement naturel
» des parties solides & liquides, ce
» qui fait qu'on voit des cicatrices
» si deffectueuses, & qui sont su-
» jettes à tant d'inconveniens.

M. Faudacq remarque que dans les playes des personnes âgées ou valétudinaires, & dans celle où il y a beaucoup de substance emportée, on ne doit pas s'étonner si les cicatrices sont toûjours dures & calleuses, parce que 1°. la nature ne sçauroit fournir dans ces cas une assez grande quantité de séve pour perfectionner la réunion ; 2°. parce que les fibres & les vaisseaux ont perdu la souplesse & la fléxibilité necessaires pour obéir à l'impulsion de la lymphe nourriciere ; c'est pourquoi dans ces occasions il faut, selon l'avis de M. Faudacq, se contenter de guerir une playe comme on peut : un autre avis qu'il donne & qui est très-important, c'est que le blessé ne doit point s'impatienter quand sa playe ne se réunit pas aussi promptement qu'il souhaiteroit,

[redacted]

l'impatience du malade dans cette occasion étant souvent cause que le Chirurgien pour abreger le traitement, desseche la playe avant que les vaisseaux soient parvenus au point où ils doivent arriver pour rendre une cicatrice unie & égale.

La seconde intention qu'on doit avoir dans le traitement d'une playe, c'est lorsque la playe n'est pas simple, mais que les fibres & les vaisseaux ont été froissés & brisés; d'en procurer avec soin la suppuration. La régénération & la consolidation ne pouvant s'obtenir, à moins que ces fibres & ces vaisseaux ainsi brisés ne tombent en suppuration, & ne soient attenués au point d'être liquifiés par la sérosité qui transpire de ces vaisseaux, & par la lymphe & le sang qui s'échappent : voici comme notre Auteur s'explique à cette occasion.

» La circulation, *dit-il*, & le » mouvement oscillatoire des vais» seaux qui sont restés dans leur

» intégrité étant bien reguliers, ces
» vaisseaux, par l'impulsion de ce
» sang, se développent & se dé-
» barrassent de ces parties brisées
» qui bouchoient leurs extrémitez,
» ils s'accroissent & se prolongent
» de plus en plus jusqu'à ce qu'ils
» soient parvenus enfin à leur ter-
» me, où l'extrémité de leurs ca-
» neaux s'appliquent à ceux du cô-
» té opposé, pour ne former qu'u-
» ne même continuité de canal.

Nous passons plusieurs autres reflexions de notre Auteur sur ce sujet, qui pour n'être pas tout-à-fait dégénérées & développées n'en sont pas moins solides. On voit où il va, & en s'arrêtant plus au sens de ses paroles, qu'à ses paroles mêmes, on trouve dans ce qu'il dit bien des instructions & des enseignemens utiles pour les Chirurgiens.

La formation des chairs dans une playe qui commence à guerir, n'est pas une chose facile à expliquer. Notre Auteur regarde cette formation comme un pur ouvrage

de la nature, » mais dont le Chi-
» rurgien, *dit-il*, peut efficacement
» seconder les vûës dans bien des
» occasions, en ôtant les obstacles
» qui s'opposent au progrès de ses
» operations, comme en retablis-
» sant, sur-tout, la circulation dans
» la partie affectée, par les opera-
» tions manuelles, l'application
» des topiques, & les saignées, &
» en maintenant & conservant au-
» tant qu'il dépend de lui un mou-
» vement libre & égal dans les li-
» queurs.

Nous avons remarqué au commencement que ce qui avoit fait naître à M. Faudacq la premiere idée de cet Ouvrage étoit le dessein de refuter diverses propositions du Livre intitulé : *Essay de Chirurgie.*

Il est juste de rapporter quelques exemples de cette refutation.

L'Auteur de l'Essai, parlant des signes diagnostics des playes, dit que les playes d'une couleur rouge avec un froid considerable & permanent, menacent de gangrenne, & même de mort. M. Faudacq se re-

crie là-dessus & dit » qu'il n'a ja-
» mais vû ou oui dire qu'un grand
» froid, qui est une gangrenne bien
» marquée, soit accompagné d'une
» couleur rouge, la couleur rouge
» de la playe étant une preuve que
» la circulation y subsiste, & la cir-
» culation ne pouvant exister sans
» produire de la rougeur & de la
» chaleur.

Il ajoûte à cette raison que si la circulation étoit interrompue par une disposition prochaine à la gangrenne, la playe deviendroit livide & noirâtre.

L'Auteur de l'Essai dit que *les lévres des playes qui ne rendent point de pus louable*, c'est-à-dire comme il l'explique, *égal*, *blanc*, *& lié*, *mais une sérosité sanieuse & fétide prouvent que le sang est chargé de sels acres & grossiers*, & il conclud que *ce symptôme est fâcheux.*

M. Faudacq est surpris d'entendre parler de la sorte, un Auteur qui a voulu établir ailleurs pour maxime qu'*aussi-tôt qu'une playe*

suppure, elle doit être considerée comme une playe dégénérée en ulcere.

Notre Auteur reprend plusieurs autres endroits de l'*Essay*, après quoi il dit » 1°. que s'il ne craignoit d'ennuyer les Lecteurs il en » citeroit bien d'autres qui sont tous » à peu près de mêmes caracteres.... » 2°. Que les jeunes Chirurgiens » qui croyent avoir acquis bien des » connoissances & des notions claires & précises par la lecture de » cet Auteur, se trouvent bien » trompés, puisque ce ne sont que » des descriptions vagues & indé- » terminées sur des ulcéres, dont » les especes, les caracteres & les » signes paroissent rares & extraor- » dinaires ; c'est - à - dire, *continue* » *M. Faudacq*, que cet Auteur, » croyant avoir traité des playes, » n'a cependant parlé que de cer- » tains ulcéres.

Notre Auteur revient ailleurs à la critique de l'*Essay* dont il releve un grand nombre d'autres défauts. Mais nous croyons plus à propos

de passer à quelques Observations pratiques de notre même Auteur. En voici trois importantes. Nous éviterons de les rapporter dans les propres termes qu'on les trouve, sur-tout la premiere, parce qu'elles ne sont pas écrites assez clairement.

OBSERVATION.

M. Bailleron Chirurgien Juré à Béziere, fut mandé en 1721. pour voir avec M. Amilliac, la femme d'un Archer de la Maréchaussée, âgée de 26 ans, laquelle avoit reçû à la tête un coup de pistolet à bout touchant, elle lui raconta avec un jugement sain & une pleine connoissance comment la chose s'étoit passée : la playe étoit située à la partie inférieure du pariétal au côté droit, entre le temporal & l'oreille, & il y avoit deux ouvertures au crâne. M. Bailleron emporta d'un coup de ciseau, les chairs qui formoient un pont, & se mit par ce moyen, en état de sond

playe avec le doigt. Il mit sur la dure-mere des sindons de linge & de charpie mouillés, plûtôt pour humecter cette membrane, que pour resister à son mouvement qui étoit imperceptible. Le lendemain il releva l'enfonçure; tout fut égalisé par le couteau lenticulaire & le Chirurgien pança à plat. Jusques - là qui étoit le cinquiéme jour de la blessure, aucun accident n'avoit paru. Le 6, 7, 8, & 9e jours il y eut un peu de fievre, le 10 la suppuration fut très-abondante, & des accidens effroyables survinrent, sçavoir, fievre violente, délire, transport, convulsion. Le cerveau fournissoit une grande partie de cette suppuration, & on fut obligé d'en couper à trois differentes reprises, gros comme une grosse noisette, qui s'élevoit au-dessus de sa superficie, & chassoit tout l'appareil. Enfin on vit sortir du cerveau cinq dragées de plomb, & trois balles qui s'étoient cantonnées dans sa propre substance. Tous les accidens cesse-

rent ensuite, & la malade guerit parfaitement.

AUTRE OBSERVATION.

Un Officier de la Maison du Roi, ayant été blessé d'un coup d'arme à feu à la poitrine, & la blessure étant à bale perduë ou ignorée, un Chirurgien de grande reputation le traita, comme d'un coup d'arquebusade. Lescare tomba au tems ordinaire, les chairs recrurent & elles commençoient déja à remplir la playe, lorsqu'on permit au malade de manger, de se promener dans sa chambre, & d'aller le Dimanche ensuite à la Messe. Comme c'étoit une playe sans sortie, on ignoroit où la balle s'étoit cantonnée, & peut-être n'avoit-on pas employé les moyens convenables pour la découvrir; quoiqu'il en soit, le malade se promenant dans sa chambre, tomba roide mort. On fit l'ouverture de son cadavre, l'on trouva

trine une grosse balle sur le diaphragme, & une dépression considerable entre deux côtes, cette dépression fit juger que la balle s'étoit enclavée entre ces deux côtes, & que de là elle étoit tombée ensuite dans la poitrine.

AUTRE OBSERVATION.

Un jeune homme reçut un coup d'épée, entre la seconde & la troisiéme vraye côte, à commencer par la partie supérieure de la poitrine. La blessure étoit à peine perceptible, parce que l'épée qui l'avoit faite étoit fort grêle, & il n'en sortit point de sang. Le Chirurgien qui fut chargé du traitement de cette playe la traita comme simple, & non pénétrante, d'autant qu'il avoit tenté plusieurs fois sans succès de découvrir si elle étoit pénétrante, & que la sonde n'avoit jamais pu entrer; n'étant donc nullement en doute que ce ne fût une playe superficielle; il continua

se pansement à l'ordinaire, ce qui donna lieu à un emphysême si considerable qu'en deux fois vingt-quatre heures tout le tissu cellulaire de la peau & de la graisse, particulierement le col & le visage furent innondés de vent. Trois jours après cet accident, le malade mourut, on l'ouvrit, & l'on ne trouva qu'une légére piqueure à la plevre.

M. Faudacq remarque à ce sujet, que si le Chirurgien s'étoit conduit comme il convient de faire dans le traitement des emphysemes, & comme lui M. Faudacq l'a indiqué, il est probable que le malade seroit échappé.

En voilà suffisamment pour donner une notion générale de ce Livre, nous croyons seulement devoir ajoûter que l'Auteur y parle presque par-tout comme s'il n'étoit que l'écho des Maîtres de l'art, mais que cependant il paroît lui-même très-digne d'être mis au rang des Maîtres. C'est domm[illegible]'il ne s'explique pas d'un

assez claire, mais il est aisé de se faire à son style, pour peu qu'on veuille ne s'en pas rebuter d'abord. D'ailleurs, il est juste de passer, en faveur de plusieurs bonnes choses, quelques défauts de style.



CAROLI SIGONII Mutinensis Opera omnia edita & inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario conscripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, *&c.*

C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius, enrichis des Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Societé Palatine. *in-fol.* Tom. I. Partie I. col. 767. Partie II. col. 758. sans compter la Table des matieres.

ON attendoit depuis long-tems cette nouvelle Edition, les anciennes étoient épuisées ; quelques-uns des Ouvrages de Sigonius étoient même devenus si rares, que M. Argelati ne les a pu

déterrer qu'avec beaucoup de soins & de peines dans le fond des Bibliothéques, où ils étoient oubliés. Mais il ne s'est pas borné à rassembler sans exception tous les Ouvrages de cet Auteur qui avoient déja vû le jour, il en a découvert plusieurs autres qui jusqu'alors étoient restés en manuscrit, il nous les donne tous aujourd'hui, non seulement avec la correction qui lui est ordinaire, mais encore enrichis de Notes composées par differens Sçavans de son Pays, comme on le verra, lorsqu'en particulier nous rendrons compte des Ouvrages qui composent cette Edition.

Mais avant que d'en venir là, il faut donner une idée de la Vie de Sigonius sur laquelle M. Muratori son compatriote a fait des recherches d'autant plus necessaires, que tous ceux qui jusqu'alors en avoient déja parlé, l'avoient fait avec peu de justesse, soit par négligence, ou par esprit de parti.

Charles Sigonius naquit à Mo-

déne environ vers l'an 1424. aprés avoir fait ſes études ſous les Maîtres & dans les Ecoles les plus célébres d'Italie, il fut nommé Profeſſeur en Grec à Modéne, & ſucceda au fameux François Porto de Créte qu'il avoit eu pour Maître dans cette même Langue. De-là Sigonius fut appellé à Veniſe pour y enſeigner l'éloquence. La reputation qu'il y acquit, & les Livres qu'il y compoſa exciterent la jalouſie de François Robortel qui avoit auſſi rempli la même place, & donnerent lieu entre eux à des diſputes ſcandaleuſes, dont la honte doit principalement retomber ſur ce dernier. Quiconque aura vû la maniere dont il a parlé d'Eraſme, de Baptiſte Egnatius, d'André Alciat, de Paul Manuce, de Marc-Antoine Muret, d'Henri Etienne, *&c.* Conviendra que Robortel étoit de ces caracteres emportés, dans qui l'émulation ſe change tout d'un coup en jalouſie, qui veulent regner ſeuls dans [illegible] des Let-

tres, & qui croïent qu'on leur fait injure, non ſeulement lorſqu'on n'approuve pas aveuglément tout ce qui vient d'eux, mais même lorſqu'on ne les accable pas des éloges les plus outrés.

Leurs conteſtations s'aigrirent encore davantage lorſque Sigonius ayant paſſé de Veniſe à Padoüe, ſe trouva le rival de Robortel qui y enſeignoit auſſi les Lettres humaines. Et ces querelles Litteraires qui dégénérerent de part & d'autre en perſonnalitez odieuſes ne finirent que par la mort de Robortel arrivée en 1562.

Sigonius n'en fut guéres cependant plus tranquille, ayant quitté Padoüe pour remplir à Boulogne la Chaire de Profeſſeur en éloquence, qui étoit plus honorable & plus lucrative. Il y eut de nouvelles diſputes à ſoûtenir contre Antoine Ricoboni ſon ancien Diſciple, & qui pour lors enſeignoit l'éloquence à Padoüe. Ce fut à l'occaſion d'un Livre qui parut à Veniſe en

1583. ſous le titre de *Marci Tullii Conſolatio, ſive de Luctu minuendo.* Il n'y avoit aucune Préface à cet Ouvrage, on ne diſoit point où il avoit été trouvé, mais comme on ſçavoit que Ciceron en avoit fait un ſous le même titre pour ſe conſoler de la mort de ſa fille Tullie, quelques Sçavans crurent qu'il étoit réellement de l'Orateur Romain. Ricoboni au contraire ſoûtint par pluſieurs Ecrits que ce Livre n'étoit qu'un pur jeu d'eſprit composé par quelque habile moderne qui en avoit voulu impoſer au Public. Sigonius lui répondit avec tant de chaleur, & avec tant d'opiniatreté, qu'on demeura convaincu, quoiqu'il ne l'ait jamais avoüé, qu'il étoit le véritable Auteur de ce Livre. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Muratori. Là finirent les travaux & les combats Litteraires de Sigonius. Après avoir composé un grand nombre de ſçavans Ecrits dont M. Muratori nous rend un compte exact, & que

rons connoître à mesure q
parcourrons les differentes
rassemblées dans cette E
Sigonius mourut âgé d'envi
ans, estimé de tous les
bien pour l'innocence de ses
& comme l'homme le pl
quent de son tems, & qu
le plus approché de cette
pureté de stile qu'on admi
les Auteurs de la bonne Lati

Son premier Ouvrage co
ble qui est aussi celui qui se
te le premier dans ce Vol
intitulé *Fasti Consulares*, le
Consulaires, suivis d'un Co
taire sur toute l'Histoire R
depuis Romulus jusqu'à
avec les Notes de Joseph
Stampa de la Congregati
Sommasques, & continué
même depuis la mort d'
jusqu'au regne de Diocletie
Maximien qui est le tems
nius commence son Hist
l'Empire d'Occident.

Quoique Sigonius fût

teur fort éxact, cependant comme depuis son tems on a découvert une infinité de Monumens anciens, qui ont jetté une grande lumiere sur plusieurs points de l'Antiquité, qu'il avoit été contraint de laisser dans leurs ténébres, il étoit necessaire de rectifier avec ces nouveaux secours les époques & les faits sur lesquels il n'avoit pu rien dire de précis, ou même sur lesquels il s'étoit trompé, c'est ce que M. Stampa a heureusement éxécuté dans les Notes, & même dans quelques Dissertations qu'il a cru devoir joindre aux Fastes Consulaires de Sigonius. Il a suivi dans ce qui regarde les fastes depuis Romulus jusqu'à Jules-César, le Pere Petaut, Pighius, & Théodore Janson d'Almelouen; depuis Jules-César jusqu'à la mort d'Auguste, Mezza-Barba, le Pere Pagi, & M. de Tillemont; mais sur-tout M. Bianchini, ont été ses guides; depuis cette époque, jusqu'à l'an 146. de J. C. M. Stampa s'est attaché au

calcul du Cardinal de Nor
enfin depuis ce tems jusqu'
284. de J. C. il a profité du t
de Pierre Reland, mais en se
nant la liberté de refuter ce
stres Chronologistes toutes l
qu'il a cru qu'ils s'étoient é
de la vérité.

Mais comme des Notes
ont pas toûjours paru suffi
pour discuter des matieres
neuses & si étenduës, il a qu
fois été contraint de les traite
des Dissertations en formes.
on y trouve 1°. une Disser
sur l'année où Rome a été
2°. Sur ce qu'on appelloit
pouilles opimes parmi les Ro
Il y explique à l'occasion d'
droit du sixiéme Livre de V
vers 855. Ce que les ancie
tendoient par premieres, se
& troisiémes dépouilles. Ce
ceau est d'autant plus curie
personne n'en avoit encore
aucune explication. L'Auteur
modestement qu'il a mieux

hazarder la sienne au péril de se faire moquer des Sçavans que de passer légérement sur ces expressions, en cachant, à l'exemple de plusieurs habiles gens, son ignorance sur ce trait d'Antiquité : 3°. De la division de l'année en mois établie d'abord par Romulus, changée ensuite par Numa-Pompilius, & enfin corrigée par les Décemvirs, & depuis ce tems rectifiée par Jules-César, & en dernier lieu par Gregoire XIII. 4°. Sur l'Olympiade, & l'année de Rome dans laquelle les Consuls ont été établis. Enfin l'engagement qu'il a pris de continuer les Fastes Consulaires de Sigonius, l'a mis dans la necessité de faire encore une Dissertation sur la véritable année de la naissance de J. C. sur le tems qu'il commença à prêcher après son Baptême, & sur l'année de sa mort ; cependant malgré tous les soins qu'il s'est donné pour perfectionner cet Ouvrage, il avoüe qu'il est d'une si grande étendue, & en même tems si

rempli de ténébres & d'obscuritez; qu'il est bien éloigné de se flatter de les avoir entierement dissipées.

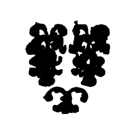
Il avertit encore dans une de ses Notes sur les Fastes Consulaires de Sigonius, qu'il n'a point cru dévoir citer Hubert-Goltzius parmi les Sçavans dont les lumieres lui ont servi pour corriger les fautes qui étoient échappées à son Auteur, parce qu'il a toûjours trouvé Goltzius entierement conforme à Onufre-Panvinus, & même à Sigonius, & que le premier n'a rien ajoûté du sien à leur travail que les Médailles dont il a enrichi son Ouvrage. D'ailleurs il convient que ces deux Auteurs sont communément assez corrects dans ce qu'ils ont recueilli des Fastes Consulaires jusqu'au tems des Césars, mais il assure sur le témoignage du Cardinal de Noris, qu'ils se sont grossierement trompés dans la Continuation de ces mêmes Fastes.

La seconde Partie du premier Tome comprend l'Histoire de

l'Empire d'Occident en 20 Livres depuis l'an de J. C. 284. jusqu'à l'an 565. avec les Notes de Dom Janvier Salinas Napolitain, Religieux Benedictin de la Congregation du Mont Cassin. Il a fait à peu près sur cet Ouvrage ce que le Pere Stampa a fait sur celui dont nous venons de parler. Comme l'Histoire Sacrée s'y trouve mêlée avec la Profane, soit par l'interêt que les Empereurs ont pris aux affaires de Religion qui se sont élevées de leur tems, soit par les services qu'ils ont rendu à l'Eglise. Dom Salinas s'est appliqué sur-tout à corriger les endroits dans lesquels Sigonius qui vivoit dans un tems où l'Art de la critique étoit encore inconnu, s'étoit laissé surprendre par des Ouvrages supposés, tels en particulier que les fausses Décretales, & où on n'avoitpas encore fait tant d'heureuses découvertes de Manuscrits, d'Inscriptions & d'autres Monumens qui ont répandu un grand jour sur toute l'Antiquité.

Sigonius lui-même sentoit bien que dans le siécle où il écrivoit, il n'avoit pas tous les secours necessaires pour porter son Ouvrage à sa perfection. C'est pourquoi en le finissant, il avertit expressément qu'il l'a achevé en 1577. afin, dit-il, que si dans la suite on découvre des Monumens Historiques qui m'ayent été inconnus, on sçache qu'ils n'ont pû parvenir entre mes mains, & qu'on n'attribuë pas à ma négligence des omissions & des fautes qu'il m'a été impossible d'éviter.

Voilà tout ce que nous avons crû devoir dire de ce premier Tome, nous parlerons du second dans le Journal suivant.



L'ANATOMIE D'HEISTER; avec des Essais de Physique sur l'usage des parties du corps humain, & sur le méchanisme de leurs mouvemens, enrichie de nouvelles figures en taille-douce; seconde Edition, revûë, corrigée, & considerablement augmentée. A Paris, chez Jacques *Vincent*, ruë & vis-à-vis l'Eglise Saint Severin, à l'Ange. 1735. vol. *in*-8°. pag. 852.

VOICI la seconde Edition d'un Livre du titre duquel M. S.** qui est l'Auteur de l'Ouvrage, déclare n'avoir pu encore être le maître. *Comme on m'a attribué cet Ouvrage* (dit-il dans sa Préface) *je n'ai pu me dispenser de l'adopter en le reformant; mais des occupations essentielles m'ont enlevé le tems que cette reforme auroit demandé. Je n'ai pu en retranche*[illegible] *le défiguroit. Il paroî*[illegible] *déguisement que le L*[illegible]

conserver ; je veux dire qu'il p
malgré moi, sous le nom d'Heiste
tel nom lui est presque étranger.
stéologie, la Nevrologie, la A
gie, n'ont rien qui soit pris
Auteur. Dans les Tables mêm
je n'ai pu bannir, j'ai substitu
idées quand elles m'ont paru pl
stes.

Voilà comme s'explique M.
au sujet de ce Livre qui est
coup plus ample & plus rai
que celui de l'Auteur dont il
le nom. Comme l'Abrégé d
ster ne renferme que l'énu
tion des parties, M. S. * * s'e
obligé d'aller plus loin, & d
de ces mêmes parties une de
tion qui en laissât dans l'
une image distincte.

Il ne s'en tient pas à cette
cription, il l'accompagne d'u
tail de Physique ; & dans tout
questions qu'il traite, il rap
les sentimens des Auteurs qu
écrit sur la même matiere ; i
mine leurs raisons, & établ

ſuite l'opinion qui lui paroît naître de la ſtructure des parties. Il n'a recours pour expliquer les phénoménes qui ſe preſentent à lui dans chaque ſujet, ni à la fermentation, ni aux acides, ni aux alkalis : il prétend que dès que l'on connoît les loix de la circulation, ces agens Chymiques deviennent en général des ſecours ſuperflus ; il eſpere même que *les vrais Phyſiciens trouveront dans le Traité qu'il donne, une infinité de choſes curieuſes, ſoit par leur nature, ſoit par leur nouveauté* ; & il dit que *ſi l'Ouvrage paroît mériter quelque éloge, c'eſt parce qu'il renferme un aſſemblage, une comparaiſon, une diſcuſſion de faits, qu'on n'avoit pas encore donné au Public.*

M. S.** qui connoît le prix du ſtyle clair, a tâché d'éviter une certaine brieveté qui, en rendant le diſcours trop concis, y répand une obſcurité ſouvent impénétrable. Nous remarquerons ici que les plus ſçavans Ouvrages, quand ils ſont écrits de ce ſtyle, peuvent être

comparés à ces lumieres renfermées dans des lieux trop étroits qui les étouffent.

M. Boerrhave semble avoir donné dans ce défaut ; c'est du moins le jugement qu'on peut porter de cet Ecrivain, sur la peinture qu'en fait d'abord notre Auteur dans sa Préface, où pour faire sentir combien la trop grande précision est dangereuse, il dit : » Il y a eu des » Physiciens dont le travail éclairé » pourroit répandre de grandes lu» mieres dans le méchanisme des » corps animés. Mais quelques-uns » se sont rendus inutiles en affec» tant une brieveté qui suppose » dans tous les Lecteurs, des con» noissances qu'ils n'ont pas. Nous » avons sur l'usage des parties un » Livre où il ne manque qu'une » étendue proportionnée aux ma» tieres dont il est trop rempli. Les » bornes étroites dans lesquelles » toute l'économie animale s'y » trouve renfermée, le rendent » presque inaccessible à ceux qui

» n'ont pas l'avantage d'avoir
» l'Auteur pour interprête. L'Ou-
» vrage dont je parle est le Traité
» du grand Boerrhave sur l'action
» des parties du corps humain.

Après ces paroles, M. S. ** ajoûte les suivantes qui supposent qu'il y a sans comparaison plus de clarté dans les autres Ouvrages de M. Boerrhave, qu'il n'y a dans celui dont on vient de parler, d'obscurité & de ténébres. » Ce Génie
» sublime, *dit M. S.* **, a porté
» dans la Medecine des lumieres
» qui en fixeront les principes, &
» qui lui donnent un éclat que
» l'espace de trois mille ans n'avoit
» pu lui donner. Voilà un grand éloge de la clarté de M. Boerrhave, & qui dédommage bien cet Auteur de ce qu'on a dit il n'y a qu'un moment, de son obscurité.

Ceci regarde la Préface. Quand au corps de l'Ouvrage, il roule d'abord sur ce qui concerne les articulations, les os du crâne, de la face, du tronc, de l'extrêmi-

té supérieure, de l'extrémité inférieure, & la structure des os; puis viennent les Tégumens, l'Abdomen, les parties de la génération; & le fœtus.

A ces articles succedent ceux de la poitrine, de la tête, des glandes, des nerfs, des vaisseaux & des muscles. Tout cela engage notre Auteur à diverses remarques de Physique. Nous ne nous arrêterons qu'à quelques-unes, pour donner seulement une idée générale de l'Ouvrage, qui est trop étendu pour nous permettre un plus grand détail.

Nous nous bornerons à ce qui regarde 1°. l'usage de la rate, 2°. le racornissement des muscles, 3°. les parties de chyle qui entrent dans les veines lactées, 4°. l'action de la digestion, 5°. les acides & les alkalis, 6°. la tunique de l'estomac appellée nerveuse, 7°. les sutures du crâne, 8°. le choix des saignées.

SUR LES USAGES DE LA RATE.

M. S.**, pag. 186. avance que tout ce qu'on peut dire de l'uſage de la rate ſe réduit à ceci : ſçavoir, que *le ſang arteriel rempli de la lymphe, la prepare, la filtre, l'envoye dans les cellules par des tuyaux particuliers qui ſortent peut-être de ces grains qui forment des eſpeces de grappe. . . . que le ſang mêlé avec cette matiere filtrée, n'ayant perdu que très-peu de ſéroſité par les vaiſſeaux lymphatiques, battu par la contraction du diaphragme, par l'action des arteres de la rate, ſe trouve plus ſubtiliſé, plus fluide, plus ſpiritueux ; propre à rendre plus fluide le ſang qui aboutit des autres parties au foye, & qui eſt dépouillé de ſa ſéroſité, par les filtrations qu'il a ſouffert dans les inteſtins.*

Notre Auteur, comme on voit, ſuppoſe des *tuyaux* [illegible] *qui ſortent peut-être de* [illegible] *qui for-*

ment des especes de grappes.

Mais de peur qu'on ne lui conteste la réalité de ces tuyaux ou vaisseaux, & pour prévenir sur ce point la critique, il dit : qu'*il est plus en droit de supposer ces vaisseaux, que M. Winslow ne l'est de supposer que des extrémitez flotantes des arteres, il a vû sortir des vaisseaux lymphatiques.*

Si l'on ne reprochoit ici à M. Winslow, que d'avoir supposé des vaisseaux qui sortent des extrémitez des arteres, on ne lui reprocheroit que de s'être trompé dans une conjecture ; mais de dire qu'il a supposé avoir vû ces vaisseaux ; & qu'il a eu peu de droit de supposer les avoir vûs ; le reproche est plus fort.

SUR LE RACOURCISSEMENT DES MUSCLES.

L'Auteur, pag. 84. examine si ce racourcissement gonfle ou resserre le corps du muscle. » Ce gon-

» flement, *dit-il*, est fort commo-
» de ; mais de fortes raisons prou-
» vent que la masse du muscle oc-
» cupe moins d'espace durant la
» contraction, & par conséquent
» qu'il y a un resserrement. 1°. Le
» cœur agit en se resserrant, 2°. les
» muscles pâlissent dans la contrac-
» tion, & par consequent contien-
» nent moins de sang ; 3°. les fibres
» paroissent se plier dans la con-
» traction des muscles, & devenir
» raboteuses, ce qui est difficile à
» expliquer si le corps du muscle
» se gonfle ; 4°. les muscles sont
» toûjours plus durs pendant leur
» action ; ils doivent donc pousser
» plus fortement le sang hors de
» leurs veines & opposer plus d'ob-
» stacles au sang qui aborde à leurs
» arteres ; par conséquent ce sang
» y entre en moindre quantité. 5°.
» Si on plonge le bras dans un vaif-
» seau plein d'eau, cette eau des-
» cend, selon le rapport de Glisson,
» quand les muscles entrei
» contraction.

De cette experience, que M. S** ne pretend pas, sans doute, être douteuse, & des autres preuves qu'il vient d'alleguer auparavant, il conclud qu'il est donc vraisemblable que les muscles occupent moins d'espace lorsqu'ils viennent à se racourcir.

Pour expliquer la contraction des muscles, les Physiciens les plus éclairés, ont eu recours, 1°. à un suc qui coule dans les nerfs, 2°. à des vésicules, qu'ils supposent dans les fibres musculaires; notre Auteur croit qu'on peut regarder ces vésicules comme formant les filets musculeux; il prétend que le suc des nerfs coule toûjours dans ces vésicules; il dit que *lorsque ce suc est poussé avec plus de force qu'il n'en a naturellement, il les gonfle & les racourcit, que cependant comme la quantité en est infiniment petite, il peut gonfler les vésicules & s'échapper de leur cavité en un instant.*

Bien des Medecins prétendent que le suc nerveux est un être de

raison, M. S**, comme on voit, est d'un autre sentiment.

SUR LES PARTIES DE CHYLE QUI ENTRENT DANS LES VEINES LACTE'ES.

M. S** soûtient qu'il n'y a que le suc des alimens qui passe dans les veines lactées, que les excrémens contiennent les parties fibreuses & que de telles parties ne sçauroient passer dans ces veines. Une autre raison qu'il apporte, c'est qu'il ne faut, selon lui, que peu de tems pour former le chyle, & que les fibres étant solides, demandent un espace assez long pour être dissoutes. Il conclud de-là, qu'*on s'est donc trompé quand on a dit qu'il y avoit quelques fibres subtiles qui passoient avec le chyle, & que c'étoit de-là que venoit cette portion fibreuse ou cotonneuse qu'on a cru remarquer dans le sang*, pag. 112.

Quand un Auteur, dans differens endroits de son Livre, expli-

que en plusieurs manieres l'opinion dont il est sur quelque point, & que par là il se rend plus intelligible, ce seroit une infidélité, en rapportant son sentiment, de ne pas rapporter en même tems ces differens endroits, qui mettent les Lecteurs plus au fait de la véritable pensée de l'Ecrivain. C'est pourquoi nous nous croyons obligés d'exposer ici ce que M. S** ajoûte plus bas sur le même sujet dont il vient de parler, sçavoir sur la nature des parties de chyle qui entrent dans les veines lactées. Nous suivrons la même méthode dans tous les autres articles, quand l'occasion s'en presentera : voici donc comme s'explique l'Auteur sur ce point, 1°. dans la page 121. 2°. dans la page 154.

» La matiere du chyle n'est qu'un » assemblage de plusieurs corps. » 1°. La plus grande partie n'est que » de l'eau pure. 2°. Dans cette eau, » on voit une matiere *fibreuse* & » glutineuse. 3°. Parmi ces parties

» aqueuses & *fibreuses* on découvre » une infinité de globules & d'autres petits corps irréguliers qui » approchent cependant de la figure ronde, c'est page 121.

» Le chyle ressemble entierement aux émulsions que l'on » fait quand on exprime le suc des » végétaux. La lymphe se mêle » alors avec l'huile, & de ce mélange resulte le chyle. L'inspection de cette liqueur par le Microscope, n'offre rien de contraire à cette idée ; on voit que » les émulsions sont composées » d'une infinité de petits globules » qui nagent dans l'eau. La même » chose se trouve dans le chyle..... » Peut-être que ces globules ne sont » autre chose que les parties huileuses qui ne s'alliant pas avec » l'eau, sont pressées de tous côtez, » & obligées par consequent, de » s'arrondir, c'est page 154.

Immédiatement après ces paroles (& c'est ce qu'il faut bien observer pour entendre la pensée de l'Au-

teur) il ajoûte que *parmi ces globules & cette sérosité, on remarque des parties fibreuses de même que dans le sang*. Ces paroles, comme nous venons de dire, sont bien à observer par rapport aux fibres en question; mais ce qui paroît encore plus digne de remarque, c'est une citation que M. S** fait de Pitcarne.

M. Pitcarne, dit-il, demande » quelle est la matiere des végétaux » qui se change en chyle, est-ce la » matiere fibreuse, ou la matiere » fluide? il décide avec raison, que » ce n'est que la matiere fluide, » 1°. parce que les parties fibreuses » se trouvent dans les excrémens, » 2°. parce que ces matieres solides » ne sçauroient se dissoudre dans le » ventricule, 3°. parce que quand » même elles se dissoudroient, leur » volume les empêcheroit de s'insinuer dans les vaisseaux lactés.

On peut, en comparant ces differens endroits, juger parfaitement du véritable sentiment de M. S** pour ce qui regarde la na-

ture des parties de chyle qui s'insinuent dans le sang, & la question, s'il y a des fibres dans le sang.

SUR L'ACTION DE LA DIGESTION A L'EGARD DES ALIMENS.

Cette action consiste-t-elle dans une simple division, ou dans ce qu'on entend ordinairement par le mot de dissolution? Notre Auteur pag. 123. n'y reconnoît qu'une division. » Les alimens, *dit-il*, se di-» visent dans l'estomac, l'eau divi-» se les matieres mucilagineuses. » La bile divise les matieres grasses; » le ventricule par ses divers mou-» vemens acheve cette division. Je » me sers, *continue M. S***, du » terme de *division*, plûtôt que de » celui de *dissolution*, car les alimens » ne sont point changés, & ne » souffrent qu'une simple sépara-» tion de parties.

Notre Auteur, quelques lignes plus bas, ajoûte, 1°. que par la di-

gestion *le ventricule ne doit pas être divisé, ou dissous comme les alimens.* 2°. *Qu'on ne doit pas demander comment la salive & la bile ne le dissolvent pas, tandis qu'elles dissolvent les alimens.* Il dit, pag. 178. Que *le foye étoit d'une absolue necessité* 1°. *pour empêcher que l'huile devenue acre dans le mésentére par la chaleur & la privation de la lymphe, ne rentre dans le sang*; 2°. *pour fournir une liqueur propre à dissoudre les alimens gras, à exciter l'appetit, & à nétoyer les intestins.* M. S**, un grand nombre de pages après dit: Que *lorsqu'il y a une grande abondance de bile qui coule du foye dans les intestins, elle dissout parfaitement les alimens, & même le lait coagulé, comme on le peut voir dans les veaux*, c'est page 596.

SUR LES ACIDES ET LES ALKALIS DANS LA DIGESTION.

L'Auteur soûtient que pour former le chyle, *il n'y a pas de mam-*

ftrue qui dissolve les alimens par quelque principe acide ou alkali ; Qu'on ne trouve point ce principe acide dans l'estomac, vû que le lait se coaguleroit toûjours dans les enfans ; & que les matieres grasses ne pourroient pas se dissoudre.

Il ajoûte à cette raison, que *la liqueur de l'estomac n'est pas alkaline, &* que *quelque épreuve que l'on fasse, on n'y peut rien découvrir qui approche de l'alkali*, pag. 112.

Il dit, pag. 140, » que la salive, » la bile, la liqueur gastrique, qui » se filtrent dans les animaux, ne » sont ni acides, ni alkalines; qu'on » peut juger par-là, 1°. de l'acide » des intestins & du ventricule, » qu'aucune experience ne prouve; » 2°. de l'Archée de Vanhelmont, » qui est l'esprit invisible, qui ani» me les corps ; 3°. de l'acide du » suc pancréatique qui entre en » efferveſſence avec l'alkali de la » bile, selon Sylvius de Le-boé, » 4°. de la précipitation qui dépu» re le chyle, suivant le même Au-

» teur, puisqu'en tout cela il n'y a
» rien qui soit appuyé de l'expe-
» rience.

Il faut rappeller ici ce qui se lit plusieurs pages auparavant sur le même sujet, sçavoir que » si la li-
» queur du ventricule est trop
» abondante, visqueuse ou acide, la
» digestion ne se fera pas; Que les
» parois du ventricule ne peuvent
» s'appliquer alors aux parties des
» alimens, parce qu'elles en sont
» éloignées par l'humeur qu'elles
» contiennent; qu'ainsi il n'y au-
» ra que cette humeur qui soit
» battue. Que si l'humeur qui est
» dans le ventricule est trop vis-
» queuse, elle ne pourra s'insinuer
» entre les parties des alimens;
» qu'ainsi ils ne seront pas divisés,
» que la grande quantité de matie-
» res acides sera de même un obsta-
» cle à la division des matieres
» grasses, parce que les acides les
» coagulent, & empêchent que la
» bile ne les divise aisément. 125.

Ce qu'on lit à la page 598. n'est pas

pas moins digne de remarque par rapport à la queſtion, s'il y a des acides & des alkalis dans l'eſtomac. Voici comme notre Auteur s'y explique ſur ce qui arrive aux alimens par leur ſéjour dans l'eſtomac. *Les alimens*, dit-il, *prennent par leur ſéjour, les qualitez qui leur ſont naturelles; ceux qui ont de la diſpoſition à l'acidité, s'aigriſſent, & ceux qui ont de la diſpoſition à devenir rances ou à s'alkaliſer, ſuivent cette diſpoſition.* Et pag. 161. au ſujet du ſuc pancréatique, il dit que *ſi ce ſuc ſéjourne trop dans le pancréas, il tendra à s'alkaliſer comme toutes les liqueurs du corps humain.*

SUR LA TUNIQUE DE L'ESTOMAC NOMMÉE NERVEUSE. SÇAVOIR, S'IL Y EN A UNE.

M. S. ** obſerve, pag. 110. qu'après le dernier plan des fibres muſculeuſes, vient la tunique qu'on appelle nerveuſe, mais il dit *qu'on s'eſt trompé dans les deſcriptions*

qu'on a données de cette tunique; puisqu'elle ne doit pas, ajoûte-t-il, *être distinguée de la substance cellulaire, comme on s'en peut convaincre par le souffle.*

Il faut joindre à ce discours, ce qui se lit à la page 132. où l'Auteur parlant des tuniques des intestins, dit : *les tuniques suivantes sont les mêmes que celles de l'estomac, c'est-à-dire*, ajoûte-t-il, *qu'il y a dans les intestins, une tunique nerveuse & une tunique véloutée.*

SUR LES SUTURES DU CRASNE.

L'Auteur cite sur les sutures du crâne, un Mémoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1730. dans lequel, pag. 545. M. Hunauld, Auteur du Mémoire, s'explique en ces termes, qui méritent d'être considerés.

» Vésale, & après lui, des Ana-
» tomistes de grande réputation,
» (sçavoir Eustachius, Fallope, Spi-

» gelius, & M. Winslow, dans son
» Mémoire de l'Académie des Scien-
» ces année 1720.) pag. 347. nous
» ont dit qu'en examinant la cal-
» lotte du crâne humain, on ne re-
» marque sur la face concave, à
» l'endroit des sutures ; que des
» lignes plus ou moins irrégulieres,
» au lieu qu'à la face convexe, les
» dentelures (comme tout le mon-
» de le sçait) y sont très-sensibles.
» Prévenu en faveur d'une Obser-
» vation qui vient de si bonne part,
» & que j'avois vérifiée plusieurs
» fois, je fus fort étonné, en y
» trouvant, par la suite, des excep-
» tions. Je voulus m'assurer en
» examinant quantité de crânes, si
» ces exceptions n'étoient point
» un jeu de la nature, & voici ce
» que je trouvai : les crânes qu'on
» étudie le plus, & dont on sépare
» les os pour la démonstration ;
» sont assez souvent des crânes
» de sujets morts au-delà de la
» jeunesse. On ne trouve point,
» pour l'ordinare, de dents à la ta-

» ble interne de ces crânes, & plus
» les sujets sont avancés en âge, &
» plus l'union des os en dedans de
» la calotte du crâne, paroît en
» forme de lignes, ces lignes mê-
» me s'effacent entierement dans la
» vieillesse. Mais au contraire dans
» le bas âge, il y a des dents à la
» table interne de la calotte du crâ-
» ne, & les sutures paroissent à sa
» surface concave. Ces dents & ces
» sutures y sont d'autant plus ap-
» parentes que les sujets sont plus
» jeunes.

L'Académicien, après avoir rapporté cette Observation, dit : *voilà une verité bien certaine, bien constante, & qui fait porter à faux l'Observation de Vésale & des autres Anatomistes que je viens de citer.*

Pour bien entendre la critique que M. Hunauld fait ici des Anatomistes dont il parle, il faut remarquer que l'usage ordinaire des Anatomistes, est de décrire les parties du corps humain comme elles sont dans l'âge parfait, &

tion comme elles se trouvent avant que le corps soit tout-à-fait formé. Ils se conduisent en cela, comme les Botanistes, qui ne décrivent pas les plantes dans l'état qu'elles sont avant un certain degré d'accroissement. Il est à juger de-là, que lorsque Vésale, Eustachius, Fallope, Spigelius, & M. Winslow, ont dit que dans le crâne humain, on ne remarquoit à l'endroit des sutures, que des lignes au lieu de dents, ils n'ont prétendu parler que du crâne des adultes. Spigélius est formel là-dessus, ainsi qu'on le voit dans le Chapitre 6 du Livre 2. *De humani corporis fabricâ*, où après avoir dit qu'il rapportera le nombre des os comme il se trouve dans les adultes & non dans les enfans, il avertit qu'il suivra la même méthode en les décrivant. *Cum jam nobis ad particularem ossium Historiam, eundum sit, præmittere eorum omnium Historiam placuit; sed cum is admodum ratione ætatis differat, aliusque sit in-*

recens natis, quàm in homine perfectam ætatem adepto, nos eum afferemus qui in adultis reperitur; ossaque describimus qualiter se in perfectis habeant.

Voilà qui est décisif. Ainsi puisque cet Anatomiste décrit la calotte du crâne comme ayant dans sa face concave, à l'endroit des sutures, des lignes au lieu de dents, il est visible qu'il n'a en intention de la décrire que comme elle est dans l'âge parfait.

Quant à M. Winslow, il déclare dans son Exposition Anatomique, pag. 4. qu'il ne décrira les os que comme ils sont *dans un corps parfaitement adulte*, c'est-à-dire, continue-t-il, *dans un corps qui a passé par tous les degrez de croissance*, ce qui doit faire présumer qu'il a suivi la même conduite dans le Mémoire que cite de lui M. Hunauld.

M. S. ** dit que M. Hunauld explique méchaniquement dans son Mémoire, la structure des os du crâne; & effectivement il s'efforce d'expliquer méchaniquement la

varieté qui se trouve dans l'union des os du crâne par rapport aux differens âges ; les sutures, comme il a été remarqué, ne paroissant que comme des lignes à la surface concave des crânes de ceux qui ont passé l'âge de la jeunesse. Nous nous dispenserons de rapporter son explication ; elle est fort étenduë ; & il se croit obligé de s'excuser là-dessus, en disant que ce qui l'a engagé à s'étendre ainsi, c'est que *personne n'avoit consideré cette matiere avec des yeux physiciens* ; ce qu'il ajoûte n'est pas moins digne d'attention.

Si j'eusse voulu suivre, dit-il, *la plûpart des Auteurs jusques dans les plus petits détails de quantité de petites choses, où ils sont entrés à l'occasion des sutures, j'eusse été beaucoup plus long*. M. Hunauld ne dit point quelles sont ces *petites choses*. Il seroit d'autant plus à souhaiter qu'il les eût spécifiées, que les Anatomistes Physiciens ne reconnoissent guéres de *petites choses* en fait d'Anatomie, & qu'ils regardent au contraire, les

prétenduës *petites choses* de l'édifice du corps humain, comme celles où la nature, quand on sçait bien l'y chercher, découvre avec moins de reserve ses mysteres. *Rerum natura nusquam magis quàm in minimis tota est*. Plin. Hist. Nat. Lib. 2. cap. 2. Le même Académicien, comme nous l'avons vû, remarque que dans la face concave du crâne des adultes, on ne trouve point de dentelures à l'endroit des sutures, & que ce sont de simples lignes, mais en même tems il avoüe que la chose n'est qu'ordinaire : *on ne trouve point pour l'ordinaire*, dit-il, *de dentelures à la table interne de ces crânes*.

Or s'il y a des exceptions sur ce point, comme en effet il y en a, ainsi que le reconnoît M. Hunauld, ce ne seroit pas une vaine curiosité d'en chercher la cause. On répondra, peut être, que c'est *un jeu de la nature*; mais ce mot ne signifie rien, & ce que le vulgaire croit si bien expliquer par-là en tant d'oc-

casions, a des causes physiques, constantes, immuables, qui sont les loix invariables des mouvemens; en sorte que si parmi les crânes des adultes, il s'en trouve, contre l'ordinaire, où à la table interne, il y ait des dentelures, au lieu de simples lignes, on ne doit nullement mettre en question, si ce n'est point *un jeu de la nature*. Ce prétendu jeu est une pure fiction de l'esprit; ou (si l'on veut conserver le mot de *jeu*) un pitoyable *jeu* de l'imagination.

SUR LE CHOIX DES SAIGNE'ES.

Cet article n'est pas un des moins considerables du Livre. M. S. ** condamne la pratique de plusieurs sçavans Medecins à l'égard des saignées. » Selon cette pratique, *dit-» il*, veut-on décharger la partie » superieure du corps, on doit ou-» vrir les veines de l'extrémité in-» férieure; veut-on décharger l'ex-

» trémité inférieure, on doit ou-
» vrir les veines du bras.

» Ce sont-là, *poursuit-il*, des
» maximes sacrées dont il n'est pas
» permis de s'écarter ajourd'hui, &
» si on ne les suit rigoureusement
» on risque sa réputation, on est
» accusé d'ignorer les loix que suit
» le sang dans son cours, on est
» chargé des reproches des Mede-
» cins, des malades, & du public.
» Ces loix inviolables, *continue-t-*
» *il encore*, ont été reçuës par quel-
» ques Medecins avec le même res-
» pect qu'on doit aux loix qui in-
» teressent le plus la vie des hom-
» mes. Mais comme on ne doit pas
» de respect au préjugé, j'oserai
» m'élever contre les maximes
» qu'on a débitées sur le choix des
» saignées.

M. S. ** ajoûte que le *ridicule est joint au préjugé dans tous les rafinemens de cette doctrine*, qu'*elle insulte de grands Medecins qui ont fait tant d'honneur à leur patrie par leur profond sçavoir & par leur probité*,

parce que si cette doctrine est vraïe, il s'ensuit que *ces fameux Medecins n'ont donc pû distinguer dans le cours d'une longue experience, si la saignée du pied n'étoit pas pernicieuse dans les inflammations du bas-ventre, & si elle n'étoit pas indispensable dans les fievres malignes*, qu'ainsi, *Duret qui a porté autant de lumiere dans la Médecine, que Descartes dans la Physique, Fernel que ses vastes connoissances ont placé parmi les plus grands Philosophes, Sydhenan qui a réuni les suffrages de toutes les Nations; le Docteur Freind, ce génie heureux, orné des lumieres les plus brillantes qui peuvent sortir des Mathématiques & de la Physique, fameux par ses Ouvrages & par une longue experience, tous ces Grands Hommes ont ignoré les maux & les avantages que quelques Medecins ont apperçus généralement dans les saignées du pied & du bras; car dans les maladies de la tête, ou dans celles qui la menaçoient, ils n'ont pas commencé brusquement par les saignées*

du pied, & ils ne les ont pas continuées jusqu'à la guérison ou la mort des malades.

Voilà ce qu'allégue notre Auteur pour montrer que lorsqu'on saigne à dessein de dégager les parties superieures, & qu'on saigne du bras à dessein de dégager les inferieures, on fait insulte à de fameux Medecins qui sont distingués par leur science & par leur probité. Mais voici le remede que notre Auteur trouve à ce mal.

Pour reparer, dit-il, *l'honneur de la Medecine insultée, je donnerai au public, mes idées sur le choix des saignées : c'est sans fondement qu'on a prétendu que j'établissois le Pyrrhonisme, & que j'avois prouvé que la Medecine étoit une Science pleine d'incertitudes. Ceux qui ont soûtenu les opinions que j'ai combattuës, se sont regardés comme les dépositaires des connoissances qui forment notre Art. Cette présomption leur a persuadé qu'en attaquant leurs idées, je m'élevois contre toute la Medecine : Mais*

commençons à expliquer notre doctrine.

L'explication qu'annonce ici M. S. **, mérite d'être lûë en entier, comme elle est fort longue, nous croyons plus à propos d'y renvoyer les Lecteurs.

Nous voudrions pouvoir nous étendre davantage ; mais les bornes que demande un Extrait, ne nous en laissent pas liberté. Nous tâcherons de suppléer à ce défaut en avertissant, 1°. que l'Edition dont il s'agit, renferme plusieurs Traités entierement neufs (c'est à dire qui ne se trouvent point dans la premiere Edition) mais trop étendus pour pouvoir être détaillés ici ; tels sont ceux de la respiration, de la circulation, & du mélange de l'air avec les fluides des corps animés : 2°. Que les autres Traitez sont tous corrigés & refondus.

Nous avons passé à regret diverses remarques importantes sur la cause du mouvement du cœur, sur la

disproportion de ses ventricules ; sur le Thymus, sur la trachée-artere & sur le suc qui remplit ce tuyau, tandis que le fœtus est dans le sein de la mere.

M. S. * * n'a pû avoir soin de l'impression de son Ouvrage ; de-là vient qu'il s'y est glissé un grand nombre de fautes, dont les moindres sont des mots ajoûtés, déplacés, défigurés, & des letres pour d'autres. Ce qui ne doit assurément point retomber sur l'Auteur.



LETTRES CRITIQUES DE *Hadgi - Mehemmed - Efendi, à Madame la Marquise de G***; au sujet des Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux. Avec des Eclaircissemens curieux sur les mœurs, les usages, les Religions, & les differentes formes de Gouvernemens des Orientaux. Traduites du Turc en François par Hamed-Frengui, Rénégat Flamand.* A Paris, chez *Quilleau*, Imprimeur Juré, Libraire de l'Université, ruë Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1735. vol. *in*-12. pag. 220. sans compter la Préface & la Table des Matieres.

NOUS ne croyons pas devoir nous arrêter à examiner si l'Ouvrage dont nous allons parler, & où l'on a emprunté presque partout le stile & les expressions des Orientaux, n'est qu'une Traduction du Turc, ou s'il paroît seule-

ment sous un nom supposé. Quelques soins que se donne un Auteur soit dans une Préface, soit dans son Livre même, pour se déguiser le plus qu'il lui est possible, il ne faut pas toûjours faire beaucoup de recherches, ou avoir beaucoup de lumieres pour sçavoir en pareil cas à quoi s'en tenir, & nous pensons qu'il en sera de même par rapport à ces Lettres Critiques.

Elles ont pour objet les Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux, publiés en 1735. par le R.P. *Labat*, Dominicain, en six Volumes *in*-12. à Paris, chez J. B. *Delespine* fils: nous en avons rendu compte dans nos Journaux des mois de Mars & d'Avril de la même année. « J'ai » cru (dit le prétendu Editeur, de » ce Volume) rendre service aux gens » de Lettres & aux Voyageurs de » leur communiquer cette Criti» que des Mémoires du Chevalier » d'Arvieux, comme le R. P. La» bat a cru leur être utile en pu» bliant ces mêmes Mémoires. Il

ajoûte que ce n'est ni jalousie secrette contre le R. P. Labat, ni aucun autre motif d'interêt particulier qui l'a déterminé à relever ce qui peut être de reprehensible dans l'Ouvrage du Chevalier d'Arvieux, mais le seul plaisir de détromper sa Nation, déja trop abusée, selon lui, par les fables ridicules que plusieurs Voyageurs débitent souvent en donnant la Relation de leurs Voyages. Il est d'ailleurs si persuadé de l'amour qu'a le R. P. Labat pour la vérité, qu'il ne croit pas que ce Pere s'offense si ces Lettres diminuent les idées avantageuses que le Public auroit pû se former de l'Auteur & du Livre qu'il a tant vantés en les mettant au jour.

Au reste si l'on trouve un caractere un peu dur répandu dans sa Critique, l'Auteur qui veut toûjours persuader que les Lettres sont réellement d'un Envoyé de Tripoli, répond assez cavalierement à ce reproche, en disant à la fin de sa

Préface qu'on sçait » que les Turcs » ne font pas la guerre poliment ; » & que leurs disputes Litteraires » ne sont pas plus ménagées. Instruit aussi peu qu'on l'est en ce Pays-ci des querelles qu'ont entre eux les Sçavans de Turquie, c'est sur quoi sans doute on ne s'avisera pas de le contredire pour le fait; & par rapport aux bienséances en général, nous laissons au Public à juger de la justesse de ce raisonnement.

Ces Lettres sont au nombre de cinq, & elles sont suivies de deux Dissertations : l'une qui avoit déja paru, mais abrégée dans le Mercure de France au second Volume du mois de Décembre 1734. regarde les Langues Arabe, Turque, & Persanne. On y combat le sentiment du Chevalier d'Arvieux qui prétend que l'Arabe est la Langue mere des Langues Persanne & Turque, & on soûtient que la Langue des Ottomans est originairement la Langue Scythe, Tartare,

Mogole, &c. » Langue qui, suivant l'Auteur, a souffert des alterations & des changemens infinis par les revolutions qui sont arrivées dans les Pays immenses dont est composée l'Asie Septentrionale; en sorte que les Tartares qui ne parloient vraisemblablement tous qu'une même Langue du tems de Genghizkan, parlent aujourd'hui les uns Turc, les autres Persan, les autres Moscovite, d'autres Chinois, & d'autres enfin des Langues tout-à fait inconnuës aux autres Nations, quoique toutes probablement dérivées de l'ancien Scythe, origine indubitable de la Langue Turque. Telle est l'opinion de l'Auteur qui employe pour la prouver autant de précision que d'érudition Orientale.

La seconde Dissertation qu'on donne dans ce Volume sous le nom de *Madgi-Méhémmed-Efendi*, roule sur l'origine des Turcs, qu'on y fait descendre, non des

Arabes, comme le veut le Chevalier d'Arvieux, mais des Peuples qui ont anciennement habité les Parties Septentrionales de l'Asie.

A l'égard des cinq Lettres du prétendu Hadgi-Méhémmed, elles ont chacune un préambule qui pourroit paroître ridicule à ceux qui ne sont pas assez au fait des manieres des Mahométans ; l'Auteur tâche dans sa Préface de justifier cet usage, comme ne contenant rien qui ne soit conforme à quelques-unes de leurs traditions, ou qui ne se trouve dans les Commentaires de l'Alcoran. Voici le préambule de la seconde Lettre qui ne paroîtra pas le moins singulier.

Il est le conservateur. » Après les » loüanges du Souverain Créateur » des hommes, qui a créé sept » Cieux au-dedans du Ciel Empiré, » & a enveloppé ce dernier dans le » fameux Serpent qui l'entourre » trois fois comme de trois ceintu- » res : qui a posé la Terre sur la » montagne de *Caf* ou *Caucase*.:

» cette montagne ſur les cornes » d'un Buffle, le Buffle ſur une » pierre, la pierre ſur les épaules » d'un Ange, les pieds de l'Ange » ſur une Eméraude, l'Eméraude » ſur le dos d'un Poiſſon, & le » Poiſſon dans une mer ſans bor- » nes qui entourre tout l'Univers, » ainſi qu'il a été manifeſté au Roi » des Prophetes. (*Mahomet*) L'hon- » neur de la nature humaine, le » plus excellent des enfans d'A- » dam, *&c.*

Le préambule eſt ſuivi dans quelques - unes des Lettres d'un compliment à la Turque qu'Hadgi - Méhémmed adreſſe à la Marquiſe à qui il écrit; on verra peut-être avec plaiſir celui de la premiere Lettre; il eſt en ces termes: » Nous répandons les fleurs odoriférantes de nos saluts & de nos » bons ſouhaits, & les compli- » mens exquis porteurs de nos reſ- » pects remplis d'eſtime & d'admi- » ration ſur la noble pouſſiere des » pieds de Votre Excellence; la

» gloire des Dames de cet Hémif-
» phére, plus brillante que Balkis,
» plus généreuse que Caïdafa, aussi
» vertueuse que Fatime, aussi belle
» que Léïlé, la très-noble, très-il-
» lustre & très-magnifique Dame
» Madame la Marquise de G***;
» que Dieu Tout-puissant conserve
» vos jours précieux, rende votre
» fin heureuse, & vous conduise
» aux sentiers de la vérité & de la
» Foi. Nous vous informons, illu-
» stre Dame, qu'en un instant très-
» heureux votre Lettre brillante
» comme l'Etoile polaire, est par-
» venue entre les mains de votre
» esclave très-vil, dont elle a ré-
» joui l'ame ni plus ni moins que le
» Zéphire Oriental réjoüit les
» fleurs de nos brûlans climats de
» Barbarie, *&c.* On trouve en cet endroit & ailleurs au bas des pages de courtes Notes qui expliquent les noms & les termes les moins connus.

Hadgi-Méhémmed qu'on suppose être arrivé à Paris au mois de

Janvier de l'année derniere, & en être parti à la fin du même mois pour passer en Hollande en qualité d'Envoyé de Tripoli ; ne se contente pas d'écrire pour critiquer les Mémoires du Chevalier d'Arvieux en les parcourant en détail, Volume à Volume ; on lui fait de plus rendre compte encore à sa maniere de ce qu'il peut avoir vû de curieux pendant son prétendu séjour à Paris ou à la Cour lorsqu'il y a eu audience; par ce tour ingénieux l'Auteur s'est ménagé le moyen non seulement d'égayer une matiere aussi seche que l'est ordinairement la critique détaillée des divers passages d'un Ouvrage, & de rendre par-là ses Lettres plus interessantes, mais encore de dire bien des choses qui apparemment n'auroient pas eu les mêmes graces dans un autre stile.

A l'égard des remarques que fait Haldgi - Méhémmed sur les fautes qui se rencontrent dans les Mémoires du Chevalier d'Arvieux, &

quelquefois sur ce qu'il regarde comme venant de leur Editeur, le Lecteur juge bien que de pareilles discussions ne sont guéres susceptibles d'Extraits ; nous sommes donc forcés de le renvoyer au Livre même, en ajoûtant cependant qu'il nous paroît que l'Auteur écrit en homme bien instruit des Langues, des mœurs, de la Religion, & du Gouvernement des Orientaux.



MAXIMES SUR LES *Insinuations des Donations, publications des Substitutions, & sur les Insinuations Ecclesiastiques. Dans lesquelles on a mis avec le même ordre plusieurs Maximes importantes sur les Procurations ad* resignandum, *les Permutations des Bénéfices, & le Patronage.* A Paris, chez Guillaume-Claude *Saugrain*, Grand'Salle du Palais, à la Providence. 1736. *in*-12. pag. 634.

LES Questions sur les Insinuations, tant par rapport aux Donations, que par rapport aux Bénéfices, se presentent si souvent que l'Auteur avoit cru devoir reduire en Maximes ce qu'il avoit recueilli sur cette matiere. Il s'est depuis déterminé à donner au Public ce Recueil qu'il n'avoit, dit-il, composé que pour son usage particulier. Il l'a divisé en quatre Parties, chacune desquelles contient cent Maximes.

La premiere partie regarde l'insinuation des donations entre vifs. Elle paroît avoir été composée avant la Déclaration du Roi du 7 Fevrier 1731. car l'Auteur ne l'a employée dans aucune de ses Maximes. Il ne la met pas même dans le corps de l'Ouvrage au nombre des Loix sur lesquelles il a travaillé, quoiqu'il l'ait fait inserer toute entiere à la fin de ce Volume.

Voici la 97e Maxime de la premiere Centurie que nous transcrivons pour servir d'exemple en laissant aux Jurisconsultes à examiner si la décision qu'on y propose est si incontestable qu'elle doive passer pour une Maxime.

» Un tiers détempteur qui auroit » acquis un héritage, ou autre im- » meuble d'un donataire qui n'au- » roit point fait insinuer sa dona- » tion ne pourroit prescrire par dix » ans entre presens & vingt ans » entre absens, parce que son titre » étant nul, faute d'insinuation, il » n'auroit pû former & remplir

» cette prescription, il n'y auroit » que la prescription de 30 ans qui » pourroit mettre ce tiers détemp- » teur à couvert des recherches, » troubles & poursuites du créan- » cier de son vendeur, parce qu'il » n'y a que la prescription de 30 » ans qui puisse purger le défaut de » l'insinuation.

L'Auteur prétend dans la derniere Maxime de cette Centurie, que » le tems prescrit par les Ordonnan- » ces, pour faire insinuer une do- » nation, est tellement fatal, » qu'une donation qui auroit été » insinuée le lendemain des quatre » mois seroit nulle. Il y a lieu de croire que quand l'Auteur a dit que la donation insinuée après les quatre mois étoit nulle, son intention a été de décider que l'insinuation des donations après ce délai n'auroit point d'effet, contre les acquereurs des biens donnés & contre les créanciers des donateurs, anterieurs à l'insinuation, quand même elle auroit été faite pendant

la vie du donateur, ni contre les héritiers du donateur, en cas que l'insinuation eût été faite après les quatre mois de la donation, & depuis la mort du donateur.

Les 71 premieres Maximes de la seconde Partie regardent plus particulierement la publication des substitutions. Mais les dernieres Maximes contiennent quelques décisions concernant les substitutions en général.

Notre Auteur parle dans la troisiéme Centurie des insinuations Ecclesiastiques par rapport aux Actes qui concernent les Bénéfices, mais ensuite il vient dans cette Centurie & dans la suivante à des principes généraux sur les resignations en faveur, les permutations & le droit de patronage. Il cite ordinairement pour autoriser ses décisions ou Maximes sur ces differentes matieres, quelque autorité des plus fameux Canonistes de France. Nous ne rapporterons qu'une de ces Maximes. C'est la

36e de la quatriéme Centurie.

» Un acquereur de fief ou terre
» noble auquel est annexé un droit
» de patronage, peut nommer &
» presenter au bénéfice qui vaque-
» roit depuis qu'il est entré en jouis-
» sance, encore bien qu'il n'eût
» pas encore fait la foi & hommage
» au Seigneur Suzerain, ou payé
» les autres droits utiles de fief.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

On assure que plusieurs Sçavans de cette Ville sont chargés de travailler *aux Catalogues des Manuscrits du Vatican*, pour les donner ensuite au public. Si cette nouvelle est vraye, elle doit d'autant plus interesser les gens de Lettres que les Sçavans attachés à la Bibliotheque du Roi, travaillent

incessamment par les ordres de S.M. à de pareils Catalogues des Manuscrits de cette Bibliotheque; ainsi on doit enfin esperer de pouvoir bientôt profiter plus que jamais des trésors que renferment les deux plus riches Bibliothéques du monde.

On a achevé d'imprimer le IVe & dernier Tome de la Bibliotheque Orientale de M. *Assemani*.

Ce docte & laborieux Syrien qui a entrepris de publier une Edition nouvelle *des Oeuvres de S. Ephrem* en six Volumes *in-folio*, en a déja donné trois Volumes fort bien imprimés à l'Imprimerie du Vatican. De ces trois Volumes, deux ont le Texte en Grec & en Latin, & le troisiéme est pour le Texte Syriaque, avec la traduction Latine. Des trois suivans, l'un sera seulement Grec & Latin, & les deux autres en Latin & en Syriaque.

Le même Editeur travaille encore à un autre Ouvrage important sous le titre d'*Annales d'Orient*, il y en aura quatre ou cinq Volumes.

in-folio. Le premier est sous la Presse à l'Imprimerie de la *Propagande*.

Il paroît un IVe Tome d'*Anastase le Bibliothécaire*, publié par les soins du Pere *Bianchini*, neveu de M. *Bianchini*, Editeur des trois premiers Tomes de cet Historien. Ce Volume a 40 à 50 feuilles de plus que les précedens, parce que le nouvel Editeur y a joint une ancienne Liturgie.

Le P. *Bremond* Dominicain, qui doit donner un septiéme Volume du *Bullarium Ordinis Prædicatorum*, se prepare à mettre au jour les Annales de son Ordre, qui seront en seize Volumes *in-folio*.

M. l'Abbé *Giorgi*, Bibliothecaire du Cardinal Imperiali, fait imprimer un second Tome de la Bibliotheque de ce Cardinal, dont M. Fontanini avoit fait autrefois imprimer le premier Volume.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Notitia Hungariæ Novæ *Histo-*

rico - Geographica, divisa in partes quatuor, quarum prima Hungariam Cis-Danubianam, *altera* Trans-Danubianam ; *tertia* Cis-Tibiscanam ; *quarta* Trans - Tibiscanam : *Universim XLVIII.* Comitatibus *designatam exponit. Regionis situs, terminos, Montes, Campos, Fluvios, Lacus, Thermas, Cæli Solique ingenium, naturæ munera & prodigia ; incolas variarum gentium, atque harum mores ; Provinciarum Magistratus ; Illustres Familias ; Urbes, Arces, Oppida, & Vicos propemodum omnes ; singulorum præterea ortus & incrementa, Belli pacisque conversiones, & præsentem habitum ; fide optima, adcuratione summa explicat. Opus huc usque desideratum, & in commune utile, sacratissimis auspiciis CAROLI VI. Cæsaris & Regis indulgentissimi Elaboravit* Matthias Bel. *Accedunt* Samuelis Mikovinii *Mappæ singulorum Comitatuum, Methodo Astronomico - Geometricâ concinnatæ. TOMUS PRIMUS.* in-folio. 1735. Le titre de

cet Ouvrage en fait connoître assez l'importance & l'étendue. M. *Bel* en avoit annoncé le Projet il y a quelques années, & on l'attendoit avec impatience. Le second Volume est sous la Presse, & ne tardera pas à paroître.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

La Republique des Lettres fit l'année derniere une perte considerable en la personne de M. *Th. Hearne*, Editeur d'un grand nombre de Livres sur l'Histoire d'Angleterre qui n'avoient pas encore vû le jour, & qu'il avoit eu soin de tirer de l'obscurité ou de la poussiere des Bibliothéques. Il avoit aussi publié plusieurs Ouvrages d'Histoire & de Litterature.

DE CAMBRIDGE.

M. *Johnson*, l'un des Sçavans qui

ont donné la nouvelle Edition du Trésor de Robert-Etienne, a traduit & fait imprimer en Latin le Traité de l'*Homme & du Citoyen* de *Puffendorf*; sous ce titre : *Sam. Puffendorfii de Officio hominis & Civis juxta legem naturalem, Libri duo. Notis locupletavit & illustravit, Indicemque Rerum subjunxit* Tho. Johnson. *A. M. Col. Magd. Cantab. Socius*. Ce Livre se trouve aussi à *Londres*, chez *Knapton*, *Innys* & *Vaillant*.

DE LONDRES.

Ant. *Millar* à la tête de Buchanan a imprimé & débite une troisiéme Edition du Traité de M. *Robert Millar* Maître ès Arts, qui a pour titre : *The History of the Propagation of Christianity*, &c. C'est-à dire : » Histoire de la Propaga- »tion du Christianisme & de la »ruine du Paganisme ; où l'on éta- »blit la vérité de la Religion »Chrétienne, où l'on considère

» l'origine & les progrès de l'Idola-
» trie Payenne, & où l'on fait voir
» comment le Paganisme a été ren-
» versé, & comment le Christia-
» nisme s'est répandu dans les di-
» vers âges de l'Eglise. On y re-
» cherche de plus l'état present des
« Payens, & on propose des moyens
» pour leur conversion. 1735. deux
» Vol. *in*-8°. La premiere Edition
de cet Ouvrage est de 1723.

Observations Critical and Miscellaneons on Several remarkable texts of the Old Testament, &c. C'est-à-dire : » Observations Critiques &
» mêlées sur divers passages remar-
» quables de l'Ancien Testament,
» à quoi l'on a joint un Commen-
» taire sur le LIII. Chapitre d'Isaïe,
» & un Appendice contenant des
» questions sur plusieurs anciennes
» Traditions & Coûtumes, & sur
» le sens de plusieurs passages de
» l'Ecriture, qui semblent y faire
» allusion ou les rapporter. Par *Sa-*
» *muel Harris* Docteur en Théolo-
» gie, Membre de la Societé Roya-

» le, & ci-devant Professeur Royal
» en Histoire moderne à Cambrid-
» ge. Chez les *Knaptons*. 1735.
in-4°.

M. *Lediar* a publié un Projet pour imprimer par Souscription une Traduction Angloise de l'*Histoire des anciens Germains*, écrite en Allemand par M. *Mascou*, Docteur en Droit, & Conseiller Aulique du Roi de Pologne. Elle sera imprimée en *deux* Volumes *in*-4°. d'environ 90 feuilles chacun, dont le premier paroîtra à Pâques prochain. Le prix de la Souscription est de 30 chellings; on en payera dix en souscrivant, dix en recevant le premier Volume, & les dix autres lorsque le second paroîtra. On tirera quelques exemplaires en grand papier, pour lesquels on donnera 50 chellings, de Souscription.

La Vie du Maréchal de Turenne, par M. *de Ramsay*, traduite en Anglois, paroît en deux Volumes *in*-8°. elle est fort bien imprimée.

[redacted]

HOLLANDE.

De Leyde.

Samuel *Luchtmans* a en vente un nouvel Ouvrage de M. *Alberti* Pasteur de l'Eglise de Haerlem, lequel est intitulé : *Glossarium Græcum in Sacros Novi Fœderis Libros. Ex MSS. primus edidit, Notisque illustravit* Joannes Alberti, *Ecclesiastes Harlemensis. Accedunt ejusdem Miscellanea Critica in* Glossas Nomicas, Suidam, Hesychium *&* Index *Auctorum ex* Photii *Lexico inedito.* M. Alberti, Auteur de ce Livre, & de deux autres Volumes d'Observations Critiques & Philologiques sur l'Ecriture Sainte, qui ont paru en 1725. & 1727. est sur le point de donner une nouvelle Edition du *Lexicon d'Hesychius*, beaucoup plus exacte & plus correcte que les précédentes. Il ne se contente pas d'avoir déja ramassé les remarques que *Joseph Scaliger*,

[redacted]

Henri de Valois, Daniel Heinsius, Isaac Vossius, Thomas Brunon, Godefroy Sopingius, Janus-Vitus Perger, ont faites sur cet ancien Léxicographe: Il prie encore les Sçavans de vouloir bien lui indiquer les collations de manuscrits, ou les Editions d'*Hésychius*, dont il n'a aucune connoissance, ou qu'il a vû citées, mais sans pouvoir déterrer l'endroit où elles se trouvent; il en marque quelques-unes dans la Préface du *Glossaire Grec* que nous annonçons.

Jean Arnold Langerak a imprimé une nouvelle Edition du Recueil des Oeuvres de feu M. *Noodt* célèbre Jurisconsulte & Professeur en Droit dans l'Université de Leide. Cette Edition, qui est beaucoup meilleure que celle qui a été faite en Allemagne est augmentée de la Vie de l'Auteur par M. *Barbeyrac* & a pour titre: *Gerardi Noodt Noviomagi Jurisconsulti & Antecessoris*, Opera omnia, *recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in* duos Tomos

distributa, &c. 1735. *in-folio*.

DE LA HAYE.

Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les évenemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Testament, par M. SAURIN, Ministre du S. Evangile à la Haye, CONTINUE'S par M. ROQUES, Pasteur de l'Eglise Françoise de Basle, *avec des figures gravées sur les desseins de M.* Hoet, Houbraken, & B. Picart. *TOME TROISIE'ME.* Chez *Pierre de Hondt*. 1735. *in-folio*. Ce Volume est aussi imprimé en deux Volumes *in-8°*. qui sont le cinquiéme & le sixiéme Tome de cette Bible.

DE PARIS.

Il se débite ici sous le nom de *Londres* une nouvelle Edition des *Mémoires de M. le Marquis* de Feuquieres, *Lieutenant Général des Ar-*

mées du Roi ; contenant ses Maximes sur la Guerre & l'application des exemples aux Maximes. 1736. *in*-4°. 1. vol. & *in*-12. 3. vol. Cette Edition, revûë & corrigée sur l'original, est augmentée de plusieurs additions considerables, & d'une Vie de l'Auteur par M. le Comte *de Feuquieres* son frere, elle est de plus enrichie de Plans & de Cartes.

La Science du Calcul des Grandeurs en général, ou les Elémens des Mathématiques. Par le R. P. *Reyneau*, Prêtre de l'Oratoire. *Tome second*. Chez *Quilleau*, ruë Gallande, à l'Annonciation. 1736. *in*-4°. Ce Volume, dit-on dans un Avertissement, contient le troisiéme Livre de la Science du Calcul, & c'est là fin de l'Ouvrage que le Pere *Reyneau* avoit entrepris sur cette matiere. On ajoûte que le dessein de ce fameux Mathématicien avoit été d'y ajoûter un quatriéme Livre en faveur des Commençans ; mais que ses incommoditez l'avoient empêché d'executer son projet, &c.

qu'on s'étoit d'autant moins mis en peine de le faire remplir par une autre main, que M. *Guynée* a renfermé dans son application de l'Algébre à la Géométrie, ce qui peut manquer à l'Ouvrage du Père *Reyneau.*

Leçons Physiques, contenant les Elémens de la Physique, déterminés par les seules loix des Méchaniques, expliquées au Collége Royal de France, par M. *Joseph-Privat de Molieres*, Professeur Royal en Philosophie, &c. *Tome second.* Chez la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacques; *Musier*, Quai des Augustins; *Joseph Bullot*, ruë de la Parcheminerie. 1736. *in*-12. Ce second Volume contient, 1°. la Description Méchanique des trois Elémens de la matiere étherée: 2°. La description de l'air & l'explication méchanique de ses principales proprietez: 3°. La description de l'eau & l'explication méchanique de ses principales proprietez: 4°. La description de l'huile & l'explication mé-

chanique de ses principales proprietez : 5°. La description du feu & l'explication méchanique de la raréfaction de la chaleur, de la lumiere, des couleurs, &c. 6°. Enfin la description du sel & l'explication méchanique de la vertu dissolvante de l'eau.

Nouvelles Poësies Spirituelles & Morales, sur les plus beaux airs de Musique Françoise & Italienne avec la Basse. Chez *Philippe-Nicolas Lottin*, ruë S. Jacques, près S. Yves, à la vérité. Voilà le septiéme Recueil de ces nouvelles Poësies. Rien n'est plus édifiant ni plus loüable que le motif qui a engagé à les publier ; c'est de donner un essai de l'usage Chrétien & raisonnable qu'on peut faire de la Musique. On y trouve tous les sujets de pieté & de morale que l'on peut desirer sur les airs les plus parfaits & les plus estimés des plus grands Musiciens, & sur tous les differens caracteres de la Musique Françoise & Italienne, tant vocale qu'instrumentale.

Les six Livres de S. Augustin contre Julien Défenseur de l'Hérésie Pélagienne : traduits en François sur l'Edition des PP. BB. de la Congregation de S. Maur. Chez *Babuti*, ruë S. Jacques, à S. Chrisostome. 1736. *in*-12. 2. vol.

Le même Libraire a imprimé *Explication de l'Ouvrage des six Jours*, où l'on a joint les Explications des Chapitres 38 & 39 de Job & des Pseaumes XVIII. & CIII. qui traitent de la même matiere. 1735. *in*-12.

Le Libraire ayant imprimé il y a quelques années l'*Explication de la Genèse* en 6 vol. *in*-12. avertit que c'est sur les representations de personnes de mérite & d'un grand sçavoir, qu'il donne séparément l'*Ouvrage des six Jours*, qui est des mêmes Auteurs. Il se flatte que cette Edition sera d'autant plus favorablement reçuë du Public, que les Editions précedentes de ce Livre étoient très-défectueuse, & ne répondoient pas à la beauté de l'original.

[redacted]

Oratio habita in Instauratione Scholarum Collegii Domano-Bellovaci à Joanne-Baptista. Ludovico *Crevier*, Rhétoricæ Professore, die 3 Octobris. 1735. Apud *Quillean*, & *Joannem Desaint*. Broch. *in*-4°.

Dans ce Discours, qui est dédié au célébre M. *Rollin*, l'Orateur soûtient qu'on ne peut pas atteindre à la parfaite éloquence sans la probité, *eloquentia*, ce sont ses termes, *nisi in bonis, absoluta esse nequit.*

L'*Amitié Rivale*, Comedie en vers & en cinq Actes, par M. *Fagan*, déja connu par quelques autres autres Pieces de Théatre, telles que le *Rendez-vous*, Comedie en vers, & *la Pupile*, Comedie en prose, Brochure *in*-8°. 1736. Chez *Chaubert*, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Fev. 1736.

Fin de la Table.

Fautes à corriger dans le Journal de Janvier 1736.

PAge 54. lig. 21. de terre, *lisez* de la terre : pag. 80. lig. pen. beliacre, *lisez* biliaire : pag. 81. lig. dern. ne se fibre, *lisez* ne se filtre.

Dans le present mois de Fevrier.

Pag. 337. lig. 25. Historiam; *lisez* numerum.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XXXVI.

MARS.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS

MARS. M. DCC. XXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année 1732. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1735. *in-4°.* pages 136. pour l'Histoire, pag. 513. pour les Mémoires. Pl. dét. 24.

ON trouve dans ce Volume, qui est le 35e depuis l'année 1699. 65 articles, dont 28 en com-

[redacted]

posent la partie historique, & les 37 autres en forment les Mémoires. Mais comme parmi les 28 premiers articles, il y en a 14 qui ne sont que les Extraits d'un pareil nombre de Mémoires imprimés tout au long dans le reste du Volume ; il s'ensuit que les 65 articles ne renferment que 51 sujets differens.

La *Physique générale* n'offre ici que trois articles. Le premier qui paroît à la tête de l'Histoire est un Extrait du *Traité Physique & Historique de l'Aurore Boréale*, composé par M. *de Mairan*, & dont nous avons rendu compte dans nos Journaux d'Avril & Mai, 1734. ce qui nous dispense d'en reparler aujourd'hui. Le second article roule sur plusieurs Lettres du même Académicien, écrites au P. *Parennin* Jésuite, célébre Missionnaire à la Chine, & dans lesquelles M. de Mairan lui proposoit diverses questions sur ce grand Royaume, & principalement sur l'état où sont

les Sciences dans un Pays si distingué par cet endroit-là même. Le troisiéme article contient les *Observations Météorologiques*, pour l'année 1732. par M. *Maraldi*; entierement renvoyées aux Mémoires. Nous dirons quelque chose du second article, d'après ce que nous en apprend M. de Fontenelle.

La grande reputation des Chinois, quant aux Sciences; les honneurs & les priviléges accordés de tems immémorial aux Sçavans de cette Nation; la paix presque continuelle qui a regné dans cette Monarchie; l'usage des cycles pour la régle des tems, & l'entêtement outré pour l'Astrologie; toutes ces raisons en un mot empêchoient M. de Mairan de comprendre, comment il étoit possible, que les Sciences telles que l'Astronomie, la Géométrie, la Médecine, & la Physique, eussent fait jusqu'ici des progrès si médiocres chez les Chinois, par rapport à ceux qu'ont faits en Europe ces mêmesSciences.

C'est donc sur une question si interessante, que le sçavant & curieux Académicien avoit interrogé par Lettres le P. *Parennin* ; & voici en substance ce que celui-ci lui a répondu, dans le 21[e] *Recueil des Lettres édifiantes & curieuses* des Missionnaires de la Compagnie de Jesus. Le Jesuite également clairvoyant & sincére, tombe d'accord de la grande infériorité où se trouvent les Sciences de la Chine, relativement aux nôtres ; mais il en allégue diverses causes qui tendent toutes à la justifier. Il ne met pas tout-à-fait de ce nombre la singularité & la difficulté de la Langue & de l'écriture du Pays ; quoiqu'elles semblent d'abord devoir y entrer pour quelque chose ; mais c'est un point qui n'a pas encore été suffisamment examiné, & qui, sans doute le sera un jour, dit l'Historien. Une autre cause qui a plus d'influence que celle-là dans l'effet dont il s'agit, c'est que les Mandarins des Mathématiques à la Chi-

ne sont inférieurs & subordonnés aux Mandarins Lettrés, qui sont les Magistrats de Judicature, de Police, les dépositaires des Loix & des Maximes de l'Etat; & sur ce pied-là, les premiers parviennent à leurs postes avec de médiocres efforts, & les remplissent avec beaucoup moins d'éclat. A ces deux premieres causes joignez-en une troisiéme, sçavoir le respect excessif pour l'Antiquité ou pour les ancêtres, fondé sur la nature, sur le préjugé de l'éducation, sur l'attention du gouvernement. Selon eux rien n'a pu mieux être inventé, que ce qui l'a été d'abord : ce seroit une sorte d'impieté que d'y toucher. Nos Lunettes & nos Pendules, malgré leurs avantages sensibles, deviennent inutiles entre leurs mains. La plus médiocre précision leur suffit, soit dans la Géométrie, soit dans l'Astronomie. L'art de guerir chez eux n'est qu'une routine d'observations & de remedes, très-peu appuyée sur les

connoissances anatomiques, dont l'horreur qu'ils ont pour les dissections des cadavres humains, & qui n'est pas rare, même parmi nous, les éloigne infiniment.

De cette apologie des Chinois, produite comme vraye par le Pere *Parennin*, il resulte (dit M. de Fontenelle) » Que les Chinois
» n'ont point le génie d'invention,
» de découverte, de sagacité, qui
» brille tant aujourd'hui dans l'Eu-
» rope sçavante. S'il étoit né parmi
» eux des Galilées, des Descartes,
» des Newtons, & combien d'au-
» tres noms pourrions-nous ajoû-
» ter ? leurs lumieres auroient forcé
» tous les obstacles, par la seule im-
» possibilité de demeurer captives.
» Il paroît en général, que l'esprit
» de l'Orient est plus tranquille,
» plus paresseux, plus renfermé
» dans les besoins essentiels, plus
» borné à ce qui se trouve établi,
» moins avide de nouveautez que
» l'esprit de l'Occident. Cela pro-
» duit, & particulierement à la

» Chine , un gouvernement plus » uniforme , des mœurs plus con- » ſtantes , des Loix plus durables. » Mais les Sciences demandent une » activité inquiette, une curioſité » qui ne ſe laſſe point de chercher, » une ſorte d'incapacité de ſe ſatis- » faire. Ne ſe fera-t-il point par là » quelque compenſation entre l'O- » rient & l'Occident ? L'Hiſtorien, en finiſſant cet article, nous aver- tit que M. de Mairan, dans ſa der- niere Lettre au P. *Parennin*, a ébau- ché un parallele curieux de l'an- cienne Egypte & de la Chine.

Les articles d'*Anatomie* ſont ici au nombre de 4 ſans y comprendre les *diverſes Obſervations* : le pre- mier ſur *des Hydropiſies enkiſtées dans les poumons & dans le foye*, eſt de M. *Maloet*; & ſe lit dans l'Hi- ſtoire & parmi les Mémoires : le ſecond qui ne paroît que dans la partie hiſtorique annonce en peu de mots, mais d'une maniere très- intereſſante, le nouvel Ouvrage de M. *Winſlow* intitulé *Expoſition*

Anatomique de la structure
humain, *in*-4°. le troisiém
second Mémoire de M.
Chirurgien sur *la maniere*
les hémorrhagies : & le qu
un Ecrit de M. *Morand* sur
accidens remarquables dans
nes de la circulation du sa
deux derniers articles qui
tierement renvoyés aux Mé
nous fourniront chacun la
d'un Extrait.

III. La Machine de M.
Chirurgien pour arrêter les
rhagies, a été décrite dans l
mier Mémoire (*Année* 173
& nous en donnâmes alors
cis dans notre Journal d'Oc
1734. Rien ne prouve mieu
lité & l'importance d'une te
chine, qui arrête le sang pa
la compression du vaisseau
que les deux Observations
tées ici par l'Auteur : la pr
d'une artere ossifiée, l'aut
artére cachée dans un canal
& par consequent nullem

ceptibles, ni l'une ni l'autre, d'aucune ligature. Le sang cependant fut parfaitement arrêté, & en très-peu de tems, en l'un & l'autre cas, au moyen de la Machine comprimante. D'où l'industrieux Chirurgien tire de nouvelles preuves pour appuyer son Systême sur le caillot de sang regardé comme véritable cause immédiate qui arrête cette liqueur dans l'hémorrhagie, & qui laisse aux chairs le tems de se regenerer, pour faire la réunion du vaisseau.

De-là il s'ensuit (dit l'Auteur) qu'après les amputations, le Chirurgien ne doit appliquer sur le moignon rien qui ne puisse favoriser les deux operations naturelles que nous venons d'indiquer : & que par conséquent les Styptiques doivent avoir en cette occasion la preference sur les simples coagulans & sur les escarotiques ; mais que la ligature & principalement la compression doivent l'emporter sur tous les autres secours. Car pour la

formation du caillot, qui est comme la cheville ouvriere de la cure dont il s'agit, M. Petit s'y fie beaucoup plus lorsque le sang aura été coagulé par lui-même, que lorsque sa coagulation aura été procurée par quelque médicament que ce puisse être. C'est ce qu'il s'applique à prouver par diverses observations connues de tout le monde; d'où il conclud que la partie blanche ou lymphatique du sang est la seule qui se coagule; que le caillot blanc est très-dur, parce qu'il ne contient point de partie globuleuse, & le rouge d'autant plus mol qu'il contient peu de lymphe; d'où il est visible que plus le caillot sera blanc, plus dans le cas d'arrêter le sang deviendra-t-il efficace.

Ces conséquences se trouvent suffisamment justifiées par la pratique de la Chirurgie (dit l'Auteur). C'est ainsi que dans certaines maladies, où le sang est disposé à former un caillot plus solide; dans les

écrouelles, par exemple, lorſqu'il faut en venir à quelques operations chirurgicales, on arrête les hémorrhagies avec beaucoup moins de difficulté. C'eſt par la même raiſon qu'il eſt plus difficile de les arrêter, lorſqu'on coupe les membres dès le même jour qu'ils ont été bleſſés, qu'après avoir attendu quelques jours : qu'il n'y a point d'hémorrhagie, lorſque l'on coupe dans la partie morte un membre gangrené: ce que l'Auteur confirme par quelques obſervations, qu'on peut voir. M. Petit, en terminant ſon Mémoire, s'attache à montrer que le caillot en queſtion eſt plus lymphatique, plus dur & plus convenable pour arrêter l'hémorrhagie, quand il ſe caille par lui-même, que quand il le fait à l'aide de quelque médicament. D'où il ſuit, que pour arrêter les hémorrhagies, il ne faut autre choſe (ſelon l'Auteur) qu'un appareil compreſſif qui empêche le ſang de ſortir du vaiſſeau; puiſqu'alors le ſang arrêté ſe coa-

gulera peu à peu, la lymphe se séparera, & le caillot se formera tel qu'il doit être, capable de s'opposer à la sortie du sang, même dès le premier jour ; ce qu'il est néanmoins plus prudent (dit-il) de ne point éprouver.

IV. *Quelques accidens remarquables dans les organes de la circulation du sang*, observés & expliqués par M. *Morand*, font le sujet d'un Mémoire qu'il nous communique ici. Ces organes, comme on le sçait assez, se reduisent au cœur, aux arteres & aux veines. Le cœur est susceptible d'une dilatation excessive qu'on pourroit nommer *anévrysme*. *Lancisi*, *du Laurent*, Thomas *Bartholin*, *Malpighi*, & *Bonet* en offrent quelques exemples. Mais la rupture qui, sans cause exterieure, peut arriver au cœur est un cas bien plus rare que son anévrysme : & notre Académicien en produit deux. Le premier est celui de Madame la Duchesse de Brunswick, dont le ventricule droit du cœur

[redacted]

étoit percé d'un trou ou d'une déchirure, qui le traversoit dans toute son épaisseur, & par où tout le sang de ce ventricule s'étoit épanché dans le péricarde. Le second cas est celui d'un homme de condition, qu'ouvrit M. Morand, & dans lequel il trouva le cœur déchiré vers le milieu du ventricule gauche de la longueur d'environ 8 lignes; seule cause de la mort subite de cet homme, dont toutes les autres parties étoient parfaitement saines.

Il recherche quelles causes interieures ont pû occasionner deux ruptures si singulieres: & il trouve que la premiere a été la suite d'une érosion faite aux fibres charnues du ventricule, qui sembloient avoir été ulcerées & creusées peu-à-peu jusqu'au trou qui ouvroit ce ventricule; & que dans la seconde la chair du cœur s'étoit amollie au point, qu'en quelque endroit que l'on presentât le bout d'une sonde sans l'appuyer, elle entroit dans le

cœur & le traversoit par le seul poids de l'instrument qui est peu considerable. L'Auteur allégue quelques autres exemples de la rupture du cœur, d'après *Morgagni* & *Bonet*. *Bellini* lui en fournit quelques uns au sujet de nos vaisseaux sanguins détachés d'avec le cœur; de la veine pulmonaire, entr'autres, détachée ou décollée de l'oreillette gauche, & par-là devenuë la cause d'une mort subite.

M. Morand nous fait part encore ici d'un fait assez rare, & qui a rapport à la palpitation. C'est un battement continuel des veines jugulaires, pareil à celui des arteres, & qu'il a observé dans une femme d'environ 50 ans, fort sujette à des défaillances. Elle avoit deux vaisseaux gros comme le pouce, un de chaque côté du col, qui battoient comme des arteres, quelquefois avec des mouvemens redoublés les uns sur les autres, & aussi peu reguliers que ceux de l'artere du pouls, qui étoit presque toûjours

en palpitation. Il cite une observation presque pareille de M. *Homberg*, & deux autres de M. *Lancisi*. Il trouva dans l'oreillette droite du cœur de la femme dont il s'agit, une concrétion polypeuse qui causoit toute l'irrégularité des mouvemens du sang, ainsi que l'explique l'Auteur : qui rend aussi raison du Phénoméne de même genre, décrit par son confrére M. *Homberg*, & où se trouverent deux polypes dans les troncs des deux grosses arteres.

Quant aux *diverses Observations Anatomiques*, l'Historien en a rassemblé, dans ce Volume, jusqu'à huit, dont plusieurs sont assez étendues ; ce qui compense en quelque sorte le petit nombre d'articles concernant cette matiere.

La premiere Observation qui est de M. *Hunaud*, a pour objet la graisse & consiste à remarquer 1°. qu'on trouve sous la peau des fœtus & des petits enfans, une assez grande quantité de graisse, & très-

peu autour de leur cœur ; tandis que dans les adultes, au contraire, à proportion moins gras que ces petits sujets, le cœur est entourré de graisse à sa base, à sa pointe, autour des gros vaisseaux qui en partent, & de ceux qui l'arrosent exterieurement : 2°. que l'épiploon d'un fœtus est beaucoup moins gras à proportion que celui d'une personne des plus âgées ; & qu'il n'a jamais trouvé dans un enfant des plus gras le mésentere aussi chargé de graisse, que celui d'une personne âgée des plus maigres : 3°. qu'il a beaucoup d'exemples de personnes âgées & d'une maigreur extrême en apparence, & dont les viscéres étoient surchargés de graisse : 4°. Que quand on engraisse ou qu'on maigrit, c'est-à-dire, quand les cellules de la membrane adipeuse se remplissent d'une humeur huileuse, ou s'en désemplissent ; ce sont les cellules les plus exterieures de cette membrane, qui se remplissent les premieres & qui se

vuident les dernieres ; d'où il suit que la graisse loin de faciliter le mouvement des muscles, comme on se le figure d'ordinaire, semble plûtôt s'éloigner de ces sortes d'organes, que contribuer à les rendre plus souples. Il resulte de tout cela qu'on ignore encore le véritable usage de la graisse.

La seconde Observation, dûë, comme la precedente, à M. *Hunaud*, concerne quelques Appendices trouvées à l'intestin Iléon.

La troisiéme communiquée par M. *Martin*, Medecin de Lausanne, nous apprend qu'un dez à joüer avalé par un chien qui le vomit 11 à 12 heures après avec de grands efforts, parut diminué de moitié dans sa substance osseuse, mais sans aucune diminution dans les petites chevilles de bois destinées à marquer les points par leurs extrémitez noires ; ce qui paroît fort contraire au Systême de la trituration dans l'estomac.

Quatriémement. Dans l'Observa-

tion ſuivante, qui n'y eſt pas plus favorable, & que l'on tient de M. *Lindern*, Medecin de Straſbourg, il s'agit de trois ventricules de cochon entierement remplis d'une ſubſtance pierreuſe comme du moëllon, à l'exception de l'eſpace occupé par un canal d'un doigt de diamétre, qui s'étoit conſervé depuis le bas de l'œſophage juſqu'au duodenum. La chair de ces cochons étoit belle & ſaine, & ſe vendit très-bien.

La cinquiéme Obſervation, venue du même M. *Martin*, parle de trois hommes également bleſſés de la ſituation horizontale telle qu'on la prend couché dans un lit. Le premier eſt un fébricitant par accès, incurable à tous les remedes connus, & qui ne s'exempte de la fievre, que lorſqu'au lieu d'être au lit, il eſt aſſis dans un fauteuil. Le ſecond a des mouvemens convulſifs dès qu'il eſt couché, & le 3e enſuite d'un coup à la tête a eu pendant pluſieurs années

une peine extrême à parler dans cette même situation.

La sixiéme Observation contient la relation faite à l'Académie par M. *Gaulard* Docteur en Medecine, touchant une femme, qui après avoir eu 13 enfans jusqu'à l'âge de 40 ans, & perdu ses regles à 45, sentit à 70 ou 71 les douleurs de l'enfantement & acoucha presque sans secours & assez naturellement d'une espéce de mole, pesant 4 livres. Elle fut suivie d'un autre corps très-dur, gros comme le poing, mais que l'on ne put tirer, & que tous ceux qui le virent crurent être un corps étranger, à l'exception du seul M. *Gaulard*, qui le prit pour la matrice renversée. Il n'y fut pas trompé, ainsi qu'on le reconnut à l'ouverture de la femme, morte au bout de dix-huit jours depuis qu'on lui avoit appliqué la ligature pour faire tomber le pretendu corps étranger.

Dans la septiéme Observation,

M. *Patras*, Medecin de Grenoble, détaille la maladie d'une Dame de Dauphiné, âgée de 47 ans, morte en 1732. d'une tumeur énorme au bas ventre, accompagnée d'hydropisie, & qu'elle avoit contractée 4 ans auparavant, à l'occasion d'une violente douleur dont la mort de son fils unique l'avoit frappée. Cette tumeur occupoit le rein gauche, si prodigieusement augmenté, qu'il pesoit 35 livres.

Un fait à peu-près de même espece est exposé dans la derniere observation. C'est un épiploon grossi au point de peser 15 livres 9 onces, & tellement durci, qu'on ne put qu'à grande peine l'ouvrir avec la scie dans toute sa longueur. Nous renvoyons sur ce point à la Dissertation qu'en a publiée M. *Mongin*, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris (à qui l'on doit cette Observation) & dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Avril 1735.

La Chimie, dans ce Volume,

fournit jusqu'à six articles, sans compter une Observation particuliere. Le premier sur *les astringens & les caustiques employés pour arrêter l'hémorragie dans l'amputation des membres*, & sur *les divers moyens mis en œuvre pour faire cette operation, depuis Hippocrate jusqu'à la fin du dernier siécle*, forme deux Mémoires assez étendus de M. *Petit* le Medecin : le second sur l'*Analyse des bouillons faits avec les os des animaux*, *la corne de cerf*, *l'ivoire*, *differens poissons*, *la vipere*, sur *celle du petit lait*, & sur *celle du pain*, est de M. *Geoffroy* : dans le troisiéme MM. *du Hamel* & *Grosse* découvrent *differentes manieres de rendre le tartre soluble* : le quatriéme qui est de M. *du Fay*, confirme l'existence du sel de la chaux : le cinquiéme contient des *experiences nouvelles* de M. *Geoffroy* sur *le Borax* : le sixiéme enfin est l'Ecrit de M. *du Fay* sur *la teinture des pierres*. Ce dernier article est entierement renvoyé aux Mémoires : le quatriéme ne se lit

que dans la partie historiqu
autres paroissent dans l'H
parmi les Mémoires. No
nerons quelque détail des d
ces qui appartiennent au
article, ainsi que du seco
quatriéme, du cinquiém
sixiéme.

I. La maniere d'arrêter
après l'amputation des g
seaux, imaginée & éxécu
succès par M. *Petit* le Chiru
1731. donna occasion à M
Medecin d'éxaminer de
façon agissent les astringe
caustiques mis en usage da
soin si pressant. Les premi
blent suffire pour les hémo
moins considerables. On a
aux seconds, pour les cas
dangereux.

L'action des premiers ou
ples astringens consiste, n
ment dans leur vertu *en*
ou agglutinative, comm
croiroit d'abord; mais ene
celle de resserrer les pa

vaisseaux coupés, de les rapprocher, de les coller ensemble & de les fermer; & ces remedes ne ressserrent ainsi, que parce qu'ils en absorbent l'humidité, comme l'a reconnu M. Petit, par plusieurs experiences. Une preuve certaine que ces astringens operent alors en qualité d'absorbans, c'est qu'appliqués sur des morceaux de chair d'animaux, de bœuf ou de mouton, par exemple, ils en diminuent le poids, & par consequent le volume.

Ces astringens doivent passer pour être d'autant plus forts, qu'en un même espace de tems ils diminuent davantage le poids d'une même quantité de chair, en la rendant plus seche & plus élastique; & l'on peut juger aussi du plus ou du moins de promptitude avec laquelle s'accomplit un pareil dessechement. On doit de plus estimer un astringent d'autant meilleur, qu'il preserve plus longtems de mauvaise odeur & de cor-

ruption la chair sur laquelle il agit.

Les astringens passés en revûë par M. Petit dans ses experiences, peuvent se ranger sous 4 classes differentes ; sçavoir les terreux, tels que les bols, la terre sigillée, le plâtre, la chaux, la pierre hématite, *&c.* 2°. les gommeux & les résineux, tels que l'aloës, l'acacia, le storax, le benjoin, la gomme Arabique, le sang-dragon, l'opopanax, le sucre, *&c.* 3°. les salins, comme le sel marin, l'alun, les vitriols, l'esprit de nitre, *&c.* 4°. Ceux que fournit le regne animal, comme la toile d'araignée, le cotton, les yeux d'écrevisse. Les effets produits par chacun de ces astringens appliqués sur les chairs des animaux, sont ici détaillés avec l'exactitude la plus scrupuleuse : mais pour abreger, nous nous contenterons d'en rapporter les principaux resultats.

En général tous les astringens agissent plus vivement pendant les premiers jours que pendant les der-

niers. Les plus efficaces des astringens terreux ne diminuent que de 5 gros les deux onces de chair, & lui laissent toûjours quelque mauvaise odeur. Communément les astringens végétaux ont plus d'action, que les terreux, & la noix de galle absorbe des 2 onces de chair six gros 19 grains d'humidité, sans laisser nulle odeur fetide; ce qui n'est pas ordinaire dans cette classe. Toutes les gommes doivent être rangées parmi les forts astringens. Les salins, quoique nullement supérieurs en force aux meilleurs végétaux, l'emportent néanmoins sur ceux-ci en garantissant beaucoup mieux de la corruption & de la mauvaise odeur la chair qu'ils enveloppent: en vertu de quoi, la pratique a donné la préference au vitriol.

Notre Académicien a observé dans ces astringens salins une proprieté qui leur est particuliere & contraire à celle de tous les autres. Elle consiste à augmenter dans les

derniers jours des experiences, le poids de la chair qu'ils avoient diminué pendant les premiers ; ce qu'ils operent, en dissolvant à la faveur de l'humidité qu'ils ont d'abord absorbée, quelques-uns de leurs sels, qui mis en mouvement pénétrent la chair, la rendent plus pésante, la preservent de corruption & l'embaument, pour ainsi dire.

La toile d'araignée n'a guéres moins absorbé d'humidité qu'aucun autre styptique des plus puissans, laissant la chair exempte de mauvaise odeur ; effet qui doit être attribué aux sels volatils de cette production animale, capables d'absorber l'humidité d'une part, & de se communiquer de l'autre aux chairs qui s'en chargent d'autant plus aisément qu'ils leur sont plus analogues.

M. Petit a reconnu par diverses épreuves, que les astringens spiritueux acides, tels que ceux de nitre, de sel, de vitriol, ne doivent

s'appliquer sur les chairs qu'affoiblis avec beaucoup d'eau, faute de quoi ils les cuiroient & les reduiroient en pâte : & moyennant cette précaution, ils augmentent le poids de la chair.

2. M. Petit, dans son second Mémoire, où il traite des caustiques, n'y vient qu'après avoir fait l'Histoire de tous les moyens dont on s'est servi depuis Hippocrate jusqu'à present pour arrêter les hémorrhagies, après l'amputation des membres. Mais il se contente de parcourir les principaux Auteurs qui ont décrit cette operation.

Celse anterieur de plus d'un siécle à Galien, est le premier qui l'ait décrite. Car Hippocrate en traitant de la gangrene & du sphacéle, dit seulement qu'il faut amputer ce qui est pourri, sans expliquer comment il faut s'y prendre. Celse, à en juger par la description qu'il nous a laissée de cette operation, ne faisoit point de ligature au-dessus du lieu où il vouloit

amputer, n'opposant ainsi nul obstacle à l'hémorrhagie ; & ce qu'il y a de surprenant (remarque notre Académicien) c'est qu'il ne paroît aucun vestige d'une précaution si necessaire prise en pareil cas, dans aucun des Auteurs qui ont écrit sur ce point, jusqu'au seiziéme siécle.

Paré (selon lui) est le premier qui ait parlé bien clairement de la maniere de suspendre l'hémorrhagie par une ligature, pendant l'operation. Tous les Chirurgiens qui sont venus après lui l'ont mise en usage, & *Morel* Chirurgien Francomtois rendit ce moyen plus sûr par l'invention du *Tourniquet*, en 1674.

M. Petit nous parle après cela de l'amputation, & assure qu'on ne la trouve décrite nulle part dans Galien. Le premier qui en ait fait mention est Paul-Eginète, qui vivoit au septiéme siécle : mais il ne s'en explique pas moins obscurément que Celse : & l'on ne sçait

s'il coupoit ou non dans la partie saine. Au douziéme siécle *Avicenne* vouloit que l'on amputât dans la partie *sphacelée*, pour éviter l'hémorrhagie, & qu'on y appliquât les fers chauds. *Vésale*, qui dans le seiziéme a décrit cette operation, le fait d'une maniere un peu embrouillée; & l'on voit qu'il coupoit les chairs avec un couteau chauffé; mais on ne sçait s'il les coupoit dans le vif. *Botal* inventa une machine, au moyen de laquelle le membre s'amputoit d'un seul coup & sans grande douleur: mais, cette operation n'a point été suivie, sans doute à cause de la fracture qu'elle causoit aux os, & qui rendoit la cure très-épineuse.

Notre Académicien regarde *Paré* comme l'inventeur du couteau courbe, de la ligature des vaisseaux, du bistouri un peu courbe, destiné à couper les chairs entre les deux os de la jambe, & de la maniere de ramener la peau & les chairs sur les os & de les y contenir par 4

points d'aiguille en croix faits aux lévres de la playe; méthode abandonnée depuis comme inutile & même impossible en certains cas. M. Petit suit avec la même éxactitude les divers changemens & les nouveautez introduites dans cette operation pour la perfectionner, par les Medecins & les Chirurgiens contemporains de *Paré* ou venus après lui, tels que *Sennert*, *Pigray*, *Guillemeau*, Fabrice d'*Aquapendente*, Fabrice *de Hilden*, Marc-Aurele-*Sévérini*, *Vigier*, *Dionis*, &c. sur quoi l'on aura recours à son Mémoire.

De ces préliminaires historiques touchant l'amputation des membres, M. Petit passe à l'usage qu'on a fait des caustiques ou *escarotiques* pour arrêter plus efficacement l'hémorrhagie qui survient en pareil cas: & pour expliquer l'action de ces remedes il propose des conjectures ingénieuses. On employe deux sortes de cauteres, l'*actuel* & le *potentiel*. Le premier est tout

corps brûlant, tel que le fer chaud, le plomb fondu, l'huile bouillante, *&c.* Appliqués sur une partie, ils en pénétrent le tissu par leur chaleur ardente, laquelle raréfiant l'air enfermé dans les liqueurs qui y circulent, désunit & brise par cette dilatation excessive toutes les *fibrilles* qui composoient ce même tissu, en sorte que par la dissipation de toutes les parties fluides qui s'y trouvoient, il n'y reste plus qu'une croute seche, qu'on nomme *escare*. Le cautere *potentiel* est celui, qui sans être brûlant au toucher, ne laisse pas de faire sur la partie une impression de feu & d'y former aussi un escare, mais avec beaucoup moins de douleur. Ces derniers cauteres sont de trois sortes. Les premiers n'agissent que sur les chairs dénuées de la peau, & tels sont le vitriol de Chypre, l'arsenic, le sublimé corrosif, *&c.* Les seconds brûlent la peau & les chairs, soit qu'on les applique en forme liquide, comme l'huile de

vitriol, l'esprit de nitre; l'eau régale; ou en forme solide, comme la pierre infernale & ceux qu'on appelle vulgairement *cauteres*. Ceux de la troisiéme espece n'ont d'action que sur la peau, où ils ne produisent que des vessies, d'où leur est venu le nom de *vesicatoires*; & tels sont les cantharides, les ranuncules, la racine de *Thymélée*, &c.

Pour expliquer l'action des caustiques *potentiels*, M. Petit a recours à la matiere subtile ou *ignée*, qui dans ces cauteres se fraye des routes qu'elle retrouve, dès qu'elle est de nouveau excitée, au lieu que dans les cauteres *actuels*, ces routes ne se conservent plus, dès qu'ils sont une fois refroidis; en sorte qu'ils ne peuvent agir que chauds ou brûlans. Notre Académicien éclaircit cette théorie par l'exemple d'une aiguille aimantée, où une matiere très subtile s'ouvre de ces sortes de routes, & les conserve. La chaleur naturelle jointe à l'humidité de la partie que l'on

cautérise, venant à dissoudre les sels très-actifs du caustique, y reveille la matiere étherée, la faisant circuler avec toute sa vivacité dans les routes qu'elle s'y étoit frayées; ce qui équivaut au feu actuel, sans en avoir toute la violence.

A l'égard des *vésicatoires*, leur effet se borne à raréfier la lymphe & l'air contenus dans les vaisseaux capillaires de la peau; ce qui soulevant l'*épiderme* en forme de vessie la remplit aussi-tôt d'air dilaté, & de lymphe épanchée de ses petits vaisseaux: & cette vessie promptement desséchée, tient lieu de l'escare produite par les autres caustiques.

II. M. *Geoffroy* poursuivant l'examen commencé en 1730. pour reconnoître au juste la quantité de substance vrayement nourriciere, que l'on peut extraire des alimens solides par l'ébullition ou coction réiterée, & par l'évaporation il nous fait part ici des experiences de

cette espece qu'il a faites sur *les os des animaux*, sur *le poisson*, sur *le petit-lait*, sur *le pain*, &c. Il a trouvé par cette sorte d'analyse que l'os de la jambe d'un bœuf, la corne de cerf & l'ivoire, laissoient échapper plus promptement & plus abondamment dans l'eau leur sel volatil, que les substances tendres & charnuës ; ce qui peut passer pour un paradoxe physique, & que l'Académicien croit pouvoir expliquer en supposant que les chairs, par leur souplesse, donnent moins de prise à l'eau bouillante, que les os qui lui resistent davantage.

Par ses épreuves sur le poisson, il a vérifié l'opinion commune, que le poisson nourrit moins que la viande ; mais on ne s'imagineroit peut-être pas combien cette difference est petite. Une livre de bœuf n'a qu'une once, deux gros & 60 grains d'humidité de moins qu'une livre de carpe, quoique nourrie dans l'eau; & elle n'a que 74 grains

de ſel volatil de plus. M.Geoffroy a examiné les viperes avec d'autant plus d'attention & de détail, qu'elles ſont d'un plus grand uſage dans la Medecine, ſoit en bouillon, ſoit en poudre, ſoit en *trochiſques* ou paſtilles; ſur quoi il faut conſulter ſon Mémoire.

Ses recherches ſur le petit-lait lui ont fait découvrir dans ce liquide des indices de ſel marin, puis des preuves de l'exiſtence de ce ſel par la figure cubique des cryſtaux. Il a trouvé, dans une livre de pain de Goneſſe cuit de la veille, 3 onces 7 gros 48 grains d'humidité, 5 onces 1 gros d'extrait, 6 onces 3 gros de matiere groſſiere. La nutrition apparemment roule ſur les 5 onces 1 gros d'extrait.

Nous renvoyons à un autre Journal le reſte des articles de *Chimie* ainſi que ceux de *Botanique* & de *Mathématique*.

OBSERVATIONS SUR LA Comédie, & sur le génie de Moliere. Par Louis Riccoboni. A Paris, chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty. 1736. *in* 12.

COMME une infinité de gens se persuadent qu'il ne faut qu'un peu d'esprit joint à l'usage du Théatre pour être en état de juger d'un Ouvrage Dramatique; M. Riccoboni détruit dans sa Préface un préjugé si ordinaire, & prouve solidement qu'avec ces deux secours s'il arrive qu'un spectateur rencontre quelquefois juste, il arrivera encore plus souvent que ses jugemens seront reformés par le public. On ne peut donc se rendre à soi-même ni aux autres un compte exact d'une Piece de Théatre, qu'on ne se soit » nourri des » principes par lesquels se sont » conduits ces hommes rares qu'un » génie heureux & une application » continuelle ont élevés aux pre» miers rangs de l'art.

Mais comment, se demande M. Ricoboni, apprendre les regles du Théatre. C'est, répond-il, en comparant entre elles les loix que les bons Auteurs, tant anciens que modernes ont puisées dans la nature & dans la raison. Or comme il trouve que toutes ces loix sont parfaitement observées dans les Comédies de Moliere, il prétend montrer dans ses Observations comment en lisant ce rare Auteur, » on peut apprendre à le suivre » dans la carriere difficile, qu'il a » parcourue avec tant de gloire, & » à juger du progrès qu'y font ceux » qu'on voit tous les jours s'efforcer » de l'atteindre.

Au reste, il avertit qu'il n'écrit point pour les Auteurs. Les uns sont trop éclairés, selon lui, pour avoir besoin de ses préceptes, & les autres par le goût dans lequel ils composent, ne montrent que trop, dit-il, qu'ils cherchent à s'écarter de l'ancienne maniere qui leur paroît trop simple, & qui, selon eux, ne conve-

noit qu'à des Spectateurs peu intelligens. Son but est uniquement d'instruire ceux qui aiment le Théatre, qui suivent les Pieces nouvelles, & qui veulent en juger.

Son Ouvrage est divisé en quatre Livres, dans le premier il traite *des parties de la Comédie*, dans le second *de la Farce*, dans le troisiéme *de la Comédie ancienne en général*, & enfin dans le quatriéme il nous donne des Observations sur les *Parodies*, & chacun de ces Livres est divisé en differens articles.

Dans le premier il montre que la Comédie n'étant que l'imitation des mœurs ordinaires des hommes & que les mœurs étant sujettes à changer, selon la diversité des lieux & des tems, il n'est pas étonnant que la Comédie soit sujette à de si grands changemens; car quoiqu'au fonds les passions ou les caracteres ne changent point, cependant les mœurs ou les caracteres particuliers à chaque Nation, font qu'un caractere qui est en soi le même, ne se

montre pas en France, comme il ſe montre en Eſpagne ou en Angleterre.

Ces changemens à la vérité ne doivent jamais influer ſur la conſtruction d'une Piece, parce que cette conſtruction étant fondée ſur les principes de la raiſon, elle doit être toûjours eſſentiellement la même, mais pour ce qui regarde la forme, ils obligent les Auteurs à s'accommoder au goût & aux uſages de ceux pour leſquels ils compoſent.

Après cette reflexion, M. Riccoboni obſerve que les principales parties dont la Comédie eſt compoſée ſont *l'intrigue*, *le caractere*; *les incidens ou coups de Théatre*, *le Comique*, *ou Jeu de Théatre*, *& le Dialogue ou la diction.*

Il s'arrête ſur chacune de ces parties en particulier, & d'abord il regarde l'intrigue comme la baze du genre dramatique. Il en diſtingue de deux eſpeces, la premiere eſt celle où chacun des perſonnages

n'a dessein de traverser l'action qui semble devoir aller d'elle-même à sa fin, mais qui néanmoins se trouve interrompuë par des évenemens que le pur hazard semble avoir amenés.

Il donne avec raison la préference à cette premiere espece d'intrigue sur la seconde qui comme beaucoup plus facile, est aussi la plus commune, & dans laquelle tous les incidens sont prémédités, & produits par des personnages qui ont dessein de les faire naître. Il en fait sentir les inconveniens dont le plus considerable, est le défaut de vraisemblance.

Mais à quelque genre d'intrigue qu'on s'attache on doit toûjours s'accommoder aux mœurs des tems & des lieux. » Or ce sont les loix » de la societé, & les differentes » manieres de penser qui produi- » sent la varieté des mœurs, & les » usages propres à chaque Nation. » J'ajoûte que les passions font » quelquefois partie des mœurs

» particulieres d'un Pays, ou d'une » Province. Ici la jalousie est fu» rieuse, & le simple soupçon ne » peut être lavé que dans le sang, » ou expié que par le poison. Là on » méprise les effets de cette passion, » ou du moins on la traite avec » prudence, & avec ménagement; » dans une des Provinces du » Royaume les habitans sont natu» rellement nobles & pleins de va» leur, mais glorieux, quoiqu'or» dinairement peu favorisés de la » fortune. Ailleurs on se fait une » idole de la vengeance, ou on sa» crifie à l'interêt. Ainsi les passions » produisent quelquefois les mœurs » d'une Province, ou d'une région » entiere.

Après avoir posé ce principe, l'Auteur traite des mœurs de la Comédie; mais il avertit auparavant que par *mœurs* il entend avec les anciens ce qu'on appelle aujourd'hui *caracteres*, & comme ceux qui ne sont point dominés par une forte passion sont susceptibles de

toutes les autres, mais sans excès; il nomme *passions générales* celles qui sont communes à tous les hommes.

Or voilà, dit-il, quelles sont les sources de l'intrigue, les mœurs particulieres des Pays, & les passions générales des hommes. Des reflexions qu'il fait à cette occasion & qu'il appuye d'exemples pris dans les anciens & dans les modernes, il resulte qu'une Piece dont l'intrigue est fondée sur des mœurs génerales, subsistera plus long tems, & sera plus généralement applaudie, mais que si une Piece dont l'intrigue est appuyée sur des mœurs particulieres, ne jouit pas d'une si longue reputation, elle aura d'un autre côté un succès plus éclatant dans sa naissance.

Dans l'article du *caractere*, il examine ce que les anciens entendoient par ce mot. Il avoüe qu'ils ont traité les passions dans leurs Comédies, mais il prouve & toû-

jours par des exemples ; qu'elles n'y dominent pas assez pour faire un caractere principal, au lieu qu'elles sont devenues la partie la plus essentielle de nos Comédies, mais il se déclare contre ceux qui prétendent qu'une Comédie de caractere n'est pas susceptible d'intrigue, & donne en même tems les moyens de lier ensemble ces deux choses, de maniere qu'elles se prêtent des graces & des forces reciproques. Tout ce détail qui paroîtra ici fort sec, ne l'est nullement dans l'Auteur, parce qu'il est soûtenu & nourri de preceptes, dont il fait toûjours voir l'application dans des Pieces connuës, & sur-tout dans celles de Moliere, comme *l'Etourdy*, l'*Ecole des femmes*, & l'*Ecole des maris*.

De-là M. Ricoboni passe au *Dialogue*, & comme il est necessairement lié avec ce qu'on appelle *œconomie du Théatre*, il ne peut parler de l'un sans parler de l'autre. C'est encore par l'examen de diffe-

tentes Pieces de Moliere, qu'il montre en quoi consiste l'art de faire marcher l'œconomie du tout ensemble avec celle des parties de la Fable. Ce qu'il ajoûte ensuite sur la diction propre à chaque genre de Comédie doit être d'autant plus médité par ceux qui s'appliquent au Théatre, qu'on s'est dans ces derniers tems plus éloigné de la simplicité de stile qui est necessaire pour fonder la vraisemblance & la vérité du Dialogue.

Les Comiques anciens Grecs & Latins, les modernes soit Espagnols ou François, jusqu'au tems de Moliere n'ont jamais employé que le stile familier dans leurs Comédies; mais aujourd'hui soit dans les Auteurs impossibilité d'imiter le beau simple & le pur langage de la nature dont Moliere est un si parfait modelle, soit dans les Spectateurs, desespoir de ne plus le retrouver, on ne cherche, on ne demande que ce qu'on appelle de l'*esprit*, & plus cet esprit vise à l'extraordinaire, & *mieux* il est reçu.

M. Ricoboni est persuadé, & selon nous il le démontre, que le goût d'expression qui regne aujourd'hui, vient moins d'une imagination heureuse que de la stérilité des Auteurs. Il faut voir dans l'Auteur par quel degré ceux-mêmes qui rendent à Moliere la justice qui lui est duë, se sont insensiblement accoûtumés à goûter un genre d'esprit & de stile entierement opposé à cette clarté, ce vrai Comique & ce sentiment naturel qu'ils admirent dans ses Pieces.

L'article où il s'agit de ce qu'on appelle en France des *coups de Théatre*, & par-tout ailleurs *des surprises* est rempli d'observations délicates & judicieuses, qui ne peuvent partir que d'un Auteur consommé dans son art; il en est de même des reflexions qu'il fait sur le *Comique*. Il veut qu'il prenne sa source dans les choses mêmes, & qu'il tienne à l'action. Il en distingue de deux sortes, l'un qu'il appelle *Comique de situation*, & l'autre

Comique de sentiment, & il en apporte à son ordinaire differens exemples qui en donnent une idée juste & précise.

La *Farce* est l'objet du second Livre, elle a été en usage en Italie pendant le seiziéme siécle qui fut le tems de la bonne Comédie, mais le regne de la Farce n'y fut pas de longue durée, & depuis longtems, il n'y en est plus question. Le génie François naturellement porté à la gayeté, a fait sentir aux Poëtes de la Nation la necessité de distraire les Spectateurs de la tristesse du Tragique par une petite Piece dont le seul objet fût d'amuser & de faire rire. M. Riccoboni admire encore en ce genre l'esprit de Moliere qui trouvoit le secret de faire rire le connoisseur & l'ignorant dans la Farce du *Medecin malgré lui*, après avoir si pleinement satisfait l'homme d'esprit dans la Comédie du *Misantrope*; au lieu que les petites Pieces qu'on joüe aujourd'hui après les Tragédies

dies & les Comédies, loin de délasser l'esprit comme faisoient celles de Moliere, & de remplir l'intention pour laquelle elles ont été introduites, fatiguent par une nouvelle attention .... » Pour la » plûpart elles sont ou composées » dans le ton noble, & sur des » sujets susceptibles de cinq Actes, » ou ne forment souvent qu'un » amas de Scénes Méthaphysiques, » & détachées, dans lesquelles on » personifie la volupté, le caprice, » l'interêt, la Satyre, *&c.* On y » introduit Jupiter, Diane, Apol» lon, faisant sur les sentimens du » cœur, des Dissertations qui ressem» blent bien plus à des Dialogues » de Lucien qu'à des Pieces Comi» ques de quelque genre qu'elles » puissent être.

Puis revenant aux Farces de Moliere, il en distingue de plusieurs sortes. Selon lui, *les Précieuses ridicules*, *les Fourberies de Scapin*, & *le Medecin malgré lui*, sont dans le genre Comique qui convient aux

Farces. Il soûtient avec justice que comme celles qui ne sont composées que de Scénes détachées sans suite & sans action, sont d'une extrême facilité, aussi qu'il n'y a rien de plus difficile que d'en faire une qui ait tous ces avantages, telle que la Comedie *des Fâcheux* de Moliere qu'il regarde comme un Chef-d'œuvre en ce genre; & dont il nous fait appercevoir l'art & le mérite dans l'éxamen qu'il en fait.

L'article de la critique des mœurs est un des plus interessans du Livre, & où la candeur, & la probité de M. Riccoboni n'éclatent pas moins que la justesse & la pénétration de ses lumieres. Tout admirateur qu'il est de Moliere, & quoiqu'il le regarde comme le premier qui ait porté la bienséance & les mœurs sur le Théatre, il avoüe que plusieurs de ces Pieces sont plus propres à rendre le vice aimable qu'odieux, & il établit par des raisonnemens fondés sur l'experience que la critique des défauts

& des ridicules, eſt plus capable de contribuer à la correction des mœurs que la cenſure des vices & des paſſions.

Une partie de l'article où il eſt queſtion du *Dénoüement*, eſt employée à montrer que c'eſt injuſtement qu'on a accuſé Moliere d'avoir été peu heureux dans cette partie de la Comédie, & après un éxamen raiſonné de la plûpart des dénouemens de ſes Pieces, il ne craint point de dire : » que ſi les » Sçavans & les Auteurs qui ont » ſur ce point critiqué Moliere, » avoient eu quelque connoiſſance » du Théatre, ils auroient porté » un jugement bien different de ſes » Ouvrages, & qu'ils n'auroient » pas entraîné dans la même erreur » tous ceux qui entendent peu le » Théatre, & qui dans cette occa» ſion ont trop déféré à leur autori» té.

Nous ſommes forcés de paſſer ſous ſilence l'article de l'imitation, quoiqu'il nous ait paru auſſi cu-

rieux qu'instructif, il est tems de parler du troisiéme Livre qui roule sur la Comédie ancienne en général. Pour mettre les Lecteurs plus en état de la comparer avec la Comédie moderne, M. Riccoboni se trouve dans la necessité d'examiner les regles de la premiere, les changemens que les modernes ont introduit dans ces mêmes regles, & l'usage qu'ils en ont fait.

Il nous donne d'après Aristote une idée des quatre especes differentes dans lesquelles la Comédie ancienne étoit partagée, & à l'exception de la quatriéme espece qui est *la simple*, & que Moliere n'a point traitée, l'Auteur nous en fait voir la pratique dans les Pieces de Moliere; par exemple, selon M. Riccoboni *le Misantrope* est dans la premiere espece qui est *simple & de mœurs*; l'*Avare*, dans la seconde qui est *Implexe & de mœurs*; & *Georges Dandin*, dans la troisiéme que l'on nomme *Simple & ridicule*. Mais comme il ne croit pas que

Moliere ait jamais pensé à cette distinction des anciens, il ne s'amuse pas à faire parade d'une vaine érudition pour montrer la conformité de ses Pieces aux principes d'Aristote. Il ne s'arrête point non plus à examiner si ce Philosophe a pretendu nous donner une idée complette du ridicule en le définissant une *difformité indispensablement necessaire à la Comedie.* Mais il tâche d'établir en quoi consiste *ce ridicule* que la Comédie doit avoir pour but de corriger : ce que l'Auteur dit sur cet article nous a paru fort juste, mais il seroit peut-être à souhaiter, qu'il l'eût un peu plus développé.

Il s'étend davantage sur ce qui regarde l'action & le nœud des Comédies, & montre que Moliere à l'exemple des anciens, a excellé dans ce point qui a toûjours été regardé comme essentiel à toute Fable Dramatique, & qui est aujourd'hui si négligé par ceux qui travaillent pour le Théatre. Quoique

les anciens se soient déclarés pour l'unité d'action, M. Riccoboni ne condamne pas entierement ceux qui mettent dans leurs Pieces une double action ; parce qu'il n'y trouve rien qui blesse la vraisemblance, mais il soûtient avec raison qu'il est très-difficile de le faire & de les subordonner tellement l'une à l'autre que leur mouvement soit égal, & qu'elles ne se nuisent point reciproquement.

Il approuve fort qu'on observe à la rigueur l'unité du tems, mais pour l'unité du lieu, il ne croit pas » devoir s'imposer un joug qu'Ari- » stote ne lui impose point, & que » le bon sens & la vraisemblance » semblent condamner ; il est rai- » sonnable que dans l'espace de 24 » heures on ne puisse pas transpor- » ter les Acteurs en un lieu si éloi- » gné de celui où l'Auteur a com- » mencé, qu'à peine les 12 ou les 24 » heures suffisent pour en faire le » trajet, mais aussi il n'est pas con- » tre la raison comme Moliere l'a » *pratiqué* fort heureusement, de

» les faire changer de lieu, lorſ-
» qu'une demie heure ſuffit naturel-
» lement pour ce changement, &
» il ne lui paroît pas juſte de ſacri-
» fier par trop de délicateſſe & de
» ſcrupule les beautez que fourni-
» roit le ſujet à la faveur d'un tel
» changement.

Nous ne dirons rien des articles ſuivans dans leſquels l'Auteur traite *du Caractere dans les Comédies Gréques*, *de la diction dans la Comédie des anciens*. Nous paſſerons auſſi ſur l'éxamen qu'il fait de la Comédie de l'*Avare de Moliere*, & nous finirons l'Extrait de ce troiſiéme Livre, par ce qu'il dit de l'amour dans la Comédie ancienne & moderne. Cet article eſt touché avec tant de diſcernement & de ſageſſe qu'il doit plaire également & à l'homme de mœurs & à l'homme d'eſprit. M. Riccoboni y déclare que quoiqu'il ait donné dans tout le cours de cet Ouvrage *le Théatre de Moliere pour le modéle de la bonne Comédie*, il n'a

pas pretendu le donner aussi pour un modéle par rapport aux mœurs. Il fait voir indépendamment du danger qu'il y a d'exposer la vertu & l'innocence des jeunes personnes par les intrigues d'amour, qu'on en a fait un trop grand usage sur la Scéne. Rien de plus difficile, dit-il, ni de plus délicat à manier que cette passion. » Si l'amour est traité
» avec les ménagemens qu'exigent
» les mœurs, il est à craindre que
» l'action ne devienne languissante;
» & si on le laisse agir dans toute
» sa violence, n'échapera-t-il rien
» qui blesse la bienséance & la pu-
» deur ?

D'ailleurs depuis que le Théatre s'est emparé des Pieces de caractere, il montre que l'amour est moins necessaire pour l'intrigue qu'on ne le pense communément. Sa propre experience l'en a convaincu; *la femme jalouse*, & l'*Italien marié à Paris*, sont absolument sans aucune intrigue d'amour, & cependant ces deux Pieces ont été

fort goutées du Public. Ajoûtez qu'il n'eſt pas le ſeul qui ait tenté avec ſuccès des Comédies de caractere ſans recourir à l'amour pour en former le nœud. Quelques-uns en ont porté de ſemblables au Théatre, mais il en eſt dix ou douze dans ce genre qui ont été pluſieurs fois repreſentées devant un petit nombre de Spectateurs éclairés qui ſuffiſent ſeules aujourd'hui, dit M. Riccoboni, pour convaincre le Public & les Auteurs que l'amour déja dangereux par lui-même ſur le Théatre, n'y eſt pas neceſſaire pour rendre la Comédie un ſpectacle propre à délaſſer & à amuſer les honnêtes gens. Nous ſouſcrivons d'autant plus volontiers à ce jugement que nous connoiſſons ces Pieces, & nous ſouhaiterions comme M. Riccoboni que l'Auteur voulût enfin conſentir à les rendre publiques, pour détruire tout ce qu'on dit, ou par corruption, ou par ignorance en faveur de la prétendue ne

cessité de l'amour dans les Pieces de Théatre.

Le quatriéme & dernier Livre presente au Lecteur une matiere toute neuve qui est la Parodie; comme c'est un genre très connu en France, M. Riccoboni s'est trouvé obligé d'en parler, mais Moliere ne l'ayant point traité, il est contraint d'emprunter d'ailleurs les exemples qui lui sont necessaires pour rendre ses idées plus sensibles.

Après avoir traité de la Parodie en général, il en distingue de trois sortes. La premiere *est des originaux parodiés en entier*, comme celles d'*Arlequin Phaeton*, d'*Arlequin Persée*, &c. La seconde, *des Originaux parodiés dans leur plus grande partie*, telles que l'*Agnés de Chaillot & le mauvais Ménage*, & la troisiéme *des Originaux parodiés dans quelques parties seulement*; dont il apporte pour exemple *le Tombeau de Maître André*, Parodie sur la Scéne huitiéme de l'Acte second du Cid.

Notre Auteur compare entre elles ces trois especes, il établit les regles necessaires pour y réussir, & se déclare contre ceux qui condamnent ces sortes d'Ouvrages Comiques, sous prétexte qu'ils tournent en ridicule les plus nobles sentimens & la plus excellente morale. Il se contente de blamer les Parodies à qui on pourroit reprocher ce défaut, mais comme il ne lui est pas essentiel, il pretend que la Parodie qui critique judicieusement & sans fiel est un genre utile & même necessaire au public ; c'est principalement à la critique judicieuse & modérée (car je ne parle point, dit-il, de la Satyre qui produiroit un effet contraire) que les Sciences & les Arts doivent en général leurs accroissemens & leur perfection. Comme M. Riccoboni n'a jamais perdu de vûe un principe si sage dans tous les endroits où le but qu'il s'étoit proposé, l'a mis dans la necessité de critiquer quelques Pie-

ces dont les Auteurs sont actuellement vivans, nous ne doutons pas que le Théatre François ne lui ait dans la suite une véritable obligation.

VERONA ILLUSTRATA. IN Verona ; per Jacopo Vallarsi è Pier-Antonio Berno 1732.
C'est-à-dire : *Vérone illustrée.* A Vérone ; chez Jacques *Vallarsi*, & Pierre-Antoine *Berno.* 1732. *in-fol.* col. 396-298-294-214. avec figures.

LA seconde Partie de cet Ouvrage contient en cinq Livres l'Histoire Litteraire de Vérone : c'est-à-dire qu'elle fait connoître tous les Ecrivains Véronois, & que par-là elle renferme une partie considerable de l'Histoire Litteraire d'Italie, que l'on souhaitoit avec tant d'empressement. Comme dans le premier Extrait que nous avons donné de ce Volume, & qui roule sur l'Histoire de l'ancienne Provin-

ce de *Vénétie* ; nous n'avons parlé que des nouvelles découvertes de l'illuſtre Auteur, par rapport à l'érudition univerſelle ; nous en uſerons de même dans celui-ci, où il s'agit de l'Hiſtoire des gens de Lettres du même Pays.

Quoique cette Hiſtoire ſoit en effet une Bibliothéque des Ecrivains Véronois, l'Auteur n'a pas jugé à propos de les y ranger par ordre alphabetique, ni par celui des matieres. Mais il a cru devoir préférer à tout autre l'ordre Chronologique, lequel devient d'autant plus intereſſant pour le Lecteur, qu'il l'inſtruit beaucoup mieux des changemens arrivés dans la Litterature. Cette ſeconde partie comprend ſept cens Auteurs. Mais on ne s'étend que ſur ceux qui ſont ſuffiſamment connus dans la République des Lettres.

M. le Marquis Maffei, dans ſa Préface, fait mention d'une Conference tenue à Prague, au ſujet des Huſſites, l'an 1465. & publiée par-

mi les anciennes Leçons de *Canisius*. Dans l'énumération qu'on y fait de ving-neuf Universitez établies pour lors en Europe, celle de Vérone est nommée la septiéme, & n'est précédée que par les Universitez de Rome, de Boulogne, de Paris, d'Oxford, de Toulouse & de Salamanque. L'Auteur nous décele outre cela divers Ecrivains, qui se sont dits Véronois, sans l'être; en quoi ils n'ont eu d'autre vûë, que celle de faire allusion au caractere de vérité, qui regnoit dans leurs Ecrits.

LIVRE I. *col.* 1. Le sçavant Historien y passe en revûë les anciens Auteurs Véronois, à la tête desquels paroît Catulle. Il remarque, en parlant des Editions de ce Poëte, qu'il y a quelques passages, que *Scaliger*, *Vossius* & *Gravius* ont corrompus & rendu inintelligibles, pendant qu'ils étoient clairs & sans faute dans les Editions de *Guarino* & de *Parthenius*. Tel est, par exemple, celui, où au lieu de *sive pal-*

mulis opus foret volare, five linteo, ils ont mis *fine palmulis* & *fine linteo*; ce qui corrompt le fens du vers, en ôte toute la grace, & en altere la quantité. Tel eft encore celui, où au lieu de *non illam vir prior attigerat*, ils ont lu *nonque illam* ou *non qui illam vir prior attigerit*; & cet autre, où à ces mots *Domini limine* ils ont fubftitué *Divum limine*; & plufieurs autres.

Col. 6. L'Auteur prétend avoir découvert le vrai lieu de la naiffance de Virgile. On fçait qu'il étoit d'*Andes* Village du Mantouan; (*Andinus vates.*) On a cru fauffement jufqu'ici que c'étoit *Pietola*, fur la foi du premier qui l'avoit avancé fans aucune raifon. Mais Virgile dit, dans l'Eloge IX. que fon lieu natal étoit *l'endroit où les collines commencent à manquer; quà fe fubducere colles incipiunt*: & par conféquent ce ne pouvoit être ailleurs que du côté du Véronois. L'Auteur a fait des recherches dans ces quartiers-là; & il a trouvé un

Village composé de quelques maisons, peu éloigné des limites du Véronois ; qui porte encore, & qui a toûjours porté le nom de *Bande*. C'est-là certainement (dit-il) l'*Andes* de Virgile. Dans la prononciation populaire, on joignoit quelquefois le *B* au commencement d'un mot ; comme faisoient les Eoliens, qui disoient *Brodi* pour *Rodi*, ce qui est connu de tous ceux qui sçavent les Dialectes Grecs.

Col. 7. Après Catulle vient Cornélius-Népos, dont la plûpart des Ouvrages sont perdus, comme le fait voir l'Auteur. Au sujet d'Æmilius-Macer (*col.* 9.) il montre qu'on s'est souvent mépris sur les Ouvrages qui lui appartiennent véritablement, ou qui ne sont pas de lui ; & que parmi les fragmens qui nous en restent, on doit lire *fumantia* au lieu de *spumantia terga*, & *infumat* au lieu de *fumat*. On trouve rarement, à la vérité, le Verbe *infumare*. Mais peut-être étoit-il fa-

[redacted]

milier aux Véronois, Pline s'en étant servi trois fois pour dire *dessecher à la fumée*. Charisius cite un vers d'un Ouvrage de Macer qu'il nomme Θηριακῶν, au lieu qu'on doit lire Θηρίων. Priscien parle des Annales de ce Poëte, qu'il confond mal-à-propos avec Licinius-Macer.

Col. 11. Notre Auteur ensuite rapporte les raisons qui ont fait croire depuis plusieurs siécles, que Vitruve étoit de Vérone. Il y a dans cette Ville un Arc antique remarquable par son architecture, où l'on voit écrit au-dessous le nom de Vitruve-Cerdon qui étoit un affranchi de Vitruve l'Architecte.

Col. 13. L'Auteur allégue aussi les raisons qui ont fait croire que Vérone étoit la patrie de Pomponius-Secundus, qualifié de Prince des Poëtes tragiques Latins par Quintilien. La principale de ces raisons est le passage où Pline l'appelle *vatem, civemque clarissimum* : sur quoi notre Auteur observe, qu'il est fort croyable que le mot *civem*

ait été mis par quelque Critique à la place de *concivem*, suivant l'opinion commune qui veut que *concivis* ne soit pas un mot Latin ; tandis qu'une Inscription que l'on conserve dans le *Museum* de Vérone, & qui n'a pas encore été publiée, offre le mot *concivium* écrit en très-gros caracteres. L'Auteur observe encore que les vers que S. Augustin, dans son IV[e] Livre *de la Musique*, cite de cet Ecrivain, sont tous renversés. Il fait remarquer aussi que par les titres des Ouvrages de Pomponius qui sont cités, on voit que c'étoient des Comédies & non des Tragédies, qui sont d'un autre Pomponius, originaire de Boulogne.

Col. 15. M. le Marquis Maffei donne ensuite à Vérone un Ecrivain, que personne ne lui avoit encore donné ; & c'est Cassius-Sévérus. Il faut voir dans l'Ouvrage-même ce Chapitre, qui contient plusieurs choses remarquables. L'Auteur fait voir qu'il y a cinq

[redacted]

Ecrivains de ce nom-là, tandis qu'on n'en connoiſſoit que trois juſqu'à preſent. Celui de Vérone étoit Hiſtorien, & ce fut de lui que Pline le jeune demanda le portrait, pour le placer avec celui de Cornelius-Népos. Il en eſt fait mention par Tertullien, Minutius-Félix & Lactance. *Bayle*, dans ſon Dictionnaire, parle de ces Caſſius fort au long. Notre Auteur prétend, que malgré la prévention de ceux qui croyent que ce Léxicographe a tout éclairci; ſon diſcours entier ſur cet article n'eſt qu'une foule d'équivoques.

Col. 19. En parlant de Pline, M. le Marquis Maffei combat l'erreur de ceux, qui le diſent natif de Come, ſur la foi d'une vie de cet Auteur fauſſement attribuée à Suetone. Il ſoûtient même que dans les exemplaires de cette Vie les plus anciens, le mot *Novocomenſis* ne paroiſſoit point. Il refute le P. *Hardouin*, qui après avoir aſſuré, dans ſa premiere Edition, que Pli-

ne étoit de Vérone, veut dans la seconde, qu'il fût de Rome. Notre Auteur termine toutes ces discussions par une correction qu'il fait au Texte du Naturaliste. Dans l'endroit où les imprimés portent ces mots *è Venetia nostra ætatis*, ce qui fait un faux sens, & met l'Ecrivain en contradiction avec lui-même, M. le Marquis Maffei lit *è Venetia nostra*, ce qui décide entierement la question.

Col. 26. Le dernier des anciens dont il parle est S. Zénon. Il remarque, touchant l'existence de ce Pere, que tous les modernes ont copié les difficultez de *Sixte* de Sienne, sans le nommer. *Du Pin* doute si ce Zénon a jamais éxisté. On veut que *Guarino* soit l'Auteur des Sermons qu'on attribue à ce Pere. Mais M. le Marquis Maffei cite dix autoritez anterieures à *Guarino*, où il est parlé de S. Zénon ; entre autres, celle de *Raterius* Ecrivain du dixiéme siécle, & celle de *Hincmar*, qui écrivoit dans le neuvié-

me. Il promet de ce Pere une nouvelle Edition qui doit paroître à Vérone, & qui le fera un peu mieux connoître qu'on n'avoit fait jusqu'ici.

LIVRE II. *col.* 31. On y traite des Auteurs Véronois, qui ont vêcu depuis les Romains jusqu'à l'année 1400. Le premier est un Anonyme, qui fit en vers (que notre Auteur appelle *Rhythmiques*, c'est-à-dire, où les regles de la quantité ne sont point observées) une longue description de Vérone, dans le tems que le Roi Pepin y residoit. Le P. *Mabillon* & quelques autres les ont publiés peu correctement, parce qu'ils ne se sont pas apperçûs que ce fussent des vers.

Col. 32. *Pacifique*, dans le huitieme & le neuviéme siécle, inventa les Horloges à roües & à contrepoids ; & il écrivit sur plusieurs matieres. (*col.* 36.) L'article où il est parlé de l'Evêque *Raterius*, contient beaucoup de circonstances curieuses; de même que (*col.* 43.)

celui qui traite des anciennes constitutions. Notre Auteur (*col.* 44.) dans celui du Jurisconsulte *Ardizone*, observe que ce Jurisconsulte nous a conservé quelques chapitres des Constitutions Impériales, qui ne se trouvent point ailleurs.

Col. 50. On apprend dans ce même Livre, que le fameux Poëte *Dante* vint s'établir à Vérone avec sa famille; qu'il y composa son Poëme, & que ce fut toûjours la demeure de ses descendans, parmi lesquels on trouve plusieurs gens de Lettres inconnus jusqu'ici. *Dante* a intitulé son Poëme *Comédie*: titre, qui a fait naître de grandes disputes parmi les Critiques. Aucun n'en a compris la véritable raison. Notre Auteur l'indique dans la Préface, qui est à la tête du Recueil des Oeuvres du *Trissino*, publiées à Vérone; & il l'explique ici plus distinctement. On voit par le Traité de *Dante* sur l'*Eloquence vulgaire*, qu'il avoit coûtume d'appeller *Tragédies* les Ouvrages d'un

ſtile ſublime : *Comédies*, ceux dont le ſtile étoit médiocre ; *Elégies*, ceux du ſtile le plus ſimple. C'eſt pour cela qu'il appelle *Tragédie* le Poëme Epique de Virgile. L'Auteur fait voir que ce langage étoit uſité parmi d'autres Ecrivains de ce tems-là. *Dante* ne croyoit pas que ſon Poëme fût du ſtile ſublime, étant écrit en Langue vulgaire.

Col. 58. L'article où il eſt parlé de Guillaume *Paſtrengo* contemporain de *Pétrarque* eſt encore des plus curieux. Cet Auteur, dans un de ſes Livres, a donné la premiere idée d'une *Bibliothéque univerſelle* & d'un *Dictionnaire Hiſtorique*. Mais ayant reconnu que l'execution d'une ſi grande entrepriſe étoit au-deſſus de ſes forces ; il dit à la fin de ſon Livre : *c'eſt aſſez d'avoir commencé de ſi grandes choſes* ; *ſatis eſt inchoaſſe tam grandia*. Notre Auteur tire de ce Livre bien des connoiſſances rares & curieuſes ; & comme cet Ouvrage n'a pas été imprimé tout entier ni correctement,

il en promet une Edition qui le fera mieux connoître.

LIVRE III. *col.* 67. Il s'agit ici des Ecrivains du quinziéme siécle, dont le plus ancien est *Guarino*. Il naquit en 1370. & il vécut jusqu'à l'an 1460. On le regarde comme le premier, qui en Occident, fit revivre les Lettres Gréques. Il alla fort jeune à Constantinople, & y resta cinq ans, étudiant cette Langue sous Manuel *Chrysolore*. A son retour, il se mit à enseigner le Grec, avant que les deux *Chrysolores* eussent passé en Italie. Notre Auteur fait voir, que de l'Ecole de *Guarino* sont sortis tous ceux, qui pendant ce siécle-là se signalerent dans les Lettres Gréques ou Latines. Pie II. l'appelle *Magistrum ferè omnium, qui nostra ætate in humanitatis studio floruerunt*. Il eut douze fils, qui vivoient tous dans le même tems. La douceur de ses mœurs & sa politesse le faisoient aimer de tout le monde. La plûpart de ses Ouvrages ne sont pas encore publiés

publiés ; & le plus considerable est la version Latine de Strabon. L'on croit communément qu'il n'en avoit traduit que dix Livres. Mais notre Auteur a découvert l'original écrit de la main de *Guarino*, & qui comprend tous les 17 Livres. Il travailloit encore à l'âge de 90 ans, écrivant lui-même ses Ouvrages.

Nous renvoyons sur cet article, pour abreger, au Livre-même, où l'on trouvera plusieurs Observations interessantes. On y verra l'estampe de son portrait, gravée d'après une Médaille de ce tems-là. L'Auteur a donné aussi dans ce Volume les portraits de plusieurs autres Ecrivains. Il y eut deux des enfans de ce Véronois, qui se rendirent illustres dans les Lettres. Baptiste fut le maître du *Gyraldi* & d'Alde *Manuce*. Sa famille s'établit à Ferrare, où *Guarino* avoit été appellé & liberalement recompensé par le Duc de cette Ville-là. C'est de cette famille qu'est sorti le célébre Auteur du *Pastor-fido*.

Col. 83. En parcourant les divers Ecrivains de ce même siécle, parmi lesquels paroissent avec distinction les trois Chanoines reguliers Paul, Timothée & Celse *Maffei* : Notre Auteur, entre plusieurs autres particularitez curieuses, nous apprend qui sont ceux qui les premiers ont traduit en Latin plusieurs Auteurs Grecs. François *Burana* avoit dès lors traduit le *Traité de Musique* d'Aristide-Quintilien. *Feliciano* fut un des trois premiers, qui recueillirent les anciennes Inscriptions. On fait ici mention de ces merveilleux génies, qui sçavoient faire des vers sur le champ, soit en Italien, soit en Latin. Le *Gyraldi* & *Vossius* ont parlé de François *Philelphe* : mais ils n'ont pas connu les Ouvrages de son fils *Mario*, dont la plûpart sont encore Manuscrits.

Col. 114. Domitio *Calderini* est remarquable entre tous les autres. Il fut Professeur dans l'Université de Rome à l'âge de 24 ans; & quoi-

qu'il soit mort à 32, il avoit cependant corrigé, expliqué & commenté divers Auteurs, qu'on n'avoit point encore bien entendus. On croit qu'il est le premier qui fit connoître la méthode d'interpreter les anciens en joignant le secours de l'érudition à celui de la Grammaire. Il mérita le titre glorieux de l'un des Triumvirs de la Litterature. Les deux autres étoient Laurent *Valle* & Ange *Politien*. Outre ce que l'on connoissoit des Ouvrages de *Calderini*, l'Auteur en indique plusieurs autres dont on n'avoit nulle connoissance. Ce fut lui qui le premier corrigea & illustra la Cosmographie de Ptolomée, l'ayant confrontée avec plusieurs Manuscrits Grecs. Car dans les Manuscrits Latins, elle étoit fort corrompue, soit pour les noms, soit pour les nombres qui marquent les degrez de longitude & de latitude. Il commenta Suetone, divers Ouvrages de Ciceron, Pausanias & plusieurs autres, comme notre Au-

teur l'a découvert en consultant les Manuscrits. C'étoit un Poëte très-agréable; & l'on rapporte ici l'Epigramme suivante, qu'il fit sur le champ dans sa jeunesse, au sujet de la devotion excessive que le peuple témoignoit pour lors dans les funérailles du Pape.

Pontifici Summo fierent cum funera nuper,
Oscula defuncto femina virque dabant.
Vidi ego virgineam certatim currere turbam,
Et rosea in nigris figere labra genis.
Posthac si sapiet Præsul quicumque futurus,
Ipse sibi vivo funera constituet.

* *Col.* 135. Le dernier des Ecrivains de ce même siécle est Fra *Gioconda*, qui fut en même tems grand Critique, grand Antiquaire & grand Architecte. Le Roi François I. le

fit venir à Paris, où il resta un tems assez considerable. Ce fut lui qui le premier fraya le chemin pour l'intelligence de Vitruve. Nous serions trop longs si nous voulions rapporter ici toutes les particularitez singulieres & nouvelles qui se trouvent dans cet article. Il faut observer que dans tout cet Ouvrages, lorsqu'on allégue sur chaque Auteur, plusieurs passages d'autres Ecrivains, qui en ont fait une mention honorable; on a la sage précaution de choisir toûjours ces témoignages parmi les étrangers, pour éviter le ridicule qui naît des loüanges données par des compatriotes.

LIVRE IV. *col.* 139. Il y est question des Ecrivains Véronois du seiziéme siécle. On voit d'abord que les *Maffei* de Vérone, dont une branche se transplanta dans la suite à Rome, furent les premiers qui commencerent à se faire des *Musées*, c'est-à-dire des cabinets de choses rares & curieuses; sur quoi

nous renvoyons au Livre-même. Jean-Baptiste *de la Torre* ouvrit le premier aux Astronomes une nouvelle route pour découvrir les vrais mouvemens des Planétes, en abandonnant les anciennes méthodes. Notre Auteur fait ici connoître à fond Jule-César *Scaliger* pere de Joseph, tant par rapport à ses Ouvrages, que relativement à sa condition. Il raconte à quelle occasion cette famille alla s'établir en Guienne dans la Ville d'Agen. On est étonné du grand nombre de gens de Lettres, qui florissoient pour lors dans la seule Ville de Vérone, & de la quantité d'Ouvrages qui sont demeurés inconnus dans les Bibliothéques & sans avoir été mis au jour. L'Auteur fait ici le dénombrement de plusieurs Ouvrages Manuscrits de Louis *Nogarola*, qui faisoit très-peu de cas de la Philosophie barbare ou Scholastique de son siécle.

Col. 177. Dans l'article de Jerôme *Fracastor*, qui naquit l'an 1485.

M. le Marquis Maffei fait voir combien ce ſçavant Medecin contribua au progrès de l'Aſtronomie, qu'on ne connoiſſoit encore que fort imparfaitement. Il fut auſſi des premiers à ſe moquer des qualitez occultes, & à leur ſubſtituer la Philoſophie *corpuſculaire*. On obſerve à ce ſujet, que même dans le quinziéme ſiécle, il y avoit en Italie des gens de Lettres, qui ſentoient tout le ridicule de la Philoſophie barbare, & que de ce nombre étoit *Calderini*. Au commencement du ſeiziéme Celio *Calcagnini* publia un diſcours pour ſoûtenir *Quod Cœlum ſtet, terra moveatur, Que le Ciel étoit immobile & la terre en mouvement.* Dans ce tems-là (dit notre Auteur) on connoiſſoit déja le Microſcope en Italie; & *Fracaſtor* ſe ſervit du Teleſcope longtems avant *Galilée*, puiſqu'on lit dans le Livre des *Homocentriques* de celui-là, qu'en regardant la Lune & les Etoiles avec certains verres, ces Aſtres paroiſſent fort près, &

qu'en regardant avec deux petits verres posés l'un sur l'autre, on voyoit tous les objets plus grands & plus proches. L'Auteur nous communique ici des vers de *Fracastor*, qui n'avoient point encore été publiés. On sçait que nul autre Poëte n'a si parfaitement imité Virgile.

Col. 182. A l'égard de *Panvinio*, l'on donne ici le Catalogue de ses Ouvrages. Il est surprenant qu'il en ait pu donner un si grand nombre, étant mort à l'âge de 38 ans. Ce fut lui qui fraya le chemin pour l'intelligence des Antiquitez Romaines, sur lesquelles il écrivit 60 Livres. Ce fut lui encore qui dressa le plan de la Chronologie Consulaire, & celui de l'Histoire Ecclesiastique, avant le Cardinal *Baronius*. Il avoit prévenu *Smetius* & *Gruter* dans l'entreprise de ramasser en un corps quantité d'Inscriptions, dont il montra le premier l'importance, par l'usage qu'il fit de ces Monumens pour enrichir & perfection-

ner une partie ſi conſiderable de l'Hiſtoire. Il fut le premier de ceux qui écrivirent contre *Annius* de Viterbe. On trouve dans *Panvinio* beaucoup de choſes qui doivent paſſer pour autant de nouvelles découvertes de lui. On attribue par exemple, à *Saumaiſe*, à *Valois*, à *Spanheim* celle-ci, que la conſtitution qui donna le droit de Bourgeoiſie Romaine à tous les habitans de l'Empire Romain, n'eſt pas d'Antonin-Pie, mais qu'elle eſt de Caracalle ; *Panvinio* l'avoit écrit avant eux clairement & ſans héſiter. Il en eſt de même de pluſieurs autres points.

Col. 263. Dans l'article des Mathématiciens, on voit que l'Académie de Vérone prit naiſſance en 1543. d'une aſſemblée d'amateurs de Muſique, qui s'étoient donné le nom de *Philharmoniques.* Peu de tems après, ils ſe déterminerent à embraſſer toute ſorte d'études, & à entretenir des gens illuſtres pour y enſeigner les Mathématiques, la

Philoſophie & les Lettres Gréques. Cette Compagnie a pris aujourd'hui une forme bien differente. De ce corps étoit ce *Raimond*, qui le premier de tous découvrit & obſerva la nouvelle étoile qui parut dans la conſtellation de Caſſiopée en 1572. On croit auſſi communément que Louis *Lilio*, l'Auteur de la fameuſe correction Grégorienne étoit de Vérone. Mais notre ſçavant Hiſtorien aſſure que cet Aſtronome étoit de Calabre. Dans le Dictionnaire de *Moréri*, on confond mal-à-propos ce Louis *Lilio* avec Lilio-Grégorio *Gyraldi*.

LIVRE V. *col.* 220. Il comprend les Ecrivains du dix-ſeptiéme ſiécle & ceux du commencement de celui-ci. Le premier eſt André *Chiocco* duquel on conſerve Manuſcrits pluſieurs Traitez Philoſophiques ſur des ſujets curieux. Le pénultiéme Auteur dont on parle ici eſt le Cardinal *Noris*, connu de tous les gens de Lettres ; & le dernier eſt M. *Bianchini*, qui ne s'eſt

pas moins illuſtré par ſes divers Ouvrages, & principalement par la grande Méridienne qu'il fit tracer à Rome; par celle qu'il entreprit de tirer au travers de l'Italie, & qu'il avoit preſque achevé de décrire, & enfin par ſes découvertes ſur la Planéte de Vénus.

Nous renvoyons à un autre Journal l'Extrait de la troiſiéme Partie de ce Volume, laquelle n'eſt pas la moins intereſſante, puiſqu'elle a pour objet la deſcription des principaux Edifices, tant anciens que Modernes de Vérone, & de tout ce que cette Ville renferme de plus rare & de plus curieux.





SUPPLEMENT AU GRAND Dictionnaire Historique, Généalogique, Géographique, &c. *de M.* Louis Moréri, *pour servir à la derniere Edition de l'année* 1732. *& aux précedentes*. A Paris, chez la Veuve *le Mercier*, ruë Saint Jacques, à S. Ambroise; Jacques *Vincent*, ruë & vis-à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange; Jean-Baptiste *Coignard* & Antoine *Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1735. *in-folio*, deux Volumes, Tom. I. pages 799 Tom. II. pages 734. à deux colonnes.

LE grand Dictionnaire Historique qui parut pour la premiere fois à Lyon en 1674. n'étoit d'abord qu'en un Volume *in-folio*; il en eut deux quelques années après; à la sixiéme Edition en 1691. il fut imprimé en quatre Volumes; dans la suite au moyen des Supplémens qu'on y a faits successivement

jusqu'en 1725. on étoit parvenu à le donner plus d'une fois en six Volumes, & le voici enfin en huit, avec apparence qu'il ne restera pas fixé à ce nombre. En effet, s'il est peu de Livres de ce genre dont il se soit répandu une si grande quantité d'Editions, il faut avoüer aussi qu'il y en a peu qu'on se soit tant appliqué à augmenter & à perfectionner.

Depuis M. Moréri premier Auteur de cet Ouvrage qui a pour ainsi dire immortalisé son nom, divers Sçavans en differens tems, soit en France, soit en Hollande, (car nous ne parlons pas de ceux qui l'ont traduit ou qui en ont imité le plan en d'autres Langues) ont consacré leurs veilles pour le mettre dans l'état où il a paru dans la derniere Edition de 1732. Cependant quelque ample, quelque correcte que soit cette Edition, & quoique par-là elle mérite la préference sur toutes les précédentes, même sur celle qu'on s'est avisé de

faire à Basle en 1730. sur l'Edition de Paris de 1725. mais avec quelques changemens & des additions. Le nouveau Supplément que nous annonçons est une forte preuve qu'il y aura presque toûjours à corriger, & surement toûjours à augmenter dans ce Dictionnaire.

Outre les corrections qui se trouvent en grand nombre dans ce Supplément, il y a deux sortes d'additions : additions aux articles que l'on trouvoit déja dans le Moréri, & articles nouveaux. Ceux-ci forment la plus grande partie de l'Ouvrage. L'Histoire Litteraire moderne y domine ; » parce que, » disent les Auteurs dans l'Avertis» sement qui est à la tête du pre» mier Volume, nous avons trou» vé qu'elle étoit traitée trop super» ficiellement dans le Dictionnaire » Historique : c'est d'ailleurs la » partie de l'Histoire qui plaît da» vantage à un grand nombre de » Lecteurs, & qui leur paroît la » plus utile. Pour la rendre com-

plette autant qu'il a été en eux, les mêmes Auteurs ajoûtent qu'ils ne se sont pas contentés de leurs propres recherches; mais qu'ils ont consulté les personnes qu'ils ont cru les plus capables de leur donner de nouvelles lumieres, d'éclaircir leurs doutes, & de lever leurs difficultez : ils nomment ces mêmes personnes avec éloge, & leur témoignent leur connoissance. L'Avertissement indique encore deux avantages que doit avoir ce Supplément : 1°. il instruit d'une infinité de faits nouveaux dignes de piquer la curiosité de ceux qui n'aiment que des lectures qui les éclairent en les amusant : 2°. c'est une suite necessaire des Editions de Moréri de 1725. & de 1732. & avec elle on a aussi tout ce que l'Edition de Basle peut contenir d'interessant dans ce qu'elle a ajoûté de nouveau : mais elle le contient (ce sont les termes de l'Avertissement) d'une maniere plus utile, parce qu'on n'en a rien pris sans l'avoir

éxaminé ; c'eſt une conduite qu'on aſſure qu'on a tenuë par rapport à tout le reſte ; ſi on n'a pas donné d'articles aux Auteurs vivans, c'eſt qu'on n'en peut parler avec cette liberté qui eſt l'ame de la critique ; c'eſt cette critique que les Auteurs tâchent de perſuader qu'ils ont priſe pour leur flambeau ; mais » ſi » malgré ſa lumiere, diſent-ils avec » modeſtie en finiſſant leur Aver» tiſſement, nous nous ſommes » quelquefois trompés, nous ſe» rons toûjours prêts de profiter » des avis de ceux qui ſeront aſſez » amis de la vérité pour nous re» dreſſer avec cette politeſſe & » cette modération inſéparables de » toute critique judicieuſe. Les additions qu'on a miſes à la fin du ſecond Volume prouvent déja leur attention & leur docilité.

Après cet expoſé ſuccint des précautions priſes par les Auteurs pour rendre leur Ouvrage digne de l'approbation du public, qu'il nous ſoit permis de renvoyer nos Lec-

[redacted]

teurs à l'article de Moréri tel qu'il est dans le Supplément, pour connoître les differentes Editions de son Dictionnaire ; nous les y renvoyons de même pour les autres articles. Ils ne sont pas de nature à pouvoir être abrégés ; & comme ils ont presque tous une certaine étendue, nous croyons qu'on nous dispensera volontiers de les transcrire.



CAROLI SIGONII MUTINENSIS Opera omnia edita & inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S.D. Mutinæ Bibliothecario conscripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, *&c.*

C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius, enrichis de Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Societé Palatine. *in-fol.* Tom. II. Part. I. col. 1120. Partie II. col. 758. sans compter un Index Chronologique & une Table des matieres qui sont au moins la 5ᵉ partie de ce Volume.

L'HISTOIRE du Royaume d'Italie remplit entierement ce second Tome. De tous les Ouvrages de Sigonius, c'est celui qui lui a

[redacted]

fait le plus d'honneur ; on nous le donne aujourd'hui dans un état non ſeulement propre à ſoûtenir, mais même à augmenter la reputation qu'il s'eſt acquiſe. M. Saſſi qui s'eſt chargé de le revoir, a tiré de pluſieus Cabinets, & entre autres des Archives du célébre Monaſtere de S. Ambroiſe de Milan, un grand nombre de Pieces & de Diplomes, dont il s'eſt ſervi avantageuſement pour éclaircir les endroits où ſon Auteur avoit laiſſé les matieres dans l'obſcurité où il les avoit trouvées, & ſur-tout pour rectifier ſa Chronologie, qui n'étoit pas toûjours éxacte.

Sigonius nous fait ſentir lui-même combien une entrepriſe de cette nature étoit difficile, combien de recherches il avoit été contraint de faire, & le peu d'eſperance qu'il avoit, malgré tous ces travaux, d'avoir répandu quelques lumieres ſur un cahos de faits & de revolutions que perſonne n'avoit encore été tenté de débroüiller. Il faut avoüer

qu'il n'a pas toûjours été assez heureux pour le faire, mais en même tems que c'est moins sa faute que celle du siécle où il vivoit. M. Sassi lui-même qui a réellement recouvré un grand nombre de Monumens qui avoient échappé à l'attention de son Auteur, convient qu'il y a encore beaucoup d'endroits de cette Histoire sur lesquels il n'a pû rien dire de précis ni de certain. Mais il a eu cependant la satisfaction d'en éclaircir un si grand nombre qu'il ne doute pas que le Lecteur ne lui sache gré de son travail, & ne reçoive cette nouvelle Edition avec plaisir.

Cette Histoire commence à l'établissement du Royaume des Lombards en Italie, & c'est aussi dans la suite chronologique de ces Rois que se trouvent de si grandes obscuritez que les plus habiles Critiques, tels que Baronius, Peregrinius, Mabillon, Pagi, Bachinius, *&c.* en voulant relever les erreurs de ceux qui les avoient pré-

cedés dans ce travail, ſont eux-mêmes tombés dans de nouvelles. Le ſeul Auteur ancien qui nous ait laiſſé l'Hiſtoire des Lombards, eſt Paul-Diacre, mais comme il n'a écrit que ſur la fin de ce Royaume, qu'il n'avoit ni conſulté les Pieces ni les Diplomes du tems qui d'ailleurs étoient fort rares, qu'il ne parle d'ordinaire que ſur l'opinion commune, comme le prouve cette expreſſion *ut fertur* qui lui eſt ſi familiere, & que les traditions ſur leſquelles il étoit uniquement fondé, commençoient à s'éloigner de leur ſource, il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit tombé dans une infinité de mépriſes, & qu'il nous ait débité bien des fables, telles que celle du pretendu mariage de Gundeberge avec le Roi Rodoald.

Mais un des endroits qui a donné le plus d'embarras à ceux qui ont eſſayé de débrouiller ſa Chronologie eſt celui du Liv. 4. Ch. 50. & ſuivans, dans leſquels rapportant les ſucceſſeurs du Roi Rothai-

re jusqu'à Grimoald, il leur donne un regne dont la durée ne peut s'accorder avec deux Edits de ces mêmes Rois qui sont venus jusqu'à nous. Sans recourir à l'expedient du Pere Pagi, qui pour venger l'honneur de Paul-Diacre prétend que ces Edits ont été alterés par les Copistes, M. Sassi trouve le secret d'accorder cet Historien & avec lui-même & avec ces deux anciens Monumens. Suivant Paul-Diacre, le fils de Rothaire regna cinq ans sept jours, M. Sassi ayant remarqué que l'Autèur en marquant la mort des Rois Lombards se contente d'indiquer le nombre des années & des mois, sans parler des jours de leur regne, croit qu'il y a erreur dans le Texte de Paul-Diacre; & qu'au lieu d'*annis quinque & septem dies*, il faut lire *menses quinque & septem dies*. En ne donnant ainsi que cinq mois sept jours de regne au Successeur de Rothaire, toute la suite des Rois Lombards ne souffre plus de difficulté,

Il faut voir dans les Remarques du ſçavant Editeur les raiſons ſur leſquelles il appuye une conjecture ſi heureuſe & celles qui lui font avancer de trois ans la naiſſance d'Adaloald fils du Roi Agiluf & de la Reine Teudelinde.

Mais il paroît qu'une Chartre du tems qu'il a recouvrée, l'a mis en état de terminer pour toûjours la diſpute que le C. Baronius, le Pere Pagi, M. Eckart & pluſieurs autres Sçavans ont eu pour fixer l'année dans laquelle Didier dernier Roi des Lombards parvint à la Couronne. Cette Chartre fait foi qu'Aſtolphe étoit dans la huitiéme année de ſon regne, le huitiéme des Calendes de Novembre, indiction dixiéme, ce qui montre que Didier ne fut reconnu Roi qu'en 759. & par conſequent que cette année fut auſſi celle où le Moine Rachis qui lui diſputoit la Couronne, fut obligé de reprendre la vie du Cloître.

L'Hiſtoire des Exarques de Ra-

encore plus embrouillée ... dont nous venons de par- ...is comment avec si peu de ... Sigonius auroit-il pu éxé- ... ce qui jusqu'à present a été ...ible à nos Sçavans, malgré ...cieuses découvertes qui ont ...tes depuis ce tems-là. Cepen- ...idé des lumi... le M. Benoît ...nius qui da... Livre Ponti- ... d'Agnelli nous a donné des ...oses fort curieuse sur cette matiere, & qui nous a fait même connoître quelques Exarques dont jusqu'à present personne n'avoit encore fait mention. L'Editeur a répandu beaucoup de lumiere sur cette partie de l'Histoire d'Italie, & y a fait quelques découvertes assez importantes.

Pour ce qui regarde les Rois de France & d'Allemagne qui ont possedé l'Empire Romain avec le Royaume d'Italie, on sent bien que Sigonius n'ayant aucune connoissance des Livres Carolins, & de tant d'autres Monumens qui de-

puis ont été publiés par Gretſer, & par Ducheſne, il eſt impoſſible qu'il ne ſoit tombé dans de frequentes mépriſes. Elles ont offert un vaſte champ à la critique & à l'érudition de M. Saſſi. Il nous a même paru que par le ſecours de pluſieurs Manuſcrits, il a été aſſez heureux pour établir diverſes époques, ou pour concilier entre eux certains faits qui paroiſſoient ſe contredire.

On en verra des exemples dans la maniere dont il fixe l'époque du regne de Charlemagne en Italie; l'année de la mort de Bernard Roi d'Italie, & celle où Charles le Gros fut déclaré Roi du même Roïaume.

Sigonius ne pouvoit ſe diſpenſer de parler des Empereurs Grecs, & des Guerres qu'ils ont ſoûtenuës en Italie, ſoit pour la conſerver, ſoit pour la retirer des mains des Lombards, & des Succeſſeurs de Charlemagne, ou dans l'Aſie contre les Perſes, les Sarrazins, & les autres ennemis de l'Empire d'O-

rient. Il touche aussi les bons ou les mauvais succès des Croisades sous Urbain II. Eugéne III. & Clément VII. Cependant il est aisé de se convaincre par les amples Recueils de l'Histoire Bizantine, & par d'autres Chroniques qui ont été imprimées de nos jours, qu'il a manqué des guides necessaires pour se conduire dans un chemin si ténébreux. Il faut même avoüer qu'il se fie trop à des Auteurs Grecs ou peu instruits des évenemens qu'ils rapportent, ou préoccupés d'un trop grand amour pour leur Nation. C'est ce qu'on voit sur-tout dans ce qu'il raconte d'après Zonaras, Cedrenus & Théophanes, qui accusent Gregoire II. d'avoir été la cause de ce que l'Italie prit la resolution de se soustraire à l'autorité de Léon l'Isaurien, tandis qu'il paroît par les Auteurs Latins, Paul-Diacre & Anastase, que ce S. Pontife se conduisit avec toute la sagesse & la modération possible avec cet Empereur impie.

[redacted]

Le but de Sigonius demandoit aussi qu'il donnât une place considerable aux principaux évenemens de l'Histoire Ecclesiastique, & à tout ce qui comprend la Hierarchie Sacrée, comme les successions des Papes & des Evêques des Principales Métropoles d'Italie, & les établissemens des Ordres Religieux & Militaires. Mais plus on doit admirer les recherches de cet Auteur, & l'éxactitude avec laquelle il a débrouillé une multitude de faits sur lesquels il manquoit des éclaircissemens qu'on a eu depuis, plus aussi M. Sassi a-t-il cru devoir se donner de peine pour rendre à cette partie de l'Histoire toute la certitude & la vérité que l'Auteur même lui eût donnée, s'il eût été à portée de le faire. C'est principalement sur la succession des Archevêques de Milan & d'Aquilée, & sur l'Histoire de ce qui s'est passé de plus considerable dans ces deux fameuses Métropoles que le Lecteur rendra justice au travail du sçavant Edi-

teur. Il est vrai qu'il avoüe hautement que le Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie par M. Muratori lui a été d'un grand secours dans tout ce qui concerne cette matiere aussi-bien que dans plusieurs autres.

Il nous apprend que l'Histoire de Sigonius jusqu'au quinziéme Livre avoit déja été imprimée deux fois pendant sa vie. La premiere à Venise en 1574. & la seconde en 1580. à Bologne. Il avoit retouché lui-même cette derniere Edition ; & l'avoit augmentée de differens traits qui étoient venus depuis à sa connoissance ; cependant les Libraires étrangers qui ont imprimé cet Ouvrage, ont tous suivi l'Edition de Venise, & paroissent n'avoir point connu celle de Bologne quoique la plus complette. M. Sassi, pour mettre ses Lecteurs en état de retrouver tout à la fois ces deux Editions dans une seule, a placé au bas de celle de Bologne, dont il nous donne le Texte entier,

les differences qui se trouvent dans celle de Venise, & il justifie en même tems dans ses Notes la plûpart des changemens ou des retranchemens que Sigonius a cru devoir faire dans sa derniere Edition. Outre cela, autant qu'il lui a été possible, il a indiqué les Auteurs d'où Sigonius avoit tiré les principaux faits qu'il rapporte, cependant comme c'est un point sur lequel il a souvent été obligé de deviner, il s'est quelquefois contenté de renvoyer le Lecteur aux Historiens qui ont principalement traité des matieres dont parle son Auteur.

Les cinq derniers Livres de l'Histoire du Royaume d'Italie vont depuis l'an 1200. jusqu'à l'an 1286. qui est le tems où les Provinces & les Villes qui étoient de la dépendance du S. Siége étant retournées sous sa domination, d'autres s'étant donné des Souverains particuliers, & quelques autres s'étant conservées dans la liberté, le regne des Empereurs d'Allemagne en Ita-

lie doit être censé fini, selon Sigonius. Mais plusieurs Auteurs, comme le remarque M. Sassi dans sa Note 107. du 20[e] Livre, se sont élevés à cette occasion contre Sigonius; ils avoüent bien que l'Empereur Rodolphe accorda la liberté à plusieurs Villes d'Italie, & qu'il parut désormais ne prendre plus aucune part aux affaires de ce Royaume, mais ils prétendent que les Empereurs suivans y ont toûjours conservé un droit de souveraineté, & qu'ils en ont fait des actes en differentes occasions. Six d'entre eux depuis Rodolphe, Henri VII. Louis de Baviere, Charles IV. Sigismond, Frideric III. & Charles V. se sont fait couronner solomnellement Rois d'Italie.

Quoiqu'il en soit, ces cinq Livres sont un fruit posthume de la plume de Sigonius, mais personn ne nous avoit encore appris d quelle maniere, & par quels soi ils avoient été mis en lumiere. C'

[redacted]

ce que M. Saſſi a découvert dans les Lettres qui ſe trouvent à la ſuite d'un Manuſcrit de la Bibliothéque Ambroſienne, ſur lequel ces Livres ont été imprimés, on y voit que Sigonius en mourant confia ſon Manuſcrit à Alexandre Caprara noble Boulonois, ce Sçavant ayant pris la reſolution de ſe faire Jeſuite, légua ce précieux tréſor à Jacques Boncompagno Duc de Sora qui chargea Vincent Pinelli de le faire imprimer à Veniſe. Le Manuſcrit ayant été remis aux Cenſeurs nommés pour la reviſion des Ouvrages, ils refuſerent d'en permettre l'impreſſion, qu'on n'en eût ôté pluſieurs endroits qu'ils prétendoient être auſſi contraires à la vérité de l'Hiſtoire, qu'à la réputation de leur Patrie. L'affaire ayant été miſe en négociation, on reduiſit à un très-petit nombre les endroits dont le Sénat étoit offenſé; & ſur la promeſſe qu'on fit de faire les corrections dont on étoit convenu avec les Commiſſaires nommés

pour cet effet, on en commença l'impression en 1590.

Quoique M. Saffi soit persuadé que pour certaines considerations il seroit peut-être à propos de ne pas indiquer les endroits sur lesquels les Censeurs Vénitiens ont voulu qu'on passât l'éponge, il n'a pu s'empêcher de contenter sur ce point la curiosité de ses Lecteurs, ces corrections se reduisoient à peu de choses, comme on le verra par le détail éxact, qu'il en donne. Une des plus importantes est celle où en parlant d'Othon IV. Sigonius disoit que cet *Empereur ayant passé par Ravenne, Crémone & Bresse, il avoit confirmé aux habitans de Crémonne la possession des deux rives de l'Oglio, & tous les lieux au-delà de l'Adda qui leur avoient été accordés par ses ancêtres.* Les nobles Vénitiens firent retrancher ce morceau, parce qu'ils prétendoient que Sigonius dérogeoit par-là aux droits de la Ville de Bresse, qui dans les contestations qui s'étoient élevées

à l'occaſion de la Souveraineté des rives de l'Oglio, avoit toûjours eu l'avantage de les voir décider en ſa faveur ; de ſorte qu'ils voulurent qu'on ſubſtituât à la place des mots que nous avons rapporté, ceux-ci : *L'Empereur, outre certains droits, dans leſquels il avoit maintenu les habitans de Crémone, leur avoit encore confirmé la poſſeſſion des lieux qu'ils tenoient de ſes ancêtres.*

La plûpart des autres corrections tombent ſur des endroits, où Sigonius attribuoit au S. Siége ſeul pluſieurs expeditions dont les Vénitiens prétendent avoir partagé la gloire. Au moyen de ces changemens, lorſque l'Edition de l'Hiſtoire de Sigonius alloit paroître, l'Inquiſiteur de l'Etat de Veniſe fit défenſe d'en diſtribuer aucun exemplaire, fondé ſur ce qu'on y liſoit qu'un Légat du Pape avoit publié une Croiſade contre le Tyran Eccelin. Or il ſoûtenoit que ce trait étoit injurieux aux [illegible] Pontifes, parce que [illegible]

d'une Croisade emportant necessairement avec elle une indulgence pleniere, le Pape seul étoit en droit de l'accorder. Il fallut que Pinelli, Alexandre Caprara, & plusieurs autres prouvassent par le témoignage des Théologiens que le Pape pouvoit donner à un Légat ce pouvoir, & qu'il étoit réellement en usage de le faire en faveur des Légats qu'il envoyoit en Espagne, & dans d'autres Royaumes. On se contenta de cet éclaircissement, & enfin la nouvelle Edition parut à la fin de Juin 1591.

Quoique ces cinq derniers Livres n'ayent été imprimés qu'après la mort de Sigonius, on y admirera la même pureté de stile & le même soin, mais ils ont aussi les mêmes défauts du côté de l'exactitude, & on en verra la preuve dans les frequentes & longues remarques dont M. Sassi a été contraint de charger ses pages. Mais il ne s'y est pas astraint à citer si scrupuleusement que dans les précedens

[redacted]

les ſources où Sigonius a puiſé. Il en donne deux raiſons, la premiere, que, ſon Auteur écrivant les évenemens d'un ſiécle où non ſeulement l'Italie entiere étoit agitée de guerres inteſtines, mais même où chaque Ville en particulier étoit déchirée par des factions, il ſe paſſoit une infinité de petits faits, de rencontres & de ſiéges qui l'obligent à tous momens d'interrompre le fil de ſon Hiſtoire, en ſorte qu'il étoit impoſſible de marquer de quels Auteurs il avoit emprunté ces particularitez, & quand on l'auroit pû faire, une pareille éxactitude ſeroit devenue à charge aux Lecteurs. La ſeconde raiſon, c'eſt que Sigonius s'eſt moins ſervi des Hiſtoriens qui ont écrit dans ces tems de troubles & de guerre, que des Monumens publics, tels que les Ecrits, & les Traitez de paix & d'alliance.

Enfin ce ſecond Tome eſt terminé par une Lettre du Marquis Joſeph Malaſpina Abbé de S. Mar-

tien & Conseiller de l'Empereur. Il l'avoit écrite à M. Sassi dans le dessein qu'il en profitât pour embellir cette Edition : mais comme les discussions dont elle est remplie, auroient souvent passé l'étendue des Notes ordinaires, M. Sassi qui d'ailleurs ne vouloit point priver cet illustre Abbé de la gloire d'une découverte jusqu'alors cachée, a cru qu'il seroit plus dans l'ordre de donner ici cette Lettre telle qu'il l'a reçûë. En voici le sujet, Sigonius avoit adopté l'opinion commune qui porte qu'en 968. Othon I. maria une de ses filles nommée Adelaide à Aledram ou Aleram, & qu'en faveur de ce mariage il lui donna le Marquisat de Montferrat, ce qui l'a fait communément regarder comme la tige des Marquis de ce nom.

M. Malaspina montre au contraire que ce prétendu mariage est fabuleux, & qu'Aleram étoit déja Marquis de Montferrat avant qu'Othon I. fût Roi d'Italie, &

de-là, toûjours appuyé ſur la foi de divers anciens Diplomes, il nous apprend de quel Pays il étoit originaire, quelles femmes il avoit épouſées, & quelle a été ſa poſterité. En ſorte qu'il a purgé l'Hiſtoire des Marquis de Montferrat des fables dont elle étoit remplie & de beaucoup d'erreurs, dans leſquelles juſqu'à nos jours les meilleurs Ecrivains s'étoient laiſſé entrainer.

Nous donnerons l'Extrait du troiſiéme Tome dans le Journal ſuivant.



DISSERTATIO MEDICA DE Podagra, quam sub Præsidio D. Johannis Salzmanni Medicinæ Doctoris, Anatom. Chirurg. & Pathol. P. P. O. In alma Argentoratensium Universitate ad diem 5 Decemb. 1734. solemni Philiatrorum examini subjiciet Johannes Gothofredus Phæhler Argentoratensis. Argentorati. Literis Georgii Adami Pieschkeri, Universitatis Typographi.

C'est-à-dire : *Dissertation sur la Goute, soûmise à l'éxamen public, dans l'Université de Srasbourg, sous la Présidence de Jean Salzmann, Professeur d'Anatomie, de Chirurgie & de Pathologie.* A Strasbourg, de l'Imprimerie de Georges-Adam Piescker, Imprimeur de l'Université. 1734. Broch. *in*-4°. pag. 44.

ON a plusieurs Traitez sur la Goute ; mais il n'y en a point où cette maladie soit examinée

avec plus d'ordre & de méthode que dans celui-ci. On n'y dit rien de nouveau ; nous pouvons assurer cependant, que l'Ouvrage est en quelque sorte nouveau par la maniere dont il est conçu ; c'est à proprement parler, une Histoire de la Goute, où l'on trouve en abregé, ce qui a été remarqué jusqu'ici de plus important sur ce sujet.

M. Salzman commence par rapporter la définition que les Medecins donnent de la Goute, sçavoir que c'est une maladie qui consiste en un dépôt d'humeurs qui tombent, comme goute à goute, sur les articles, & qui selon les differentes parties sur lesquelles ce dépôt se fait, reçoit differens noms, étant appellée *podagre* quand le dépôt se fait sur les pieds, *gonagre* quand c'est sur les genoux, *chiragre* quand c'est sur les mains, *omagre* quand c'est sur l'omoplate, *ischiagre* ou *sciatique* quand c'est sur les hanches, *&c.* Il y a plusieurs especes de goutes, & M. Salzman remar-

que que quelques Medecins en comptent jusqu'à quatre-vingt-dix.

Il y en a de benignes & de malignes, de simples & de compliquées, de contagieuses, & de non contagieuses, de noüeuses & de plattes, de froides & de chaudes, de regulieres & d'irrégulieres, d'héréditaires & d'acquises, *&c.*

A l'égard des Goutes contagieuses, on en trouve un grand nombre d'exemples dans les Auteurs. Il suffit, pour contracter ces sortes de Goutes, de porter les habits d'une personne qui en est attaquée.

Notre Auteur vient ici aux signes de la Goute. Ces signes sont ou diagnostics ou prognostics.

Quand la Goute commence, les signes diagnostics par lesquels elle manifeste sa venue, sont ordinairement des cruditez d'estomac & une douleur sourde en quelque partie, une enflure des veines de cette partie, une petite difficulté de marcher, mais les malades alors ne veulent pas convenir que ce soit la

Goute, & pour ce qui concerne la douleur qu'ils ſentent, ils en accuſent tantôt leurs ſouliers qui ſont trop étroits, tantôt un coup qu'ils diſent s'être donné, tantôt une entorſe ; & comme ſi c'étoit un crime d'avoir la goute, ils n'avoüent l'avoir que lorſqu'il n'y a plus moyen de la déguiſer. Il arrive de là qu'une maladie qui auroit pû guerir dans les commencemens devient incurable par la négligence qu'on apporte à y oppoſer les remedes convenables. Les cruditez d'eſtomac, par exemple, qui ſe font ſentir d'abord, pourroient être corrigées aiſément par une diette exacte ; on previendroit par-là bien des effets facheux qu'elles produiſent dans le ſang, & qui ſont la principale cauſe du mal qu'on ſe diſſimule. L'enflure des veines annonce ou que le ſang ſurabonde, ou qu'il a trop de conſiſtance : quelques ſaignées faites alors & des boüillons délayans pourroient écarter le mal ; mais l'on veut at-

tendre qu'il se dissipe de lui-même, & pendant ce tems là, la Goute, qu'on se garde bien de soupçonner, vient à grand pas, & se cantonne de maniere, que tous les efforts de la Medecine sont incapables de la chasser.

Tollere nodosam nescit Medicina podagram.

Les signes diagnostics se manifestent alors plus que jamais : une douleur violente se fait sentir dans les ligamens articulaires qui environnent & qui lient les membranes & le perioste de l'extremité du pied, sur tout dans les ligamens du poulce, puis se répandant plus au long, elle attaque les ligamens des autres doigts, ensuite ceux du tarse & du métatarse, & enfin ceux ou d'un talon ou de tous les deux.

Cette douleur ressemble à celle que causeroit la luxation de la partie affectée, & elle est accompagnée d'un sentiment de froid, comme si

[redacted]

la partie étoit arrosée d'eau froide. Elle augmente par degrez, & cause une impuissance de marcher sans soûtien ; puis survient une rougeur & une tumeur qui appaisent peu à peu & pour un tems, la douleur, l'accès du mal revient quelquefois avec des nausées suivies de vomissemens, ce qui arrive ordinairement vers le soir ou pendant la nuit. lorsque ce ne doit être que la nuit, le malade se couche le soir assez tranquillement & dort assez bien, mais il est bien-tôt reveillé par des douleurs qui ne lui permettent pas de demeurer en place ; enfin l'humeur gouteuse ayant eu le tems de se cuire & de se dissiper, le malade rentre dans le calme, pour être bien-tôt la victime d'un nouvel accès, qu'une tumeur dans la partie affligée ne manque guéres de précéder. Les articles des doigts ne tardent pas de se courber & de perdre leur mouvement, quelquefois même il leur arrive de s'ulcerer.

M. Salzmann, après quelques

autres remarques sur les signes diagnostics de la Goute, fait mention l'urine des Gouteux, & observe que quoique les Charlatans débitent sur ce sujet bien des fables, on ne peut nier que l'urine des Gouteux, comme celle des autres maladies, étant bien éxaminée, ne puisse en certaines occasions, fournir quelques signes ; l'urine des Goûteux est rouge, épaisse & trouble, le sédiment en est farineux, quelquefois rouge, quelquefois blanc ; l'espece de sable dont une partie tombe au fond, & l'autre s'attache aux parois du vaisseau, est moins composée de grains sablonneux que de particules salines chrystallisées.

Tels sont les signes diagnostics que notre Auteur allegue de la Goute reguliere, c'est-à-dire de celle qui se fixe sur une partie, & qui est la seule dont il se propose de parler dans cette Dissertation.

M. Salzmann éxamine ici quelles sont les personnes les plus sujettes à

la goute. Hippocrate prétend que les femmes, à moins qu'elles ne ſoient avancées en âge, les enfans, & les eunuques n'ont jamais la goute; comme ce Medecin étoit un éxact Obſervateur il y a toute apparence qu'il rapporte les choſes comme elles ſe paſſoient de ſon tems & dans ſon Pays, en ſorte qu'il y auroit de la témerité à vouloir lui oppoſer là-deſſus les exemples contraires qu'on voit arriver, tous les jours, parmi nous; la qualité particuliere du climat où vivoit Hippocrate, & la maniere de vivre ſobre & frugale qu'on y obſervoit, étoient cauſe, ſans doute, qu'on y voyoit peu de Gouteux, & que les eunuques, les enfans, les jeunes femmes qui étoient encore ſujettes aux incommoditez de leur ſexe, ne ſentoient jamais aucune atteinte de goute. Mais parmi nous, où le luxe des tables eſt ſi général, tant parmi les femmes que parmi les hommes, & où l'on ne garde preſqu[illegible]une meſure dans l'uſage du [illegible]

pas étonnant que l'obſervation d'Hippocrate ne trouve aucun exemple qui la confirme. Seneque ſe plaignoit là-deſſus des femmes de ſon tems, diſoit que par leur bonne chere & leurs diſſolutions, elles étoient enfin venuës à bout de rendre Hippocrate menteur.

Les vieillards ſont plus ſujets à la goute que les jeunes gens, ce qui vient, remarque notre Auteur, 1°. de la diſſipation des parties ſpiritueuſes de leur ſang, 2°. du relâchement de toutes les fibres de leur corps, 3°. de l'affoibliſſement de leur eſtomac.

Les gens gras ſont encore plus ſujets à la goute que les maigres, parce qu'ils abondent plus en humeurs ſuperfluës. Les temperamens ſanguins y ſont tout de même plus expoſés, parce que leurs vaiſſeaux ſont plus pleins, ce qui donne lieu à pluſieurs obſtructions.

Parmi les differentes conditions, celle des Grands eſt ici la plus à

[redacted]

plaindre, à cause de la vie délicieuse qu'ils menent, ne consultant ordinairement que leur goût, & ne sçachant, pour la plûpart, ce que c'est que la sobrieté, ce qui fait, dit notre Auteur, que la goute peut être appellée *le mal des Rois & le roi des maux.*

On ne s'étonne pas de voir cette maladie attaquer les gens de bonne chere, mais que d'avoir l'esprit fin & délicat, soit un titre pour en être aussi attaqué, c'est ce qui paroîtra surprenant, & ce qu'assure cependant notre Auteur. *Ille morbus*, dit-il, *plerumque invadit senes .... Item viros consistentis ætatis, turgidioris & spongioris habitus qui victu lauto & opiparo utuntur. .... præterea qui sunt ingenio acuto prædi-diti.* Voilà de quoi enhardir ceux qui ayant la goute, se font une peine de l'avoüer.

M. Salzmann demande ici d'où vient que le pied est ordinairement le siége de la Goute ? Il en apporte cinq raisons, la premiere, Que

cette partie est fort éloignée du cœur, ce qui est cause qu'il s'y fait plus facilement des amas d'humeurs : la seconde, qui est un effet de la premiere, Que la chaleur y est moindre ; la troisiéme, que le pied est plus exposé au froid & à l'humidité de la terre ; la quatriéme, que le poids du corps qu'il soûtient, & l'action perpétuelle qu'il est obligé de souffrir en marchant, le fatigue & le débilite ; la cinquiéme, que le pressement du soulier y trouble d'ordinaire la circulation du sang ; la sixiéme que cette partie abonde en nerfs, en membranes, & en tendons ; la septiéme enfin, que le superflus des humeurs se jette plus facilement sur les parties inférieures.

Toutes les maladies reconnoissent deux causes, l'une prochaine, l'autre éloignée ou antécédente ; la cause prochaine de la goute au pied, comme le remarque M. Salzmann, consiste en une tension & une irritation considerable des fibres membraneuses,

braneuses, ligamenteuses, & nerveuses du pied, produite par l'amas d'un sang acre & d'une sérosité salée, comme le montrent la couleur rouge, le battement & la tumeur de la partie affligée. Mais de quelle espece est le sel de cette sérosité salée ? quelques-uns prétendent qu'il est alkali, quelques autres qu'il est acide, & quelques autres acide & alkali tout ensemble; les premiers alléguent, pour soûtenir leur sentiment, 1°. que dans le sang des Gouteux on trouve plus d'alkalis que dans tout autre sang; 2°. Que lorsqu'on examine avec attention, la substance plâtreuse qui sort des nœuds des parties attaquées de goute, elle paroît toute alkaline. Les seconds, comme Vanhelmon & Etthmuller, alléguent en preuve de leur opinion, la douleur picquante & rongeante qu'éprouvent les Gouteux. Quant aux troisiémes, l'Auteur ne dit point sur quoi ils se fondent, mais il remarque que ni les uns ni les

autres ne sont ici d'accords entre eux ; les partisans de l'acide voulant les uns, que ce soit un acide volatil, les autres un acide fixe, les autres un acide moitié volatil & moitié fixe, & les partisans de l'alkali étant tout de même partagés sur la volatilité ou la fixité de leur alkali.

Quelques Medecins Anglois, tels entre autres, que Wintringham, & Willis, attribuent la cause de la Goute non seulement à des sels, soit acides, soit alkalis, ou mixtes, mais à une pituite visqueuse & gluante engagée dans les articles, laquelle se joignant au mucilage huileux dont ces articles sont enduits naturellement, en fait un corps étranger, propre à exciter tous les accidens qui se remarquent dans la Goute. Kerchring ne reconnoît d'autre cause des nœuds qui naissent aux articles des Gouteux, qu'un assemblage de particules salines & tartareuses qui forment un coagulum.

Quant aux causes éloignées ou antécédentes de la Goute, c'est-à-dire qui disposent de loin à cette maladie ; elles se tirent, 1°. de l'air, 2°. des alimens, tant solides que liquides, 3°. du sommeil & de la veille, 4°. de l'exercice & du repos, 5°. des évacuations naturelles, 6°. des passions de l'ame. L'Auteur parcourt ces differens articles, & fait voir entre autres, combien sont dangereux, par rapport à la Goute, l'usage excessif du vin, le sommeil ou la veille poussés trop loin, & les violentes agitations de l'ame, comme la colere, les trop grandes applications de l'esprit. Au regard des veilles il n'oublie pas de remarquer le tort que se font la plûpart des gens de Lettres qui passent les nuits à l'étude. Pour ce qui est du sommeil, il blâme fort la coûtume de ceux qui dorment après le dîner, & font ce qu'on appelle la méridienne. Il pretend que rien n'est plus propre pour retarder la circulation du sang, & procurer

par consequent, la maladie de la Goute, aussi-bien qu'un grand nombre d'autres. *Immodicus somnus humores inspissat, eorumque circulum retardat, præprimis meridianus podagræ ut & aliis morbis eandem ob caussam, natales præbere solet.*

Notre Auteur, comme nous l'avons remarqué, met la colere au rang des causes qui peuvent produire la Goute. Il remarque cependant que cette maladie a quelquefois été guérie par la colere, sur quoi il renvoye au témoignage de divers Auteurs; mais il prétend en même tems, que ce sont des cas rares, & qui doivent être plûtôt attribués au hazard.

Les prognostics qu'on peut tirer de la Goute, arrêtent ici l'attention de notre Auteur. Il entre là-dessus dans un détail éxact que nous passerons pour éviter la longueur. Il observe entre autres choses, que quand la Goute est reguliere c'est un titre pour une longue vie, parce que dans cette maladie la nature

chasse aux extremitez les humeurs les plus grossieres & les plus impures du corps, lesquelles sans cet écart, se jetteroient sur quelques visceres, en troubleroient les fonctions, & causeroient par ce desordre, ou une prompte mort, ou des maladies sans comparaison plus à craindre que la Goute.

M. Salzmann termine sa Dissertation, par un exposé des moyens les plus efficaces pour prévenir la Goute, ou pour en adoucir les accès; car pour ce qui en regarde la guérison entiere, il ne croit pas devoir rien proposer sur ce sujet.

Dès qu'on se sent ménacé de la Goute, on peut s'en préserver par un régime éxact; ce régime consiste 1°. à ne point boire de vin ni d'aucune autre liqueur enyvrante, ou à n'en boire que très-peu, 2°. à éviter toutes sortes de bonnes cheres, non seulement à l'égard du boire, mais à l'égard du manger, 3°. à fuir tous les plaisirs qui vont à épuiser le corps, 4°. à ne

point trop appliquer son esprit ; 5°. à se tenir le plus guai que l'on peut, 6°. à faire tous les jours un exercice moderé ; 7°. à demeurer dans un air doux & temperé, qui ne soit point trop humide, & qu'aucune vapeur d'immondices, ou de terres recemment remuées n'altere, 8°. à ne point souper, ou à souper très-légérement, 9°. à s'abstenir de viandes salées, épicées, enfumées, aussi-bien que de tout aliment visqueux, ce qui est d'autant plus à considerer, que la plûpart des Gouteux ont un appetit déreglé pour les nourritures indigestes.

Voilà pour ce qui regarde les moyens de se préserver de la Goute; quant à ceux qui conviennent pour en adoucir les accès, ou pour en diminuer le nombre, ils ne sont point differens des premiers, sinon qu'ils demandent encore plus d'exactitude & plus de rigueur, sur-tout pendant les accès; rigueur qui doit aller alors jusqu'à ne s'ac-

corder que ce qui eſt abſolument neceſſaire pour ſoûtenir la nature. M. Salzmann cite là deſſus un exemple digne de remarque, rapporté par Scholtzius.

Un Gouteux âgé de 50 ans, demeura enfermé pluſieurs années dans une priſon où il n'eut pour toute nourriture pendant ce tems-là, qu'un peu de pain & d'eau. La Goute ne lui laiſſoit aucun repos avant qu'il entrât en priſon, mais le régime qu'il fut contraint d'y garder, le délivra abſolument de ſa maladie. Voilà ce que lui valut le jeûne.

M. Salzmann recommande l'exercice aux Gouteux, mais comme il y en a qui n'en peuvent faire aucun, quelque moderé qu'il ſoit, pas même aller à cheval ou en caroſſe, notre Auteur conſeille à ceux-ci, un genre d'exercice qu'ils peuvent faire ſans ſortir de leur place, c'eſt de lire à haute voix ou de chanter, comme le propoſe Baglivi.

M. Salzmann éxamine si la saignée convient aux Gouteux ; il approuve ce remede, pourvû qu'on le place hors des accès, mais est-ce du bras ou du pied qu'elle doit se faire? Dans le premier cas ne doit-on point appréhender d'attirer l'humeur gouteuse aux parties superieures, ce qui ne peut être que très-dangereux ? & dans le second n'y a-t il pas à craindre tout de même, d'appeller trop de sang sur le pied ? M. Salzmann répond à cela, qu'on ne doit appréhender ni l'un ni l'autre, pourvû qu'on évite de faire la saignée dans le tems de l'accès, ou lorsqu'il est prêt à venir. Il éxamine plusieurs autres questions sur les ventouses, sur les sangsues, sur les vésicatoires, sur le moxa des Chinois, après quoi il parle des purgatifs, des vomitifs, des sudorifiques, des diuretiques, des stomachiques, des absorbans, des incisifs, des remedes mercuriels, du lait & de l'opium. Nous n'entrerons point ici dans le détail de tant

d'articles differens ; nous remarquerons seulement à l'égard des trois derniers, 1°. Que notre Auteur, parlant de la salivation procurée par le mercure, ne paroît pas éloigné de croire que ce remede puisse convenir aux Gouteux, du moins il ne le condamne pas. Il dit qu'on a vû quelquefois des Gouteux guérir par la salivation, que cependant il y a des Medecins qui n'approuvent pas qu'on se serve de ce remede dans la Goute. *Quidam mercurialia laudant, eo inducti, quod soluta aliquando ptyalismo fuerit podagra, quæ tamen proscribunt*, Hildanus Cent. IV. Observ. 82. & E. N. C. Ann. 2. Obs. 157.

Quant au lait, il le recommande, mais il ne veut pas qu'on le fasse prendre indifferemment à tous les Gouteux. Ceux, par exemple, qui ont l'estomac plein d'acides, ne pouvant que se trouver très-mal de cette nourriture qui se coagule alors dans les premieres voyes.

Nic. Heinsius, dans son Traité

de la Goute, deffend absolument le lait aux Gouteux, & prétend que si quelques-uns d'eux, s'en trouvent soulagés, c'est moins au lait qu'ils doivent attribuer ce bon effet, qu'au régime éxact qu'ils observent alors.

Pour l'opium, M. Salzmann est persuadé que ce remede fixe les humeurs, & les engage encore plus dans les articles; c'est pourquoi il le proscrit absolument.

Les Topiques sont quelquefois d'un grand sécours dans la Goute; il y en a de chauds, il y en a de froids, il s'agit de bien choisir ceux qui conviennent, faute de quoi ou l'on enflamme la partie, ou l'on repousse l'humeur au-dedans. Ce qui cause de grands desordres.

Quelques-uns prétendent que l'eau froide mêlée d'un peu de sel & mise sur la partie, est excellente pour resoudre les humeurs gouteuses; d'autres veulent qu'on aille jusqu'à y mettre de la glace, & vantent ce remede comme miraculeux.

M. Salzmann aime mieux qu'on se serve du cataplâme fait avec la mie de pain de segle, le lait, le jaune d'œuf, le saphran, les fleurs de sureau, & un peu de racine de jusquiame. Il conseille encore la peau de lievre, le pigeon ou le poulet éventré vivant & mis tout chaud sur la partie, il conseille aussi les fomentations d'urine *microcosmique*, c'est-à dire d'urine humaine. De tous les remedes contre la Goute, le plus commode qui ait jamais été proposé, s'il étoit vrai, est celui de la transplantation, par le moyen duquel un Gouteux fait passer, dit-on, sa maladie dans tel animal ou tel végétal qu'il lui plaît, dans un chat, par exemple, dans un coq, dans un chou. Notre Auteur ne se déclare ni pour ni contre un tel remede, se contentant de dire qu'il renvoye là-dessus les Lecteurs à Th. Bartholin dans sa Lettre *de transplantatione morbor.* A Loeselius dans son Traité *de Podagrâ*, à Pierre Borelli, Cent. III. & aux autres qui

ont écrit sur la même matiere.

Il finit sa Dissertation en recommandant aux Gouteux & à ceux qui sont menacés de le devenir, une exacte & scrupuleuse abstinence. Voulez-vous, vous garantir de la Goute, ou en adoucir le tourment, *soyez pauvres ou vivez en pauvres* : *si salutem cupis, aut pauper sis, aut ut pauper, vivas.* Petrarcha, Part. II. Dial. 84.

Un autre avis de notre Auteur sur ce sujet, est de ne jamais se laisser aller à l'impatience, quelque douleur que l'on souffre. L'impatience ne sert alors qu'à augmenter considerablement le mal, & au contraire la patience le diminue beaucoup. Ce dernier remede, à ce que rapporte Sennert; étoit tout le recours de Charles V. cet Empereur s'en trouvoit si bien, que lorsque la Goute le tourmentoit, il avoit presque toûjours ce mot à la bouche : *être patient & peu crier* : voilà le plus souverain remede qu'on puisse opposer à la

Goute. *Sennert. de Arthride*, *Cap*.8.

LES FEMMES MILITAIRES. Relation Historique d'une Isle nouvellement découverte. Enrichie de figures. Par L. C. D. ***. A Paris, chez Claude *Simon*, ruë des Massons, & au Palais, chez Pierre de Batz, vis-à-vis la Cour des Aides, à S. François. 1735. vol. *in*-12. pag. 312.

POUR rendre compte de ce Livre, nous commencerons par ce qui en fait la fin, sçavoir par ces mots : FALSI SUB CORTICE VERUM, *le vrai sous l'écorce du faux* ; paroles qui font assez comprendre que c'est ici un Ouvrage où la fiction qu'on y a quelquefois mêlée ; car tout n'y est pas fable, est employée, non pour amuser vainement les jeunes Lecteurs, en faveur de qui principalement il paroît être écrit, mais pour les instruire en les recréant.

La maniere dont l'Auteur s'y prend dans ce dessein, est d'autant plus efficace qu'elle n'a rien qui ressente la leçon ou le précepte. C'est un enchaînement d'avantures dont la relation simple conduit tout d'un coup, à des reflexions qui peuvent beaucoup servir à former l'esprit & le cœur. C'est de quoi nous donnerons quelques exemples dans le cours de cet extrait.

On voit ici un Voyageur qui rapporte, avec quelques circonstances de sa façon, ce qu'il a vû ou appris, 1°. de l'Isle de Groenkaaf, 2°. de celle de Marghalour, & en particulier, par rapport à cette Isle, de la Vallée des Zouhhad, de la Vallée d'Iram, de la Vallée des Songes, de la Nation des Guébres & de leur Religion.

Cet Auteur nommé Frédéric, voulant voir le Pays pour négocier & tâcher par-là de retablir ses affaires qui étoient dérangées, méditoit d'aller d'abord de Paris à Londres, & de s'y embarquer ensuite

ſur quelque Vaiſſeau Marchand. Il venoit de perdre un procès qui lui avoit coûté la moitié de ſon bien ; un rembourſement lui avoit ravi le reſte. Que faire dans une telle extrémité, & comment executer le deſſein qu'il avoit ? On va voir par ce qui arriva là-deſſus à notre Auteur, 1°. combien peu on doit compter ſur les promeſſes de la plûpart des Grands, 2°. l'avantage que les petits remportent quelquefois ſur ces Grands, en fait même de grandeur d'ame, 3°. ce que ſouffre un cœur bien placé qui ne connoît pas de plus grande ſatisfaction que d'aſſiſter les autres, & qui ſe voit reduit à la mortification d'endurer qu'on l'aſſiſte lui-même, 4°. ce que c'eſt que certains devots cruels, qui ſe prévalent de la neceſſité du prochain, pour le dépouiller, & qui veulent encore avec cela paſſer pour charitables.

Quant aux Grands, voici un miroir où pluſieurs d'entre eux pourront ſe reconnoître : des

personnes de distinction avoient offert à Frédéric, leurs bons offices, en mille occasions où il n'en avoit pas besoin. Sa fortune ayant changé, il leur fit connoître le triste état de ses affaires, & leur demanda leur protection pour obtenir de l'emploi. Ils lui promirent de solliciter vivement, & pas un ne lui tint parole ; s'il arrachoit d'eux quelque recommandation ou de bouche ou par écrit, elle n'avoit jamais ce degré de chaleur qu'ils sçavent si bien trouver pour eux. Tout ce que lui valut son assiduité à leur faire sa cour, *fut*, dit-il, *de reconnoître la perfidie de leurs caresses, le faux brillant de leur mérite, l'emploi ridicule de leurs profusions, de démêler enfin dans leur ame, une monstrueuse alliance de prodigalité & d'avarice, qui leur ferme la main pour la vertueuse indigence, & la leur ouvre follement pour le faste & pour la débauche.*

Voilà comme s'explique notre

Auteur sur l'insensibilité qu'il trouva dans le cœur des riches ausquels il s'adressa. Mais s'il n'apperçût au-dedans de ces belles & creuses idoles, que des araignées & des insectes, c'est-à-dire, comme il s'en explique, *des inclinations basses* & des sentimens vicieux, il eut le bonheur, à ce qu'il dit, *de mettre la main sur une belle fleur plantée dans un fumier.*

Voici en abrégé, l'Histoire qu'il raconte sur ce sujet, & qui, mise à côté de la précedente, fait un contraste assez singulier.

» Un homme, *dit-il*, qui avoit » été Domestique de mon pere » dans ma jeunesse, me reconnut » un matin que je me promenois » aux Thuilleries, & m'abordant » avec joye, souffrez, mon cher » maître, me dit-il, que je vous » arrête pour vous assurer de mon » respect & m'informer de votre » chere famille que j'ai perdu de » vûë depuis plusieurs années. Je » le reconnus à mon tour & lui pris

» la main que je lui serrai avec » amitié. Comme je lui vis une » épée au côté, & qu'il étoit vêtu » très-honnêtement, je lui deman- » dai s'il avoit fait fortune, il me » répondit, qu'il avoit amassé » quelque chose dans le commer- » ce; midi ayant sonné dans le » moment, je voulus gagner la » porte du Pont Royal, & je dis à » Robert (c'est le nom de mon » homme) que j'allois dîner chez » un de mes amis, au Faux-bourg » S. Germain. Robert me répondit » d'une maniere vive & naturelle, » que si ce n'étoit point un repas » prié, il prenoit la liberté de me » demander la préference; il me » pressa de si bon cœur que j'accep- » tai l'offre qu'il me fit.

» Je le suivis dans la ruë des pe- » tits-Champs, & je montai chez » lui, à un second étage, que je » trouvai meublé très-propre- » ment, *&c.*

Notre Auteur décrit ici la ma- niere gracieuse dont il fut reçu, &

jusqu'au diné que Robert & sa femme lui donnerent, il tâcha de répondre de son mieux aux honnêtetez de son hôte; mais quelque soin qu'il y apportât, il transpiroit toûjours quelque chose de la tristesse qu'il portoit au fond du cœur. Robert s'en apperçut, & Frédéric fut obligé de lui détailler le desastre de sa fortune. » Je vis alors, dit » notre Auteur, toute ma tristesse » passer sur le visage de Robert, & » je ne doutai point que je n'eusse » troublé la digestion de mon hom» me, en lui apprenant que je n'é» tois bon à rien, je fus même jusqu'à » croire qu'il regrettoit son diné. Telle étoit la pensée de Frédéric, mais son erreur étoit grande, comme on va voir. Robert, après qu'on eut desservi, introduisit Frédéric dans un cabinet où il lui parla en ces termes:

» Vous souvenez-vous, Mon» sieur, que pendant quatre années » que j'ai demeuré chez M. votre » pere, vous me donniez une par-

» tie de l'argent de vos menus-plai-
» sirs. Hé bien de cet argent amas-
» sé écu sur écu, avec mes gages,
» je me trouvai riche en sortant de
» chez-vous, de près de 800. liv.
» Avec cette somme j'achetai des
» marchandises sur lesquelles je ga-
» gnai (les revendant en détail)
» plus de moitié, en moins de six
» mois. Mon commerce depuis ce
» tems-là, a toûjours prosperé. Je
» possede à present plus de vingt-
» cinq mille écus de bien, que je
» ne puis mieux employer qu'à
» vous servir dans l'état fâcheux où
» vous êtes. Vos liberalitez furent
» la source de ma fortune, je se-
» rois un lâche si je ne vous don-
» nois des marques de ma recon-
» noissance. Voilà, ajoûta-t-il, en
» ouvrant un tiroir, deux cens
» cinquante Louis d'or, dont je
» vous supplie de vous servir.

Robert, quoiqu'il eût femme & enfans, glissa la somme dans la poche de Frédéric, sans vouloir de lui aucun billet.

Une circonstance bien extraordinaire, c'est que Frédéric ressentit peu de joye d'un tel bien-fait, il faut l'entendre parler sur cela.

» Un service, *dit-il*, rendu de si » bonne grace & dans des circon- » stances où j'en avois un extrême » besoin, ne me causa point tout » le plaisir, qu'il semble que j'en » dusse ressentir. Les marques de » reconnoissance que me donnent » ceux que j'ai obligés, ne me sont » jamais si sensibles que le plaisir » que je trouve à les voir mes rede- » vables. La générosité avec la- » quelle Robert s'acquittoit en- » vers moi, des petites liberalitez » que je lui avois faites autrefois, » mortifioit ma délicatesse.

Ainsi, s'explique notre Auteur sur la peine qu'il ressentit dans cette rencontre; mais il s'en tira bientôt par un moyen imprévû que voici.

Une de ses tantes âgée de 75 ans lui donna un petit domaine de 12 à 13 mille livres, situé près la Vil-

le de Mont-Briſſon en Auvergne; dont notre Auteur eſt originaire du côté maternel, par un ayeul qui fut premier Medecin de la Reine d'Angleterre Eliſabeth. Le contrat paſſé, Frédéric courut auſſi-tôt chez Robert ſon bienfaicteur, & à force de prieres & d'inſtances, le contraignit à accepter la donation de ce domaine, pour lui & pour les ſiens; cette affaire reglée, qui remettoit Frédéric dans ſes premiers droits, c'eſt-à-dire qui le conſtituoit, à l'égard de Robert, dans ſon ancienne qualité de bienfaicteur, il ne ſongea plus qu'à vendre le peu d'effets qui lui reſtoient, & à paſſer en Angleterre où le commerce eſt le pere commun du noble & du roturier; ſes effets qui conſiſtoient en meubles, bijoux, argenterie & tableaux, montoient, ſuivant l'eſtimation des connoiſſeurs, à dix-neuf mille tant de livres, laquelle ſomme ajoûtée à celle qu'il avoit reçûë de Robert l'auroit mis au large pour

prendre interêt sur des Vaisseaux.

On lui indiqua pour acheteur, un Gentilhomme nommé le Marquis de la Guespe, homme riche, sans femme, sans enfans, sans héritiers, dévot, disoit-on, & charitable, qui pour soulager les honnêtes necessiteux, ne refusoit jamais d'acheter les nipes qu'ils avoient besoin de vendre.

Avant que d'aller plus loin, nous remarquerons qu'il y a dans le monde, diverses sortes de faux dévots; que la vanité en fait beaucoup, l'avarice beaucoup d'autres; & que M. de la Guespe étoit de ces derniers. Notre Auteur, sur l'éloge qu'il avoit entendu faire de la charité du Marquis, fut le lendemain matin le demander à son Hôtel; le portier répondit que son maître étoit allé entendre la Messe dans une Eglise voisine, & qu'on le trouveroit dans une heure. Frédéric revint au bout de ce tems-là, on lui dit que M. de la Guespe étoit ressorti pour aller à la Paroisse

entendre une seconde Messe, mais qu'il seroit de retour à midi, Frédéric se rendit à l'heure, & apprit que le Marquis entendoit une troisiéme Messe dans la Chapelle de sa maison. Notre Auteur ayant obtenu la permission de monter à la Chapelle, crut que la Messe dite, il pourroit aussi tôt avoir audience; mais le Marquis après la Messe s'agenouilla & fit une action de grace bien plus longue que celle de son Aumônier. Enfin il parut & écouta avec un air accueillant, Frédéric, qui lui exposa le dessein qu'il avoit de lui vendre ses effets. Je les acheterai volontiers, dit le Marquis, & pour preuve du desir sincere que j'ai de vous rendre service, je ne remettrai point à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui, car, ajoûta-t-il, lorsqu'il s'agit de secourir le prochain, les délais me paroissent indignes d'un Chrétien & d'un honnête homme. Il partit en même tems avec Frédéric & fut examiner les effets en question

ſtion. Quand il eut fait ſa revûë en bon connoiſſeur, il demanda à combien revenoit le tout, notre Auteur lui fit voir article par article ſur ſon Livre journal, que la totalité revenoit à dix-neuf mille trois cens tant de livres. Ce n'eſt pas cher, dit la Gueſpe, & il n'y auroit rien à perdre de vous en donner quatre mille livres de plus qu'ils ne ſont portés ſur votre Journal. A ces mots, notre Auteur donne mille ſecrettes benedictions à ceux qui l'avoient adreſſé à un Marchand ſi plein de conſcience. Mais il fut bien étonné lorſque la Gueſpe ajoûta tout de ſuite : oui, Monſieur, il eſt certain qu'il n'y auroit rien à perdre à vous donner quatre mille livres de plus, ſi les tems étoient moins mauvais, mais durs comme ils ſont, je ne crois pas qu'au lieu de dix-neuf mille trois cens tant de livres que vos effets vous ont coûté, vous en trouviez plus de ſix mille livres. Moi-même, avec toute l'envie que

j'ai de vous obliger, je ne pourrois en conscience, vous en donner davantage, parce qu'en me chargeant de ce superflu pour une somme plus forte, je me mettrois hors d'état d'assister de pauvres familles que je soulage dans leur misere.

Frédéric consterné mit en usage toute sa Rhétorique pour engager le charitable la Guespe, à lui faire un meilleur parti; mais tous ses efforts furent inutiles; la necessité pressante où il se voyoit de faire de l'argent, l'obligea d'en passer par là, car il venoit de recevoir une Lettre de Londres, dans laquelle on lui mandoit de s'y rendre sans délai, s'il vouloit profiter d'une occasion favorable qui se presentoit de placer ses fonds avantageusement; la Guespe lui compta donc les six milles livres, & fit enlever le soir même, les effets de Frédéric. Ce dernier n'étant plus retenu à Paris, prit la poste le lendemain, & arriva à Londres le neuviéme jour de son départ.

Ici proprement, commence le Livre. Il n'a ni Préface ni Avertissement où on puisse s'instruire d'avance, de ce qui en fait le fond, que voici en général; après quoi nous entrerons dans le détail de quelques articles particuliers qui conduisent à des reflexions interessantes.

Frédéric arrivé à Londres, employa ses fonds dans une societé de riches Commerçans qui mettoient en mer un Navire chargé de marchandises, sur lesquelles, moyennant une navigation heureuse, il y avoit à gagner cent pour un. Richard Sembrook Gentilhomme de la Province de Norsfolck étoit Chef de l'entreprise.

Quelques années auparavant il avoit été jetté par une tempête, dans une Isle inconnuë nommée Groenkaaf, éloignée de plus de cinq cens lieuës des Isles Bermudes. Il entra dans le Pays lui quatriéme, car le reste de l'équipage fut submergé; deux coffres lui servirent de chalouppe pour aborder, & les

merceries dont ces coffres étoient pleins, lui gagnerent & à lui & à ses trois camarades, l'amitié d'une troupe de Sauvages qui les reçurent humainement. L'Auteur fait ici la description de cette Isle sur un Journal que lui a communiqué Sembrook.

Comme l'Isle est abondante en mines d'or, & qu'il y en a une d'émeraudes, la plus riche peut-être, qui soit dans l'Univers, Sembrook y ayant fait provision de grandes richesses, ne songea plus qu'à retourner en Angleterre avec les trésors qu'il avoit entassés. Quelques mois après, passa une Frégate Hollandoise, dont le Capitaine envoya cinq ou six hommes dans l'Isle, pour y chercher quelque bonne source; ces hommes en faisant leur ronde, trouverent Sembrook endormi, qu'ils crurent être un Sauvage. Ils se saisirent de lui & l'emmenerent à bord de la Frégate, en sorte qu'il ne put prendre aucune mesure pour rien emporter de ses tré-

ſors. Il ſe jetta aux genoux du Capitaine, le ſupplia de le garder ſur ſon bord, & de le remener en Hollande, d'où il lui ſeroit facile de paſſer en Angleterre, ſa demande lui fut accordée.

Après une longue navigation, la Frégate arriva à Amſterdam, d'où Sembrook revint à Londres. Comme le tréſor qu'il avoit été obligé d'abandonner, lui tenoit à cœur, il ne ſongea plus qu'à retourner à Groenkaaf où il l'avoit laiſſé. Il forma pour ce deſſein qu'il tint ſecret, une compagnie, ſous prétexte d'aller négocier aux Iſles de Summer & à la Caroline, mais effectivement pour revoir Groenkaaf (où Sembrook & ſes aſſociés, auſquels ſeuls il avoit communiqué ſon deſſein, eſperoient faire la plus grande recolte d'or, d'argent & de pierreries qui eût été faite depuis la conquête du Perou) notre Auteur qui s'étoit mis du nombre des aſſociez, s'embarqua ſur ce Vaiſſeau. On mit à la voile le premier de

Mars 1721. & le onziéme mois on arriva avec une joye extrême, à la vûë de l'Isle si desirée, qui étoit l'Isle de Groenkaaf. Comme l'on se disposoit à en approcher, il s'éleva tout d'un coup, une tempête furieuse qui dura cinq jours & cinq nuits, & poussa le Vaisseau à 300 lieuës loin, sur des côtes inconnuës, où il toucha à des brisans, s'ouvrit; & fut submergé. Tout l'équipage perit, excepté Frédéric, une sœur du Pilote, nommée Susanne, & une fille du contre-maître, nommée Saphire. Notre Auteur donna à ces deux jeunes personnes, tous les secours imaginables & leur servit de pere. Il mit à bord tout ce qu'il pût trouver de plus utile dans ces débris, qui lui fournirent & à lui & à ses deux compagnies, de quoi subvenir à tous les besoins de la vie. Cela fait, il resolut avec ses deux mêmes compagnes, d'entrer dans le Pays pour sçavoir où ils étoient. Ils apprirent d'un riche Laboureur qu'ils ren-

contrerent sur leur chemin, que c'étoit l'Isle de Manghalour.

Ce Laboureur nommé Hugues-Humbert, l'un des plus riches du Pays, leur fit tout l'accueil possible & les mena dans sa maison, où lui, sa femme & toute sa famille qui étoit nombreuse, les reçurent avec de grandes démonstrations d'amitié, & les mirent au fait de ce que c'étoit que le Pays. Les femmes y vont à la guerre comme les hommes, ce qui a donné lieu à notre Auteur d'intituler son Livre *les Femmes Militaires*, parce qu'il s'attache particulierement à décrire les mœurs de ces Guerrieres.

Hugues-Humbert, chez qui ils logeoient, fut quelque tems après (nous ne dirons point par quel coup de fortune) élû Duc, c'est à-dire, Souverain de toute l'Isle. Fréderic, Susanne & Saphire, que Humbert & Solange sa femme, avoient pris en grande amitié, se virent par ce moyen au comble de la faveur.

Ce seroit une longue Histoire, de rapporter tout ce qui se passa à ce sujet, nous le supprimons pour abreger. Humbert mourut quelque tems après de mort subite, & ce qui va paroître bien extraordinaire, Susanne fut élûë en sa place. C'est la loi du Pays, qu'alternativement un homme & une femme montent sur le Trône, & que la Couronne Ducale ne passe jamais des peres aux enfans, des enfans aux peres, des maris à leurs femmes, ni des femmes à leurs maris. Un autre usage, c'est que les femmes & les filles de l'Isle de Manghalour, élisent le Duc, & les hommes la Duchesse.

Saphire, qui depuis quelque tems, avoit épousé Frédéric, & qui, par-là, s'étoit attiré la jalousie de Susanne, devint bien-tôt elle-même jalouse de sa compagne qu'elle voyoit la Souveraine de l'Isle; la Duchesse, soit par politique ou autrement, témoigna d'abord toute sorte d'amitié, non seu-

lement à Frédéric, mais à Saphire, celle-ci ne voulut jamais se persuader que cette amitié fût bien sincere, & l'évenement justifia le soupçon. Susanne leur envoya, par trois Sénateurs, quatre mille pieces d'or, mais en même tems fit signifier à Frédéric qu'il eût à s'embarquer sur le champ, avec Saphire, pour ne rentrer jamais ni l'un ni l'autre dans l'Isle.

Voilà en abrégé le fond de l'Ouvrage : il nous faut entrer à present dans quelques détails instructifs. Nous avons vû au commencement 1°. le mépris que méritent certains riches qui ne sont bons que pour eux, 2°. la maniere généreuse avec laquelle un Domestique parvenu se conduisit envers le fils d'un ancien maître chez qui il avoit demeuré, 3°. la reconnoissance de ce fils à l'égard de ce Domestique, 4°. ce que c'est que certains devots.

Voici, du corps de l'Ouvrage, quelques traits d'un autre genre,

qui ne seront peut-être pas moins utiles par les reflexions qu'ils donneront lieu de faire sur les mœurs de certains Pays.

Nous commencerons par l'Isle de Groenkaaf. Ces Peuples sauvages semblent avoir conservé la primitive innocence : ils se conduisent par un instinct droit & sage qui ne les abandonne jamais, & tout l'office de leur raison se reduit à se procurer par les voyes les plus douces, les choses necessaires à la vie, à ne point amasser pour un avenir dont on ne joüira peut-être pas, & à se conserver une bonne santé, sans laquelle on ne possede rien.

Le septiéme jour après que leurs enfans sont nés, on leur grave sur le bras gauche, en lettres ineffaçables, ces deux mots : *Adore Dieu*; & sur le bras droit, ceux-ci : *Aime ton semblable*. Voilà toutes leurs Loix. Cent mille Volumes de morale contiennent plus de phrases, & ne renferment pas plus de choses.

Sembrook & ses trois associés, échappés de la tempête qui les jetta dans cette Isle, comme nous l'avons remarqué plus haut, perdirent bien-tôt en si bonne compagnie les inclinations déréglées qu'ils avoient apportées d'Europe, soit qu'il n'y eût pas moyen de les satisfaire, soit qu'ils prissent du goût pour la simplicité des mœurs, inconnuë chez les peuples policés. Ils se marierent dans l'Isle, excepté Sembrook; mais avant la cérémonie des nôces, il fallut qu'eux & Sembrook même, se fissent naturaliser, ce qui consistoit à recevoir sur les bras l'empreinte des deux sages préceptes dont nous venons de parler : *Adore Dieu, aime ton semblable.* Cela fait, nos Anglois furent reconnus pour membres de la Nation, avec droit de labour, de chasse, de pêche, & tous les autres avantages de la Societé.

On nomme cette Isle Groenkaaf, c'est-à-dire, dans la Langue des originaires, *Couronne blanche*, par-

ce que c'est une Isle fermée par des montagnes toûjours couvertes de neige. Nous ne nous arrêterons pas davantage à cet article, & pour abreger nous passerons à l'Isle de Manghalour, qui est celle où Frédéric & ses deux Compagnes, rencontrerent le Laboureur dont nous avons commencé de parler plus haut, & qui les reçut si bien. En abordant ce Laboureur, ils le trouverent armé d'une lance & d'une épée, ils lui dirent, pour lui ôter toute défiance : » Honorez de » votre protection, Monsieur, » trois miserables étrangers, échap» pés seuls d'un naufrage ou plus » de 500 personnes ont péri à la » vûë de cette Isle. . . . Nous avons » remercié Dieu d'une faveur si sin» guliere : mais quelles nouvelles » graces ne lui devons-nous point, » pour avoir conduit nos premiers » pas près de vous, Monsieur, qui » portez sur votre physionomie, » les caracteres les moins équivo» ques, de la noblesse & de la ver-

» tu, aussi-bien que de la généro-
» sité.

Hugues Humbert (c'est, comme nous l'avons remarqué, le nom du Laboureur) ne trouva pas ce compliment à son gré, & s'adressant à Frédéric qui avoit porté la parole d'une maniere un peu précipitée, & peut-être étourdie : » Etrangier mon ami, *lui répondit-*
» *il*, tu parles si dru, & un cer-
» tain langage façonné, si discor-
» dant d'avec le notre, que n'ai
» pû bonnement entendre ton dis-
» cours ; pourquoi besoin est que
» tu repetes ton narré, d'une ma-
» niere plus grave, comme con-
» vient à sage & prid'hom, qui
» veut raconter ses faits & affaires.

Frédéric refit un autre compliment & le prononça d'une maniere plus posée, Humbert le goûta & dit : » Selon mon jugement,
» vous ne semblez être tous trois
» de condition servile ni vilaine,
» mais francs & libres. Or comme
» tels je vous octroye de bon cœur,

» hospitalité & sauve-garde, puis
» mon amitié, quand m'aurez fait
» préconnoître votre inclination
» bien astrée aux choses vertueuses;
» par ainsi déduisez-moi l'histoire
» de votre lointaine pérégrination,
» si votre dire me semble naïf &
» point mensongier, le mien vous
» proufitera, car vous oirez de
» moi toute vérité en vulgaires &
» simples paroles, que je ne farde-
» rai d'aucunes loüangeuses pipe-
» ries. Assez est bon diseur qui
» donne sage conseil, & icelui don
» est le meilleur que les viateurs
» puissent recevoir en terre étran-
» gere.

Frédéric comprit que Hugues-Humbert trouvoit ridicules & méprisables, toutes ces impostures déliées que l'on appelle complimens, & qui en France, comme en plusieurs autres lieux paroissent necessaires dans l'usage du beau monde, qu'enfin les habitans de l'Isle de Manghalour, ne faisoient pas consister la politesse dans le su-

perficiel des manieres, mais dans le fond même des choses.

Humbert quitta sa charruë ; & après s'être entretenu quelque tems sur l'herbe avec les trois étrangers, il se leva pour les mener dans son châtelet, qui étoit fort éloigné de-là. » Nous avons heure » suffisante, *dit-il à Frédéric*, pour » deviser ensemble : Toi racontant » & moi écoutant le reste de tes » fortunes dont j'ai condoléance, » nous abrégerons par-là la lon- » gueur du chemin, & éviterons » le sentiment de lassitude, car » comme dit le proverbe :

Un Compagnon par chemin bien parlant,
Vaut chariot bien à l'aise branlant.

On arriva enfin chez Humbert; il entra le premier & ouvrit à sa compagnie, une salle basse où ses enfans, sçavoir six filles & autant de garçons, attendoient son arrivée pour

prendre place avec leur mere, autour d'une grande table, qui étoit couverte d'un chevreau roti, & de plusieurs plats de légumes & de fruits. La maniere dont se comporta toute la famille en cette rencontre, renferme une importante leçon pour les peres & les meres dans ce qui concerne l'ordre & la discipline d'une nombreuse maison : » Nos » habits si differens des leurs, *dit* » *Frédéric*, des armes à feu que » nous avions apportées avec nous, » & dont ils ne connoissoient point » l'usage; plus que tout cela, notre » apparition imprévûë, leur causa » une grande surprise, mais nous » n'en eumes pas une moins grande » en voyant la retenue sage & mo- » deste d'une si grande famille, où » personne, pas même le plus petit » enfant, ne se derangea pour nous » voir de près, & satisfaire une » curiosité qui devoit être excessive » à en juger par nous-mêmes.

Notre Auteur entre ici dans plusieurs détails que nous passons

pour venir au recit qu'il fait de ce qui se passa le lendemain à son lever ; il descendit dans la salle où il avoit soupé la veille, il y trouva la famille assemblée, à qui le pere & la mere partageoient les differentes choses qu'il y avoit à faire ce jour-là pour le service de la maison, tant au dehors qu'au dedans. Quand les ordres furent distribués, chacun alla où son devoir l'appelloit, il ne resta que la mere & les deux filles aînées, avec Susanne & Saphire. Ces deux filles aînées, l'une nommée Justine, & l'autre Batilde, firent diverses questions à nos Voyageurs sur les modes qui étoient en usage en France parmi les Dames. Frédéric tira alors de sa poche, un étui où il y avoit des couleurs & des pinceaux pour la miniature, & il dessina une femme de France dans ses ajustemens les plus riches & du meilleur goût, coëffure platte & basse, chignon touffus & maronné, robe traînante & large, man-

ches étroites & courtes, taille de cinq pieds de haut, jupe de six pieds de face. Il n'oublia pas la poudre, les mouches, & le rouge, l'éventail & les petites pantoufles. Son tableau ne lui coûta pas plus à faire que lui auroit coûté une mauvaise estampe à enluminer : les jeunes Insulaires, après avoir bien éxaminé ce petit tableau, firent des observations qui n'étoient point du tout à la loüange des modes qu'on venoit de leur representer. Comme dans l'Isle dont il s'agit, les femmes portent un petit chapeau, celles-ci jugerent que les femmes Françoises étoient captives, puisqu'elles avoient la tête nue, & qu'on leur donnoit des habits embarrassans & une chaussure pénible qui n'étoient propres que pour la chambre. La couleur des cheveux les choqua : elles ne les vouloient blancs qu'à la vieillesse ; elles trouverent à redire aux petites taches noires qu'elles voyoient au coin de l'œil & de la bouche, sur le nez &

sur le front, & elles les regarderent comme des mal-propretez échappées au pinceau de Frédéric. Elles raillerent vivement le Peintre, de ce qu'il avoit fait le visage d'une couleur, la gorge & les mains d'une autre, c'est-à-dire, les joües & le menton d'un rouge trenchant, & le reste d'un grand pâle.

Après s'être expliquées là-dessus, dans leur patois naïf, elles regarderent attentivement Saphire & Susanne, & leur demanderent pourquoi étant du même Pays, leur beauté n'avoit rien que de naturel ? Frédéric leur expliqua comment les prétendus défauts qu'elles blamoient, n'étoient qu'une parure artificielle pour plaire ; il les mit au fait du rouge & des mouches. Justine répondit que » les » Dames Françoises avoient grand » tort de cacher ainsi les beaux » dons de nature sous artifices fan- » tastiques ; ce dont je suis plus » émerveillée, ajoûta Batilde, c'est » comment avec si grand attirail

» de hardes, peuvent vos Damoiselles
» les gibboyer & guerroyer. Ho,
» *reprit Susanne*, nous n'allons,
» nous autres Françoises, ni à la chasse
» se ni à la guerre. Cela seroit beau
» vraiment, que des filles courussent
» les champs, & portassent les ar-
» mes. Il n'y a parmi nous que les
» femmes du commun qui soient
» assujetties aux soins du ménage;
» les autres regardent ces soins
» comme roturiers.

» Vous êtes donc, *repliqua Ju-
» stine*, comme oiselets en cage,
» pour donner plaisir aux regar-
» dans, par gentille contenance,
» chants armonieux & beau pluma-
» ge, or ne sommes-nous autres
» Insulaires, reduites à si chetif état;
» n'avons à obéir qu'à vertu & rai-
» son. Les hommes ne nous regar-
» dent nullement comme d'espece
» autre que la leur; nous avons
» part égale avec eux, de tous tra-
» vaux honnêtes appartenans à la
» chose publique, & quand il y a
» guerre furieuse, la garde des

» Châteaux & Forterelles nous est
» mise ès mains, & garçons d'âge
» vont assaillir l'ennemi.

Après ce discours, Justine ajoûta que par une loi dont on n'avoit jamais dispensé personne, les filles du Pays ne pouvoient être mariées sans avoir trois fois remporté le prix de la fleche; & que quand elles avoient remporté ce prix, on leur délivroit un certificat qui les déclaroit capables de porter les armes pour le service de la Patrie, ce qui vaut autant que dire nubiles ou dignes de commander à des enfans courageux.

La conversation tomba ensuite sur d'autres propos, & l'on vint à parler des danses d'Europe, ce qui engagea les deux Insulaires & leur mere Solange, à prier Frédéric de danser avec Susanne & Saphire, ce qu'ils firent d'une maniere qui n'auroit point passé pour médiocre en France. Ils éxécuterent entr'eux trois, une contre-danse très-vive, bien figurée, qui donna un furieux

exercice à leurs jambes. Solange qui étoit avec ses deux filles, fit entendre en son langage, qu'elle s'étonnoit qu'on pût se divertir ainsi & faire des sauts & des gambades qui ôtoient à la taille, ce qu'un mouvement moderé lui fournit d'agréable, & qui laissoient sur le visage les tristes impressions de la fatigue. » Vous paroissez, *dit-» elle*, non comme gentilles per-» sonnes bondissans tout doux sur » l'herbe, mais comme Baccantes » hors de sens & de raison qui s'é-» baudissent sous la treille.

Nous passons plusieurs autres endroits pour venir à une conversation particuliere que notre Auteur dit qu'il eût avec Hugues-Humbert, nous n'en rapporterons qu'un article qui contient en peu de mots, une grande instruction pour le gouvernement des Peuples.

» Il n'y a lieu sur la terre, *dit » Humbert dans cette conversation*, » où le Peuple soit plus droite-» ment maintenu en son devoir,

» qu'en notre très-gracieuse & candide République, ni où, moins on oye parler de voleries, assassinats & autres délits, même de fautes menues & légieres; car avons plûtôt l'œil à obvier que les méchans ne vivent méchamment, qu'à punir les vicieux & délinquans, pour leurs forfaits, & déportemens; c'est que c'est chose véritable, que torture, gibbets, & supplices autres, ne sont si propres à détourner les pervers du crime, que bonne & sage prévoyance à leur ôter les moyens & occasions de méfaire.

Nous finirons par l'abrégé d'une Histoire que notre Auteur raconte d'un Monastere situé auprès de Manghalour. Cette Isle dans sa plus grande longueur est bordée de montagnes aussi hautes que les Alpes; dans ces montagnes sont plusieurs vallées dont une est appellée la Vallée des Souhhad, c'est-à-dire des Religieux. On y trouve de petites cellules taillées dans la pierre,

lesquelles ne sont habitées que par dix ou douze Religieux, c'est tout ce que la devotion peut fournir d'hommes propres à la vie Religieuse, dans un Pays où on contraint ceux qui l'embrassent à ne s'écarter jamais de la désappropriation entiere, & de la pauvreté extrême qu'ils ont fait vœu d'observer. Et pour empêcher qu'on ne trouble ces saints Personnages dans la séparation éxacte du monde, de laquelle ils font une necessité de salut, le sentier étroit qui conduit à leur habitation, est fermé au pied des montagnes, d'un large fossé, & d'un pont à bascule; une garde y veille jour & nuit, & les Soldats, sous peine du froc, c'est-à-dire d'être faits Soubhad eux-mêmes, ne laissent sortir aucun Solitaire, & ne donnent entrée à qui que ce soit, sans une permission expédiée en plein Sénat & qu'il est très difficile d'obtenir. Notre Auteur & sa compagnie, en avoient une. Ainsi l'entrée leur fut ouverte. Comme dans

dans la compagnie il y avoit une femme, (c'étoit Saphire femme de Frédéric) le Soldat qui les conduisit, sonnoit de tems en tems du Cor, pour avertir les bons Hermites, de fuir. Effectivement aucun d'eux ne se montra, & lorsque l'on descendit, le Cor se fit entendre sur un ton different pour annoncer à la troupe Religieuse, que l'on étoit parti.

Les Magistrats ne veulent pas que le nombre de ces Derviches augmente beaucoup, & ils apportent tous les soins possibles pour l'empêcher, de peur, disent-ils, que le Pays n'abonde en faineans plus qu'en hommes pieux. Et ils rapportent là-dessus une ancienne tradition que voici.

Le Peuple Ghebre, disent ils, a été dans les tems les plus reculés, maître de l'Isle de Manghalour & de ses montagnes. Leurs premiers Rois ayant permis qu'une petite Societé de gens se séparassent du reste des hommes, pour vaquer à

la priere dans une Solitude parfaite, le Public édifié de leur vie exemplaire, se chargea de leur nourriture, & leur faisoit des aumônes abondantes. Bien-tôt, au moyen de leur mendicité, dont le motif étoit honorable, ils acquirent sans aucun travail, de grandes richesses. Car quoiqu'ils fissent une abdication générale de toute proprieté, ils croyoient ne point déroger à leur nudité spirituelle, en acceptant des legs & des donations pour leurs Communautez. Par des voyes si simples, ils devinrent possesseurs des plus beaux Domaines & amasserent de grosses sommes dont ils se servoient pour élever de nouveaux bâtimens. On connut le mal trop tard ; mais malgré les difficultez qui se presenterent, le Roi Masoum, un des plus sages Monarques des Ghebres, resolut d'y apporter remede, & voici comment il s'y prit, 1°. il défendit de faire à l'avenir, aucune fondation pieuse, ou autre ; 2°. il inter-

dit toute communication entre les gens du monde & les Derviches, avec ordre à ceux-ci de mener exactement la vie ſolitaire & cachée à laquelle le véritable eſprit de leur ſaint inſtitut les obligeoit ; 3°. il établit pour peine à tout Derviche qui s'écarteroit là-deſſus de ſon devoir, d'être expoſé à la merci des flots dans un Canot ſans voile & ſans rames. La ſévérité de cette reforme eut le ſuccès qu'on en attendoit, peu de perſonnes ſe préſenterent pour être Derviches.

Quand il ne reſta plus qu'un petit nombre de ces Solitaires, on les transfera au ſommet des montagnes dont nous venons de parler ; où l'odeur de leurs ſaints exemples a néanmoins attiré quelques ſucceſſeurs. Mais on veille toûjours ſur ce peu-là, avec la même éxactitude, & l'on fait de ce ſoin paternel, une loi de l'Etat : voilà en abregé l'Hiſtoire de ces Derviches, qui donnera lieu, ſans doute, à bien des reflexions.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

SUIVANT les Nouvelles Litteraires que nous recevons de tems en tems d'Italie, il paroît qu'il y a aujourd'hui peu de Pays où l'on travaille davantage, & où l'on soit occupé à l'impression d'Ouvrages plus considerables ou de plus longue haleine.

De tous ceux qu'on nous mande, qui ont paru depuis peu, ou qui doivent bien-tôt paroître, celui qui pourra faire le plus de plaisir aux gens de Lettres, est l'Edition du fameux *Terence du Vatican*. On assure qu'elle s'imprime actuellement à l'Imprimerie Apostolique, avec le Commentaire de feu Monsignor *Montefiore*. Elle sera en un Volume *in-folio*. Les desseins de

l'original ſont copiés & gravés exactement ; & de la même maniere qu'ils ſont dans cet original, ils ſont auſſi placés dans l'imprimé en forme de vignettes, qui contiennent le tiers de la page au haut de chaque Scéne. Il y aura cent ſoixante de ces planches, outre dix grandes qui repreſenteront des maſques.

On a donné auſſi en cette Ville une nouvelle Edition du *Paſtor-fido*, dont l'impreſſion & les planches ſont, dit on, plus belles que celles de *Vérone*.

Le Cardinal *Albani* fait graver les Médailles de ſon Cabinet, elles ſeront en 130 planches qui formeront un Volume *in-folio*.

M. *Cornazani*, Bibliothécaire du Connétable Colonne, a publié ſa Traduction Latine de *Davila*.

Le P. *Salas* Bernardin, Ecrivain de la Bibliothéque Vaticane, travaille à des Notes ſur les Oeuvres du Cardinal *Bona*, qu'il doit donner en trois Volumes *in-folio*.

Le P. *Maratti*, Théatin, a fait

imprimer au Vatican son Commentaire sur *Gavantus in Rubricis*, lequel aura quatre Volumes *in folio*, & il doit incessamment mettre sous la Presse son grand Ouvrage sur *les Liturgies*, lequel sera en un pareil nombre de Volumes.

DE FLORENCE.

On imprime à l'Imprimerie Ducale le Recueil de toutes les Oeuvres de *Meursius* avec des Notes; ce Recueil doit être en cinq ou six Volumes *in-folio*.

M. *Gori*, célébre Professeur en Histoire, ne se contente pas d'avoir mis au jour les *Inscriptions antiques Gréques & Latines*, qu'il a trouvées dans la Toscane & qu'il a rassemblées en trois Volumes *in-folio*, dont deux ont déja paru, & le troisiéme est sur le point de paroître. Il a encore entrepris un autre Ouvrage qui doit renfermer tout ce qu'il a pu recueillir de plus antiques & de plus curieux Monu-

mens de ce Pays là. Et comme il eſt au-deſſus de ſes forces de le faire imprimer à ſes frais, il en a propoſé la Souſcription par un Avertiſſement imprimé l'année derniere. Cet Ouvrage que M. *Gori* intitule *Muſeo Etruſco*, ſera en deux Volumes *in-folio*. Le premier contiendra deux cens planches gravées, repreſentant les Divinitez adorées par les anciens *Etruſques* ou *Toſcans*; les inſtrumens & les vaſes employés dans leurs Sacrifices, & parmi ces vaſes ſeront compris ceux dont le Pape Clément XII a fait depuis peu l'acquiſition, pour en enrichir la Bibliothéque Vaticane. Les anneaux & les pierres gravées, les poids & monnoyes, & les Urnes ſépulchrales ornées d'Inſcriptions & de bas-reliefs; le tout deſſiné & gravé par M. *Vincent Franceſchini*, Peintre & Graveur habile.

On trouvera dans le ſecond Volume les explications de l'Auteur & ſes remarques ſur les deux cens planches compriſes dans le pre-

mier, avec six Dissertations, dont la premiere traitera de la *Théologie* des anciens Toscans ou du culte qu'ils rendoient à leurs Dieux. La seconde de leur *Mythologie*, ou des Fables qu'ils ont adoptées. La troisiéme regardera leurs Sacrifices, leurs lustrations & leurs Fêtes. La quatriéme, leurs mœurs & leurs coûtumes à la guerre, dans leurs jeux, leurs chasses, leurs repas, leurs nôces & leurs funérailles. Il sera question dans la cinquiéme de la Langue, de l'Alphabet, des Caracteres & des Monumens des anciens Toscans, & l'Auteur y joindra l'explication des Inscriptions Etrusques donnée à sa priere par M. *Louis Bourquet*, professeur de Philosophie, & très-habile dans la connoissance de cette sorte d'Antiquitez. Enfin on parlera dans la sixiéme Dissertation des choses inventées par les anciens Toscans, soit dans les Sciences, soit dans les Arts.

Des deux cens planches que M.

Gori promet, il y en avoit déja quatre-vingt de gravées au mois de May 1735. & il comptoit que tout l'Ouvrage seroit en état d'être délivré aux Souscripteurs au mois de Juin de l'année 1737. il n'a dû prendre que deux cens Souscriptions, & chaque Souscription est de 80 *paoli*, qu'on devoit payer tout à la fois.

DANNEMARC.

De Coppenhague.

Basis Astronomiæ, sive *Astronomiæ Pars Mechanica, in qua describuntur observatoria atque instrumenta Astronomica* Roemeriana *Danica, simulque eorumdem usus, sive methodi observandi* Roemerianæ *in usum publicum & præsertim in gratiam una prodeuntis valde insignis atque usus ampiissimi nunquam non posteris memorandi* Tridui Observationum Tusculanarum Roemeri, *ex fundamentis exponuntur*. In-4°. C'est là le

titre d'un Ouvrage que M. *Horrebow* avoit promis au Public, il y a quelque tems, dans son Livre intitulé *Atrium Astronomiæ*. Il s'y agit principalement sous le nom de *Triduum Roemeri*, des observations faites par M. *Roemer* pendant trois jours dans un Observatoire qu'il avoit fait dresser en pleine campagne, & de la description de l'Observatoire, des Instrumens & de la méthode dont s'est servi ce sçavant Astronome.

Olaüs Roemer né le 25 Septembre 1644. à Aarhus en Jutlande, fit de si grands progrès dans l'étude des Mathématiques, qu'en 1671. M. *Picard* charmé de sa capacité l'amena avec lui à Paris à son retour du Nord, où il avoit été envoyé pour faire des Observations Astronomiques. A peine M. Roemer y fut-il connu, que la Cour lui donna une pension considerable : Messieurs Picard & Cassini le prirent pour les aider à leurs Observations, & il fut chargé d'enseigner les Mathé-

matiques à Monſeigneur le Dauphin. Après dix ans de ſéjour en France, le Roi de Dannemarc le rappella dans ſa Patrie en 1681. & le nomma Profeſſeur des Mathématiques à Coppenhague. Il eut dans la ſuite differens emplois, où il rendit de grands ſervices tant à l'Etat qu'à l'Univerſité de Coppenhague. Il mourut de la pierre le 19 Septembre 1710. ſans laiſſer de poſterité. *Nous avons extrait cet article du Tome XXXIII. de la Bibliothéque Germanique*, imprimée à *Amſterdam*, chez *Humbert*.

ALLEMAGNE.

De Dantzig.

M. *Godefroy Lengnich*, Docteur & Profeſſeur en Eloquence & en Poëſie, a publié en Latin une Diſſertation ou Théſe *in-4°. ſur les Confederations des Polonois*, dans laquelle il recherche l'origine & les progrès de cet uſage qui eſt particulier

à la Nation Polonoise. La circonstance des tems qui a engagé M. *Lengnich* à donner ce petit Traité, peut aussi le rendre plus interessant & par conséquent le faire rechercher avec plus d'empressement.

Jacobi Theodori Klein *Secret. Reipublicæ Gedan. & Socii, Reg. Lond. Sod. Naturalis dispositio* Echinodermatum. *Accessit Lubratiuncula* de Aculeis Echinorum Marinorum, *cum Spicilegio de* Belemnitis. *Gedani*. 1734. *in*-4°. En donnant ce petit Traité enrichi de 36 planches en taille-douce & contenant deux Tables, l'une générale & l'autre particuliere pour l'arrangement des écailles des Hérissons de mer, M. Klein a aussi eu en vûë de faire part au Public de la description de son Cabinet, qui à ce qu'on assure, est l'un des plus beaux trésors de curiositez naturelles qui ayent jamais été possedés par des particuliers.

DE HAMBOURG.

M. *Jean-Christophle Wolf* a ca-

duit de l'Italien en Latin & fait imprimer chez *Vandenhoeck la Bibliothéque d'Aprosio*, sous ce titre : *Bibliotheca* Aprosiana, *Liber rarissimus, & à nonnullis inter* Ἀνεκδότες *numeratus, jam ex Lingua Italica in Latinam conversus. Præmisit Præfationem, notasque addidit* Joh. Christ. Wolfius, *Pastor ad D. Cathar. & Scholarcha* 1734. *in-8°*. *Angelico Aprosio* étoit de Ventimille dans l'Etat de Gênes Il entra fort jeune en 1623. dans l'Ordre des Hermites de S. Augustin. On ne sçait pas précisément le tems de sa mort; mais il paroît qu'il vivoit encore en 1680. il a publié plusieurs Ecrits & entre autres cette Bibliothéque qui a été imprimée à Bologne en 1673. *in-12.* sous le titre de *Biblioteca Aprosiana, passatempo autunnale di Cornelio-Aspasio-Antivigilmi, tra Vagabondi di Tabbia detto L'aggirato*, &c. Aprosio aimoit à déguiser son nom dans ses Ouvrages, & celui d'Antivigilmi qu'il prend dans ce titre, est l'Anagramme de *Vin-*

timiglia sa patrie. Cette Bibliothéque n'est autre chose que le Catalogue raisonné des Livres dont la Bibliothéque d'*Aprosio* étoit enrichie. Il y suit l'ordre alphabetique; mais on n'en a que jusqu'à la lettre C. le reste n'ayant pas vû le jour. Il est assez probable que le Manuscrit de cet Ouvrage est entier dans quelque Bibliothéque d'Italie.

DE NUREMBERG.

M. *Jean-Philippe Barattier*, jeune Auteur déja connu par un sçavoir & une érudition extraordinaire à son âge, fit imprimer en cette Ville au commencement de 1735. qu'il finissoit sa 15e année, *Anti-Artemonius*, seu *initium Evangelii S. Joannis Apostoli ex Antiquitate Ecclesiastica adversus iniquissimam L. M.* Artemonii *Neo-Photiniani*, *Criticam*, *vindicatum atque illustratum*, &c. C'est à dire, l'*Anti-Artemonius* ou *défense du vrai sens du commencement de l'Evangile de S. Jean contre la Critique de L. M.* Artemonius, *&c.* *Avec une Dissertation sur les trois*

Dialogues attribués communément à Théodoret. Chez *Jean-Frid. Rudiger.* 1735. *in*-8°. L'adversaire que M. *Baratier* entreprend de combattre est *Samuel Crellius*, Docteur Unitaire, qui sous le nom de L. M. Artemonius, publia en 1726. un Ouvrage où il prétend prouver qu'au lieu de ces paroles du commencement de l'Evangile de Saint Jean : *Le Verbe étoit Dieu*, il faudroit dire *le Verbe appartenoit à Dieu*, ou *le Verbe étoit de Dieu*. Les recherches que le jeune Théologien a été obligé de faire pour refuter *Crellius*, l'ont engagé dans un travail beaucoup plus long & non moins considerable ; c'est un Traité *sur les anciennes Héréfies* qu'il se propose de donner bien-tôt au Public.

DE HALLE.

Jean - Chrétien Hendel débite *D. Friderici* Wideburgici *Professoris publici ordinarii*, *Origines & Antiquitates* Marggraviatus Misnici, *&c.* C'est-à-dire : Origine & Antiquités

du Margraviat de Misnie, où l'on fait l'Histoire des anciens Margraves depuis leur commencement jusqu'à la mort de Conrad dit le Grand, & depuis ce Conrad jusqu'à Frideric dit le Belliqueux qui acquit l'Electorat de Saxe. Avec une Dissertation sur les Cantons de l'ancienne Misnie. Par M. Frideric *Wideburg*. in-4°. deux Parties : la premiere imprimée en 1734. & la seconde en 1735.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Pemberton, *Françklin* & *Davis* ont en vente le second Tome du *Spectacle de la Nature*, traduit du François en Anglois, & enrichi de figures. 1735. *in*-8°.

L'acueil favorable que le Pubic a fait aux Voyages du Docteur *Engelbert-Kempfer* au *Japon*, traduits & publiés en Anglois par feu M. *Jean-Gaspar Scheuchzer*, joint à la priere de l'Illustre M. *Hans-Sloane*, possesseur des Manuscrits de cet habile Voyageur, a engagé M. *Crom-*



uel Mortimer, Secretaire de la Societé Royale à entreprendre la même chose par rapport aux autres Voyages du même Auteur. Cet Ouvrage qu'on a proposé d'imprimer par Souscriptions comprendra toute la route que *Kempfer* a faite depuis son départ de *Stockholm* jusqu'à son arrivée à *Batavia*; c'est-à-dire 1°. son Voyage à la Cour de *Moscovie*, & de là par les Royaumes *de Casan* & d'*Astracan*, à la *Mer Caspienne*, en *Perse* & à *Hispaham*: 2°. Une description plus éxacte que toutes celles qui ont paru jusqu'ici de la Cour & de l'Empire de Perse sous le regne de *Schach-Solyman*, pere de *Schach-Hussein*, dernier Sophy détrôné: 3°. Les Voyages de l'Auteur d'*Hispaham* à *Chiras*, aux fameuses ruines de *Persepolis*, à *Gamron* ou *Benderabassi*, & de-là aux *Indes Orientales*. On y ajoûtera par forme d'Appendice, le Journal de son passage de *Batavia* à *Amsterdam*. Le tout fera deux Volumes *in-folio* d'environ

deux cens feuilles, du même papier & des mêmes caractéres que l'*Histoire du Japon*, avec 50 planches gravées. La Souscription est de *deux guinées* pour le petit papier, & de *quatre guinées* pour le grand. On en payera la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant l'exemplaire en feuilles. On reçoit les Souscriptions chez *Thomas Woodward* & *Charles Davis* Libraires à Londres.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

Dissertation Physique sur deux experiences de mer, *avec la réponse aux objections. Presentées à Messieurs de la societé Royale des Sciences de Montpellier, par M.* Milhau, *Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller au Sénéchal & Présidial, correspondant de ladite Societé. Lûës aux assemblées du premier & 22 Décemb.* 1735. Chez *Jean Martel*, Imprimeur de la Societé Royale des Sciences. 1736. Broch. *in*-4°.

Cette Dissertation contient des

raisonnemens & des reflexions sur la pesanteur des liquides à l'occasion de deux experiences differentes & opposées faites sur mer, l'une par le P. Regnault en 1724. sur le Dromadaire, Vaisseau de Roi, allant à Cayenne, & rapportée dans le 20[e] de ses Entretiens sur la Physique; l'autre par M. de Milhau par le travers du Fleuve des Amazones. Dans la premiere, une bouteille vuide fermée exactement, & jettée dans la mer avec la sonde, en a été retirée presque pleine d'une eau extrêmement salée; & dans la seconde, une bouteille pleine d'eau de mer fermée avec les mêmes précautions & jettée de la même maniere, a été tirée de la mer, avec une eau qui au lieu d'être salée ne s'est trouvé qu'un peu saumatre & telle qu'elle est dans les rivieres où le flux & reflux se fait sentir. M. de *Milhau* examine les raisons qu'a apportées le P. Regnault pour expliquer ce phénoméne, & il propose les siennes qu'il croit être mieux fondées.

DE PARIS.

Les Libraires chargés de l'impression des Livres d'Eglise à l'usage du Diocése de Paris ont commencé à débiter le nouveau Breviaire de cette Eglise, *in*-12. & ils en font déja une nouvelle Edition. L'Edition *in* 4°. du même Breviaire n'est pas encore achevée.

Barois fils, Quai des Augustins, a fait distribuer un Avertissement imprimé sur une nouvelle Edition qu'il prepare des *Sermons de S. Augustin sur les Pseaumes*. En 1662. on donna en François des Extraits de cet Ouvrage qui furent alors imprimés à Paris en 6 vol. *in*-12. & vers la fin de l'année 1683. il en parut une traduction complette en 7 vol. *in*-8°. avec une Préface fort étenduë qui développe les vrais principes pour l'intelligence des Pseaumes. » Depuis long-tems cette version Françoise étant devenuë très-rare & d'un prix exorbitant, il a fallu, *dit-on dans l'Avertissement*, recourir à une nouvelle



» Edition qui sera plus commode, » en 14 vol. *in*-12. outre la Préface » déja imprimée, on y trouvera un » Discours préliminaire qui expose » dans quel tems S. Augustin expli- » qua les Pseaumes, quels motifs » l'y exciterent, quelle version du » Texte original & quelle métho- » de il suivit. A la fin du 14e Tome » seront mis au long les passages, » soit de l'Ancien, soit du Nouveau » Testament, cités ou éclaircis in- » cidemment dans l'explication des » Pseaumes; une Table générale » des Matieres terminera ce dernier » Volume. Les 14 vol. que le Libraire promet de fournir au mois d'Octobre prochain coûteront 24 liv. mais ceux qui voudront en retenir actuellement des exemplaires obtiendront une remise honnête.

La vente que le Sr *Gersaint*, Marchand sur le Pont Nôtre-Dame, a faites de differentes Curiositez Naturelles qu'il a achetées en Hollande, a procuré au Public un Ouvrage qui doit faire plaisir. Il est intitulé:

Catalogue raisonné de Coquilles & autres Curiosités Naturelles. » On a » mis à la tête de ce Catalogue » quelques Observations générales » sur les Coquilles, avec une Liste » des principaux Cabinets qui s'en » trouvent, *tant dans la France que* » *dans la Hollande.* Une autre Liste » des Auteurs les plus rares qui ont » traité de cette matiere, & une » Table alphabetique des noms ar- » bitraires tant François que Franci- » sés, attribués aux Coquilles par » les Curieux. Chez *Flahault*, au Palais, & *Prault* fils, Quai de Conty. 1736. *in*-12.

Traité de l'Amour de Dieu, nécessaire dans le Sacrement de Pénitence, suivant la Doctrine du Concile de Trente. *Ouvrage Posthume*, composé en Latin par Messire *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Meaux, donné avec sa Traduction Françoise, par Messire *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Troyes. Chez *Barthelemy Alix*, ruë S. Jacques, au Griffon. 1736. *in*-12. Cet

Ouvrage, où le Texte Latin est suivi de la traduction Françoise, est précédé d'un Mandement de M. l'Evêque de Troyes pour en recommander la lecture aux Fidéles de son Diocése.

Méditations sur les principales Véritez de la Religion Chrétienne, suivant les rapports qu'elles ont avec le Mystere d'un Dieu souffrant & crucifié ; rassemblées pour tous les jours où l'on expose la vraye Croix. Par M. *G.l'y*, ancien Théologal de l'Eglise de Bayonne, & Doyen du Chapitre Royal de Saint Laud. Chez *Paulus-du-Mesnil*, Grand'Salle du Palais. 1736. *in*-12.

Recueil alphabetique de prognostics dangereux & mortels sur les differentes maladies de l'homme. Précedé d'une explication des maladies & de quelques termes de medecine. Pour servir à Messieurs les Recteurs & autres ayant charge d'ames dans l'administration des Sacremens. Par M***. Chez *Coignard*, & *Antoine Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1736. *in*-12.

On trouve chez *Hippolyte-Louis Guerin*, *Jean Villette*, & *Charles J. B. Delespine*, ruë S. Jacques, les Tomes III. & IV. de l'*Histoire des Empires & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à J. C.* Par M. l'*Abbé Guyon*. 1736. in-12.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Mars 1736.

Fin de la Table.